Les Rencontres photographiques d'Arles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – Nº 15372 – 7 F – JEUDI 30 JUIN 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Déréglementation japonaise

LE vent de la déréglementation souffle sur la forteresse Japon. A une semaine du sommet, à Naples, des sept pays les plus industrialisés, le gouvernement japonais, quoique démissionnaire, a présenté, mardi 28 juin, un catalogue détaillé de 279 mesures pour libéraliser progressivement son économie et l'ouvrir à la concurrence étrangère.

Le programme, dont le contenu a été distillé ces dernières semaines par la presse, embrasse quatre secteurs principaux : l'immobilier, l'informatique et les télécommunications, les marchés financiers et les importations. S'il est appliqué, le consommateur japonais aura, par exemple, la possibilité de faire le plein de carburant à un prix moins prohibitif qu'aujourd'hui, ou celle de se procurer des bières importées meilleur marché que celles produites localement. Qu'il s'agisse de produits alimentaires, de voitures, de médicaments ou d'équipements hospitaliers, les normes techniques admises dans les autres pays industrialisés seront valables au Japon.

CE plan, le troisième du genre en l'espace d'un peu plus d'une année, n'est que le dernier volet d'un vaste ensemble lancé en septembre 1993 par l'ancien premier ministre, Morihiro Hosokawa, pour secouer un pays qui croule sous le poids des carcans administratifs. Près de 40 % de l'économie de l'archipel, estime-t-on, vit sous l'emprise de règlements qui se chiffrent par dizaines de milliers.

Loin de diminuer, leur nombre n'a cessé de s'accroître ces dernières années, sous l'effet d'une administration naturellement peu encline à abandonner ses prérogatives. La crainte de la concurrence de la part de certains secteurs économiques, comme celui de la petite distribution, a également favorisé la réglementation de la vie économique japonaise.

L'ACCUEIL positif réservé au projet gouvernemental par un patronat nippon, le Keidanren, longtemps rétif à toute concurrence étrangère sur le marché national est de bon augure. Il ne doit cependant pas faire oublier l'environnement politique délicat dans lequel s'inscrit la déréglementation. Ce catalogue de bonnes intentions dont la mise en œuvre s'étalera sur plusieurs années doit en effet être approuvé par le prochain gouvernement japonais. Sans doute le sera-t-il, mais rien ne dit que la détermination de la future coalition au pouvoir sera égale à celle du précédent gouvernement de Tsutomu Hata.

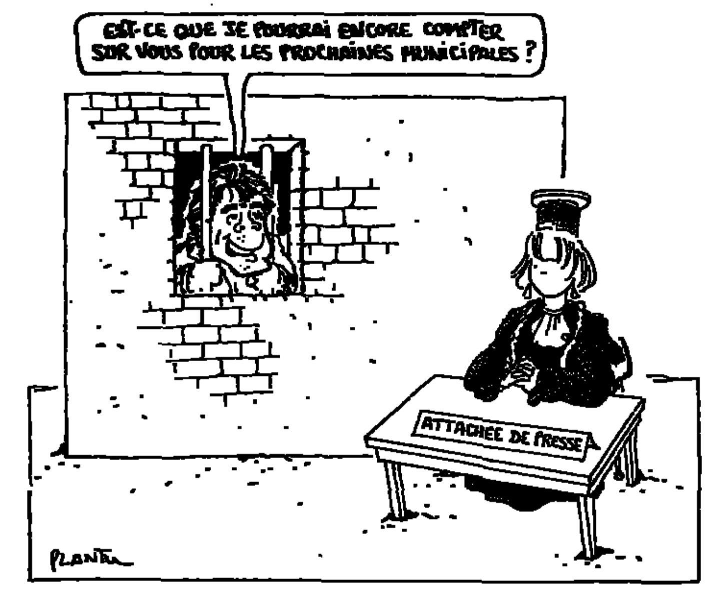
En attendant la levée de l'hypothèque politique, force est de constater que le plan nippon, censé réduire les excédents commerciaux, en particulier à l'égard des Etats-Unis, et relancer la consommation intérieure, n'a en rien calmé les marchés des changes. A Tokyo, mercredi, le dollar a clôturé à 99,27 yens en dépit des interventions répétées de la Banque du Japon. Jamais, depuis la fin de la dernière guerre, le yen n'avait été aussi fort face au dollar.


M 0147 - 0630 - 7,00 F

Laissé en liberté après son interpellation

Bernard Tapie est mis en examen dans l'affaire du « Phocéa »

Au lendemain de la levée de son immunité parlementaire par l'Assemblée nationale, Bernard Tapie a été interpellé, mercredi 29 juin à l'aube, par les policiers de la brigade financière de Paris. Ceux-ci étaient porteurs d'un mandat d'amener délivré par le juge d'instruction Eva Joly, chargé de l'enquête sur la gestion et l'exploitation du « Phocéa », le yacht du député des Bouches-du-Rhône. M. Tapie est sorti libre du Palais de justice mercredi en fin de matinée, après avoir été mis en examen pour abus de biens sociaux et placé sous contrôle judiciaire. En outre, toujours dans l'affaire du « Phocéa », il a été mis en examen pour fraude fiscale.



Lire nos informations pages 6 et 7

Rwanda : M. Léotard inspecte le dispositif « Turquoise »

François Léotard, ministre de la défense, et Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, sont arrivés, mercredi 29 juin, en début de matinée, à Goma, dans l'est du Zaïre, l'une des bases de l'opération « Turquoise » au Rwanda. La veille, après les missions de reconnaissance et de sécurité des jours précédents, la phase « humanitaire » avait réellement commencé avec l'acheminement, par un avion cargo venu de France, de 40 tonnes de médicaments et d'aide alimentaire d'urgence, qui se sont ajoutées à une cargaison équivalente apportée par le Comité international de la Croix-Rouge. Quatre cents tonnes supplémentaires doivent arriver dans les prochains jours à Goma, où la France a installé une antenne de la cellule de coordination des actions humanitaire et militaire créée à Paris. Une autre antenne sera établie à Bukavu, à l'autre extrémité du lac Kivu, à proximité du grand camp de Nyarushishi, en territoire rwandais, qui abrite quelque huit mille réfugiés tutsis.

En dépit des déclarations plutôt rassurantes de la direction du Front patriotique rwandais, le commandant de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda, le général Roméo Dallaire, a souligné, mardi à Kigali, que les forces du FPR se montraient moins conciliantes sur le terrain et avaient créé des difficultés nouvelles pour les « casques bleus » depuis le début de l'opération française.

Lire nos informations page 3

Prétoire de stars à Los Angeles

La frénésie médiatique qui entoure l'affaire Simpson souligne les dérives de la justice américaine

WASHINGTON
de notre correspondante

Lorsqu'il comparaît devant le tribunal, chemise blanche et blazer bleu marine, les huissiers lui avancent son fauteuil. Son avocat, Bob Shapiro, se comporte avec lui comme on le fait avec une victime profondément traumatisée, lui pose une main rassurante sur l'épaule lorsque le juge l'interroge et tient les reporters scrupuleusement au courant de l'évolution de son moral.

Ce prévenu traité avec tant d'égards est pourtant accusé de deux meurtres avec préméditation (dont celui de son ex-femme) et risque théoriquement la peine de mort. Mais O.J. Simpson n'est pas un accusé comme les autres. Il tient l'Amérique en haleine depuis deux semaines. Son odyssée en direct sur les autoroutes de Los Angeles, puis sa reddition à la tombée de la nuit ont mobilisé, le 17 juin, toute une soirée, 95 millions de téléspectateurs. Depuis la découverte des corps ensanglantés de Nicole Brown-Simpson, trente-cinq ans, et d'un ami qui semble s'être trouvé là par hasard, le 13 juin, les moindres développements de l'affaire Simpson monopolisent les petits écrans, souvent en direct, les « unes » des journaux et les couvertures des magazines.

L'histoire contient au moins trois éléments qui fascinent le public américain : la célébrité (« O.J. » est l'une des plus grandes gloires du football américain, reconverti dans le cinéma, la publicité et la télévision), l'aspect racial (O.J. Simpson est noir, un Noir qui avait réussi à intégrer le monde des Blancs beaux, riches et célèbres de Los Angeles, jusqu'à y épouser en secondes noces une blonde sculpturale, Nicole Brown) et la guerre des sexes (O.J. Simpson battait régulièrement sa femme, et personne, jusqu'à aujourd'hui, ne lui en a tenu rigueur).

Il y a de *l'Othello* dans cette affaire, revu par CNN et corrigé par l'avidité croissante des tabloïds. Comme en témoigne le volume d'appels aux différents talk-shows radiophoniques et télévisés, le public s'est immédiatement passionné pour ce fait divers hollywoodien. Forcément coupable, disent les uns ; impensable, maintiennent les autres. Bref, face à une demande qui ne fléchit pas, les médias fournissent d'autant plus volontiers que la matière est abondante et variée.

Or, après s'être vautrés dans cette débauche de publicité, juristes et commentateurs ont paru soudain réaliser, avec un brin d'effarement, que la machine s'était emballée. Au bout de deux semaines, les interrogations surgissent : peut-on envisager un procès équitable lorsque le public a été mis au courant heure par heure des moindres détails de l'enquête, vrais ou faux ? Peut-on trouver à Los Angeles douze jurés qui n'aient pas été influencés, d'une manière ou d'une autre, par l'intense couverture médiatique ? Enfin et surtout, la présomption d'innocence existe-t-elle encore en Amérique ?

Le débat est important car il reflète un schéma désormais récurrent dans toutes les grosses affaires judiciaires aux Etats-Unis, en particulier lorsque des célébrités y sont impliquées.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 9

Claude Allègre, au nom de la science

La médaille d'or du CNRS a été attribuée au spécialiste des sciences de la Terre qui est considéré comme le fondateur de l'école française de géochimie

Tout pousse dru chez Claude Allègre. Le poil, en demi-brosse plantée bas sur le front, en barre sur les arcades sourcilières ; les passions, pour la science et la politique ; les pensées qui fusent comme à Gravelotte ; les titres, distinctions et médailles moissonnés à pleines brassées. La médaille d'or du CNRS est plus qu'un appendice à cette quête numismatique. Elle représente pour Claude Allègre, cinquante-sept ans, professeur à l'université Paris-VII, chef du département de géochimie à l'Institut de physique du globe, dont il a été le directeur pendant dix ans (1976-1986), la reconnaissance et la consécration en France de sa discipline, les sciences de la Terre. En France, car Claude Allègre avait obtenu, en 1986, le prix Crafoord, équivalent du Nobel dans sa spécialité.

Fils d'un professeur de sciences naturelles au lycée de Saint-Maur, dans la région parisienne, Claude Allègre ne s'était pas fait remarquer par une quelconque prédisposition au génie lors de ses études secondaires. Il était bon en sciences, papa surveillait de près, pas mauvais en français et en histoire, crasse en langues. Cela donnait des mentions « assez bien » aux deux parties du bac, autant dire, vu de loin, l'honnête médiocrité, une honte pour le corps paternel enseignant. Claude Allègre préférait le basket-ball, à l'arrière, dans l'équipe junior du PUC. *« Vu ma taille, c'était vraiment con »*, il devait avoir du mal à toucher le filet.

A l'Université, ses affaires se sont arrangées. Comme il lui était difficile de choisir entre la physique, la chimie et la géologie, il s'est goinfré de tout à la fois, avec une préférence pour la géologie, car *« c'était une science en retard. Il y avait plus de choses à trouver qu'ailleurs »*. Quelques-uns de ses amis engagés dans la biologie – *« à l'époque, on étudiait les petites plantes »* – avaient tenu le même raisonnement. Autrefois, dans un laboratoire de géologie, on *« regardait des cailloux, bien classés, répertoriés, étiquetés »*, aujourd'hui, cela ressemble à un laboratoire de physique plein de machines auxquelles on ne comprend rien.

A l'Institut de physique du globe, il y a des batteries d'ordinateurs, des lasers, des formules mathématiques à rallonge sur les murs et pas beaucoup de cailloux apparents. Et un calculateur *« massivement parallèle »*, le troisième d'Europe par ordre de puissance, qui réduit les problèmes en miettes, calcule en même temps les résultats des miettes, des morceaux reconstitués, des tranches et du saucisson tout entier en un clin d'œil. Cela dépasse l'entendement du commun, mais vaut la visite. Le calculateur clignote, des lumières rouges courent sur le caisson, c'est joli comme on imagine un big bang, sans l'effroi supposé.

Si l'on insiste, Claude Allègre assure que sa science est des plus simples. Prenez la bouteille de vin, là, sur la table, pas le contenu mais le contenant, on vous en dira l'âge, d'où elle vient, comment elle s'est formée, déformée, son passé, son présent, son avenir, si elle risque la brisure, le tremblement de flacon, l'éruption du bouchon, le raz-de-marée. Il en va de même pour la Terre et l'Univers, comme s'il s'agissait *« de ne plus confondre Louis XIV et Vercingétorix »*. *« Je fais de l'histoire naturelle atomique »*, dit Claude Allègre pour simplifier.

Il a créé en France une discipline, la géochimie, qui applique à la géologie les méthodes de la physique nucléaire. Le prix Crafoord lui a été décerné en 1986 par l'Académie des sciences de Suède pour ses recherches en géochimie isotopique, facile à comprendre.

JEAN-YVES LHOMEAU

Lire la suite et nos informations page 10

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 48 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉBATS

BIOLOGIE

Les obligations de l'« homme génétique »

Biologiste et généticien de réputation mondiale, le professeur Pierre Chambon a prononcé, vendredi 24 juin, sa leçon inaugurale au Collège de France. Titulaire de la chaire de génétique moléculaire, il décrit, dans les extraits qu'on lira ci-dessous, les fantastiques progrès que sa discipline a permis d'accomplir. Appelant l'« homme génétique » à se donner le temps de la réflexion, il se prononce en faveur d'un moratoire mondial d'une cinquantaine d'années pendant lesquelles serait interdite toute manipulation sur le génome humain.

par Pierre Chambon

LA génétique moléculaire issue du génie génétique a considérablement contribué à modifier nos idées concernant l'origine et l'évolution des animaux au cours des 600 millions dernières années, en permettant de déterminer avec une extrême précision la structure des gènes, et les modalités de leur apparition et de leur transformation au cours de cette période. En intégrant des données fonctionnelles issues de l'embryologie moléculaire, la génétique moléculaire a transformé l'évolution moléculaire en une science qui analyse en profondeur les mécanismes qui sous-tendent la dynamique évolutive des espèces. Mais la génétique moléculaire éclaire aussi sous un jour nouveau l'origine même du vivant. Comme vous le savez, tout commença avec le big-bang dont l'univers a émergé il y a environ douze milliards d'années. Après huit milliards d'années d'évolution cosmique, et au hasard de l'explosion d'une supernova voisine, le Soleil et avec lui le système solaire se différencia à partir de poussières interstellaires qui entre-temps s'étaient formées.

Dans son livre passionnant intitulé *Introduction à l'Histoire naturelle*, Claude Allègre nous dit que cela se passa il y a exactement 4 567 millions d'années. 110 millions d'années plus tard, à la suite d'une gigantesque bataille de boules de neige (l'image est de Claude Allègre), une planète à nulle autre pareille, la Terre, naissait, fruit d'une combinaison historique très improbable d'une série de phénomènes, autrement dit de la contingence. Cette Terre, qui possédait une atmosphère composée surtout de gaz carbonique (et aussi d'azote) mais privée d'oxygène, était recouverte d'une mince pellicule d'eau, l'hydrosphère. La vie, cette capacité que possèdent des assemblages moléculaires organiques complexes et spécifiques d'interagir et de tirer matière et énergie de leur environnement pour se reproduire, est sans doute apparue un milliard d'années plus tard, il y a donc 3,5 milliards d'années, en bordure des continents qui se formaient, ainsi qu'en témoignent des formations fossilifères, les stromatolites, qui ressemblent aux concrétions entourant des algues cyanophycées aujourd'hui présentes dans des lagunes australiennes (...)

(...) Ainsi, grâce en particulier aux découvertes de la génétique moléculaire de ces vingt dernières années, tout s'enchaîne lumineusement, de la première bactérie née il y a quelque 3,4 milliards d'années aux espèces contemporaines, dont la nôtre évidemment. Non seulement l'unité du vivant transparaît à tous les niveaux, mais les mécanismes moléculaires qui sous-tendent la diversification au cours de l'évolution perdent de leur mystère. Plus que jamais la diversité apparaît comme le fruit d'un bricolage systématique, résultant de la variation génétique survenant au hasard et de la contingence historique. Dans le couple hasard et nécessité, la nécessité semble se faire moins pressante, tandis que le hasard gagne du terrain (...).

Le hasard et la nécessité

Le niveau d'organisation que l'on choisit pour analyser un système vivant en découpant le réel est à la fois critique et artificiel. Critique parce qu'il est important de n'étudier que ce qui peut être scientifiquement analysé, artificiel parce que, évidemment, le tout est plus que la somme des parties. Les critiques qui ont été faites à cet égard aux biologistes et aux généticiens moléculaires sont en général mal fondées, et sans doute non dépourvues d'arrière-pensées.

Ceux-ci ne sont pas des paranoïaques de l'ADN, ni d'un quelconque mythique « programme génétique », comme certains semblent le penser. Nous savons même que l'ADN ne peut rien faire hors de son environnement. Il est semblable à une partition : sans instruments et sans musiciens, elle ne sera jamais jouée. Si les approches moléculaires et génétiques ont été privilégiées pendant plus de quarante ans, c'est parce que, sans aucun doute, elles se sont avérées plus efficaces pour résoudre un certain nombre de mécanismes fondamentaux, communs à tous les êtres vivants. Les résultats prouvent, au-delà de toutes espérances, que la voie choisie était la bonne, d'autant que, contrairement à ce que beaucoup avaient prédit, l'approche moléculaire paraît gravir avec succès l'escalier de la complexité, ainsi que les récentes découvertes de la génétique moléculaire du développement le démontrent (...).

La tentation de la « société du spectacle »

Quant aux applications de la génétique moléculaire que l'on confond souvent abusivement avec les biotechnologies, je suis persuadé que tout ce qui a été imaginé, et sans doute beaucoup plus, pourra être réalisé à mesure que nos connaissances fondamentales progresseront. Ce n'est qu'une question de temps. A cet égard, les biologistes ont souvent fait preuve d'un optimisme irréfléchi dans leurs prédictions concernant la nature et les délais des applications de leurs découvertes, et on peut regretter que certains d'entre eux aient rapidement succombé à ce que Debord appelle la *« société du spectacle »*, qu'il définit comme *« le renouveau technologique incessant, la fusion économico-étatique, le secret généralisé, le faux sans répliques, et un présent perpétuel »* (...).

Avec l'ingénierie génétique, l'humanité est entrée dans une nouvelle ère, celle de la génétique. Après s'être emparé du « feu nucléaire », l'homme prométhéen s'est approprié le pouvoir d'orienter l'évolution de la nature et de sa propre espèce. Le grand spécialiste de l'évolution Ernst Mayr écrivait il y a vingt ans, en comparant évolution biologique et évolution culturelle : *« L'évolution culturelle est beaucoup plus rapide que l'évolution biologique. Un de ses aspects fondamentaux est l'aptitude des humains à évoluer culturellement en transmettant de génération en génération l'information acquise. »*

Remarquant que, curieusement, cette évolution culturelle acquise est de nature lamarckienne, il continuait ainsi : *« Bien que nous ne puissions en aucune façon influencer notre évolution biologique, nous pouvons certainement orienter notre évolution culturelle et morale. Le faire dans des directions profitables à l'ensemble de l'humanité serait un objectif évolutionnaire réaliste, bien qu'il y ait des limites à une évolution culturelle et morale dans une espèce humaine non génétiquement sélectionnée. »*

Il est peu probable que nous trouvions jamais des gènes dont la manipulation permettrait d'orienter l'évolution culturelle et morale dans des « directions profitables », sur lesquelles il faudrait d'ailleurs s'entendre au préalable, ce qui est loin d'être évident. Il n'en reste pas moins qu'avec les techniques de transgénose, l'homme acquiert la possibilité d'orienter l'évolution biologique, et, en imposant ainsi l'hérédité de caractères acquis, ouvre en quelque sorte l'ère d'une évolution biologique lamarckienne.

Tout cela relève-t-il de la science-fiction ? Aujourd'hui certainement. Dans cinquante, cent ou deux cents ans, qui sait ? Que feront nos descendants le jour où ils découvriront des gènes qui « retarderont le vieillissement », ce qui est loin d'être exclu ; en effet la sélection naturelle n'a certainement pas opéré à ce niveau, car on ne voit pas quel pourrait être l'avantage pour une espèce de prolonger la vie de ses individus après la période de reproduction.

Une opinion publique désorientée

De même que fera-t-on si l'on découvre qu'il existe des gènes qui protègent contre les maladies dégénératives invalidantes, et dont les manipulations permettraient de mourir pour ainsi dire en « bonne santé » ?

Pour l'instant, en tant que généticiens moléculaires, et plus généralement en tant que biologistes, nous nous devons de faire ce qui est possible pour améliorer les connaissances du public en biologie, et transmettre ce que nous savons en termes compréhensibles. Si nous voulons que nos concitoyens continuent de nous croire, il faut qu'ils soient persuadés que nous sommes capables de leur communiquer des informations fiables et des prédictions raisonnables. Des découvertes sont annoncées presque quotidiennement par les médias, sans discrimination, souvent sans avoir été vérifiées, dans les domaines les plus divers tels que les animaux et les plantes manipulés génétiquement, le criblage génétique à toutes sortes de fins, les thérapies géniques, le sida, et le désormais « mythique » génome humain, pour n'en mentionner que quelques-uns.

Ne serait-ce que pour cette raison, l'enseignement de la biologie moderne devrait être en tête de liste des priorités de l'éducation à tous les niveaux. Sans cet enseignement, on le voit bien, le danger serait d'avoir une opinion publique désorientée, et par conséquent trop facilement influencée par des arguments émotionnels qui pourraient être utilisés par des groupes très actifs dont les motivations ne seraient fondées ni sur des critères scientifiques ni sur l'intérêt commun. A cet égard, on ne peut que féliciter le législateur d'avoir très sagement interdit toute intervention sur le génome humain. Dans ce domaine un moratoire mondial d'une cinquantaine d'années me semblerait une très sage décision (...).

Accroché à l'un des rameaux de la couronne de l'arbre phylogénétique, fruit plus qu'improbable d'une loterie cosmique, l'homme, qui est le seul être vivant à pouvoir se représenter lui-même comme un autre, est aussi le seul à connaître ses racines. Il me semble que cela lui impose des devoirs particuliers. Presque paradoxalement, s'il fallait trouver dans l'histoire du vivant telle que la biologie des cinquante dernières années nous la révèle une source de valeurs éthiques, celles-ci devraient sans doute prendre en compte le respect de l'univers biologique auquel nous sommes si profondément ancrés. Une raison supplémentaire pour inciter l'« homme génétique » à se donner le temps de la réflexion.

► Pierre Chambon est professeur au Collège de France.

RWANDA

L'esprit humanitaire contre le devoir d'humanité

Alors que l'urgence est d'arrêter la machine de mort au Rwanda, l'aide humanitaire ne peut rien changer au programme d'extermination que se sont fixé les extrémistes hutus.

par Rony Brauman

UNE partie de l'humanité est, sous nos yeux, en passe d'être rayée de la carte du monde. Le programme d'anéantissement, la boucherie organisée auxquels se livrent les extrémistes hutus au Rwanda vont arriver à leur terme, avec la disparition des derniers Tutsis et opposants rwandais. Il ne s'agit pas d'un malheur de plus, venant s'ajouter aux souffrances de notre pauvre humanité. Il s'agit du mal absolu : un génocide, une entreprise de destruction planifiée d'êtres humains, exterminés pour la simple raison qu'ils sont ce qu'ils sont.

Dans un premier temps, la réaction internationale a été simple et classique : variations sur le thème des violences interethniques, évacuation des étrangers, appels à l'arrêt des « combats », installation d'un dispositif humanitaire. Avec le temps et la montée de la pression médiatique, la nature du processus de mort s'est peu à peu précisée jusqu'à ce que s'impose la réalité et qu'un gouvernement, celui de la France en l'occurrence, se décide à agir. Agir aujourd'hui, au Rwanda, c'est interdire, avec les moyens d'une armée, la continuation de ce génocide. C'est libérer les populations prisonnières, otages, avant que ne s'achève leur mise à mort. C'est neutraliser les groupes armés qui sont le fer de lance de la tuerie. C'est préparer le jugement des bourreaux, parce qu'il ne peut y avoir d'impunité pour des crimes de cette ampleur et qu'il faut absolument briser le cercle infernal des représailles privées.

L'opprobre que mérite la France pour son aide au régime coupable du carnage est une chose, et il faudra s'interroger sur les raisons du soutien appuyé que notre pays a apporté à une dictature de cet acabit, lui qui est si prompt à rappeler son attachement aux droits de l'homme et aux valeurs humanitaires. Mais l'urgence est aujourd'hui ailleurs. Il faut arrêter cette machine de mort, même si c'est tard, même si c'est difficile. Qui ne souhaiterait que cette décision soit celle de l'ONU et de l'OTAN ? Qui ne préférerait une intervention claire, non entachée de soupçons ou d'arrière-pensées ? Ce ne sont pas les convois d'aide alimentaire et de médicaments, ce n'est pas l'aide humanitaire, qui peuvent changer quoi que ce soit au programme d'extermination que se sont fixé les extrémistes hutus.

Et pourtant, voici le deuxième temps, celui de la cacophonie humanitaire. *« Une intervention ? Oui, certes, peut-être, mais pas la France, pas comme ça, plus maintenant. Voyez les déclarations, tout le monde est hostile, ou méfiant. Et voyez nos programmes, nos volontaires, notre action, mis en danger par l'arrivée des troupes françaises, le remède va être pire que le mal. »* En substance, pitié pour le Rwanda, pitié pour nos projets ! Il y a moins de dix ans, en Ethiopie, on a pu voir les ravages du larmoiement humanitaire, de cette pitié aveuglante, qui ont permis au pouvoir d'Addis-Abeba de transformer un mouvement de solidarité en auxiliaire de sa politique meurtrière de déportation.

Aujourd'hui, notre regard humide, apparemment si attentif aux malheurs des hommes, semble à nouveau incapable de discerner l'essentiel. A savoir que l'esprit humanitaire se retourne, dans ce paroxysme de violences, contre le devoir d'humanité. Les atermoiements, les arguties politico-morales, le consentement du bout des lèvres des uns et des autres ont déjà considérablement affaibli, et peut-être détourné de son objectif, le principe de l'intervention proposée par la France.

La résolution 929 du Conseil de sécurité, qui n'a pas jugé bon d'utiliser le terme de génocide, illustre éloquemment cet esprit de service minimum. Avant même de reconnaître – saluons l'audace – que *« la situation au Rwanda constitue un cas unique »*, l'instance suprême de l'ONU se retranche derrière *« le caractère strictement humanitaire de cette opération qui sera menée de façon impartiale et neutre »* pour rejeter une fois de plus dos à dos victimes et bourreaux, en exigeant *« que toutes les parties au conflit* (...) *mettent immédiatement fin à tous les massacres »*.

L'humanitaire va-t-il servir, une fois encore, à ne pas prendre parti ? Les tortionnaires vont-ils être les interlocuteurs, ou les objectifs, des troupes engagées dans cette opération ? Si l'exigence impérieuse, absolue, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre un terme au génocide et juger ses auteurs ne l'emporte pas sur la considération des problèmes que pose une telle intervention, alors notre siècle, qui s'est inauguré en 1915 sur un génocide – celui des Arméniens – se refermera comme il s'est ouvert, sous le sceau de l'infamie.

► Rony Brauman est ancien président de Médecins sans frontières.

A LIVRE OUVERT

L'odeur du stade

L'ARGENT FOU DU SPORT
de Jean-François Bourg
La Table ronde, 272 p., 120 F.

TOUJOURS plus haut, toujours plus fort... Le sport, cette belle école du dépassement de soi, n'en finit pas de battre des records. En dix ans, le prix d'achat maximal d'un footballeur est passé de 5 millions de francs à 160 millions. Et les droits de transmission d'un match de championnat ont été multipliés par vingt. A titre individuel, les exploits ne sont pas moins remarquables. Avec un revenu de 35 millions de francs, Boris Becker a gagné l'an dernier plus d'argent que les PDG de Coca-Cola et de Boeing réunis. Il était pourtant loin d'Alain Prost (96 millions), et encore plus loin du basketteur américain Michael Jordan (216 millions). Mais les champions les plus riches sont, paraît-il, les golfeurs, en raison de leur longévité sportive et de l'intérêt des industriels pour cette discipline.

Le livre de Jean-François Bourg, professeur et chercheur au Centre du droit et d'économie du sport (CNRS), est bourré de ces chiffres indécents, qui ne sont pas seulement une insulte aux chômeurs et aux smicards : les pays pauvres sont contraints soit de renoncer à la compétition, soit d'entrer dans une spirale folle se traduisant par un surcroît de dépendance technologique et financière. De grandes firmes internationales recherchent, en effet, de nouveaux marchés après être devenues parties intégrantes du sport, qu'elles parrainent, fournissent en équipements ou diffusent sur les ondes.

Le chercheur du CNRS explique bien comment la rencontre du sport et de l'argent a été favorisée par la télévision. Ce mariage contre nature s'exprime de trois manières : une mondialisation des images, une commercialisation des spectacles et une professionnalisation des athlètes. Dès lors, tout est plus ou moins faussé. La logique du spectacle l'emporte sur le reste. Certains sports marginalisés, comme le tir à l'arc, sont contraints de modifier leurs règles pour intéresser les publicitaires du petit écran. Et, même en pleine action, un sportif doit se souvenir du contrat qui le lie à une chaîne de télévision : après avoir chaviré dans sa traversée de l'Atlantique en solitaire, Gérard d'Aboville attendra les caméras de TF 1 pour remettre son embarcation à flot. Les sommes colossales en jeu incitent à la triche : dopage, double billetterie, caisses noires... Les victoires se fabriquent, les défaites se planifient, par l'achat de l'arbitre ou d'adversaires peu scrupuleux. Des millions de spectateurs sont ainsi floués par de véritables escroqueries au rêve.

Le pauvre baron de Coubertin n'arrête pas de se retourner dans sa tombe. Un siècle après la réinvention des Jeux olympiques, le stade n'apparaît plus comme une école de vertu : il doit se défendre des accusations de fraude. Comment l'arracher au royaume de l'argent ? Le sport – pas plus que l'art – ne peut vivre de ses ressources propres, remarque Jean-François Bourg. Interdire le financement serait une source de discrimination et d'élitisme. Le recours à l'Etat n'est pas une solution : les contribuables refuseraient que leur argent serve à financer des spectacles sportifs, et le mauvais exemple donné par les pays socialistes en matière de dopage incite à réfléchir...

Pour moraliser le système, il faudrait une législation claire et une transparence totale entre le sport et l'économie. Mais serait-ce suffisant ? Une déontologie des moyens employés n'interdit pas de s'interroger sur la fin poursuivie. Faut-il nécessairement applaudir le coureur automobile qui va de plus en plus vite ou l'haltérophile qui soulève des poids de plus en plus lourds ? La logique du fric ne sera pas brisée sans une réflexion sur le sens de la performance.

ROBERT SOLÉ

L'intervention militaire française au Rwanda

Gisenyi, capitale de l'arrière

Depuis cette ville, où il s'est replié, le gouvernement intérimaire continue d'administrer la partie du pays qu'il contrôle

GISENYI
(frontière zaïro-rwandaise)

de notre envoyée spéciale

Dans toutes les guerres, il y une capitale de l'arrière. Au Rwanda, c'est Gisenyi. La ville est adossée à la frontière zaïroise. S'il fallait s'enfuir, on ne peut pas plus près. C'est aussi une station balnéaire. Le dimanche, les enfants se baignent pendant que les militaires arpentent la plage et que les miliciens boivent une bière au Palm Beach. L'architecture est provençale, les eaux du lac Kivu luisantes comme un miroir. Il y a des pins et des palmiers, mais l'atmosphère n'est pas à la frivolité.

A la frontière, deux militaires français observent le passage. Le seul divertissement est le manège des Mercedes, qui ne manquent pas, côté rwandais, et celui des bakchichs à l'entrée du bureau des douaniers zaïrois. Côté Goma, au Zaïre, l'Afrique se présente sous ses caricatures les plus appuyées. Le dernier match de football, dimanche, a fait un mort, la police ayant tiré. La moitié de la masse monétaire circule en dollars et l'intervention française a rendu extravagantes les exigences des prestataires de services, dans ce pays où le visa d'entrée est déjà l'un des plus chers du monde (130 dollars).

Côté rwandais, pas un papier ne traîne par terre. Les rues ne sont pas défoncées. La campagne de café a commencé, l'ordre règne. L'ordre de la méfiance et de la peur. « *Les familles sont cassées*, dit un réfugié au Zaïre. *Un père a peur de ses enfants. Des parents ont refusé les produits des pillages que leur fils rapportait. Les choses ne sont pas simples pour les familles hutues.* »

La route en corniche longe les villas des anciens dignitaires rwandais. Des maisons bien tenues, à peine cossues, sans commune mesure avec la propriété hérissée de barbelés qui appartient, rive zaïroise, au président Mobutu. Ici, un jardinier a hérité d'un vélo de compétition peu assorti à ses vêtements troués. Du porche voisin sort un militaire, bouteilles de champagne à la main, mais les gardiens, mal à l'aise, assurent que le propriétaire n'est pas loin.

L'ancienne résidence des hôtes de passage est occupée par le président par intérim Théodore Sindikubwabo, dont l'hélicoptère se pose régulièrement sur la pelouse. La «présidence» loge, quant à elle, à la chambre 225 de l'hôtel Méridien. Persuadé de son importance, le gouvernement intérimaire et autoproclamé après la mort du président continue d'administrer. Et, grâce aux milices, se fait respecter dans la portion du territoire qui reste sous le contrôle de l'armée.



Le gouvernement prend des mesures. La direction du Méridien est avisée que la suite réservée à l'émissaire du pape, le cardinal Roger Etchegaray, est à la charge de l'Etat. Dorénavant, il ne devra plus y avoir de barrage composé de soldats totalement analphabètes, pour limiter les exactions. Les formes y sont, et l'argent ne semble pas manquer.

Au Méridien, la piscine est déserte et la moquette sinistre. Dans le hall, gardes du corps et civils font antichambre. Les ministres ne sont jamais au complet, toujours « en déplacement ». Dimanche, le premier ministre Jean Kambanda recevait en treillis, la mitraillette posée sur la table de nuit, comme requinqué par l'arrivée des troupes françaises.

Mardi, la Radio des Mille Collines avait déjà un peu déchanté et trouvait que les Français ne faisaient pas leur travail et se rendraient pour un peu «complices» du Front patriotique. Le ministre de la défense est parti mardi «faire du commerce» à Kinshasa. Et le directeur des télécommunications, Assumani Bizimana, est parti à Paris, *via* Nairobi, pour acheter deux téléphones satellites.

Propagande et désinformation

Le ministère des affaires étrangères a réquisitionné le bâtiment de la Communauté économique des pays des grands lacs (Rwanda, Zaïre, Burundi). Dans les couloirs « ministériels », on croise des conseillers en chemise blanche et cravate, partisans du parti extrémiste CDR (Coalition pour la défense de la République) et qui refont à leur manière l'histoire du pays depuis 1959. Propagande et désinformation, c'est l'autre versant du conflit rwandais.

A peine parle-t-on de «planification» des massacres que le côté gouvernemental, sans beaucoup d'imagination, produit des documents attestant que tel ou tel prêtre, qui possédait une radio et une liste de noms, préparait donc un complot, comme si un tel soupçon avait pu justifier la tuerie. Quant aux témoins, ils sont rarement fiables. Les uns, réfugiés, se gardent de livrer trop de précisions, pour se ménager la possibilité d'un retour. Même les miraculés espèrent rentrer. Les autres racontent tous la même version, comme des êtres au cerveau lavé.

Dans les couloirs gouvernementaux, on croise aussi des personnages bien organisés, comme Védaste Rulinda, ancien gérant d'une union des caisses de travailleurs rwandais et qui se déclare aujourd'hui *« responsable d'ONG »*. Fondateur d'une association «de défense des droits de l'homme», il a réussi à se glisser dans un convoi de l'opération « Turquoise » et à l'aiguiller lundi vers des camps où les soldats ont trouvé des réfugiés hutus aux besoins limités. L'homme fait mine d'avoir parfaitement compris la mission des Français. «*Nous comptons sur eux pour aider notre population en détresse*, dit-il. *Et aussi pour témoigner à quel point le FPR a massacré les populations.* »

A l'arrière de l'arrière, sur les hauteurs de Gisenyi, se trouve l'évêché de Nyundo, dont l'état de délabrement témoigne de la violence de l'agression commise dès le 7 avril. Dix prêtres y ont été tués, trente et un pour l'ensemble du diocèse, et plus de trois cents personnes massacrées le 1er mai dans la cathédrale, selon l'évêque. Enlevé lui-même par un groupe de militaires et de miliciens, et amené à proximité du cimetière, Mgr Wenceslas Kalibushi, soixante-quatorze ans, a été sauvé *in extremis* par le commandant de la place militaire, le colonel Anatole Nsengiyumva.

Aujourd'hui, l'école de l'évêché est occupée par plusieurs centaines de réfugiés hutus qui tressent des couronnes de fleurs aux Français. D'après certains habitants de Gisenyi installés de l'autre côté de la frontière, il resterait quelques Tutsis cachés dans des familles hutues par sympathie, ou par intérêt, et le racket à la vie semble avoir été une pratique répandue. « *Mais comment contacter les Français*, demande l'un d'eux. *Comment ces Tutsis peuvent-ils sortir pour aller jusqu'à eux? Et s'ils viennent les chercher, est-ce que les familles hutues seront protégées?* »

CORINE LESNES

L'état-major des armées installe pour la première fois des «cellules» de coordination humanitaire avec des civils

Pour la première fois, avec l'opération « Turquoise », l'état-major français des armées a dû concevoir un système de commandement qui mêle à ses préoccupations tactiques, sur le terrain, la nécessité de répondre aux besoins humanitaires, tels qu'ils sont exprimés par des organismes dépendant de l'ONU ou non gouvernementaux. C'est une innovation à Paris même, avec une forte antenne déployée localement depuis Goma, au Zaïre.

Sous la responsabilité du commissaire-colonel Ameilhaud, qui a été chargé de la synthèse des actions de ce type au Rwanda, il a été aménagé deux «cellules» d'officiers au sein du Centre opérationnel interarmées (COIA) qui est installé en souterrain, au ministère de la défense, sous l'autorité de l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées.

Un officier portugais de liaison avec l'UEO

La première « cellule » dite « aide humanitaire et affaires civiles », où se trouve en permanence un représentant (civil) de Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, est plus spécialement chargée de traiter les besoins humanitaires de l'opération en regard des intentions d'aide manifestées par la plupart des pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Une « antenne », dite « militaire-humanitaire » et mise en place à Goma, auprès du général Jean-Claude Lafourcade, le « patron » de « Turquoise », devra retransmettre, dans les jours prochains, à Paris les besoins en logistique, en soins médicaux ou pharmaceutiques et en approvisionnements divers tels qu'ils résulteront de l'évaluation entreprise par les militaires français et les organisations internationales ou non gouvernementales. Un autre représentant de Mme Michaux-Chevry est, depuis le mardi 28 juin, détaché auprès de cette « antenne » de Goma.

Une deuxième « cellule » au COIA est davantage orientée vers les tâches militaires. Outre des officiers français, elle comprend, pour la première fois, un officier portugais, le commandant Santos. Cette « cellule », à Paris, a établi des relations de coordination avec la cellule de planification de l'UEO à Bruxelles, dès lors que des Etats membres enverraient au Zaïre un soutien en matériels (santé et transport) ou en hommes au profit du dispositif « Turquoise ». C'est en octobre 1992 qu'a été créée cette cellule de planification. Mais c'est la première fois qu'elle fonctionne de cette façon, au profit d'une intervention en Afrique et en dépit du fait que certains moyens indispensables lui font encore défaut.

L'amiral Lanxade justifie la complexité du système mis en place par la volonté de la France de jouer *« la transparence »* vis-à-vis de ses éventuels partenaires européens et des organismes humanitaires de *l'ONU ou non gouvernementaux*.

A l'état-major des armées, on reconnaît, en effet, que ces organisations manifestent traditionnellement quelques réserves à coopérer avec des armées et qu'il est donc naturel – dans l'intérêt de la mission – de concevoir des modes de relations laissant leur liberté d'action à des responsables civils. La mission « Turquoise » repose sur le principe que le contingent français au Rwanda devra céder la place, à la fin de juillet au plus tard, à des ONG et à l'opération MINUAR-2 de l'ONU.

J. I.

TUNISIE : première visite d'Alain Juppé. – Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a maintenu sa première visite officielle en Tunisie, mercredi 29 et jeudi 30 juin, alors qu'un report avait été récemment évoqué (*le Monde* du 28 juin). Cette visite sera l'occasion d'aborder divers dossiers bilatéraux, notamment des contentieux immobiliers, et Paris souhaite également que *« des progrès soient enregistrés dans le sens d'un assouplissement de l'attitude des autorités tunisiennes à l'égard de certains organes de presse ou médias français »* – allusion à la suspension de la diffusion du *Monde* et de *Libération*.

SÉNÉGAL : mise en liberté d'un député de l'opposition. – Mody Sy, député du Parti démocratique sénégalais (PDS), principale formation de l'opposition, inculpé de complicité pour l'assassinat d'un haut-magistrat, a été remis en liberté, lundi 27 juin, pour des *« raisons humanitaires »*, a indiqué le procureur général. Après une grève de la faim de huit jours (*le Monde* du 28 juin), cet ancien représentant du PDS en France, qui avait été hospitalisé, refusait d'être placé sous perfusion. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Les recommandations gouvernementales adressées à la presse instaurent une véritable censure

Dans un contexte d'extension de la violence, le ministère algérien de l'intérieur veut limiter la liberté d'expression des journalistes. Cela n'empêche pas la diffusion sous le manteau d'une abondante littérature islamiste clandestine

ALGER

de notre correspondante

A lire le document, daté du 7 juin, que le ministère de l'intérieur a fait parvenir dernièrement aux *« médias nationaux »*, les *« recommandations »* qui sont adressées à la presse, véritable arsenal de censure étatique, ne seraient pas désavouées par un pays en guerre. Par lassitude, crainte ou conviction, les journalistes algériens, de moins en moins enclins à s'écarter des sentiers battus, sont désormais soumis à un imposant verrouillage, qui leur ôte toute liberté d'investigation et d'analyse, et les ramène aux pires heures de l'Etat-parti.

Au terme d'un arrêté interministériel, relatif *« au traitement de l'information à caractère sécuritaire »*, les rédactions de presse se voient désormais chapeautées par une *« cellule de communication »* du ministère de l'intérieur, chargée de leur fournir, par le biais de l'agence nationale APS, les communiqués officiels – *« source unique de l'information »* » pour tout ce qui touche à la sécurité (attentats, sabotages, affrontements, exécutions, etc).

Le catalogue des *« recommandations »*, dont cet arrêté, non publiable, est assorti, constitue une sorte de *vade-mecum* du « bon » traitement de l'information, tel que l'entendent les cercles dirigeants. L'objectif principal est de *« prévenir, contrer et vaincre la rumeur et la propagande adverse »*, afin de *« préserver le moral de la Nation »* – et ce, en *« banalisant les informations sur les actes terroristes et subversifs »* et en *« évitant d'amplifier leurs résultats »*.

Les journalistes, qui devraient se voir prochainement notifiés *« une terminologie appropriée »*, sont d'ores et déjà tenus de *« traiter l'information* [sécuritaire] *systématiquement en page intérieure »*. Exceptionnellement, *« en raison de l'importance ou de la nouveauté de l'évènement »*, on pourra concéder une place en première page, mais seulement *« en espace réduit »*. En revanche, il est fortement conseillé de *« mettre en évidence le caractère inhumain des pratiques barbares des terroristes »*, de souligner *« les pertes de l'adversaire »*, *« la lâcheté de ceux qui sont arrêtés »* et *« la lourdeur des peines »* qu'ils encourent, ainsi, bien sûr, que *« l'efficacité des forces de sécurité »*.

« Médiatiser les atrocités »

Il est également suggéré de *« montrer que le terrorisme qui sévit dans plusieurs démocraties avancées (...) n'a rien changé à l'ordre des choses »*, lesdites *« démocraties »* étant obligeamment listées : *« Italie, Espagne, Grande-Bretagne, France,... »*. Curieusement, concernant le terrorisme algérien, le mot *« islamiste »* n'est que rarement prononcé. Sauf à propos des régimes *« de l'Iran, du Soudan et de l'Afghanistan »*, dont on recommande de *« médiatiser les atrocités »*.

Le ministère de l'intérieur rappelle, par ailleurs, dans sa note *« aux éditeurs et responsables de la presse nationale »* qu'ils doivent désormais s'abstenir *« de diffuser les articles, reportages ou informations à caractère sécuritaire, relatifs à l'Algérie, et publiés par la presse étrangère »*. De même qu'est fermement déconseillée la publication de *« toute information ou déclaration, susceptible de porter atteinte à la lutte antiterroriste ou au moral des forces de sécurité, émanant de personnes ou d'associations politiques ou non, nationales ou étrangères »*.

Réseau d'informateurs

Cette panoplie de consignes serait, précise le ministère, le résultat des travaux d'un *« groupe pluridisciplinaire »*, auquel ont participé *« l'ensemble des médias publics et indépendants »*. Cette collaboration supposée n'a été, à ce jour, ni confirmée ni démentie par les intéressés. La majorité des journaux, cibles prisées des terroristes, ont déjà été largement vidés de leurs troupes. La reprise en main draconienne, qui s'esquisse à présent, risque d'entamer plus encore leur crédibilité – voire leur simple existence.

Ainsi, l'équipe de journalistes travaillant au projet du nouveau quotidien, *la Tribune*, attend *« depuis maintenant plus de deux mois »* le feu vert du procureur chargé de la presse auprès du tribunal d'Alger. Ce blocage est d'autant plus étonnant que, depuis la publication du nouveau code de l'information, en avril 1990, de très nombreux quotidiens ou hebdomadaires de langue française avaient pu, sans problèmes majeurs, voir le jour. La presse de langue arabe continue, quant à elle, à bénéficier d'une certaine bienveillance, comme en témoigne la récente parution d'*El-Hiwar* (le dialogue), quotidien du FLN (ancien parti unique), sorti à la mi-juin.

Aux tentatives du pouvoir de contrôler efficacement l'information, répond une maîtrise de plus en plus grande, dans ce domaine, des groupes armés islamistes. Ces derniers ont mis sur pied tout un réseau d'informateurs bénévoles, notamment dans les quartiers populaires. Le bouche à oreille fournit un palliatif paradoxal à l'indigence des médias.

Les ratissages militaires, les opérations de représailles ou les exécutions sommaires, perpétrés par les services de sécurité, sont rapidement connus et véhiculés par une population désabusée, prise sous le feu croisé des violences. *« C'est comme pendant la guerre d'indépendance !*, confie avec amertume une vieille Algéroise. *Le peuple est une ficelle, dont les deux bouts sont allumés... »*

Malgré la chape de plomb policière, toute une littérature islamiste (tracts, communiqués, etc) circule sous le manteau. Certains faits ou rumeurs sont régulièrement repris et amplifiés par les représentations de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'étranger. Ainsi, c'est de Bonn (Allemagne) et non d'Alger, qu'est parvenue l'information selon laquelle près de deux cents personnes – essentiellement des jeunes – auraient été tuées par les forces de l'ordre, depuis le début du mois de juin.

Au bruit confus des armes, s'ajoutent désormais les trompettes de la propagande. Quand les « informations » des uns sont tout aussi invérifiables que les accusations des autres, la seule victime avérée est la liberté de la presse – et son corollaire obligé, la liberté de penser. – *(Intérim.)*

AFRIQUE

Angola, la paix introuvable

Les combats désastreux entre l'armée gouvernementale et l'UNITA ont repris de plus belle, alors que les négociations de Lusaka piétinent

LUSAKA ET LUANDA

de notre envoyé spécial

Comme tous ses compagnons de la délégation de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), Jorge Valentim a été fortement impressionné par la façon dont les Sud-Africains se sont accordés sur le partage du pouvoir. Depuis lors, il rêve qu'il pourrait en être de même pour les négociateurs angolais qui tentent, à Lusaka, depuis sept mois, de mettre un terme à la guerre qui ravage l'Angola.

L'exemple est, selon lui, de portée universelle. *«Mandela a compris comment opérer*, dit-il dans un grand hôtel de Lusaka; *il cherchait un accord politique. Il a su faire les concessions nécessaires pour l'obtenir, même s'il a dû pour cela bousculer ses convictions et celles de son parti.»* Une remarque qui s'adresse directement au gouvernement de Luanda, dont la délégation a pris ses quartiers dans un hôtel voisin et qui, selon l'UNITA, aborde les choses de façon trop formelle. *«Nous voulons obtenir les conditions d'une véritable réconciliation nationale,* ajoute encore Jorge Valentim, *le gouvernement ne cherche, lui, qu'une normalisation politique.»*

En clair, Luanda devrait manifester un peu plus de hauteur de vue en concédant quelques avantages supplémentaires aux partisans de Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA. C'est sans doute beaucoup demander à un gouvernement qui a le sentiment d'être déjà allé fort loin. *«Après tout, ils ont perdu les élections et nous les avons gagnées»*, lâche, excédé, un haut dirigeant angolais qui préfère rester discret.

Pour Luanda, ces négociations qui traînent ont tout du mariage forcé. Malgré une montée en puissance qui témoigne, depuis un an, d'une certaine réorganisation, l'armée angolaise n'arrive toujours pas à réduire son adversaire. Depuis janvier 1993, les troupes de Luanda ont certes reconquis sur l'UNITA une partie du terrain perdu, mais il devient évident qu'elles ne contrôleront jamais la totalité du pays. *«Personne n'a les capacités d'une victoire militaire totale»*, reconnaît aujourd'hui Jorge Valentim. Ses adversaires ne sont pas loin de partager la même conviction, même si certains d'entre eux, notamment à la tête de l'armée, estiment pouvoir consolider encore leur avantage. On négocie donc. Faute de mieux et non sans nourrir de sérieuses arrière-pensées.

En début d'année, après que l'UNITA eut accepté le principe de la démobilisation et du désarmement de ses troupes, puis la formation d'une armée commune avec ses anciens adversaires, l'accord semblait à portée de main (*le Monde* du 27 décembre 1993). A l'époque, les représentants des Nations unies comme ceux des Etats-Unis, de la Russie et du Portugal, qui assurent la médiation internationale, semblaient raisonnablement optimistes sur la suite de la négociation. La discussion autour de la *«réconciliation nationale»*, c'est-à-dire la formation d'un gouvernement d'union nationale, appuyé sur une administration où seraient intégrés les partisans de M. Savimbi, ne devait pas, selon eux, excéder un mois. Pourtant, six mois de pourparlers n'ont pas réussi à épuiser le sujet.



L'enjeu de Huambo

Le 28 mai, le gouvernement angolais a formellement accepté les dernières suggestions de la médiation internationale proposant que l'UNITA dispose de quatre ministères (commerce, santé, hôtellerie et tourisme, géologie et mines) et de sept vice-ministères (défense, agriculture, communication sociale, réinsertion sociale, finances, intérieur, travaux publics). Trois postes de gouverneurs de province (Lunda-Sul, Cuando-Cubango et Uige) et sept postes de vice-gouverneurs devraient également échoir à l'UNITA.

Le 8 juin, l'UNITA a accepté ce plan, qui reprend l'essentiel de ses propres exigences. Le mouvement de M. Savimbi y a cependant ajouté un codicille : il veut le poste de vice-gouverneur de la province de Malanje et, surtout, celui de gouverneur de la province de Huambo, bastion politique et ethnique de l'UNITA, qui y a installé sa capitale depuis la prise de la ville en mars 1993. Une demande de dernière minute qui a tout bloqué.

«Nous ne céderons pas sur Huambo, affirme Joao Miranda, vice-ministre angolais des affaires étrangères, *ce serait entériner la division du pays, favoriser l'exacerbation des divisions tribales. Si nous transigeons là-dessus, ce sera un signe de faiblesse qui conduira à la révision de beaucoup de choses. Nous ne pouvons pas nous le permettre»*. *«Nous, diviseurs du pays? Mais c'est tout le contraire,* écume Jorge Valentim, *nous sommes les seuls à avoir une authentique vision de l'intérêt national, dans le cadre d'un Etat unitaire. Le refus du gouvernement de nous accorder le gouvernorat de Huambo où nous avons largement gagné les élections en 1992 témoigne d'un seul souci : celui de nous étouffer, en nous coupant de notre base sociale et politique.»*

Méfiance profonde et réciproque. Incapables de vider la querelle autour d'une table, les négociateurs sont en train de laisser aux militaires le soin de changer la donne sur le champ de bataille, et se contentent de discuter de ce qui ne fâche pas : la quantité et la qualité des résidences, des voitures et de tous les signes extérieurs de puissance qui seront concédés à l'UNITA et à ses dirigeants lorsque la paix sera revenue.

Depuis un mois, les combats ont repris avec rage. L'UNITA a redoublé ses bombardements sur les villes de Kuito et Malanje, assiégées depuis maintenant dix-huit mois, tandis que le gouvernement a reconquis Ndalatando, où il fait face à une forte pression de ses adversaires qui tentent de reprendre la cité. De nouveaux combats autour de Saurimo, dans l'est du pays, témoignent de l'offensive que prépare Luanda pour récupérer les champs diamantifères qui permettent à l'UNITA de financer son effort de guerre. A Luena, elle aussi encerclée par les forces de l'UNITA, les gouvernementaux tentent de desserrer l'étreinte, provoquant l'exode de milliers de réfugiés supplémentaires.

L'embrasement général a contraint les organisations humanitaires à suspendre presque partout leur aide. Quelque deux millions et demi d'Angolais qui ne sont nourris que par les rations que distribue le programme alimentaire mondial (PAM) attendent aujourd'hui avec angoisse de voir reprendre les vols de ravitaillement.

Lassitude et impuissance

«Cette guerre est surréaliste, constate, désabusé, un officier portugais en poste à Luanda. *Du bas en haut de l'échelle hiérarchique, tout le monde vole et trafique en s'abritant derrière les nécessités de la guerre. A côté de Luanda, la Chicago des années 20 est un jardin d'enfants.»* Officiellement présentés comme des instructeurs, quelque cinq cents mercenaires sud-africains combattent sous le drapeau gouvernemental et un attaché militaire occidental affirme qu'une dizaine de pilotes israéliens sont désormais aux commandes des Mig de Luanda.

«Lusaka est notre espoir à tous», déclare le ministre des affaires sociales en célébrant, petit-four à la main, la journée du réfugié africain. Mais son collègue des affaires étrangères affirme qu'il *«n'y a pas d'autre choix que la pression militaire pour faire céder l'UNITA»*, tandis que le ministre des sports reconnaît qu'hormis le chef de l'Etat, le président Jose Eduardo Dos Santos, le ministre de la défense, le général Pedro Pedale, et le chef d'état-major, le général Joao de Matos, aucun ministre n'a une quelconque influence sur le cours de la guerre. Un quatrième ministre, qui tient à garder l'anonymat, exprime sa lassitude et son impuissance : *«Il y a beaucoup d'aspects psychologiques qui ne facilitent pas la recherche d'une solution. Si nous pouvions parler entre jeunes des deux camps, cela irait peut-être mieux.»*

Représentant spécial des Nations unies en Angola et principal médiateur, Alioune Blondin Beye a rencontré Jonas Savimbi, le 18 juin, dans son fief de Huambo. Le processus en cours ressemble à la course d'un avion qui arrive en bout de piste à pleine vitesse, lui a-t-il dit en substance. Il lui faut décoller, sinon il s'écrase. Trois jours plus tard, M. Beye était au Cap pour convaincre un Nelson Mandela prudent d'user de son influence pour favoriser une solution qui se dérobe.

Le Conseil de sécurité de l'ONU doit décider, jeudi 30 juin, s'il prolonge ou non le mandat de sa mission en Angola. En dépit des indéniables progrès réalisés depuis des mois, à la table des négociations, tous les observateurs en poste à Luanda craignent que la logique de guerre, une fois de plus, ne l'emporte.

GEORGES MARION

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

Les Clinton font appel au public pour couvrir leurs frais de justice

Le président Bill Clinton et son épouse Hillary ont créé une fondation destinée à recueillir des fonds pour leur permettre de faire face à leurs frais de justice, a-t-on appris mardi 28 juin, à Washington.

M. Clinton est le premier président de l'histoire américaine à faire ainsi appel à la générosité de ses concitoyens. Il doit assurer sa défense sur deux fronts : l'enquête fédérale sur le scandale de Whitewater, du nom de la société immobilière de l'Arkansas dans laquelle les Clinton avaient investi de l'argent il y a une quinzaine d'années, et l'action en justice pour harcèlement sexuel, intentée contre le président par une ancienne fonctionnaire de l'Arkansas.

Les frais engagés pour la défense du couple présidentiel sont estimés entre 1 et 2 millions de dollars par an. La fortune des Clinton était de 1,6 million de dollars en 1993, selon leur dernière déclaration fiscale, et leurs revenus s'étaient élevés à 293 000 dollars en 1993. Seules les personnes privées pourront apporter leurs dons, le plafond étant fixé à 1 000 dollars par personne. – *(AFP.)*

ARGENTINE

Le président Menem annonce la suppression du service militaire obligatoire en 1995

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

En annonçant que le service militaire obligatoire serait supprimé l'an prochain, M. Carlos Menem a fait remonter sa popularité en vue de l'élection présidentielle de 1995, mais s'est attiré le ressentiment des forces armées. Même si l'autorité du chef de l'État n'est pas menacée par les hauts responsables militaires, de nombreux officiers ne cachent pas, en privé, leur sentiment de frustration. Sans être opposés à l'abolition de la conscription, puisqu'un projet était à l'étude au sein des forces armées, ils se montrent irrités par l'annonce d'une mesure qu'ils jugent improvisée et obéissant à des motivations politiques. Le malaise s'explique aussi par le mécontentement salarial. Les militaires ont été exclus du récent décret présidentiel qui a triplé le salaire des membres du gouvernement...

En Amérique du Sud, où seul l'Uruguay dispose d'une armée de professionnels, l'Argentine est le pays qui a le plus petit contingent par rapport à sa population (20 000 appelés dont 16 000 pour l'armée de terre). Le président Menem a reçu le feu vert de son ministre de l'économie pour affronter les dépenses qu'impliquera la rémunération de soldats professionnels. Domingo Cavallo, l'homme fort du gouvernement, estime que cette réforme ne menacera pas l'équilibre du budget. Le projet est très populaire dans la société civile où le système de conscription, qui se fait par tirage au sort, est remis en cause depuis la guerre des Malouines. En 1982, le conflit armé avait fait, en six semaines, plus d'un millier de morts et de disparus dont la plupart étaient de jeunes appelés sans expérience.

Près de 70 % des Argentins ont une image négative du service militaire obligatoire selon une enquête récente. Le prestige des forces armées, qui ont perpétré six coups d'État depuis 1930, n'a fait que décliner à la suite des violations des droits de l'homme commises par la dernière dictature militaire (1976-1983), la défaite des Malouines et les quatre rébellions militaires qui ont secoué l'Argentine depuis le retour de la démocratie en 1983.

CHRISTINE LEGRAND

ÉQUATEUR

La réforme agraire provoque une révolte indienne

Le président équatorien Sixto Duran, un conservateur modéré, qui a déjà dû faire face à trois mouvements de grève générale depuis son accession au pouvoir en août 1992, affronte, depuis deux semaines, la crise la plus grave pour son gouvernement. Une loi dite de développement agraire – qui remet en cause la propriété des terres et le régime d'irrigation au bénéfice du secteur privé – a provoqué une violente révolte des communautés indigènes de la Sierra centrale, et aussi de l'Amazonie, où des puits de pétrole exploités par des sociétés internationales, dont la française Elf Aquitaine, ont été occupés. Dans la Sierra, au sud de Quito, six des vingt et une provinces du pays ont été particulièrement affectées par le mouvement. Barrages routiers qui perturbent l'approvisionnement des villes, pillages de magasins à Cuenca, troisième ville du pays, à Riobamba et Ambato, affrontements armés entre les milices privées au service des grands propriétaires terriens de la région et indigènes, heurts entre petits commerçants et manifestants indiens : un bilan provisoire fait état de cinq morts et de plusieurs dizaines de blessés.

La révolte est dirigée par la CONAIE (Confédération des nationalités indigènes de l'Equateur) dont le principal leader, Luis Macas, a déjà fait preuve d'autorité et de fermeté lors des premières et spectaculaires manifestations indigènes, en 1990, pendant le gouvernement social-démocrate de Rodrigo Borja. Pour la première fois dans ce pays andin, les Indiens (environ 40 % de la population totale) avaient fait la preuve de leur capacité d'organisation et d'union. Ce soulèvement inattendu par son ampleur et sa cohésion avait surpris et inquiété la société équatorienne et les dirigeants. Rodrigo Borja avait commencé un programme de distribution des terres aux communautés indigènes et son successeur, Sixto Duran, avait affirmé que la question indigène serait l'une de ses priorités. En fait, le cahier de revendications en dix points de la CONAIE n'a pas encore été sérieusement discuté par les autorités de Quito.

MARCEL NIEDERGANG

NIGÉRIA

La «Conférence constitutionnelle» ajourne ses débats

Inaugurée lundi 29 juin, en présence de l'ensemble de la hiérarchie militaire au pouvoir, la «Conférence constitutionnelle», Assemblée consultative censée élaborer les bases d'un retour à la démocratie au Nigéria, a ajourné ses débats mardi jusqu'au 11 juillet.

Cette décision, survenant à l'issue d'une brève et houleuse séance de travail durant laquelle les délégués ont ouvertement critiqué le niveau des préparatifs de la «conférence», ne manquera pas de conforter la position de l'opposition qui, depuis longtemps, dénonce ce forum comme une *«ruse»* des militaires pour perpétuer leur présence au pouvoir.

Le puissant syndicat des travailleurs du pétrole et du gaz naturel (NUPENG), qui, selon des sources diplomatiques à Lagos, soutient l'opposition, a lancé un ultimatum au gouvernement pour qu'à la date du 4 juillet il cède le pouvoir à Moshood Abiola, principale figure de l'opposition, faute de quoi il appellerait à la grève (*le Monde* du 29 juin). Arrêté jeudi dernier, M. Abiola – qui semblait avoir largement remporté l'élection présidentielle dont les résultats ont été annulés par les militaires, voici un an – serait, selon sa fille, *«subitement tombé malade dans des circonstances mystérieuses»*. Dans un communiqué, Lola Abiola-Edewor a précisé qu'elle avait reçu mardi de *«mauvaises nouvelles»* sur l'état de santé de son père, grâce à *«un message secret transmis à la famille par une source fiable»*. *«L'inexplicable s'est produit il y a moins de 24 heures, peu après des informations assurant que* (M. Abiola) *était sain et bien portant»*, a ajouté Mme Abiola-Edewor. – *(AFP.)*

REPÈRES

IRAK

Tarek Aziz reçu par le pape

Tarek Aziz, vice-premier ministre irakien, qui effectue un séjour en Italie pour demander la levée de l'embargo imposé par l'ONU à l'Irak après l'invasion du Koweït en août 1990, a été reçu, mardi 28 juin, au Vatican, par le pape Jean-Paul II.

Aucune précision n'a été fournie sur la teneur de l'audience, qui avait un caractère privé. Toutefois, la veille, le Vatican avait fait savoir qu'il était disposé à aider l'Irak, dont les populations subissent le contrecoup de l'embargo. M. Aziz s'est par ailleurs entretenu avec une délégation du Parti démocratique de gauche (PDS), principal parti d'opposition en Italie, et avec deux responsables de l'Alliance nationale (néofasciste), une des formations de la coalition gouvernementale de Silvio Berlusconi. – *(AFP.)*

JAPON

Le Parti socialiste se rapproche de la coalition sortante

Le président du Parti socialiste japonais (PSJ), M. Murayama, et les dirigeants de la coalition minoritaire qui a gouverné le Japon du 28 avril jusqu'à la démission du premier ministre Hata, le 25 juin, ont annoncé, mardi 28, leur décision de poursuivre des conversations, avec l'objectif de désigner très rapidement – si possible avant la fin de l'actuelle session parlementaire, mercredi 29 – un nouveau chef de gouvernement. Les rencontres qui ont déjà eu lieu les 27 et 28 juin entre des formations qui avaient été alliées, quelques mois durant, dans le pénultième gouvernement, celui de M. Hozokawa, a redonné corps à l'hypothèse d'une reconstitution de l'alliance. Le principal sujet de discorde est une taxe à la consommation à laquelle s'opposent les socialistes. – *(AFP.)*

SOMALIE

Des navires américains font route pour une éventuelle évacuation

Un porte-hélicoptères et trois navires d'escorte de la marine américaine font route vers les côtes de Somalie, au large desquelles ils arriveront dans moins d'une semaine. Ils devront, si nécessaire, évacuer les ressortissants américains. Les affrontements ont, en effet, repris la semaine dernière dans la capitale somalienne : Ali Mahdi Mohamed, chef du Congrès somalien unifié (CSU), a accusé son principal rival, le général Mohamed Farah Aïdid, le chef de l'Alliance nationale somalienne (ANS), d'avoir rompu le cessez-le-feu. Le département d'Etat avait annoncé, dès lundi, le retrait de Mogadiscio d'une majorité du personnel américain. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Cambodge, échec au roi

Norodom Sihanouk n'est pas parvenu à imposer une réconciliation réintégrant les Khmers rouges dans le jeu national

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

A son retour d'exil fin 1991, Norodom Sihanouk avait émis des réserves sur une solution monarchique, faisant valoir qu'il ne souhaitait pas se retrouver ligoté, inerte, sur son trône. Il n'avait pas tort car, pour la première fois depuis la restauration en septembre 1993 de la monarchie au Cambodge, les dirigeants de Phnom-Penh viennent de lui signifier, avec déférence mais fermeté, qu'il pouvait certes entreprendre ce qu'il voulait, mais à condition de respecter la Constitution du pays, qui dit que *«le roi règne mais ne gouverne pas»*.

Depuis longtemps, Norodom Sihanouk fait campagne pour une réconciliation avec les Khmers rouges. C'est le seul moyen, dit-il, de rétablir la paix au Cambodge. En mai, après l'échec de deux offensives contre des bastions khmers rouges proches de la frontière thaïlandaise, il a repris ses efforts dans ce sens. Il est alors parvenu à tenir, fin mai à Pyongyang, dans un palais que le leader nord-coréen Kim Il-sung met à sa disposition, une table ronde à laquelle les Khmers rouges étaient représentés par leur numéro un nominal, Khieu Samphan.

Cette rencontre n'a rien donné. Les Khmers rouges, en effet, n'y ont accepté aucun compromis, pas même la signature d'un cessez-le-feu provisoire qui, pourtant, ne les aurait pas engagé à grand-chose. Une réunion d'experts, deux semaines plus tard, à Phnom-Penh, n'a pas donné davantage de résultats. Dès lors, le gouvernement royal a décidé d'expulser, le 19 juin, la délégation khmère rouge encore présente dans la capitale du Cambodge. Puis, le 26 juin, Chea Sim, président de l'Assemblée nationale – et donc chef de l'Etat par intérim lors des longues absences du roi, qui se fait soigner à Pékin pour un cancer – et président du Parti du peuple cambodgien (PPC, ex-communiste), a émis le vœu que les députés déclarent les Khmers rouges *«hors la loi»*, un vote qui mettrait un terme à toute négociation, officielle du moins, avec le mouvement de Pol Pot. Le divorce entre le gouvernement et la politique royale de *«réconciliation nationale»* est ainsi patent.

Début juin, dans un entretien diffusé par la *Far Eastern Economic Review*, le roi avait déclaré qu'il serait prêt, au cas où la situation au Cambodge deviendrait *«anarchique ou désespérée»*, à assurer lui-même la présidence du gouvernement et à en confier l'une des quatre vice-présidences à Khieu Samphan, une solution que les Khmers rouges ont aussitôt approuvée. Sihanouk avait prévu : *«Le sang de Hun Sen ne fera qu'un tour en lisant cet article.»* Hun Sen, second premier ministre, est la première personnalité du PPC au gouvernement présidé par le prince Norodom Ranariddh, l'un des fils du roi.

Le contrôle des exportations de bois

L'effet escompté n'a pas manqué de se produire : le roi avait eu beau nuancer depuis son propos – déclarant notamment qu'il était trop âgé et malade pour être attiré par le pouvoir –, Hun Sen est sorti de sa réserve. Il a écrit le 18 juin au souverain une lettre dans laquelle il lui a nettement indiqué qu'il appartiendrait, le cas échéant, à la seule Assemblée de réviser la Constitution pour permettre aux Khmers rouges, qui n'ont pas participé aux élections de 1993, de faire partie du gouvernement. Le PPC, dont Hun Sen est vice-président, a mis les point sur les «i» le 23 juin, en déclarant qu'il s'opposait à toute présence des Khmers rouges dans le gouvernement.

La situation s'est donc clarifiée. Au sein de la coalition dominée par le FUNCINPEC du prince Ranariddh (arrivé en tête au scrutin de l'an dernier) et le PPC, une majorité semble favorable à la fermeté face à des Khmers rouges qui, une fois encore, refusent toute concession. Le PPC – héritier du régime mis en place sous l'occupation vietnamienne et qui domine encore l'administration et l'armée – est donc parvenu à faire entériner sa politique. Ceux qui assurent que nulle solution militaire ne peut se profiler, et qui appuient donc le roi – en tête desquels figurent Sam Rainsy, ministre de l'économie et des finances, et le prince Norodom Sirivudh, ministre des affaires étrangères et demi-frère du roi – se retrouvent donc en minorité et en porte-à-faux. Reste à voir si à l'Assemblée une proposition de déclarer les Khmers rouges hors la loi pourrait réunir les deux tiers des voix nécessaires.

Sihanouk, qui avait tenté de reprendre les choses en main lors de son dernier séjour au pays, du 8 avril au 18 mai, semble donc avoir perdu au moins une manche. On dit qu'il n'envisagerait plus de regagner le Cambodge avant 1995. Fait symptomatique : Ranariddh et Hun Sen ont adressé, le 17 juin, une lettre au premier ministre thaïlandais, l'informant que, désormais, les lucratives exportations de bois du Cambodge étaient du seul ressort du ministère de la défense. L'armée va donc disposer de recettes propres, et son effort de guerre contre les Khmers rouges n'en sera que moins tributaire de rallonges budgétaires ou d'une hypothétique aide étrangère.

Ceux qui sont convaincus que tout dialogue avec les Khmers rouges est futile ou dangereux ont beau jeu de mettre en avant la Constitution, paraphée par le roi, pour imposer leurs vues. Il est vrai que, déjà responsables d'un million de morts pendant leurs trois années au pouvoir (1975-1978), Pol Pot et ses camarades n'ont rien fait pour encourager une négociation. Ils préfèrent visiblement demeurer en embuscade avec l'espoir, encore mince, que le Cambodge versera dans l'anarchie. Dans tous les cas de figure, cette situation promet encore des moments difficiles à une population qui, depuis un quart siècle, n'a pratiquement jamais connu la sécurité.

JEAN-CLAUDE POMONTI

La crise avec la Corée du Nord

Les Occidentaux se réjouissent du sommet de Pyongyang

Les capitales occidentales ont accueilli avec faveur l'annonce officielle, le mardi 28 juin, du sommet entre les deux présidents coréens, qui aura lieu à Pyongyang, du 25 au 27 juillet. En particulier le nouveau secrétaire général de la Maison Blanche, Leon Panetta, a trouvé la nouvelle *«très encourageante»*. *«Je pense,* a-t-il ajouté, *que le président Bill Clinton suivra de très près les conclusions* [du sommet] *en vue d'arrêter notre politique à venir.»*

Le Japon, de son côté, a *«salué»* l'événement et déclaré, par la voix du porte-parole du ministère des affaires étrangères, en attendre *«une réduction de la tension dans la péninsule»*, y compris *«le règlement du problème nucléaire»* qui a été à l'origine de la récente crise.

L'accord de principe sur la date et le lieu du sommet entre les présidents du nord, Kim Il-sung, et du sud, Kim Young-sam – le premier depuis la division de fait de la péninsule en 1945 –, a été conclu lors d'une réunion entre représentants des deux Etats coréens à Panmunjom, sur la ligne de démarcation tracée à la fin de la guerre de 1950-1953. La rencontre, qui durera trois jours, devrait être suivie d'un deuxième sommet inter-coréen, à Séoul cette fois, dont la date sera arrêtée lors des entretiens de Pyongyang.

Malgré son acceptation empressée de la proposition de rencontre bilatérale faite par Kim Il-sung (elle avait été transmise au président Kim Young-sam par l'ancien président américain Carter), Séoul est résolu à ne pas faire de concessions sur la question nucléaire. La Corée du Sud et les Etats-Unis soupçonnent Pyongyang de fabriquer des bombes atomiques. Les Nord-Coréens ont démenti ces accusations mais ils ont refusé, jusqu'à présent, une inspection complète par l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA, une instance de l'ONU) de leurs sites nucléaires. – *(AFP. Reuter.)*

AFGHANISTAN : raid aérien sur le centre de Kaboul. – Au moins 12 personnes ont été tuées mardi 28 juin lors d'une sortie des forces aériennes du chef ouzbek ex-communiste Dostom sur le centre de Kaboul. Un bombardier a survolé la capitale en début de matinée, lâchant quatre bombes dont l'une a explosé dans la rue principale près de la poste. La veille, 4 personnes avaient déjà été tuées et 30 autres blessées lors d'une semblable attaque à l'est de la ville. Ces raids suivent l'expulsion du cœur de Kaboul, le 26 juin, de cet allié du premier ministre intégriste Hekmatyar par les forces du président Rabbani. – *(AFP.)*

CHINE : visite controversée en Autriche de Li Peng. – Le premier ministre chinois doit commencer mercredi 29 juin à Vienne une tournée européenne qui le conduira, après l'Autriche, en Allemagne et en Roumanie. Les entretiens de Li Peng porteront sur la coopération économique, mais le voyage a déjà suscité des protestations sur le respect des droits de l'homme par le régime communiste. Le vice-chancelier Erhard Busek, président du parti conservateur (OeVP), en coalition avec les sociaux-démocrates (SPOe) du chancelier Franz Vranitzky, a ainsi annoncé qu'il boycotterait la visite. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

YÉMEN

La pénurie d'eau dans Aden assiégée est dramatique

ADEN

de notre envoyée spéciale

La situation s'est brusquement aggravée, mardi 28 juin à Aden, désormais totalement privée d'adduction d'eau. Principal point d'alimentation, la station de pompage de Bir-Nasser, à une quinzaine de kilomètres au nord, est désormais dans une zone de combats, et plus aucune goutte d'eau ne parvient au centre de la cité. Les 450 000 habitants ne disposent plus que des 44 puits de la ville et de quelques autres, à usage agricole, dans la banlieue nord, directement soumise aux bombardements de l'artillerie des troupes nordistes du président Ali Abdallah Saleh.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui, dès la première alerte, a effectué une enquête exhaustive sur toutes les ressources en eau disponibles, a lancé, mardi soir, un cri d'alarme pour tenter d'éviter une catastrophe. *«La situation est grave aujourd'hui; sans signe d'amélioration drastique, elle sera dramatique à très court terme, deux à trois jours»*, a affirmé Yves Daccord, chef de la mission du CICR à Aden. Même en parfait état, ce qui n'est pas le cas, les puits ne peuvent fournir le minimum vital à l'ensemble de la population, alors qu'il fait plus de 40 degrés à Aden.

L'approvisionnement par les puits est également perturbé par le manque d'électricité pour faire fonctionner les pompes. Les coupures dans la ville sont de plus en plus longues, et l'essence est désormais rationnée, ce qui pose un problème aigu pour le transport de l'eau, et toutes les voitures qui circulent ne servent quasiment qu'à cela.

Un bateau du CICR

Pour M. Daccord, *«la seule solution passe par la réouverture de Bir-Nasser»*. Le CICR doit tenter d'intervenir pour avoir accès à ces installations – réservoirs, pompes, générateurs – qui, selon les officiers sudistes, auraient été détruites par les bombardements nordistes, ce qui est, pour l'instant, impossible à vérifier en raison des combats. Un bateau du CICR transportant des pompes, des générateurs et de la chlorine pour purifier l'eau est attendu à Aden, mais son arrivée est tributaire des conditions de sécurité dans le port; or celles-ci sont de plus en plus précaires.

Cette situation nouvelle a provoqué une certaine panique dans la population, et la tension se fait de plus en plus vive dans les files d'attente pour le ravitaillement en eau et en essence. Conscientes des risques de dérapage, les autorités envisagent toutes les solutions, y compris d'acheter des millions de litres d'eau minérale. Le «vice-président» Abdel Rahman El Jifri nous a ainsi affirmé : *«Nous allons importer de l'eau, nous avons trouvé un bateau mais le propriétaire veut davantage de sécurité. A travers la Croix-Rouge, nous allons essayer de régler cette question.»*

Pendant ce temps, aux Nations unies, à New-York, des représentants du gouvernement yéménite (nordiste) et des sécessionnistes du Sud se sont rencontrés pour la première fois depuis le déclenchement des hostilités, en présence de Lakhdar Brahimi, représentant du secrétaire général de l'ONU. Ils n'ont cependant pas réussi à fixer une date pour un cessez-le-feu.

FRANÇOISE CHIPAUX

Au point de passage d'Erez

Israël et l'OLP ont commencé la discussion sur les prochaines étapes de l'autonomie

Israël et l'OLP ont donné, mardi 28 juin, le coup d'envoi des négociations sur les prochaines étapes de l'autonomie, les Palestiniens souhaitant qu'elle soit rapidement élargie en Cisjordanie.

Le chef des négociateurs palestiniens, Nabil Chaath, a qualifié de *«très positive»* la rencontre avec des dirigeants israéliens, organisée au point de passage d'Erez entre Israël et le territoire – maintenant autonome – de Gaza. *«Nous avons étudié les questions économiques et civiles, ainsi que les problèmes de sécurité, et examiné la question du passage entre Gaza et Jéricho»*, a déclaré M. Chaath, qui a rencontré le ministre israélien de l'environnement, Yossi Sarid, et le coordinateur des activités israéliennes dans les territoires occupés, le général, Danny Rothschild.

Selon M. Sarid, les entretiens ont porté sur le nombre de permis qu'Israël doit accorder aux ouvriers palestiniens travaillant sur son territoire, ainsi que sur la question des prisonniers, la délimitation du district autonome de Jéricho et l'extension de l'autonomie. Les deux parties devraient se retrouver bientôt, *«probablement la semaine prochaine»*, a indiqué le général Rothschild.

A propos de la visite attendue du chef de l'OLP dans les zones autonomes, M. Sarid a indiqué que la date en serait vraisemblablement fixée lors de la rencontre, prévue le 6 juillet à Paris, entre Yasser Arafat, Itzhak Rabin et Shimon Pérès, en marge de la remise à l'UNESCO du prix Félix Houphouët-Boigny qui leur a été décerné. A Washington, le département d'Etat a indiqué que le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, pourrait entreprendre bientôt une nouvelle tournée au Proche-Orient.

Israël et la Syrie *«en sont à un point où elles commencent à échanger d'importantes idées et s'il est bénéfique que M. Christopher facilite cet échange, il est prêt à le faire»*, a précisé un porte-parole du département d'Etat, selon lequel il y a plus d'une chance sur deux que M. Christopher puisse se rendre dans la région après le sommet du groupe des sept pays les plus industrialisés, du 8 au 10 juillet à Naples.

A Amman, un officiel chargé des pourparlers avec l'Etat hébreu a annoncé que les négociations entre la Jordanie et Israël sur le tracé de la frontière entre les deux pays commenceraient à la mi-juillet. – *(AFP.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Inquiétude des diplomates face à la recrudescence des combats

La recrudescence des combats dans le nord et le centre de la Bosnie-Herzégovine, malgré une trêve acceptée le 10 juin par toutes les parties, ainsi que la multiplication des déclarations des autorités de Sarajevo faisant part de leur intention de lancer prochainement une *«guerre de libération»* commencent à inquiéter sérieusement les instances internationales.

Alors que les experts du «groupe de contact» sur la Bosnie (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Grande-Bretagne) se sont réunis, mardi 28 juin, à Paris pour peaufiner le plan de partage de l'ex-République yougoslave, le représentant de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, a estimé que les efforts de paix engagés étaient *«menacés par une recrudescence des activités militaires»*. L'inquiétude de M. Akashi a été renforcée, selon son porte-parole, par les récentes déclarations du chef de l'armée gouvernementale bosniaque, le général Rasim Delic. Celui-ci a notamment assuré que ses troupes avaient désormais *«la force* [nécessaire] *pour commencer une guerre de libération»*.

De leur côté, les Etats-Unis ont mis en garde les belligérants contre la tentation de chercher à marquer des points sur le champ de bataille alors que le «groupe de contact» tente de mettre au point un plan de paix. *«Nous sommes très préoccupés par certaines déclarations faites par plusieurs parties dans l'ex-Yougoslavie, qui pensent qu'il y a en ce moment des points à marquer sur le champ de bataille»*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat.

Déplorant d'autre part que les «casques bleus» soient de plus en plus souvent l'objet *«d'attaques délibérées»*, M. Akashi a lancé un avertissement aux deux camps : *«La FORPRONU en Bosnie*, a-t-il fait savoir, *a la ferme intention de recourir si nécessaire et sans avertissement préalable à des soutiens aériens rapprochés pour éliminer toute unité attaquant délibérément son personnel.»* – *(AFP. Reuter.)*

UKRAINE

Léonide Kravtchouk semble bien placé pour l'emporter au deuxième tour de l'élection présidentielle

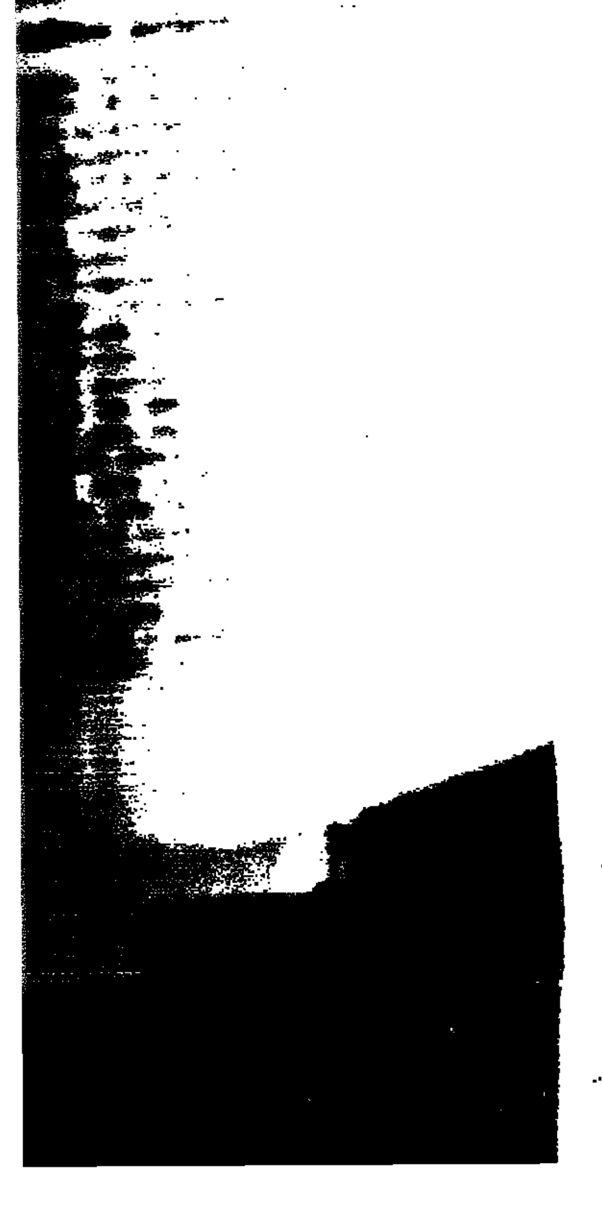
En dépit d'une cote de popularité au plus bas il y a deux mois, le président ukrainien Léonide Kravtchouk est arrivé en tête du premier tour de l'élection présidentielle, dimanche 26 juin, et paraît bien placé pour conserver son poste. Selon les résultats annoncés mardi par le président de la commission électorale, il a en effet devancé ses six concurrents avec 37,7 % des voix, soit 6,5 points de mieux que son principal rival, l'ancien premier ministre Léonide Koutchma (31,3 %).

MM. Kravtchouk et Koutchma se disputeront au second tour, le 10 juillet prochain, les voix des autres candidats, et plus particulièrement celles d'Alexandre Moroz, président du Parlement, qui est arrivé en troisième position avec 13 % des voix, et de l'économiste réformateur Volodymir Lanovoy, qui remporte 9,3 % des suffrages. Sans toutefois remettre en cause la valididé des résultats, les observateurs internationaux ont constaté de nombreuses irrégularités dans le déroulement du scrutin et ont déploré la partialité des médias. M. Koutchma n'a toutefois pas encore déposé de protestation officielle auprès de la commission électorale, comme il l'avait annoncé. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE : le SPD refuse de s'allier avec la CDU dans le Land de Saxe-Anhalt. – Le Parti social-démocrate allemand (SPD) a refusé, mardi 28 juin, de former une grande coalition avec l'Union chrétienne-démocrate (CDU) pour gouverner en Saxe-Anhalt, après le renouvellement dimanche du Parlement de ce Land, à l'est du pays (*le Monde* du 28 juin). Le SPD, devancé de peu par la CDU, a préféré une coalition minoritaire avec les Verts/Alliance 90. La CDU a reproché au SPD de vouloir gouverner avec l'appui indirect des communistes réformateurs, devenus la troisième force politique régionale. – *(AFP.)*

ESTONIE : nouveau ministre de la défense. – Le président estonien Lennart Meri a entériné, mardi 28 juin, la nomination d'un nouveau ministre de la défense, Enn Tupp, ancien président de la commission parlementaire de la défense. Le précédent ministre, Indrek Kannik, avait été limogé, il y a plus d'un mois, pour *«incompatibilité»* avec le premier ministre Mart Laar, ce qui avait déclenché une crise politique et entraîné les démissions successives des ministres de la justice, des finances et de l'éducation. – *(AFP)*

ITALIE : arrestation de 32 membres présumés de la mafia. – Policiers et carabiniers italiens ont procédé, mardi 28 juin, à l'arrestation de 32 personnes présumées membres de la Mafia, dans la région d'Agrigente en Sicile, a-t-on appris auprès de la direction antimafia de Palerme. Les mandats d'arrêt visent en majorité des membres de Cosa Nostra, la Mafia sicilienne, mais aussi de la Stidda, une organisation rivale du centre de la Sicile. – *(AFP.)*



La levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie

Mercredi matin 29 juin, Bernard Tapie a été interpellé à son domicile parisien à la suite d'un mandat d'amener émanant du juge d'instruction Eva Joly. Cette interpellation a, semble-t-il, surpris le député (République et liberté) des Bouches-du-Rhône, qui aurait insulté les policiers. Bernard Tapie a été d'abord emmené dans les locaux de la brigade financière de Paris. Dans la matinée, il était conduit dans le bureau de Mme Joly au palais de justice de Paris. Le juge d'instruction l'a mis en examen pour abus de biens sociaux et fraude fiscale, à propos de la gestion de son yacht, *le Phocéa*. Mercredi matin aussi, une information judiciaire était ouverte pour fraude fiscale à l'encontre de Bernard Tapie.

■ IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE. – L'Assemblée nationale avait voté, mardi 28 juin, à une écrasante majorité, en faveur des deux demandes de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, concernant *le Phocéa*.

■ LES SOCIALISTES DIVISÉS. – L'attitude à adopter vis-à-vis de Bernard Tapie, à quelques mois des élections présidentielle et municipales, a provoqué un débat au groupe socialiste de l'Assemblée. Les députés du PS ont finalement décidé de ne pas participer au scrutin.

[redacted]

Le député des Bouches-du-Rhône a mis en garde ses collègues contre les « conséquences politiques » de leur décision

En entrant, mardi 28 juin, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, Bernard Tapie avait un peu de cette superbe qu'affectent les redoublants le jour de la rentrée des classes. L'émotion, la crainte respectueuse, infligées par la solennité du lieu et de l'heure, c'est bon pour les bizuths. La deuxième fois, ça ne prend plus. Le député des Bouches-du-Rhône lui, redoublait sa séance de levée d'immunité parlementaire. Il avait retenu la leçon, cuisante, que lui avait laissée sa première expérience, le 7 décembre dernier, et s'était juré qu'on ne l'y reprendrait plus.

Cette fois, pas question de s'endimancher, une mise sobre suffirait. Inutile, aussi, de sentir le regard affectueusement rassurant de sa femme dans les tribunes du public, la seule présence de Jean-François Hory, président du MRG, y pourvoirait. Pas question, non plus, de se laisser emporter par ce bagout de bateleur qui avait tant déplu à ses examinateurs. Il fallait traiter le sujet, rien que le sujet, tout le sujet, avec un plan, un ton, un style et des arguments, comme une vraie copie de député.

Succédant, à la tribune, à Dominique Bussereau (UDF), qui venait de rapporter avec sobriété l'avis favorable donné par la commission compétente à la levée de l'immunité de M. Tapie, le député des Bouches-du-Rhône a d'abord pris soin de respecter les usages. C'est donc avec l'humilité qui sied à un bon élève qu'il a ouvert son propos. *« J'ai l'espoir de vous convaincre, vous avez le devoir de m'écouter, nous avons ensemble un devoir de dignité »*, a-t-il lancé, du haut de la tribune, avant de *« remercier par avance »* ses pairs, un peu interdits d'un tel aplomb.

Ce préambule fait, Bernard Tapie a livré son plaidoyer. Revendiquant une *« différence »* qui, depuis sa première élection, a-t-il affirmé, lui a valu de n'avoir *« jamais été accepté par une partie du monde politique dans lequel* [il était] *pourtant fier d'entrer »*, le député des Bouches-du-Rhône a observé : *« Ma réélection l'année dernière, malgré la débandade de la majorité à laquelle j'appartenais, m'a rendu, semble-t-il, encore plus insupportable à mes adversaires politiques, mais aussi à mes propres amis. »*

L'action de l'exécutif

Dans ce succès personnel, qui lui vaudrait la rancune de la classe politique et, au passage, l'intérêt de cette *« activité nauséabonde que l'on appelle le journalisme d'investigation »*, M. Tapie veut voir la cause de tous ses ennuis, la seule raison d'être des *« cent soixante-deux inspecteurs de différents SRPJ de France, sept juges d'instruction, soixante-seize personnes en garde à vue, dix-huit perquisitions, plus de cent commissions rogatoires »* qui ponctuent son quotidien depuis plusieurs mois. La question tombe, faussement ingénue : *« Est-ce que chacun de vous est bien certain que s'il avait été gratifié des mêmes moyens d'investigation policière et judiciaire* (...), *aucune erreur, même bénigne, aucune faute, même vénielle, ne serait venue donner prise à la campagne qu'on aurait déclenché contre lui ? »* s'interroge-t-il.

Après cette maligne invite à l'introspection des consciences, le député des Bouches-du-Rhône aborde le registre de la défense des intérêts corporatistes des parlementaires. Toutes les procédures diligentées contre lui, affirme-t-il, émanent *« de structures obéissant à l'exécutif, donc au pouvoir politique »*. Evoquant, notamment, les poursuites fiscales dont il est l'objet, M. Tapie ajoute : *« Il y a là un danger formidable* (...). *Ne vous y trompez pas, si vous consentiez à lever mon immunité, c'est un peu la vôtre que vous lèveriez. »*

A la défense de caste succèdent les attaques particulières. Convaincu de n'avoir aucune mansuétude à attendre de son jury, M. Tapie a décidé de faire sa propre distribution des prix. Il y en a pour tout le monde, et Bernard Pons en fait les frais le premier. Le président du groupe RPR se voit rappeler une loi de 1986, à laquelle il a attaché son nom et qui a souvent été critiquée pour les incitations fiscales particulièrement avantageuses qu'elle consent aux bateaux de plaisance. M. Bussereau, rapporteur de la commission des immunités, est servi ensuite. Reprenant l'argument du rapporteur, qui avait jugé *« choquant »* le refus du député de venir s'expliquer devant la commission, lors de sa convocation la semaine dernière, M. Tapie souligne : *« Je vous ai privé, il est vrai, de votre gourmandise habituelle : faire parler de vous en parlant de moi et donner à vos préjugés les apparences de l'impartialité. »*

« Défense immunitaire »

La plus belle salve reste à venir. Elle s'adresse au groupe socialiste. Evoquant le vote favorable à sa levée d'immunité, émis par Daniel Vaillant (Paris), seul représentant du PS à la commission des immunités, M. Tapie arrête son regard sur les travées situées à gauche de la tribune : *« Je ne vous demande pas, chers amis, de vous abstenir, mais de vous prononcer clairement pour ou contre. Prenez exemple sur M. Vaillant. Lui, il a des opinions tranchées. En 1990, il était franchement contre la levée d'immunité de son collègue Boucheron et, en 1992, il était franchement pour. Voilà un homme de caractère, autorisé à juger en conscience, parce qu'il sait distinguer le mal du bien... avec le temps. »* Dans les rangs socialistes, dont sont notamment absents Laurent Fabius et Henri Emmanuelli – le nouveau premier secrétaire du PS était officiellement retenu par une opportune rencontre avec les sénateurs de son parti à la même heure –, on s'agite. Martin Malvy, président du groupe socialiste, échange quelques mots avec Jean Glavany, porte-parole du PS, et Claude Bartolone, membre du secrétariat national.

M. Tapie a déjà abordé un autre chapitre, celui de l'urgence invoquée pour justifier la levée de son immunité, afin d'assurer le bon fonctionnement de la justice. *« En décembre dernier*, rappelle-t-il, *l'Assemblée s'était pressée de lever mon immunité à deux semaines de la fin d'une session qui entraînait la disparition de cette protection. Pendant ces deux semaines, aucun acte de procédure n'a justifié cette levée que vous aviez accordée. » « Preuve est faite*, accuse le député des Bouches-du-Rhône, *qu'on avait seulement voulu donner le plus grand retentissement politique et public à une affaire que la justice aurait pu connaître dans la discrétion qui, dans une démocratie, convient à sa mission. »*

La précipitation dont témoigneraient, selon M. Tapie, les deux nouvelles demandes de levée de son immunité aurait donc pour seul objectif de *« continuer le lynchage de celui dont le résultat* [aux élections européennes] *dérange, bouleverse une distribution politique qui était si bien calée vers une élection présidentielle sans surprise »*.

Diffuse, individuelle, la menace se fait cette fois collective. Soulignant que les résultats du 12 juin avaient témoigné d'une *« contestation radicale des appareils traditionnels »* et qu'il avait « [sa] *part » dans cette contestation »*, le député des Bouches-du-Rhône indique : *« Je ne veux pas me présenter comme le martyr de l'incompréhension entre une partie du pays et sa représentation parlementaire »*, mais, souligne-t-il, *« attendez-vous à ce que votre décision ait des conséquences politiques ». « En acceptant de voter la levée de mon immunité*, lance-t-il en guise d'avertissement, *vous aurez donné l'image d'une société politique bloquée, qui réagit par l'exclusion à la différence de celui qui dérange, une micro-société qui se protège contre la société* (...), *en somme une défense immunitaire au prix d'une immunité »*, conclut le député.

Les socialistes partagés

La menace n'émeut pas Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or), qui s'est inscrit dans le débat pour défendre la levée de l'immunité de M. Tapie. Balayant d'autorité les arguments du député des Bouches-du-Rhône, M. de Broissia observe, sous les applaudissements de ses collègues RPR et UDF : *« Nous n'avons pas à nous prononcer sur le respect des bonnes manières, mais sur le point de savoir si un homme, élu pour faire la loi, l'a méprisée, ignorée ou récusée.* (...) *Que penserait le contribuable s'il voyait celui qui vote l'impôt s'en exonérer ? Nous jouissons d'une protection contre l'abus de droit, qui ne doit pas être dévoyée en protection de l'abus. Nul ne saurait s'honorer de ses propres turpitudes »* , ajoute M. de Broissia, avant de souligner, qu'*« en conscience »*, il votera la levée de l'immunité de M. Tapie.

Pour M. Malvy, qui doit intervenir en séance contre cette levée d'immunité, la partie est beaucoup plus difficile. Lorsqu'il prend la parole, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale sait que la non-participation au scrutin, qu'il va défendre, n'est pas satisfaisante. Elle a d'avance été raillée par M. Tapie, elle va l'être sur les travées de la droite, et elle ne satisfait guère le groupe PS.

Une réunion, juste avant la séance, en a témoigné. Soumise à un vote indicatif, la question du sort qu'il convenait de réserver à M. Tapie a divisé les députés socialistes. Sept d'entre eux, dont Daniel Vaillant et Jean-Marc Ayrault, se sont prononcés en faveur de la levée. Plus d'une vingtaine d'autres ont suggéré le vote contre, comme en décembre dernier *[contrairement à ce que nous avons indiqué par erreur dans nos éditions du 29 juin]* ; quinze députés, enfin, ont prôné la non-participation. Afin de ne pas révéler publiquement ces divisions, cette dernière solution l'a emporté au titre du « plus petit dénominateur commun ».

Dans son intervention, le président du groupe tente de donner un peu de consistance à ce choix. *« La levée de l'immunité parlementaire n'est pas une pièce d'un dispositif à grand spectacle. Des affaires sont évoquées, des noms cités. Que la justice s'exerce, oui ! mais égale pour tous !* lance-t-il, en désignant du regard les bancs de la droite. *L'opinion ne doit pas avoir le sentiment qu'elle est très confidentielle pour certains, très spectaculaire pour d'autres. »* M. Malvy dénonce une *« exploitation »* de la tribune parlementaire, à laquelle son groupe refusera de s'associer. Dans une ultime tentative d'instiller un peu de solennité à une séance et à une attitude politique qui en manquent cruellement, les députés PS abandonnent, tous ensemble, l'hémicycle.

Dans les couloirs, ils sont quelques-uns à confier leurs états d'âme. *« De toute façon*, observe l'un d'eux, *on était piégé de tous les côtés, dans cette affaire. A la fois par Tapie et par la droite. »* A peine ont-ils le temps de s'épancher que le député des Bouches-du-Rhône s'approche d'eux, accompagné d'une nuée de caméras, pour les consoler, en les gratifiant d'un amical clin d'œil. Il y a, comme cela, des petits plaisirs que M. Tapie ne sait pas se refuser.

Mais pendant ce temps, dans l'hémicycle, la sanction des examinateurs tombe. M. Tapie ne les a toujours pas convaincus de sa bonne foi. A une écrasante majorité, ils lèvent, pour la seconde fois, son immunité parlementaire.

PASCALE ROBERT-DIARD

Les limites de l'immunité européenne

Son immunité parlementaire de député français ayant été levée, Bernard Tapie peut-il s'abriter, désormais, derrière son immunité de député au Parlement européen, où il a été élu le 12 juin ?

L'article 10 de l'Acte du 20 septembre 1976 portant sur l'élection au suffrage universel direct des députés européens précise que, *« pendant la durée des sessions du Parlement européen, les membres de celui-ci bénéficient, sur leur territoire national, des immunités reconnues aux membres du Parlement de leur pays »*. Toutefois, deux arrêts de la Cour de justice de Luxembourg, en 1984 et 1986, ont décidé que *« le Parlement européen tient une session annuelle d'une durée correspondant à un an »*. Ils en déduisent donc que *« l'immunité produit ses effets pendant toute la période quinquennale de mandat de député européen »* (*le Monde* du 23 juin), et non pendant la seule durée des sessions parlementaires comme pour celle des membres du Parlement français.

Mais quand commence le mandat de député européen ? M. Tapie et ses conseils assurent que l'immunité joue dès la proclamation de l'élection, c'est-à-dire le jeudi 16 juin, ce qui voudrait dire que le président de l'OM en bénéficierait déjà et donc qu'il ne peut être mis en examen. Toutefois la plupart des juristes estiment que le mandat européen ne prend effet qu'avec la première réunion de la nouvelle Assemblée, c'est-à-dire le mardi 19 juillet. Ils arguent, notamment, que jusqu'à cette date les députés sortants peuvent encore se réunir et que les nouveaux ne sont payés qu'à partir de cette date. La question ne s'étant jamais posée, elle n'a pas été tranchée par la seule autorité habilitée à le faire : la Cour de justice de l'Union européenne.

M. Tapie peut essayer de faire remonter le dossier jusqu'à elle, en demandant à la justice française (juge d'instruction, chambre d'accusation, Cour de cassation) de poser une *« question préjudicielle »* à la Cour européenne, mais les juges français ne sont pas obligés d'y faire droit, en tranchant eux-mêmes la question au fond. Si telle est leur décision, la procédure contre M. Tapie ayant commencé avant la première session du nouveau Parlement européen, celui-ci n'aura pas à se prononcer sur le cas de l'élu français.

Un cumul de mandats suspendu aux contentieux électoraux

Le code électoral est formel : *« Nul ne peut cumuler plus de deux mandats électoraux. »* Les mandats visés, au terme de la loi, sont ceux de député ou de sénateur, de député européen, de conseiller régional, de conseiller général, ainsi que de conseiller de Paris, de maire d'une commune de plus de vingt mille habitants ou d'adjoint au maire d'une commune de plus de cent mille habitants. L'article 46-1 du code électoral précise que *« quiconque se trouve dans ce cas doit faire cesser l'incompatibilité en se démettant du mandat ou de la fonction de son choix »* et qu'il *« dispose, à cet effet, de quinze jours à compter de la date de l'élection qui l'a mis en situation d'incompatibilité ou, en cas de contestation, de la date à laquelle le jugement confirmant cette élection est devenu définitif »*.

M. Tapie se trouve, précisément, dans cette situation. Il détient actuellement quatre mandats électifs : député (République et Liberté) de la dixième circonscription des Bouches-du-Rhône depuis le 28 mars 1993, conseiller régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur depuis le 22 mars 1992, conseiller général (MRG) du canton de Marseille-5 depuis le 27 mars 1994, enfin député européen depuis le 12 juin 1994. Il aurait donc dû, dès le mois d'avril, après son élection comme conseiller général, et plus encore après les élections européennes, abandonner un, puis deux de ses mandats.

Il se trouve que son élection dans le canton de Marseille-5, le 27 mars dernier, a fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif qui a sept mois pour statuer, avant un éventuel appel devant le conseil d'Etat. Douze recours ont été formulés contre les opérations de vote du scrutin européen du 12 juin. Ces recours étant suspensifs, et les jugements n'ayant pas encore été rendus, M. Tapie peut donc continuer, de manière parfaitement légale, à exercer ses quatre mandats. Rien ne l'oblige, dans l'immédiat, à renoncer à l'un ou l'autre d'entre eux.

G. C.

Une proposition de loi contre le chômage des jeunes

Dans l'agitation de la journée du mardi 28 juin, Bernard Tapie s'est réjoui d'avoir pu déposer une proposition de loi *« tendant à réaffirmer l'inconstitutionnalité du chômage et à inverser le processus d'inactivité des jeunes de moins de vingt-cinq ans »*. L'article 2 de son texte affirme que *« toute personne âgée de moins de vingt-cinq ans* (...) *a droit à un emploi ou à un contrat d'apprentissage rémunérés »*. Pour parvenir à résorber l'inactivité des six cent mille véritables jeunes chômeurs, il suffirait simplement selon lui *« d'imposer »* leur recrutement aux entreprises privées et publiques ainsi qu'aux collectivités territoriales *« pour au moins 5 % de leur effectif ordinaire »*.

Le coût, qu'il évalue à 66 milliards de francs, devrait être supporté par un fonds spécial, lui-même constitué d'économies réalisées sur les allocations de chômage, sur le financement de stages diverses, et complété par une part de la formation patronale, une contribution de l'Etat, etc.

Une popularité très contrastée

Les affaires qui balisent sa carrière constituent-elles le moteur de la popularité de Bernard Tapie ? Si la corrélation est difficile à établir, le baromètre présidentiel de la SOFRES montre, en tout cas, qu'elles ne le gênent guère. De juillet 1993 à mai 1994, le nombre de personnes souhaitant voir le député des Bouches-du-Rhône *« se présenter à l'élection présidentielle »* grimpe ainsi de 9 % à 19 %.

M. Tapie figure en juin en cinquième position, derrière Edouard Balladur, Jacques Delors, Jacques Chirac et Michel Rocard. La cote d'avenir de la SOFRES (*« Souhaitez-vous voir M. Tapie jouer un rôle important pour les mois et les années à venir ? »*) montre aussi combien le député des Bouches-du-Rhône s'est installé dans le jeu politique. Les personnes qui lui sont favorables passent ainsi de 24 % en septembre 1993 à 31 % en juin, après un pic en mai (41 %). L'analyse de son électorat, à l'occasion des élections européennes, témoigne d'une adhésion à un homme plus qu'à un programme quelconque.

La courbe présidentielle de CSA est plus nuancée. Sans doute parce que la question posée fait intervenir la notion de confiance : *« Pouvez-vous me dire si vous lui feriez confiance ou pas comme président de la République ? »* De septembre 1993 à juin 1994, les personnes répondant par l'affirmative passent de 18 % à 20 % , avec un pic à 25 % en mai. Dans le même temps, les avis opposés baissent seulement de 78 % à 74 %.

Les enquêtes de BVA, liées à la question de confiance, confirme cette image très contrastée. M. Tapie stagne. Au lendemain du succès européen de l'OM, en juin 1993, 32 % des personnes interrogées lui *« font confiance »*, et 59 % sont d'un avis contraire. En mai 1994, presque un an après, les personnes qui lui sont favorables sont seulement 30 %, contre 61 % qui sont d'un avis différent.

G. P.

L'analyse du scrutin

La demande de levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie, pour abus de biens sociaux dans l'affaire du *Phocéa*, a été adoptée par 465 voix contre 10 sur 475 votants.

Ont voté pour :

– 236 RPR sur 259 ;

– 175 UDF sur 188 ;

– 26 Républicains et indépendants (1) sur 27 ;

– 22 PC sur 23 ;

– 6 République et Liberté (RL) sur 24 : Alain Ferry, Jacques Le Nay, Alain Madalle, Philippe Martin, Jean Royer, Aloyse Warhouver.

Ont voté contre :

– 4 PS (ou apparentés) sur 55 : Jean-Pierre Defontaine, Kamilo Gata, André Labarrère, Roger-Gérard Schwartzenberg ;

– 6 RL : Gilbert Baumet, Bernard Charles, Régis Fauchoit, Bernard Tapie, Christiane Taubira-Delannon, Emile Zuccarelli.

Se sont abstenus :

– 2 UDF : Pierre Cardo, André Trigano ;

– 1 Républicain et Indépendant : Gérard Trémège.

N'ont pas pris part au vote :

– 51 PS ;

– 23 RPR : Jean-Claude Bahu, Jean Bardet, André Berthol, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Marie Demange, Xavier Deniau, André Durr, Bernard de Froment, Evelyne Guilhem, François Guillaume, Joël Hart, Jean-Louis Léonard, Alain Marsaud, Jean-Louis Masson, Jacques Pélissard, André-Maurice Pihouée, Jean-Luc Reitzer, Yves Rispat, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, Alain Suguenot, Alfred Trassy-Paillogues, Anicet Turinay, Jacques Vernier.

– 11 UDF : Jean-Pierre Bastiani, Alphonse Bourgasser ; Louis Colombani, Jean-Claude Decagny, Laurent Dominati, Pierre Hérisson, Claude Malhuret, Hervé Novelli, Ladislas Poniatowski, Philippe Vasseur, Gérard Vignoble.

– 1 PC : Jean-Claude Gayssot ;

– 1 non-inscrit : Michel Noir.

La deuxième levée d'immunité parlementaire, relative aux poursuites pour fraude fiscale, a été adoptée par 462 voix contre 10, sur 472 votants.

(1) Le groupe Républicains et indépendants rassemble formellement les députés du Parti républicain qui avaient quitté le 14 juin le groupe UDF de l'Assemblée nationale. Ce groupe, à la suite des résolutions adoptées par le conseil national du PR du 26 juin, devrait se refondre au sein du groupe UDF.

et son interpellation par la police judiciaire

Bernard Tapie est mis en examen pour abus de biens sociaux et pour fraude fiscale

Bernard Tapie ne croyait pas si bien dire lorsqu'il déclarait, mardi 28 juin devant ses collègues députés, réunis à l'Assemblée nationale pour voter une nouvelle fois la levée de son immunité parlementaire : *« Dans les affaires me concernant, on avait instruit à charge ; il faut désormais instruire au pas de charge... »* Mercredi 29 juin, c'est à l'heure du laitier que les policiers de la brigade financière de Paris ont interpellé le député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône à son domicile parisien, rue des Saints-Pères, dans cet hôtel particulier qui a déjà servi de cadre à plusieurs perquisitions et saisies conservatoires, tant il est vrai que dans la vie mouvementée du parlementaire et homme d'affaires Bernard Tapie, le judiciaire prend souvent le pas sur le politique.

Les policiers, porteurs d'un mandat d'amener, l'ont conduit au palais de justice, où l'attendait le juge d'instruction Eva Joly, chargée depuis le 19 avril de l'enquête sur la gestion de la société ACT (Alain Colas Tahiti), qui exploite le yacht du président de l'OM, le *Phocéa*. Au terme d'une longue vérification fiscale, d'une enquête préliminaire de trois mois, puis d'une information judiciaire contre X portant sur des faits d'*« abus de biens sociaux »*, le magistrat avait demandé, le 24 mai, la levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie, afin de pouvoir le mettre en examen et, le cas échéant, de prononcer à son encontre des mesures coercitives : contrôle judiciaire, interdiction de quitter le territoire, voire mise en détention provisoire... Parallèlement, la direction des services fiscaux de Paris-Ouest avait déposé le 10 mai une plainte pour fraude fiscale contre le député, accusé de *« s'être frauduleusement soustrait en 1990, 1991 et 1992 à l'établissement et au paiement de l'impôt sur le revenu en minorant ses déclarations »*, qui a elle aussi abouti à une demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Tapie. *« Rien ne ressort du dossier fiscal du* Phocéa *qui permette d'affirmer que les intérêts du Trésor ont été lésés par une action délibérée de ma part »*, assurait mardi M. Tapie à l'Assemblée. *« Eu égard à l'importance du préjudice subi par le Trésor, l'engagement de poursuites correctionnelles s'avère pleinement justifié »*, estimait pour sa part le procureur général de Paris, Jean-François Burgelin, rédacteur des deux demandes de levée d'immunité soumises aux députés, le fisc ayant fixé ce préjudice à près de 12,5 millions de francs (*le Monde* du 15 juin). Il appartiendra, sur ce point comme sur d'autres, au juge Eva Joly de faire le départ entre ces deux versions.

« Perquisitions fructueuses »

Les faits reprochés à Bernard Tapie, s'agissant de l'exploitation du *Phocéa* et de la gestion d'ACT, sont donc de deux ordres. Selon les enquêteurs, cette société – entièrement contrôlée par M. et Mme Tapie via la Financière immobilière Barnard Tapie – aurait largement sous-facturé l'utilisation du navire à son utilisateur principal, c'est-à-dire M. Tapie lui-même, creusant ainsi son déficit, qui atteignait 50,6 millions de francs au 31 décembre 1993. La piste de l'abus de bien social débouche sur celle de la fraude fiscale dans la mesure où, selon le fisc, les « déficits chroniques » de la société ACT semblaient entretenus volontairement afin de permettre à M. Tapie d'en déduire le montant de ses impôts personnels : la structure juridique de son groupe, celui d'une société en nom collectif (SNC), permet en effet au député de comptabiliser les pertes de ses entreprises dans le calcul de ses impôts sur le revenu. Depuis des années, l'homme d'affaires paie ainsi d'autant moins d'impôts que les résultats de ses sociétés ne sont pas florissants.

L'enquête du juge Eva Joly, renforcée par un épais rapport d'expertise rédigé par un grand cabinet financier parisien, soupçonne néanmoins l'utilisation dévoyée d'un prêt de 80 millions de francs consenti le 30 juin 1992 par la SDBO (Société de banque occidentale), filiale du Crédit lyonnais, à la société ACT. Une part importante de cette somme – environ 55 millions de francs – semble bien avoir servi à alimenter les caisses de la « maison-mère » d'ACT, la FIBT, soit sous forme de prêt, soit sous forme de remboursement d'un compte courant (*le Monde* du 2 juin). Au cours de leurs recherches, les policiers ont découvert au passage que 9 de ces 80 millions avaient ainsi contribué à une augmentation du capital de l'Olympique de Marseille, permettant à M. Tapie d'accroître son poids financier personnel au sein du club.

Familière des procédures fiscales, puisqu'elle est elle-même originaire de l'administration du Trésor, Mme Joly a jusqu'ici épousé les conclusions des vérificateurs, relayées par celles de la brigade financière, puis de l'expert judiciaire. C'est ainsi qu'après une série de perquisitions – qualifiées de *« très fructueuses »* de source proche de l'enquête – au siège de la SDBO, dans les bureaux du groupe Tapie et chez ses commissaires aux comptes, le magistrat a mis en examen, le 10 juin, les deux dirigeants officiels de la société ACT durant la période concernée par l'enquête, Fabien Domergue et Elie Fellous. Depuis, Mme Joly attendait avec impatience le feu vert de l'Assemblée nationale pour interroger M. Tapie.

Elle n'ignorait pas, en effet, que le député se disposait à engager avec elle une manière de course contre la montre. Elu au Parlement européen, M. Tapie dispose à ce titre d'une nouvelle immunité parlementaire à compter de l'ouverture de la session de Strasbourg, le 19 juillet, mais qu'il espérait ouvertement faire jouer dès avant cette date. Privé de son immunité de parlementaire français, celui-ci pouvait en outre chercher, dans l'intervalle, à éviter tout contact avec la justice en partant en déplacement, ainsi qu'il l'a déjà fait dernièrement dans le dossier de Valenciennes, ne se présentant pas à une confrontation parce qu'il était *« en vacances »*. De source judiciaire, on indiquait mercredi 29 juin que Mme Joly disposait justement *« d'éléments lui permettant de penser que M. Tapie pourrait ne pas déférer aussitôt à une convocation »*. Les policiers, eux, « planquaient » depuis trois jours dans un hôtel voisin de sa demeure...

Aussi la justice a-t-elle donné, dès mardi soir, un coup d'accélérateur à la procédure. Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a signé la lettre adressée au garde des sceaux l'informant de la levée des protections de M. Tapie au cours de la garden-party du RPR, à la maison de la Chimie. Prévenu par la voie hiérarchique, le parquet de Paris informait Mme Joly dans l'heure qui suivait, et délivrait simultanément un réquisitoire supplétif visant M. Tapie pour « abus de biens sociaux ». Dès mercredi matin, une information judiciaire était ouverte pour fraude fiscale contre lui, faisant suite à la plainte du Trésor. En fin de matinée, Mme Joly qui avait prévenu le parquet qu'elle désirait *« agir vite »*, signifiait au député des Bouches-du Rhône une deuxième mise en examen dans l'affaire du *Phocéa*, pour fraude fiscale cette fois.

Mercredi matin, la mise en examen de M. Tapie aura néanmoins été retardée d'une heure et demie : couverts d'injures par le député, qui ne s'attendait pas à leur visite, les policiers l'ont d'abord conduit dans leurs locaux, afin de lui dresser un procès-verbal pour « outrage à des représentants de la loi » avant de le conduire au palais de justice.

HERVÉ GATTEGNO

CLÉS/ *Cinq chefs de mise en examen*

■ Diffamation à l'encontre de magistrats : pour avoir évoqué les méthodes *« gestapistes »* de magistrats de Valenciennes, dans un entretien à *VSD* et en marge de l'affaire OM-Valenciennes, M. Tapie a été mis en examen pour « diffamation », le 16 juillet 1993, à la suite d'une plainte déposée par le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie.

■ Affaire Testut : le PDG du groupe Bernard Tapie Finance a été mis en examen pour « abus de biens sociaux et complicité », le 22 décembre 1993 à Béthune (Pas-de-Calais), par les juges Benoît Persyn et Philippe Vandingenen chargés d'enquêter sur les malversations apparues dans la gestion de la société de pesage Testut. Deux semaines plus tôt, l'Assemblée nationale avait voté, dans cette affaire, la levée de l'immunité parlementaire du député. *« Un justiciable quelconque aurait déjà été mis en examen »*, avait auparavant noté la commission *ad hoc* de l'Assemblée en donnant un avis favorable à cette levée. Les présomptions d'infractions, portant sur un montant d'au moins 71 millions de francs, concernent notamment l'« aller-retour » litigieux d'une autre société du groupe Bernard Tapie, l'entreprise Trayvou, achetée puis revendue par Testut à des sociétés possédées par M. Tapie.

■ Le match OM-Valenciennes : le patron de l'Olympique de Marseille a été mis en examen, le 10 février 1994, pour deux motifs, « complicité de corruption » et « subornation de témoins », dans le cours du dossier instruit à Valenciennes par le juge Bernard Beffy à propos du match du 20 mai 1993 contre le club de football de Valenciennes. Ces mises en examen ont été assorties d'un contrôle judiciaire interdisant à Bernard Tapie de rencontrer les protagonistes de l'affaire et prévoyant le versement d'une caution de 250 000 francs.

Les comptes financiers de l'OM : des mouvements suspects repérés dans les comptes du club de football, liés notamment à des transferts de joueurs et au versement de primes occultes, ont été à l'origine de la mise en examen pour « faux, usage de faux, abus de confiance et abus de biens sociaux », le 26 mars 1994 à Marseille, par le juge d'instruction Pierre Philipon. Cette instruction avait été ouverte en avril 1992 après la décision du ministre de la justice de l'époque, Michel Vauzelle, d'engager des poursuites contre neuf clubs de football français. Quelque 80 millions de francs avaient quitté les caisses du club, entre 1987 et 1990, par le biais de fausses factures et de paiements injustifiés, selon l'enquête de la brigade financière de Marseille.

COMMENTAIRE

Le piège

L'INTERPELLATION de Bernard Tapie, mercredi matin, à son domicile, par une escouade de policiers, apporte l'image que le film faisait attendre depuis déjà plusieurs séquences. Oseraient-ils ? Ils ont osé. L'homme d'affaires, ancien ministre, président de l'OM, chef de file de la liste Energie radicale aux élections européennes, etc, etc., a été « cueilli », dans le somptueux hôtel particulier qu'il habite au cœur de Paris, comme un malfaiteur dont la justice craint qu'il ne cherche à prendre le large. Ni plus ni moins. Invité à la télévision mardi soir, il était, mercredi matin, un suspect comme un autre dans un couloir du palais de justice, puis dans le cabinet du juge.

M. Tapie avait pourtant pris son monde par surprise. Depuis le vote de la commission des immunités de l'Assemblée nationale – favorable aux deux demandes de levée présentées par le juge d'instruction Eva Joly à l'encontre du député des Bouches-du-Rhône dans l'affaire du yacht *Phocéa* –, il laissait entendre qu'il ne se prêterait pas à une nouvelle séance de mise en accusation, comme celle qu'il avait subie en décembre dernier. Plutôt quitter l'Assemblée nationale, puisqu'aussi bien son élection au Parlement européen, le 12 juin, aggrave la situation de cumul de mandats dans laquelle il se trouve depuis qu'il est devenu, en mars dernier, conseiller général des Bouches-du-Rhône.

Rapport de forces

En fait, la conservation ou l'abandon de son siège au Palais-Bourbon recouvrait un tout autre enjeu. S'il partait, M. Tapie donnait à penser que ses incursions dans la politique n'avaient en effet d'autre but que de s'assurer les protections juridiques attachées aux mandats de député national ou européen et, au-delà, de créer avec la justice un rapport de force qui fasse hésiter cette dernière à diligenter ses procédures comme elle le ferait avec un citoyen ordinaire. L'immunité attachée au mandat national n'ayant plus d'effet, dès lors que la majorité de l'Assemblée était décidée à l'en dépouiller, M. Tapie se repliait sur l'immunité européenne, obstacle bien plus difficile à franchir pour le juge.

« Tribun de la plèbe »

Encore fallait-il que cette garantie puisse s'appliquer tout de suite. Tel n'est pas le cas, l'exercice du mandat européen ne devenant effectif que lors de la réunion, à Strasbourg, le 19 juillet, du nouveau Parlement élu le 12 juin. D'ici là, c'est l'« ancien » Parlement qui est en fonctions. Cependant, un autre motif, plus essentiel, a inspiré la décision de M. Tapie (qui n'a pas hésité à ajouter à sa charge contre la presse l'accusation d'avoir nourri la rumeur de sa démission, alors qu'il en avait lui-même envisagé l'hypothèse publiquement dès le 13 juin) : affronter l'Assemblée nationale, c'était montrer qu'il entend s'installer durablement dans la paysage politique et qu'il n'est pas un procédurier aux abois, tentant désespérément de retarder le cours de la justice, mais un représentant du peuple de plein droit, investi de la confiance de *« près de deux millions et demi de Français »*, comme il l'a souligné mardi dans l'hémicycle.

L'action du juge, mercredi matin, a opposé à cette argument de tribune la réalité des faits : M. Tapie est un accusé qui doit répondre des infractions aux lois qui lui sont reprochées. C'est, précisement, ce qu'il conteste, au nom... de l'impunité dont auraient bénéficié dans le passé, selon lui, les hommes politiques qui se seraient rendus coupables de pareilles indélicatesses. M. Tapie est allé jusqu'à revendiquer la *« protection exceptionnelle »* qui doit s'attacher à la fonction du député, *« parce qu'il a des obligations hors du commun »*. Le champion de l'égalité, le pourfendeur des privilèges, l'adversaire de « l'établissement » et de ses prérogatives dénonce comme une injustice le fait de ne pas bénéficier des passe-droits qu'il prétend combattre !

Tout le paradoxe Tapie est là : alors qu'il incarne plus qu'un autre le cynisme de l'argent-roi, l'iniquité d'une société qui protège les forts et accable les faibles, la brutalité des rapports de force, l'ancien ministre de la ville, devenu un héros dans les banlieues, rallie à sa cause une partie de ceux qui souffrent ou qui se plaignent de cet état de choses, reprochant à la gauche d'avoir non seulement renoncé à le modifier, mais contribué à le conforter, sinon à l'aggraver. Le « tribun de la plèbe » qu'il est devenu – rôle qu'il soigne en déposant une proposition de loi visant à rendre le chômage des jeunes « illégal » – profite d'un mécanisme d'identification. Ceux qui se reconnaissent en lui ne songent pas à changer les règles du jeu, mais revendiquent d'en profiter eux aussi. Par procuration.

Chaque coup porté par les pouvoirs à celui qui est ainsi nimbé du prestige d'être désigné par eux comme leur ennemi renforce le mythe qui le porte. Les juges, qui se retrouvent chargés au premier chef du poids de faire prévaloir la justice, ont du même coup la responsabilité de faire en sorte que la société ne soit pas prise au piège qu'actionne avec maestria M. Tapie.

PATRICK JARREAU

Le troisième député interpellé depuis 1958

Garantie traditionnelle de l'indépendance des parlementaires, l'immunité protége les élus de toute poursuite pendant la durée des sessions et de toute arrestation hors des sessions. Depuis 1958, vingt-huit demandes ont été transmises au président de l'Assemblée nationale et sept ont été votées.

Trois députés étaient impliqués dans les combats menés par les partisans de l'Algérie française dans les années 60. Pierre Lagaillarde vit son immunité levée après avoir été arrêté à l'issue de la « semaine des barricades », dans les rues d'Alger. Marc Lauriol, qui avait apporté son soutien au putsch des généraux, et Georges Bidault, qui avait pris la présidence d'un organisme de soutien à la révolte armée de l'OAS, échappèrent à l'arrestation car ils étaient en fuite à l'étranger à ce moment-là. Deux autres députés, Mourad Kaouah et Jean-Baptiste Biaggi, avaient été arrêtés, en février 1960, en compagnie de Pierre Lagaillarde lors de l'affaire des barricades d'Alger. Ils n'étaient toutefois pas protégés par leur immunité car ils avaient été interpellés en flagrant délit.

Une autre autorisation de levée d'immunité concerne Jean-Michel Boucheron, député d la Charente, en décembre 1992, pour recel et abus de biens sociaux, mais qui a déjà quitté le territoire français. En novembre 1993, une première demande de levée d'immunité de Bernard Tapie est votée. Le 31 mars 1994, Edouard Chammougon (République et Liberté, Guadeloupe), dont l'immunité parlementaire a été levée la veille, est placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Pointe-à-Pitre.

Depuis 1958, Bernard Tapie est donc le troisième député à être interpellé après la levée de son immunité.

Les réactions

■ **Pierre Mauroy** : « Il y a acharnement judiciaire. » – Pierre Mauroy interrogé sur Europe 1 a déclaré qu'il y avait un *« acharnement judiciaire »* contre Bernard Tapie et *« de l'exagération dans tous les sens »*. *« Bernard Tapie n'est pas au-dessus des lois, mais d'un autre côté, il y a eu toute une concentration judiciaire autour de lui qui est excessive et qui paraît excessive aux Français »*. Le sénateur-maire de Lille a indiqué que le mandat d'amener contre le député des Bouches-du-Rhône ne l'avait *« pas étonné, compte tenu de toute cette affaire autour de Bernard Tapie. Interrogé sur la longévité du « phénomène Tapie »*, M. Mauroy a estimé que *« si on s'acharne sur lui et qu'on donne le sentiment qu'on n'est pas juste avec lui, ce phénomène durera et il aura raison de durer »*.

■ **Jean Glavany** : « Nous ne sommes pas des juges. » – Le porte-parole du PS, Jean Glavany, considère, alors que le groupe socialiste a refusé de prendre part au vote de la levée d'immunité de Bernard Tapie, qu'on ne peut pas *« dire qu'on ne veut pas que le Parlement soit instrumentalisé par la justice qui n'a pas besoin de nous pour faire son travail et critiquer la manière dont elle s'exerce. Nous ne sommes pas des juges. Mais je constate, quand on voit toutes ces affaires qui traînent à droite, qu'on n'envoie pas la police à six heures du matin interpeller des ministres mis en cause dans des affaires judiciaires »*.

Les lois sur la bioéthique

M. Séguin souhaite la constitutionnalisation de la protection du corps humain

Philippe Séguin, ès qualités de président de l'Assemblée nationale, a saisi, mercredi 29 juin, le Conseil constitutionnel des lois sur la bioéthique. Il souhaite, ainsi, obtenir la constitutionnalisation de la protection du corps humain.

Philippe Séguin ne pouvait pas rendre plus bel hommage au Conseil constitutionnel : mercredi 29 juin, il lui a demandé de se prononcer sur la constitutionnalité des lois relatives à la bioéthique que le Parlement vient d'adopter. Non pas que le président de l'Assemblée nationale en conteste la conformité avec la loi fondamentale mais, bien au contraire, parce qu'il souhaite que soit donnée aux principes qu'elles posent toute la force d'une règle constitutionnelle.

L'avancée de la science a soulevé de gigantesques problèmes d'éthique, puisqu'elle permet maintenant, pratiquement, une maîtrise de la reproduction humaine et un usage « commercial » croissant des produits du corps humain. Les risques d'eugénisme et d'abus sont à la mesure de ces « progrès ». La France vient donc de se doter d'une législation apte à les contenir. Sa mise au point fut longue et délicate. La partie la plus droitière de la majorité l'a contesté au non de principes moraux et religieux. Un des députés les plus virulent, Jean-Louis Beaumont (UDF, Val-de-Marne), a d'ailleurs déjà recueilli une cinquantaine de signatures d'autres membres de l'Assemblée nationale pour la soumettre au Conseil constitutionnel, dans l'espoir d'en obtenir l'annulation.

En opposition à M. Balladur

La démarche de M. Séguin va exactement dans le sens inverse. Dans sa lettre au président du Conseil constitutionnel, il écrit : *« Ces lois, qui ont fait l'objet de longs et complexes débats, posent, pour la première fois, certains principes essentiels concernant la personne humaine. Ceux-ci sont assortis de garanties que le législateur a considéré comme primordiales pour assurer le respect de l'être humain tout en prenant en compte le progrès qu'autorise l'évolution de la science. Eu égard à la portée déterminante de ces textes pour la mise en œuvre de libertés et de droits fondamentaux qui procèdent de principes et de règles à valeur constitutionnelle, j'estime devoir les soumettre au Conseil constitutionnel afin que leur conformité à la Constitution ne puisse être affectée d'aucune incertitude et que puisse être consacrée par les voies les plus appropriées la valeur de référence des règles principales qu'ils édictent. »*

En agissant ainsi, M. Séguin se pose en gardien du bon fonctionnement des institutions. Sa démarche est, en effet, exceptionnelle. Si le président du Sénat a, à plusieurs reprises, saisi le Conseil constitutionnel – notamment en 1971 pour obtenir la sauvegarde de la liberté d'association –, celui de l'Assemblée nationale ne l'a fait que fort rarement, et à chaque fois sur des problèmes de procédure parlementaire.

De plus, en évoquant les *« principes »* de valeur constitutionnelle, M. Séguin prend une position opposée à celle défendue par Edouard Balladur qui, lors de la polémique de l'automne dernier sur le droit d'asile, avait dénié au Conseil constitutionnel le droit de se référer aux principes fondamentaux posés dans le préambule de la Constitution. Or ce n'est qu'à la lumière de ceux-ci que le Conseil va pouvoir examiner les lois sur la bioéthique. L'institution que préside Robert Badinter ne pouvait recevoir meilleure confirmation du prestige qu'elle a su acquérir.

THIERRY BRÉHIER

Les travaux du Parlement

La majorité du Sénat veut une réforme de la Caisse des dépôts

Les sénateurs de la majorité sont de fervents partisans d'une réforme de la Caisse des dépôts et consignations, celle qu'Edouard Balladur avait placée au premier rang de ses priorités dans son discours d'investiture à l'Assemblée nationale en avril 1993. C'est pourquoi, en entamant, mardi 28 juin, la discussion, en première lecture, du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier, déjà adopté par les députés, ils ont reproché à Edmond Alphandéry de se contenter de prévoir une modification de la durée du mandat et des modalités de révocation de son directeur général.

Bien que favorables à cette disposition, Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances, Roger Chinaud (RI, Paris) et Philippe Marini (RPR, Oise), ont signifié au ministre de l'économie leur contrariété. M. Alphandéry a donc dû s'employer à rassurer sa majorité sur sa détermination a mener à bien la réforme promise, en leur faisant valoir qu'il *« avançait prudemment »* afin de parvenir à un certain *« consensus »*.

La mauvaise humeur de la majorité l'a conduit à s'opposer, avec les socialistes et les communistes, à ce que la commission de surveillance de la Caisse des dépôts, composée pour un tiers de parlementaires, soit privée de son droit d'initiative en matière de révocation du directeur général. Il aura fallu de longue discussions et deux suspensions de séance pour que la majorité se range finalement à un sous-amendement de M. Alphandéry, prévoyant que la commission de surveillance conservera la faculté de proposer la révocation du directeur général à condition que ce soit *« à l'unanimité de ses membres à l'exception du directeur du Trésor »*.

C. Ch.

PARTI SOCIALISTE : congrès le ***3 novembre.*** – *Claude Estier, président* du groupe socialiste du Sénat, a annoncé, après l'audition du premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli, par le groupe, que le congrès du parti est fixé au 3 novembre. Il aura sans doute en Ile-de-France. M. Emmanuelli a indiqué qu'*« il est bon que le premier secrétaire du PS ne soit pas un présidentiable »*, estimant que Michel Rocard avait eu *« des difficultés à concilier les impératifs du parti et le souci de sauvegarder les conditions d'un rassemblement pour l'élection présidentielle »*.

Au conseil des ministres

Le gouvernement envisage un statut fiscal spécifique pour la Corse

Le conseil des ministres devait adopter, mercredi 29 juin, un projet de loi relatif au statut fiscal de la Corse, présenté par Nicolas Sarkozy, ministre du budget. Ce texte vise à encourager la production insulaire et à transférer à la collectivité territoriale corse certaines prérogatives fiscales. Localement, cette question de la fiscalité est d'une extrême sensibilité politique.

Le dossier fiscal est lesté en Corse d'une charge symbolique ignorée des autres régions françaises. *« Le consentement à l'impôt touche aux racines mêmes du lien qui unit la Corse à la nation »*, avait admis Edouard Balladur lors de son déplacement à Ajaccio, le 1er février dernier, à l'occasion duquel il avait confirmé l'intention du gouvernement de déposer un projet de loi sur un statut fiscal insulaire.

C'est qu'en effet les Corses n'hésitent pas à descendre massivement dans la rue pour défendre ce qu'ils considèrent être des *« droits historiques »* – remontant au Consulat et à l'Empire – liés à leur spécificité insulaire. Les vingt mille manifestants, parmi lesquels les notables du « clan », s'étaient mêlés aux militants du FLNC, qui avaient traversé Bastia, en décembre 1992, sous des banderoles réclamant un *« statut fiscal dérogatoire »*, avaient démontré l'extrême sensibilité de ce dossier dans un contexte d'harmonisation européenne laminant les particularismes locaux. M. Balladur en avait été alerté par Charles Pasqua, très au fait des humeurs de ses *« compatriotes »*. Cette *« urgence »* d'un statut fiscal est maintenant reconnue au plus haut niveau, au point que la formule même est inscrite dans l'exposé des motifs du projet.

Rompant avec une tradition fiscale fondée sur des facilités à la consommation plus que sur des incitations à la production, le texte entend *« favoriser l'essor des entreprises »*. Il prévoit ainsi, *« à compter de 1995 »*, de supprimer les parts régionale et départementales de la taxe professionnelle et d'exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties les terres à usage agricole. Il reconduit, en outre, jusqu'en 1998, un dispositif temporaire d'exonérations d'impôt sur les sociétés, déjà inscrit dans les lois de finances de 1987 et de 1991.

Le second objectif du projet de loi

Le second objectif du projet de loi est de transférer à la Corse *« les moyens financiers de son développement »*. Dans son discours d'Ajaccio, le 1er février, M. Balladur avait même parlé d'un *« pouvoir fiscal »* reconnu à la collectivité territoriale. Celle-ci récupérera ainsi 10 % du montant annuel de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Elle se verra également reconnaître la possibilité de fixer jusqu'en 1997 les taux des droits sur les tabacs. Elle bénéficiera, enfin, du transfert des droits de francisation et de passeport des navires de plaisance.

Ce projet de loi, toutefois, est loin d'épuiser la question de la fiscalité en Corse. En marge de cette procédure législative, il restera au gouvernement à conduire, comme il s'y est engagé, des négociations qui s'annoncent serrées au niveau européen. Il lui faudra obtenir de Bruxelles le maintien des taux de TVA dérogatoires dont bénéficient actuellement l'île au titre du *« handicap de l'insularité »* et que l'harmonisation européenne menace à terme.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le « plan-médias » de M. Chirac

Alors que son livre est un succès de librairie, le maire de Paris veut organiser le débat présidentiel autour de ses réflexions

Il y avait un homme heureux à bord du Concorde qui s'est envolé, mardi 28 juin, de l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle pour New-York. Les petits pépins surgis, la veille, avec sa filiale allemande devaient s'être estompés puisque Jean-Michel Goudard a finalement pris, comme prévu, le chemin des Etats-Unis. Les chiffres dansaient dans sa tête.

A peine entré dans le hit-parade des ouvrages les plus vendus, le livre de Jacques Chirac, *Une nouvelle France*, occupe déjà la deuxième place derrière le *Mitterrand et les quarante voleurs* de Jean Montaldo, comme l'indiquent les baromètres littéraires du *Point* et de *l'Express*. Incontestablement, cet opuscule de *« réflexions »*, qui se veut *« une contribution »* ou *« un manifeste »* pour le *« grand débat sur notre société »*, est un succès de librairie. Or ce petit livre de cent quarante pages, écrit par le maire de Paris, publié aux éditions Nil (Nicole Lattès), c'est lui, Jean-Michel Goudard, qui en a permis l'accouchement.

Les « grands problèmes de notre temps »

Jean-Michel Goudard, c'est le « G » de Euro-RSCG, Roux-Séguela-Cayzac et Goudard, l'entreprise qui tient le haut du pavé publicitaire européen avec Publicis. Il ne faut pas se fier au comportement lunaire de M. Goudard, président international d'Euro-RSCG. En quelques années, ce spécialiste de la communication a fait passer la part du chiffre d'affaires étranger de la « boîte », après fusion, de 48 % à 64 %. M. Goudard est de ceux qui font plutôt de l'or avec tout ce qu'ils touchent. Une sorte d'alchimiste de la publicité. Il se trouve, en plus, que ce « vendeur de lessive » et de belles américaines est aussi un gaulliste de fibre et un chiraquien de tripes. Il est probablement une des rares personnes qui puissent déclarer : *« Travailler avec Chirac, c'est ma détente. »* C'était dans *le Figaro* du 23 juin, sous le titre « Jean-Michel Goudard entre en campagne ».

Autant il est mal vu, à l'Hôtel de Ville, de prétendre que Jacques Chirac est entré en campagne ou qu'il force l'allure présidentielle, autant il est autorisé d'affirmer, sans crainte de remontrances, que M. Goudard, lui, le fait. En campagne pour Jacques Chirac, M. Goudard était dans le secret du livre du président du RPR. Après avoir consacré les trois premiers mois de l'année à écrire, à partir des documents produits par les groupes de réflexion qu'il avait mis en place, M. Chirac a contacté son ami publicitaire pour lui faire part de son projet littéraire. Dès lors, M. Goudard s'est mis en chasse pour trouver un éditeur. Il s'est souvenu que Nicole Lattès, du temps où elle dirigeait les éditions du même nom, avait publié un livre de lui. Il a donc choisi ce petit bout de femme, charmante et volontaire, qui venait de monter sa propre maison d'édition (NiL pour Nicole Lattès), afin de mener à bien l'opération.

Plusieurs impératifs devaient être respectés : la confidentialité absolue, pour créer l'effet de surprise ; la rapidité d'exécution, l'efficacité de la distribution et l'assurance d'une campagne de publicité massive. Pour tromper l'ennemi et les indiscrets, Mme Lattès a travesti le titre, transformé en « Une nouvelle femme ». Elle a inventé un auteur féminin prénommé Justine – autant de lettres que Jacques – dont le nom comportait six lettres, comme Chirac ou Lattès. Les trois protagonistes assurent qu'ils étaient seuls dans le secret. Au cours de ses rencontres avec son éditrice, M. Chirac a confié : *« J'ai envie qu'on réfléchisse aux grands problèmes de notre temps. »* Tiré en catimini à cent mille exemplaires, la compilation des réflexions de M. Chirac, qui ressemble fort à un constat d'accident de la société française, a été mise en vente le 21 juin.

Pour ceux qui, frappés du sceau de la défiance, n'avaient pas le privilège de faire partie du « plan-médias » concocté par Jean-Michel Goudard et Claude Chirac, le fille cadette du maire de Paris, qui s'occupe de sa communication, l'effet de surprise devait jouer à plein. Quelques informations, cependant, ont filtré dans les heures qui ont précédé le lancement de l'opération « Nouvelle France », le 21 juin, sur le fil de l'Agence France-Presse et sur l'antenne de TF 1 (*le Monde* du 21 juin).

Le choix de donner une interview à l'AFP n'avait qu'un but : « arroser » la presse de province avant que des quotidiens parisiens, soupçonnés de balladurisme exacerbé, ne donnent leur version de ce geste chiraquien. Le message transmis aux quatre coins de la France, avec pour vocation d'être repris largement, était donc simple : il serait prématuré de faire une déclaration de candidature et, de toute façon, *« ce livre n'est ni un programme ni un projet »*. Cette double affirmation était déclinée dès le journal de 20 heures, sur TF 1, dont l'invité était M. Chirac. Edouard Balladur avait renoncé à être un invité-concurrent, à la même heure, sur France 2 : le premier ministre préférait *« éviter de participer à l'accumulation d'informations et de commentaires »*, selon le communiqué qu'il avait publié le matin même. Seul sur le petit écran, le président du RPR livrait sa pensée, en ajoutant : *« Les Français jugeront. »* Il glissait, au passage, sans nier que ce jugement puisse avoir un rapport avec l'actualité : *« Je veux leur faire partager ma conviction qu'il n'y a pas de plus grand risque que de rester immobiles. »*

Cette préparation d'artillerie médiatique, somme toute légitime pour la promotion d'un livre de la part d'un responsable politique qui s'est montré avare de déclarations publiques dans les mois précédents, s'est poursuivie le lendemain, 21 juin, par un long entretien publié dans *le Figaro*. Une fois encore, M. Chirac a dédié l'ouvrage, qui sortait en librairie le jour même, *« aux jeunes nés après 1968, qui s'interrogent, comme chacun d'entre nous, mais avec encore plus d'inquiétude »*. Et, toujours, il n'était question ni de candidature, ni de programme, ni de projet. *Le Parisien* – « Chirac de plus en plus candidat » titrait ce journal – n'en était pas plus convaincu que *Libération*, selon lequel *Une nouvelle France* ressemble *« fort à un programme électoral pour l'Elysée »*.

Entrée en campagne

En province, la presse est partagée entre ceux qui voient le verre à moitié vide et ceux qui le voient à moitié plein. Pour *Nice-Matin*, *le Bien public* (Dijon) et *Nord-Eclair*, « Chirac prend date » ; dans *la Corse* et *Midi libre* (Montpellier), « Chirac ouvre le débat » ; dans *le Courrier de l'Ouest* (Angers), il le lance. Si, selon *le Progrès*, « Chirac joue la tranquillité », il n'en demeure pas moins, pour ce journal de Lyon, que le président du RPR fait *« une sorte de galop d'essai pour marquer son territoire de candidat naturel. Sans le dire... »* Là où *la Dépêche du Midi* (Toulouse) voit *« déjà les grandes manœuvres »* pour la présidentielle, *la Voix du Nord* décèle un fâcheux *« remue-ménage »* à dix mois de l'échéance. « Chirac propose, Balladur dispose », assure *l'Est républicain*, pour qui l'ancien premier ministre est *« déjà en pré-campagne »* alors que l'actuel titulaire du poste *« attend son heure »*. Pour *le Méridional* (Marseille), il ne fait pas de doute que « Chirac lance sa campagne », tandis que dans *la Montagne* (Clermont-Ferrand), *« Chirac débute à pas feutrés »*. Selon *Sud-Ouest* (Bordeaux), *« la droite se bouscule et la gauche se cherche »*. Le premier quotidien français, *Ouest-France*, affirme que M. Chirac veut, avec ce livre, *« redonner l'esprit de conquête »*.

A l'évidence, le président du RPR est dans un système de communication paradoxal. Le non-candidat qui publie un non-projet est perçu, dans les médias, d'une façon radicalement inverse à ce qu'il décrit. Cette impression est renforcée par la tourmente médiatique qui a continué par une invitation sur RTL le 22 juin, le lendemain sur Europe 1 et le 24 juin sur NRJ, où M. Chirac a dialogué avec des jeunes. Le 25 juin, *le Point* publie le premier entretien avec un hebdomadaire, avant que la semaine ne soit bouclée par une interview dans le dominical *Journal du dimanche*. Encore une fois, M. Chirac estime que *« le moment n'est pas venu »* d'annoncer sa candidature à l'élection présidentielle. En revanche, on commence à comprendre qu'il va peut-être devenir un auteur à succès.

Aidé par une campagne publicitaire massive de *« style janséniste »*, selon M. Goudard, d'un coût de 1 million de francs pour la maison d'édition et favorisé par un prix incitatif (50 francs), le livre fait rapidement un « tabac ». Le premier tirage de cent mille exemplaires est suivi, le jeudi suivant la mise en place, d'un second de cinquante mille et d'un troisième, équivalent, mardi 28 juin. A de rares exceptions près, les grands distributeurs et les petits libraires affichent des résultats positifs.

« Mieux qu'un Goncourt »

A la FNAC de Strasbourg, on fait une nouvelle commande au bout de quatre jours ; à celle de Nice, c'est la même chose, mais au Forum des Halles, à Paris, le succès est moindre ; à la librairie Flammarion de Lyon, *« on se l'est arraché dès les premiers jours »* ; à la librairie Marbot, de Périgueux, on le vend *« mieux qu'un Goncourt »* ; à la Maison de la presse de Troyes, les quinze exemplaires commandés sont épuisés en trois jours ; à l'aéroport d'Orly, les cinquante ouvrages commandés sont vendus en une journée. Ces données corroborent les chiffres des « vagues » successives de sorties et de mise en place avancés par Mme Lattès, qui compte bien relever le *« défi »* qu'elle s'est fixé et qui est un impératif commercial : vendre, au moins, deux cent mille exemplaires. Ce chiffre est considérable pour les éditions NiL, dont le précédent succès est la traduction française d'un ouvrage du Britannique Peter Mayle, *Une année en Provence*, qui a un beau retentissement jusqu'au Japon (*le Monde*-« Heures locales » daté 26-27 juin).

Ici, on parle de *« bon score »*, là de *« très bonnes ventes »*, en soulignant l'effet produit par la surprise et par la télévision. Des petits malins font remarquer que cette *Nouvelle France* marche sur les dignes traces de *l'Agenda secret* de M. Chirac, confectionné par les Guignols de l'info. Ils soulignent que la réussite de l'un peut faire le succès de l'autre, notamment, chez les jeunes, qui ne sont pas les moins nombreux à l'acheter. Le maire de Paris ne l'a-t-il pas *« dédié aux jeunes nés après 1968 »*, car *« il dessine une France généreuse, républicaine, moderne »* ?

Plusieurs proches de M. Chirac assurent que ce livre porte *« le souffle du gaullisme social »*. Question souffle, les lecteurs risquent d'être déçus, car ce n'est pas précisément sa caractéristique essentielle. Analysée par certains comme un pur travail de communication et d'image avant les vacances d'été – pour ne pas se faire oublier – la publication de ce livre est au contraire considérée, dans l'entourage chiraquien, comme une pièce-maîtresse de l'organisation du débat.

Un de ses fidèles n'hésite pas à affirmer que, depuis une semaine, *« les responsables politiques se déterminent par rapport à la réflexion et à l'ouvrage de Chirac »*. Il apparaît, cependant, que depuis sa sortie, le livre du président du RPR n'a fait l'objet d'aucune analyse ni d'aucune critique, en dehors de celle proposée par Alain Juppé, qui relevait du soutien politique express (*le Monde* du 22 juin). Le secrétaire général du RPR écrivait, du reste : *« On aimerait en savoir plus sur la manière dont Jacques Chirac conçoit la conduite de l'économie ou la réforme de notre système éducatif, mais ne soyons pas impatients ! »* On assure que le maire de Paris a recommencé à écrire, à l'abri des indiscrets, dans sa villégiature de Monfort-l'Amaury. *« Il regarde devant, pas sur les côtés »*, glisse un député, qui y croit dur comme fer.

OLIVIER BIFFAUD

Dans son rapport annuel d'activité

La CNIL s'inquiète de l'« informatisation croissante de la société »

L'informatisation accélérée de la société française et le repérage accru des citoyens par l'électronique sont au centre du quatorzième rapport de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Rendu public mercredi 29 juin, par son président, Jacques Fauvet, le rapport détaille les garde-fous que la Commission s'efforce de dresser entre la gestion informatique d'une société dynamique et le traitement automatisé d'informations nominatives qui ouvrirait la voie à une société de surveillance individuelle.

Vidéo-surveillance, cartes à mémoire, localisation électronique des véhicules, autocommutateurs téléphoniques : le paysage urbain et l'équipement de l'homme « moderne » ont évolué à la vitesse des nouvelles technologies. *« Le recours croissant à l'informatique et aux nouvelles technologies permet de simplifier la vie des citoyens, mais conduit fréquemment, parfois sans qu'ils en aient conscience, à leur identification et à leur localisation »*, note le président Jacques Fauvet. La CNIL (1)s'inquiète de voir certains progrès technologiques rendre partiellement inefficaces les protections imaginées par la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, qui l'a créée.

Au sujet de la vidéo-surveillance, qui voit s'affronter les conceptions du président de la République et du gouvernement (*le Monde* du 24 juin), la mission penche donc du côté de l'Elysée. Elle prend à contre-pied le projet de loi de Charles Pasqua, qui tend à exclure la CNIL de tout contrôle, en précisant qu'elle *« s'estimerait compétente dans la mesure où les images seraient enregistrées ou numérisées »*. L'autorité administrative indépendante avait auparavant obtenu du maire de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), Patrick Balkany (RPR), qu'il renonce à enregistrer les images filmées par les caméras visionnées par sa police municipale.

« Besoin légitime, l'identification des véhicules volés ne doit pas être détournée de sa finalité et aboutir à suivre les déplacements de personnes qui n'ont rien à se reprocher », remarque encore M. Fauvet. Il se réfère cette fois au programme installé en février 1993 par le ministre de l'intérieur Paul Quilès, en partenariat avec des compagnies d'assurances et des constructeurs automobiles, afin de développer des systèmes de localisation des véhicules volés. La CNIL s'affirme aussi *« sur le qui-vive »* à l'égard d'autres innovations, comme le télépéage ou les cartes à puce, qui laissent des traces du passage de chaque utilisateur. *« Un système dit de porte-monnaie électronique, comparable à celui des télécartes des publiphones, qui garantit l'anonymat, a été adopté en Allemagne. Pourquoi pas en France ? »*, interroge la CNIL.

Augmentation des plaintes pour fichage abusif

Dans son florilège annuel, la CNIL cite aussi des abus relevant d'un usage plus traditionnel de l'informatique. En 1993, la commission a enregistré un surcroît d'activités reflétant *« l'informatisation croissante de la société »*. Elle a reçu 34 426 dossiers de formalités préalables à la mise en œuvre d'un traitement (+ 29 % par rapport à l'année précédente) et un nombre de plaintes pour fichage abusif lui aussi en augmentation (1 856 plaintes, soit + 19 %). En période de sida, de nombreuses plaintes ont ainsi été déposées par des assurés auxquels des compagnies d'assurances demandaient d'autoriser la transmission de leur dossier hospitalier aux médecins-conseils des compagnies concernées. La CNIL a rappelé *« que le secret médical n'autorise pas une telle transmission, même avec l'accord du patient »*.

Du côté des administrations publiques, le ministère de l'intérieur a été sermonné pour avoir demandé, avant d'établir une carte d'identité à une personne mariée à un étranger, de fournir des informations sur la situation du conjoint. Cette collecte d'informations a été abandonnée à la demande de la CNIL. Le ministère de l'économie et des finances a eu droit, lui, à un avis défavorable de la CNIL portant sur un projet d'enquête relatif au transport des ménages qu'il avait confié à l'INSEE. Portant sur 20 000 foyers, ce sondage imposait une obligation de réponse aux intéressés, sous peine d'amende, sur des questions liées à leur vie privée. *« Vous êtes-vous déplacé pour assister à une cérémonie religieuse ou civile, à des réunions politiques ou associatives ou à des pèlerinages ? »*, demandait notamment le questionnaire. Réalisé en partenariat avec EDF, France Telecom, la SNCF et des constructeurs automobiles, ce projet a été modifié, dans un sens moins inquisitorial, par l'INSEE.

Pour, avoir adressé aux gardiens d'immeuble un document destiné à recueillir, à l'insu des locataires, des éléments sur la tenue et la moralité de ceux-ci, l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction, ex-HLM) de la Ville de Paris a été dénoncé au parquet. Le centre départemental de transfusion sanguine d'Avignon a été mis en cause, lui, pour n'avoir pas suffisamment protégé la confidentialité du fichier des donneurs de sang. Les grands magasins se sont vu rappeler que, contrairement à leur habitude, il est interdit de constituer des fichiers de présumés voleurs. La FNAC voulait informatiser un fichier manuel de 16 000 personnes interpellées pour vol aux portes de ses magasins. Avec la louable intention de faire un tri entre les voleurs afin de limiter les plaintes en cas de récidive, a plaidé le distributeur. Au risque de constituer des fichiers *« pouvant s'apparenter à des casiers judiciaires parallèles »*, a estimé la CNIL. La FNAC s'est engagée à détruire la totalité des 16 000 fiches existantes.

Terreur des personnes soucieuses de l'intimité de leur foyer, les lanceurs automatiques d'appels téléphoniques ont aussi été rabroués par la CNIL. Servant au démarchage direct à domicile, ces automates d'appel savent composer plusieurs lignes à la fois pour diffuser leurs messages préenregistrés, y compris à des heures tardives. La Commission leur a fixé des conditions drastiques, dont l'accord préalable et écrit de la personne appelée. Toujours dans le domaine du marketing direct, un code de déontologie a été élaboré, en décembre 1993, à l'issue d'une concertation entre la Commission et les professionnels du secteur. Ce texte reconnaît notamment la mise en œuvre du *« droit au refus d'être prospecté »* et la contractualisation de la vente ou de la location des fichiers de clients éventuels. Cela devrait avoir pour effet *« de purger le plus rapidement possible les fichiers de marketing direct des données concernant les consommateurs ne souhaitant pas recevoir de messages publicitaires »*, espère la CNIL. Pour la première fois en France, l'ensemble d'une profession s'est, en tout cas, doté de règles sur la protection des données à caractère personnel.

ERICH INCIYAN

(1) CNIL, 21 rue Saint-Guillaume, 75340 Paris cedex 07. Le rapport annuel est publié à la Documentation française, 438 pages, 160 F.

Selon un arrêt du Conseil d'Etat

L'attribution de subventions aux groupes politiques du conseil municipal de Lyon était illégale

Dans un arrêt du 20 juin, le Conseil d'État a confirmé l'annulation d'une délibération du conseil municipal de Lyon du 16 décembre 1991 au cours de laquelle avaient été attribués 3,196 millions de francs aux groupes politiques constitués en son sein. Ces subventions, pour l'usage desquelles le maire de la ville, Michel Noir, a été mis en examen pour abus de confiance, sont déclarées comme ne présentant « aucun caractère d'utilité communale » et donc illégales au regard de l'article L 121-26 du code des communes.

L'arrêt du Conseil d'État correspond presque mot pour mot à celui que la même section du contentieux avait rendu, le 6 décembre 1993, à propos d'une délibération de la communauté urbaine de Lyon (COURLY) prise le 11 septembre 1989 et attribuant des subventions aux groupes politiques constitués en son sein. Mais, cette fois, la somme distribuée aux différents groupes depuis 1989 est beaucoup plus importante. Le groupe du maire, « Ensemble Lyon », de loin le plus nombreux, a été le plus généreusement subventionné – plus de 7,3 millions de francs reçus, au total, de 1989 à 1992 – et, pour ce qui concerne la délibération du 16 décembre 1991, portant sur l'exercice 1992, il a perçu près de 2 millions de francs sur les 3,196 millions votés.

Gestion de fait

M. Noir a été mis en examen pour abus de confiance, le 19 mars dernier, par le juge Philippe Courroye, dans le cadre d'une information judiciaire visant ses comptes bancaires et, notamment, l'éventuel détournement de fonds publics d'origine municipale. C'est par le biais de virements vers différentes associations noiristes – J'Aime Lyon, Nouvelle Démocratie et Opinions – n'ayant, selon l'accusation, *« pas de rapport direct avec l'activité d'un groupe politique constitué au sein du conseil municipal »*, que les subventions (récemment remboursées au Trésor public, semble-t-il), ont été utilisées à des fins que l'instruction judiciaire permettra sans doute d'établir. Dans un mémoire, M. Noir a déjà admis que la première subvention, rétrocédée à hauteur de 1,5 million de francs à J'Aime Lyon, avait permis de solder les comptes de sa campagne électorale de 1989.

Dans la requête en main levée de l'immunité parlementaire de M. Noir, signée par le procureur général Jean-Louis Nadal, le 11 mars 1994, il était précisé que la procédure portait sur la destination des deniers publics distribués et *« non sur la critique du principe même de la subvention* (...) *qui a fait l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat »*.

Comme, par ailleurs, la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes n'est plus très loin de conclure une instruction susceptible d'aboutir à la déclaration de « gestion de fait » pour les responsables de l'ensemble des groupes municipaux de Lyon – qui, en tant qu'ordonnateurs de dépenses publiques, se seraient immiscés irrégulièrement dans des fonctions de comptables publics –, une sorte d'étau semble se resserrer autour du maire de Lyon. Alors que deux de ses adjoints, présidents et trésoriers d'associations noiristes, ont été récemment mis en examen pour abus de confiance (*le Monde* du 22 juin), plusieurs de ses proches auraient été soumis ces derniers jours à des auditions.

ROBERT BELLERET

Prétoire de stars à Los Angeles

suite de la première page

La médiatisation est si rapide, si intense, qu'avant même d'avoir pu passer en justice, l'affaire a déjà été instruite et jugée dans la presse, surtout audiovisuelle, et les coupables désignés. Outre que les risques d'influencer le jury ne sont pas négligeables, comment réparer l'outrage si le coupable s'avère innocent ?

C'est la situation dans laquelle se sont trouvés, par exemple, Michael Jackson et le cardinal Bernardin, archevêque de Chicago. Michael Jackson a préféré éviter un procès télévisé en direct et négocier un règlement financier à l'amiable avec la famille du jeune garçon qui l'accusait d'attentat à la pudeur : sa culpabilité n'a donc pas été établie, son innocence non plus. Le cardinal Bernardin, lui, a été accusé publiquement par un jeune homme d'abus sexuels ; une fois que l'accusation avait fait le tour de toutes les télévisions et de tous les éditoriaux, le jeune homme s'est rétracté. Le cardinal est innocent, mais sa réputation est ruinée.

« Présomption d'innocence assassinée »

Dans l'affaire Simpson, *« la présomption d'innocence a été assassinée »*, affirme l'un des avocats de la défense, F. Lee Bailey, qui défendit en son temps l'héritière rebelle Patty Hearst. Tous les débordements ont été permis. La police a laissé la presse filmer O. J. menottes aux mains sur les lieux du crime le matin de la découverte des corps, alors qu'il n'était pas en état d'arrestation, ce que les médias ont immédiatement interprété comme une forte présomption de sa culpabilité. Des témoins potentiellement capitaux, comme une voisine de la victime qui affirme avoir vu O. J. Simpson dans les parages au moment du crime, ont vendu leur témoignage à des chaînes de télévision, compromettant gravement leur crédibilité et les chances du parquet de les appeler, au procès, comme témoins à charge.

Tout au long de la première semaine d'enquête, les représentants du parquet comme les avocats de la défense ont eux-mêmes volontiers alimenté la frénésie médiatique par d'incessantes conférences de presse diffusées en direct sur CNN et les chaînes locales. Le principal avocat de la défense, Bob Shapiro (qui fut aussi l'avocat du fils de Marlon Brando, Christian, frère de Cheyenne), est maître dans cet art, qu'il a d'ailleurs brillamment décrit dans une revue de droit pénal sous le titre : « Comment utiliser les médias à votre avantage ». Le procureur du district de Los Angeles, Gil Garcetti, auquel on demandait s'il ne craignait pas, compte tenu de la popularité d'O. J. Simpson, de ne jamais trouver dans la région un jury capable d'envoyer une telle star à la chambre à gaz, se lança dans un véritable panégyrique de l'accusé, *« ce héros »*, dont il célébra *« le talent, la grâce, la beauté... Il a réussi, il a fait de bonnes choses »*.



Le visage noirci à la « une »

Au moment où la culpabilité du héros ne semblait plus faire de doute, les deux grands magazines *Time* et *Newsweek* ont publié en couverture la photo légale d'O. J. faite par la police au moment de son incarcération. Mais pour en accentuer l'effet dramatique, *Time* la confia à un artiste, qui, à l'aide d'un ordinateur, crut bon de noircir la couleur du visage et de modifier le regard, rendant le teint du suspect plus foncé et l'ensemble plus menaçant. Vivement critiqué par les leaders de la communauté noire, le directeur de *Time* a dû publier des excuses dans le numéro suivant, se défendant de toute intention raciste.

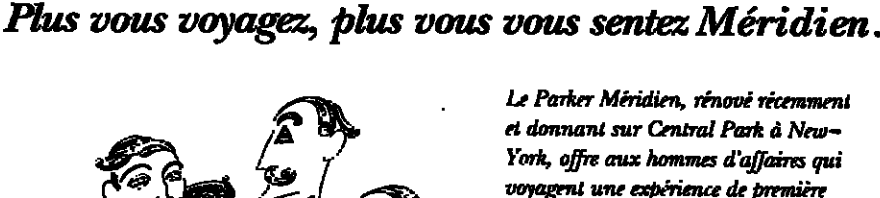
Mais le summum de la fièvre médiatique a été atteint lorsque, invoquant la loi sur la liberté de l'information, des organes de presse ont obtenu la diffusion de l'enregistrement d'une conversation téléphonique de près d'un quart d'heure dans laquelle Nicole Simpson, angoissée et sanglotante, demandait, le 25 octobre 1993, à police-secours de venir la délivrer de son ex-mari (ils étaient divorcés depuis plus d'un an), qui venait de forcer la porte de sa maison ; pendant la conversation, on entend en fond sonore un O. J. fou furieux lui crier des obscénités. Cet enregistrement, d'une grande intensité émotionnelle, fut diffusé à longueur de journées sur toutes les radios et télévisions ; le *Washington Post* en publia même la transcription intégrale.

C'est à partir de ce moment-là que l'image du héros a vraiment basculé, que ceux qui l'avaient porté aux nues ont battu sans vergogne en retraite, découvrant subitement que *« star de football »* et *« héros »* n'étaient pas forcément synonymes... L'opinion féminine, en particulier, réagit très négativement. Alors, pour se donner bonne conscience, les médias portèrent – un jour ou deux – leur attention sur la violence conjugale, ce fléau américain d'ordinaire tant ignoré, *« notre sordide petit secret »*, commenta Donna Shalala, secrétaire à la santé. A Los Angeles, en l'espace de quelques jours, le nombre d'appels de victimes aux centres spécialisés dans la violence conjugale augmenta de 80 %.

La célébrité nourrit la célébrité. L'accusé est une star, ses avocats sont des stars (l'équipe de la défense s'est enrichie d'Alan Dershowitz, professeur à Harvard, qui défendit Klaus von Bülow et le boxeur Mike Tyson), le procureur général occupe une charge élective et adore les caméras, l'avocat général, une jeune femme énergique, est en passe de devenir une star et le sera sans aucun doute d'ici la fin du procès. Peut-on juger O. J. ? Les seuls que la télévision n'aura pas le droit de montrer sont les jurés. C'est finalement sur leurs épaules que reposera cette incroyable tâche.

SYLVIE KAUFFMANN







RELIGIONS

Après la démission de son président Jean-Pierre Bansard

La crise est ouverte au Consistoire central israélite de France

Jean-Pierre Bansard, président du Consistoire central israélite de France, a démissionné de ses fonctions, mardi 28 juin, à l'issue d'un long conflit qui l'opposait à une partie de son conseil d'administration.

La démission de Jean-Pierre Bansard met fin à une guerre de harcèlement qui durait depuis des mois. Mais elle ne règle aucun des problèmes de fond touchant le Consistoire central, organisme de gestion du culte juif en France. Pour des raisons qui tiennent à la fois à des statuts étranges (1) et à son inexpérience, M. Bansard était devenu la cible d'une partie de *l'establishment* juif, religieux et laïque. Si ses relations avec M. Sitruk, grand rabbin de France, ont toujours été loyales, cet homme d'affaires (2) était resté, depuis son élection le 24 juin 1992, une sorte d'« étranger » au sérail consistorial.

Ses intentions au service d'un organisme qu'il voulait renouveler et moderniser – dans ses structures, sa représentativité, son image – étaient sans doute sincères. Mais certaines de ses initiatives avaient été accueillies comme autant de provocations. Ainsi a-t-il acquis et aménagé un immeuble au 19, rue Saint-Georges à Paris (8e) pour une somme estimée à au moins 40 millions de francs (un chiffre qu'il conteste), soit bien au-delà des capacités de financement de l'organisme consistorial.

« *Une minorité active*, souligne le communiqué de M. Bansard, annonçant sa démission, *s'est évertuée à pratiquer une obstruction systématique, relayée par la propagation de rumeurs et de calomnies qui ont dénaturé et paralysé l'action du président.* » Menée par les présidents de puissantes communautés locales (Marseille, Lyon, Nice, Grenoble, Lille, etc.), l'offensive n'a pas cessé, en effet, portant à la fois sur la personne et la gestion de M. Bansard : dépenses somptuaires, absence de transparence, trésorerie parallèle, collusion avec ses affaires privées. Outre son goût pour le « *judaïsme-spectacle* », on lui reprochait aussi de ne pas avoir donné suite à la promesse de rejoindre le CRIF de Jean Kahn : un accord venait d'être trouvé, mais trop tardif pour pouvoir renverser la tendance.

Ultimes manœuvres

La « mise à mort » de M. Bansard a été précipitée le 19 juin dernier, au cours d'une assemblée générale houleuse, la même qui devait réélire le grand rabbin de France, M. Sitruk (*le Monde* du 21 juin). Le rapport financier faisait état d'un déficit prévisionnel pour 1994 supérieur à 5 millions de francs et d'un découvert de 27 millions ! Placée sous la menace d'une « *faillite* », l'assemblée générale du Consistoire a émis un vote de défiance (91 « non », 74 « oui »), suivi d'une démission collective du bureau.

Cherchant à dissocier son sort personnel de celui du bureau, M. Bansard a tenté une ultime manœuvre, mais cette fiction a duré moins de deux semaines. Au cours d'un nouveau conseil d'administration, mardi 28, il a jeté l'éponge. Une intervention du grand rabbin Sitruk lui a permis de sauver la face et de devenir président d'honneur. Des échéances de crise attendent le nouveau bureau, élu à titre temporaire : le Consistoire est devenu un gouffre financier. L'avenir du séminaire israélite de la rue Vauquelin et de l'immeuble de la rue Saint-Georges est plus qu'incertain, alors que les plaies ouvertes par la récente élection au grand rabbinat de France sont loin d'être refermées.

HENRI TINCQ

(1) Le président est élu par l'assemblée générale du Consistoire et le bureau par son conseil d'administration.

(2) Né en 1940 à Oran (Algérie), M. Bansard est PDG d'un groupe de promotion et fondateur des Usines-Center.

Claude Allègre au nom de la science

Suite de la première page

« *C'est un peu comme si on introduisait un faux derche quelque part*, explique Claude Allègre. *Les isotopes espions te renseignent sur les autres. Si ton médecin cherche à vérifier que le calcium des laitages te fabriquent des os, il va te faire bouffer des yaourts avec un espion dedans, du calcium radioactif. Puis il va regarder si l'espion passe dans les os. C'est comme ça que je connais le système d'érosion du bassin de l'Amazone.* » Il suffisait d'y penser.

A Dieu, Claude Allègre, « *athée notoire* », ne croit pas, « *bien sûr que non* ». Il admet tout de même que des êtres doués d'intelligence croient en son existence, « *là où ils peuvent le mettre car on n'y comprend rien* ». Non pas en qualité de créateur de l'homme dont on sait qu'il descend de l'australopithèque, mais parce qu'il faut bien attribuer l'inexpliqué « *l'origine de la vie* » à quelque chose ou quelqu'un.

Il ne faut donc pas compter sur le professeur Allègre pour expliquer Dieu et ses saints. Sur le reste, il est intarissable de pédagogie, un bonheur pour rêves d'enfants. De la vulgarisation, il s'est donné mission. Claude Allègre imagine le chercheur à portée des masses. Il ne redoute rien tant qu'un monde scientifique « *qui comprend ce qu'il fait* », coupé du reste du monde, lequel « *regarde passer les trains* ». Cette réflexion s'inscrit dans une vision du pouvoir où les scientifiques seraient partie prenante du gouvernement des choses et des hommes.

Il n'est pas question, dans son esprit, de proposer une « politique des experts », elle existe et elle est, selon lui, néfaste. Les « *experts* », aujourd'hui, donnent leur avis à des politiques qui décident. Le résultat, de son point de vue, est catastrophique. Il en veut pour preuve l'affaire du sang contaminé. « *Les énarques*, dit-il, *sont tous très intelligents. On leur a appris à savoir, mais pas à imaginer. Ils deviennent chefs de ceci, chefs de cela, il ne faut pas s'étonner qu'ils n'aient pas une idée.* » Si l'on avait ouvert le gouvernement aux scientifiques, la France aurait arrêté depuis longtemps ses essais nucléaires – inutiles, dit-il depuis 1985 –, privilégié la télévision numérique plutôt que la haute définition, évité le gouffre informatique de Bull et même vingt années de politique économique giscardo-mitterrandienne.

Claude Allègre a eu l'occasion de mettre ses thèses en musique, au ministère de l'éducation nationale où il a été, de 1988 à 1992, conseiller spécial de Lionel Jospin, son vieux copain, vice – ministre disait-on. Le résultat, selon les « experts » a été probant et le restera pour peu que l'ouvrage ne soit pas démoli au fil des ans. La professeur Allègre a réussi à concilier une politique quantitative, toujours plus d'étudiants, et qualitative, formation d'une élite, en vertu d'une observation de bon sens : « *Plus on a de licenciés en football, plus on a de chances d'avoir une bonne équipe nationale.* » Projets et réalisations poussent sur un terrain, l'enseignement supérieur, laissé en friche depuis vingt ans : plan Universités 2 000, association des régions, des départements et des villes au financement, spécialisation des universités, politique contractuelle entre elles et l'Etat. Ses pairs, qui le jugent souvent « *insupportable* » et « *matamore* », admettent que, malgré ces traits de caractère, il a réussi à rendre un peu de confiance aux universitaires et à créer une amorce de dynamique collective.

Guéri de la politique

Le « vice-ministre » avait repris goût, sur le tard, à la politique. Après avoir milité, étudiant, contre la guerre d'Algérie avec son ami Jospin sur le campus d'Antony, il s'en était éloigné. Ni François Mitterrand ni Pierre Mendès France ne lui convenaient. L'arrivée de Lionel Jospin à la tête du Parti socialiste à la fin de 1980 lui a donné une nouvelle jeunesse. Claude Allègre a ranimé, au PS, le « groupe des experts », dont il a extirpé une théorie du « *partage* » (du pouvoir, de la citoyenneté, du savoir, des revenus, de la richesse entre les pays industrialisés et le tiers-monde). Dans sa *Lettre à tous les Français*, pendant la campagne présidentielle de 1988, François Mitterrand a utilisé le mot, mais jeté le reste. Pierre Bérégovoy tenait le partage pour une « *idée d'intello* ». Cela sonnait « *partageux* » et François Mitterrand voyait déjà sa tête de président s'agiter au bout d'une fourche.

La politique partisane a donc déçu le professeur qui s'essayait, dans les manœuvres d'appareil, au rôle de père Joseph et se retrouvait le plus souvent Gros-Jean. Il se voyait bien tireur de ficelles, mais s'agitait tant qu'il y faisait des nœuds. « *Allegro, ma non troppo* », disaient ses amis. « *La politique*, affirme-t-il, *j'en suis guéri.* » Dans ce domaine, celui-là seulement, il a fini par douter de ses capacités. Le PS est plus complexe que la tectonique des plaques et la dérive des continents. Claude Allègre, ancien député européen, président du groupe socialiste au conseil régional Languedoc-Roussillon, n'aura jamais la médaille d'or du parti.

JEAN-YVES LHOMEAU

L'écume de la Terre

Les pierres ont une histoire. Pierres de feu des volcans, météorites, pierres de Lune récoltées sur un autre monde par les sondes soviétiques et les astronautes américains. Les pierres ont une histoire et Claude Allègre est de ceux qui ont contribué à décrypter cette écume de la Terre et les messages qui sont inscrits au cœur de ses atomes.

Que racontent-ils ? L'histoire de la Terre. Celle du système solaire et de l'Univers. Pour l'écrire, le jeune Claude Allègre n'a pas hésité à bousculer quelques tabous et à « *dépoussiérer* » des branches entières de l'histoire naturelle. Il fallait une foi sans faille, et bien sûr du talent, pour défier, dans les années 60 les plus grands géochimistes de la planète et obtenir l'honneur convoité d'être l'un des rares étrangers à recevoir quelques grammes de roches volées à la Lune.

Des échantillons de peu de valeur pour le profane, mais que Claude Allègre va faire parler. Tout en douceur. En travaillant moins sur leur aspect général que sur leur intimité. Le secret, ce sont ces atomes d'une même espèce, ces isotopes stables ou radioactifs, présents en quantités infinitésimales dans ces pierres, fussent-elles terrestres, lunaires, ou d'origine solaire.

Leur présence est une aubaine pour le géochimiste car ces traces sont des témoins discrets mais irréfutables de l'origine des roches et par conséquent de merveilleux indices pour reconstituer l'histoire de la Terre, de la Lune, du système solaire. Bref, celle d'un monde qui commence bien avant la naissance de notre globe.

Un sanguin et un fonceur

« *Le système solaire*, explique Claude Allègre (1), *s'est formé il y a 4,5 milliards d'années, mais les atomes qui forment notre Terre, notre corps, sont bien plus âgés. Certains ont sans doute près de 15 milliards d'années.* » L'âge du big-bang. C'est cette « chronologie radioactive » qui « *a dissocié des notions que les Anciens mélangeaient un peu ; à savoir : genèse de l'Univers, genèse de la Terre, genèse des continents, genèse de la vie, genèse de l'homme... Ce qui n'était pour eux qu'un instant s'étale en fait sur 15 milliards d'années !* »

Cette formidable *Stone Story*, Claude Allègre a appris à la bâtir très tôt en se formant, dès 1965, après un passage entre les mains de maîtres comme Yves Rocard, aux techniques modernes de datation auprès d'un brillant professeur du California Institute of Technology de Pasadena, Gerald Wasserburg. Vingt et un an plus tard, les deux hommes partageront le prix Crafoord, équivalent du Nobel.

Une consécration pour celui qui va glaner les honneurs dans de nombreux pays, et connaître « une drôle de gloire » dans le sien lors de son empoignade sur le volcan de la Soufrière avec Haroun Tazieff. Rien d'étonnant à cela. « *Allègre,* disent ses collègues, *est un grand scientifique, très inspiré, très imaginatif. Mais, c'est un sanguin, un fonceur, qui ne s'encombre pas de diplomatie.* »

Sans doute cet excès de tempérament lui a-t-il nui pour accéder à des postes convoités ou entrer à l'Académie des sciences, habituée à des mœurs plus policées. Mais son enthousiasme et ses débordements ont eu leurs vertus et la géochimie moderne lui doit beaucoup.

« *Tous les géochimistes français sont d'une certaine manière ses élèves,* dit l'un d'eux. *Sous sa direction, l'Institut de physique du Globe (IPG) de Paris, petite boutique qui croupissait dans la poussière, est devenu en dix ans l'un des cinq instituts en sciences de la Terre qui comptent dans le monde.* » Claude Allègre aurait pu s'arrêter là. Mais il dévore toujours la recherche à belles dents dans son laboratoire de géochimie et de cosmochimie où il joue avec la théorie du chaos et la dynamique de la fracture des roches, tout en se demandant si la science n'est pas aujourd'hui victime de la « *dictature de l'ignorance* ».

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) *De la pierre à l'étoile*, Fayard, 1985.

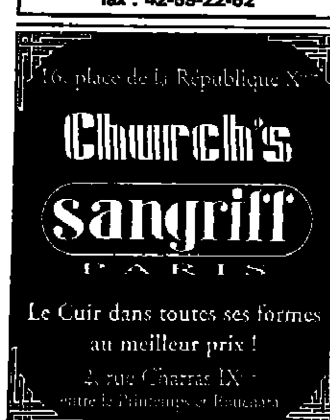
EDUCATION

L'université Paris-VI suspend toute coopération avec l'université privée Léonard de Vinci

Le Conseil d'administration de l'université Pierre et Marie Curie (Paris-VI) a décidé, lundi 27 juin, de « *suspendre toute coopération institutionnelle avec le pôle universitaire Léonard de Vinci* », l'établissement supérieur privé créé par le conseil général des Hauts-de-Seine, qui devrait ouvrir ses portes à la Défense à la rentrée 1995 (*le Monde* daté 26-27 juin). Le conseil d'administration devait examiner la possibilité d'offrir, à partir de 1995, deux formations de troisième cycle en commun avec le pôle universitaire privé.

Dans son relevé de conclusions, le conseil d'administration de Paris-VI indique que le pôle se situe « *en dehors du service public national d'enseignement supérieur et de recherche et en contradiction avec les principes de laïcité et de gratuité* ». Dans la mesure où le projet du conseil général des Hauts-de-Seine « *mobilise les fonds publics et vise la délivrance de diplômes nationaux* », il doit s'inscrire, selon le conseil « *dans le cadre national du service public* ».

Le président de Paris-VI, Jean-Claude Legrand, qui désaprouve ces conclusions, estime « *qu'elles renvoient l'université à des débats idéologiques sans fin* ». « *Nous ne saurions collaborer avec un établissement à but lucratif* », précise-t-il toutefois, jugeant « *très délicat* » le problème des droits de scolarité du pôle, d'un montant prévu de 30 000 francs par an.



REPÈRES

CATASTROPHE
Neuf blessés dans l'accident d'un bimoteur à Lyon-Satolas

Un bimoteur Gruman transportant vingt-quatre passagers et trois membres d'équipage s'est écrasé à l'atterrissage, dans la soirée du mardi 28 juin, sur l'aéroport de Lyon-Satolas, faisant neuf blessés, dont un sérieusement atteint. L'appareil, affrété par la compagnie Air-Provence auprès de Regional Airlines, assurait la liaison quotidienne Rouen-Lyon. Il a quitté la piste à l'atterrissage. Un début d'incendie a pu alors être rapidement maîtrisé, mais une personne grièvement brûlée a dû être hospitalisée. Selon les déclarations du commandant de bord rapportées par le préfet de police du Rhône, Marcel Leclerc, le pilote, « *arrivé en bout de course, presque au contact de la piste, a voulu remettre un peu de gaz. Un moteur n'a pas répondu, l'avion a été déséquilibré, a heurté le sol de l'aile, puis s'est retourné* ».

IMMIGRATION
Un passager clandestin de quatorze ans retenu sur un navire à Brest

Un Mozambicain de quatorze ans, demandeur d'asile, est retenu à bord du cargo *Mimosa* battant pavillon des Bahamas, depuis le jeudi 23 juin, date d'arrivée de ce bateau dans le port de Brest. Le jeune homme avait embarqué clandestinement à Durban (Afrique du Sud) début juin. Il dit avoir fui son pays, voici deux ans, après l'assassinat de ses parents par des opposants au gouvernement en place. Il n'a pas été autorisé à débarquer par la police de l'air et des frontières et sa demande d'asile a été refusée par le ministère de l'intérieur. Alors que Zito Mwinyi est sur le point d'être reconduit par avion vers l'Afrique du Sud, deux avocats, Mes Simon Foreman et Gérard Tcholakian, ont demandé en référé, mardi 28 juin, au tribunal de grande instance de Paris de qualifier ces faits de séquestration arbitraire et exigé sa mise en liberté. Ils estiment que la loi de 1992, qui a institué des « zones d'attente » pour demandeurs d'asile dans les ports et les aéroports, n'a pas été appliquée, tandis que le ministère de l'intérieur estime que ce texte ne concerne pas les passagers clandestins. Le tribunal, qui, mardi 28 juin, a jugé nulle l'assignation du fait que l'intéressé était un mineur, devait être à nouveau saisi mercredi 29 juin.

SOLIDARITÉ
Un évêque prend la défense des clandestins

« *Ce ne sont pas les immigrés, comme on le suggère si facilement, qui sont la cause de la crise et du chômage. S'il est vrai que la clandestinité est un mal redoutable (...), les clandestins sont des personnes. Même si, parmi eux, il y a aussi des délinquants, ils ne sont pas des malfaiteurs, ils ont des droits.* » Telle est la déclaration de Mgr Claude Frikart, évêque auxiliaire de Paris, qu'ont écoutée, médusés, les étrangers en situation irrégulière qui comparaissaient, mardi 28 juin, devant la commission de séjour au Palais de justice de Paris. « *Je suis convaincu,* a t-il affirmé, *que les pouvoirs publics se trouvent dans des situations difficiles pour beaucoup de raisons et sans doute aussi du fait de l'anarchie des flux migratoires.* » Mais « *la fraternité est fondée sur la conviction que l'autre, même le plus défavorisé, l'étranger, le clandestin, porte en lui-même toute la valeur de l'homme* », a ajouté Mgr Frikart, citant le Père Wrezinski (ATD-quart monde). Il a conclu en affirmant que : « *Les juges devraient toujours avoir présentes ces certitudes lorsqu'ils construisent leur intime conviction.* »

SUICIDE
Jack Unterweger s'est pendu dans sa cellule après sa condamnation à la réclusion

Jack Unterweger, quarante-trois ans, meurtrier devenu écrivain en prison, a été retrouvé mort dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 juin, pendu dans sa cellule de la prison de Graz, en Autriche. Quelques heures auparavant, la cour d'assises de Graz l'avait condamné à la réclusion à perpétuité pour l'assassinat de neuf prostituées et pour coups et blessures commis sur une amie citée comme témoin au procès. Les crimes avaient été commis entre septembre 1990 et juillet 1991 à Prague, dans diverses villes autrichiennes et à Los Angeles. Le procès avait duré plus de deux mois et mobilisé 160 témoins. Jack Unterweger, qui avait été condamné une première fois en 1975 à la prison à vie pour avoir étranglé une jeune fille allemande, meurtre qu'il avait avoué, avait été libéré avant terme en 1990 après avoir acquis une certaine célébrité littéraire, en écrivant un roman dont avait été tiré un film. Il avait fondé une revue et rédigé des histoires pour enfants racontées à la radio (*le Monde* du 21 avril).

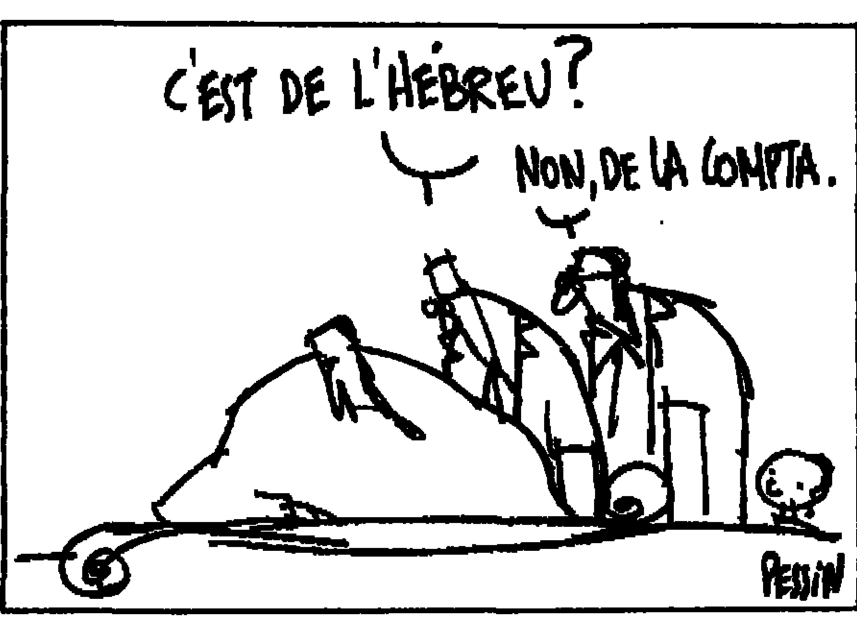
ENSEIGNEMENT
Annulation d'une épreuve de psychologie sur la déportation des juifs

Le président de l'université de Nantes, M. Jacques-Henri Jayez, a décidé d'annuler une épreuve du DESS de psychopathologie dont le sujet, proposé le 27 mai dernier, avait soulevé une vive émotion et suscité une intervention de la LICRA de Loire-Atlantique (*le Monde* daté 26 et 27 juin). Donné par Jean-Louis Bonnat, professeur de psychologie à Nantes, il était libellé ainsi : « *Pour quelles raisons, à votre avis, les juifs de divers pays, et dans leur majorité, ont-ils « accueilli » la déportation, entre 1939 et 1942, comme un fait inéluctable ?* » Dans un communiqué, M. Jayez indique qu'en accord avec le président du jury du DESS et auteur du sujet, M. Bonnat, « *il a la confirmation que le sujet (...), tel qu'il a pu être formulé et compris, est sorti des limites du programme* ». L'épreuve est donc annulée, et une épreuve de remplacement sera organisée « *dans les meilleurs délais* ».

La crise de croissance des écoles juives

Le doublement en dix ans des effectifs sous l'impulsion des réseaux orthodoxes est la cause d'importantes difficultés financières

DANS la dernière ligne droite d'une campagne agitée, quelques jours avant sa réélection, le 19 juin dernier, le grand rabbin de France Joseph Sitruk, dans une lettre ouverte, était vivement interpellé par des parents d'élèves de l'école Ozar-Hatorah de Créteil (Seine-et-Marne) (1). Alors qu'il proclamait vouloir *« rejudaïser les juifs »* (*le Monde* du 16 juin) et faisait peser dans la balance électorale son action en faveur de l'enseignement confessionnel, cette lettre ouverte interrogeait publiquement le grand rabbin sur la gestion, supposée déficiente, d'un des principaux réseaux d'écoles juives, Ozar-Hatorah.



Plusieurs réseaux d'écoles juives ont récemment vécu des déboires. Les loubavitch se sont vu refuser une subvention de 12,6 millions de francs par le conseil régional d'Ile-de-France pour la construction d'un lycée technique dans le dix-neuvième arrondissement de Paris (*le Monde* du 7 mai); le réseau ADEP-Ohr Joseph (3 500 élèves), après avoir bénéficié pendant des années d'un financement, légal, s'appuyant sur la collecte du 1 % logement, se trouve en difficulté après la faillite de l'empire immobilier de la famille Rotnemer, fondatrice du réseau d'écoles. Enfin, Jean-Pierre Amoyelle, président d'un autre réseau, Ozar Hatorah (3 400 élèves), va répétant que ses écoles souffrent d'un déficit de plus de 25 millions de francs.

Ces associations récentes, d'obédience orthodoxe, ont été le principal moteur du développement de l'enseignement privé confessionnel juif durant la dernière décennie. Elles se trouvent aujourd'hui aux prises avec des difficultés financières que les parents d'élèves eux-mêmes dénoncent.

Des investissements inconsidérés

En dix ans, le nombre d'enfants scolarisés dans des écoles juives a plus que doublé, et on dénombre actuellement plus de 20 000 élèves, répartis dans une centaine d'établissements sur l'ensemble du territoire. Avant-guerre, on ne comptait guère que deux écoles juives en France, sans doute en raison des convictions républicaines et « laïcardes » des responsables communautaires d'alors. Mais après 1945, les écoles sont devenues des lieux essentiels de transmission de la mémoire. Dans le même temps, la décolonisation enrichissait la communauté de juifs venus d'Afrique du Nord, particulièrement attachés à l'enseignement confessionnel.

A Paris, il revendique aujourd'hui environ 8 000 élèves, répartis dans une quarantaine d'établissements, dont la moitié sont sous contrat d'association avec l'Etat. S'y ajoutent 10 000 élèves répartis dans les départements de la grande couronne parisienne. Les villes de province les plus concernées sont Marseille (2 380 élèves) et Strasbourg (1 800 élèves) (2). Les cours de religion (hébreu, histoire juive, étude de la Bible, prière...) occupent sept à dix heures par semaine. Ils ne sont pas pris en charge par l'Etat, et sont à l'origine des frais de scolarité relativement élevés (jusqu'à 1 500 francs par mois).

Cela incite certains parents d'élèves à s'interroger sur la circulation des flux financiers. La lettre ouverte à Joseph Sitruk mettait ainsi directement en cause Jean-Pierre Amoyelle, président de l'association du réseau Ozar Hatorah – *qui affiche un déficit de 25 millions de francs*. Mais depuis plusieurs mois, l'association des parents d'élèves des écoles de ce réseau à Créteil cherche à vérifier si ces déclarations alarmistes ne sont pas simplement destinées à justifier l'augmentation régulière des frais de scolarité.

Le président de l'association de parents d'élèves, Gabriel Abittan, fait état de tarifs illégaux (jusqu'à sept fois supérieurs à ceux prévus par le contrat d'association) et soutient que le déficit n'est que le résultat d'une politique d'investissements inconsidérée. Le rectorat de Créteil s'est décidé à demander à M. Amoyelle de revoir d'urgence ces contrats, et de veiller à ce que la femme d'un des directeurs d'école, non diplômée, cesse un remplacement illégal qui dure depuis plusieurs années.

Un lycée sans élèves

M. Abittan est persuadé que le groupe scolaire de Créteil peut dégager des bénéfices. Il demande que les comptes de l'association soient rendus publics, pour faire la preuve qu'il n'y a pas de flux financiers indus entre les diverses écoles, sous et hors contrat, du réseau. Un exercice de transparence auquel M. Amoyelle se refuse, dénonçant une *« tentative d'OPA »* des parents d'élèves sur les écoles. Le déficit serait dû selon lui au poids des facilités de paiement accordées aux parents.

Les commissaires aux comptes, mandatés en février, disent être les premiers depuis plusieurs années à se pencher sur les finances des écoles, alors que la production annuelle de comptes certifiés constitue une obligation légale.

En outre, en 1990 et 1991, le conseil régional avait participé au financement de deux lycées techniques d'Ozar Hatorah, au titre de la loi Astier (3), dans le treizième arrondissement et à Antony (Hauts-de-Seine), respectivement à hauteur de 17 et 12 millions de francs. Ces bâtiments, prévus pour 800 et 500 élèves, accueillent en fait des élèves uniquement en primaire et au collège et à 15 % de leurs capacités.

L'administration régionale indique que ces investissements avaient été planifiés pendant une période de forte expansion démographique et d'*« euphorie budgétaire »*. Elle déclare ignorer que M. Amoyelle bénéficiait d'un vaste logement de fonction au dernier étage du lycée du treizième arrondissement au 31, rue des Cordelières – *« contre un loyer raisonnable »*, se défend-il. Elle s'est également étonnée que ces lycées n'aient pas reçu de la part du rectorat de Paris les contrats d'association réclamés par Ozar Hatorah, gage à ses yeux du respect du projet pédagogique pour lequel les fonds publics avaient été accordés.

Le rectorat de Paris explique, pour sa part, qu'il ne peut octroyer un tel contrat avant l'expiration d'un délai réglementaire de fonctionnement de cinq ans, et se déclare incompétent pour vérifier dans l'intervalle si le lycée technique sera effectivement mis en service.

Absence de contrôle

Cette absence de contrôle *a posteriori* a également été évoquée, il y a quelques semaines, à l'occasion de la présentation par l'exécutif régional d'un plan de financement d'un projet similaire de construction dans le dix-neuvième arrondissement d'un lycée technique, soutenu par l'association Jeunesse loubavitch. Un projet rejeté, à trois voix près, par l'assemblée régionale. Michel Bulté, maire (RPR) du dix-neuvième, tout comme l'association dont l'expansion se trouve bloquée, espèrent le voir représenté à l'automne.

« Combien de spécificités religieuses les pouvoirs publics sont-ils prêts à financer ? » interroge M. Abittan. Au conseil régional, on réfléchit actuellement au moyen de pallier au manque de coordination qui préside à ces implantations. L'idée d'une commission, calquée sur le fonctionnement des comités diocésains catholiques, défendue notamment par Rachel Cohen, présidente des directeurs des établissements scolaires juifs de France, fait, peu à peu, son chemin. Mais pour l'instant, en dehors d'un système qui permet de répartir les postes d'enseignants, *« chacun fait ce qu'il veut »*, regrette Mme Cohen.

Alain Sénior, secrétaire particulier de Joseph Sitruk, lui-même directeur, jusqu'en 1992, d'une école d'Ozar Hatorah, reconnaît qu'une structure de concertation serait la bienvenue. Mais le grand rabbin de France, qui est loin de représenter la communauté juive pratiquante dans toute sa diversité, aura sans doute fort à faire s'il désire réellement discipliner l'expansion désordonnée des écoles juives.

HERVÉ MORIN

(1) *Tribune juive* nº 1 286, 16 juin 1994.

(2) Chiffres tirés d'un tableau annuel présenté par *Actualité juive* (nº 387, 9 juin 1994), établi à partir des déclarations des écoles.

(3) Cette loi de 1919 permet le financement sans limitation de lycées techniques privés.

Enquêtes en stock

Alors que le gouvernement vient de lancer, à grands frais, une consultation nationale auprès des jeunes de 15 à 25 ans, trente mille questionnaires dûment remplis, portant sur tous les aspects de la condition de vie des étudiants, dorment actuellement dans un entrepôt d'une société de déménagement d'Ivry-sur-Seine...

Pour cette enquête d'une bonne trentaine de pages en cent quinze questions, l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) avait prévu un budget de 3 millions de francs. Avec 80 000 envois, il espérait recueillir 15 000 à 20 000 réponses. Le succès a dépassé les attentes puisque 30 000 documents ont été renvoyés par les étudiants. L'absence de tarifs postaux préférentiels et le doublement de la saisie ont, du coup, alourdi la facture de 1 million de francs que les responsables de l'OVE tentent de négocier auprès du ministère de l'enseignement supérieur.

On pourra toujours discuter de la nécessité d'exploiter la totalité de ces documents, alors qu'un échantillon représentatif de la population étudiante aurait suffi. On peut aussi s'interroger sur la capacité de l'observatoire à entreprendre un travail de cette envergure. Créé en 1989 dans la foulée du plan social étudiant, cet organisme consultatif composé d'un comité de « personnalités qualifiées », de représentants des universités et des syndicats d'étudiants, qui dispose d'un budget annuel de 1,3 million de francs, n'a pas d'expérience reconnue dans le traitement d'enquêtes statistiques de cette ampleur.

Néanmoins, c'est la première fois qu'une approche aussi détaillée est proposée. Examinant à la fois l'origine sociale et le parcours scolaire des étudiants, le questionnaire couvre l'ensemble de leurs conditions de vie : logement, restauration, santé, *temps consacré aux études* et aux loisirs, accès aux bibliothèques, ouverture internationale, relations avec les parents, coût des études etc.

Alors que les étudiants représentent la moitié de la jeunesse française, ce travail ne semble pas avoir été pris en compte par le comité pour la consultation nationale des jeunes, le « questionnaire Balladur », qui bénéficie, pour son propre compte, d'un budget dix fois supérieur à celui de l'enquête de l'Observatoire.

Parallèlement à ces deux enquêtes, le gouvernement pourrait aussi s'inspirer utilement du rapport d'Albert Prévos, ancien directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS), remis au ministre de l'enseignement supérieur il y a plusieurs mois et resté, pour l'instant, sans effet.

MICHEL DELBERGHE

REPÈRES

AGIR. Deux syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), le syndicat national des intendants de *l'éducation nationale (SNIEN)* et le syndicat national de l'administration universitaire (SNAU), viennent de fusionner sous la bannière d'AGIR (Administration générale et intendance rassemblées). Le nouveau syndicat, qui revendique 13 000 adhérents, *a tenu son congrès constitutif* à Risoul (Hautes-Alpes), du 27 au 30 juin. Regroupant des personnels de gestion des ministères de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et de Jeunesse et sports, AGIR entend *« défendre le rôle éducatif »* des personnels administratifs, soutient la création de *« réseaux d'administration et de gestion interétablissements à l'appui des réseaux pédagogiques préconisés par le nouveau contrat pour l'école »* et proteste contre le transfert aux caisses d'allocations familiales des bourses actuellement versées aux collégiens.

ENCYCLOPÉDIQUE. Le nouveau *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, rédigé par cent quatre-vingt-dix spécialistes, chercheurs, historiens, responsables d'administration et universitaires, présente, en 450 notices et un millier de pages, un panorama complet des problèmes d'éducation. Les grandes *théories éducatives et les* personnalités qui y sont attachées, le fonctionnement de l'institution et la vie scolaire sont présentés à destination d'un large public : enseignants et futurs enseignants, responsables d'établissements et formateurs.

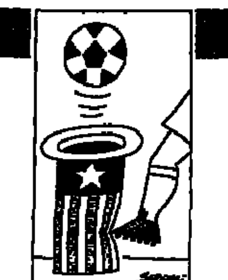
► **Dictionnaire de l'éducation et de la formation. Nathan, 1 100 pages, 198 francs.**

INDEMNITÉ. L'indemnité de première affectation, attribuée aux futurs professeurs des écoles qui font le choix d'une académie particulièrement déficitaire en enseignants (12 972 francs par an pendant trois ans), ne devrait concerner cette année que l'Aisne, l'Eure, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, la Seine-Maritime et la Somme (*Bulletin officiel* du 2 juin). Ne figurent plus sur la liste des années précédentes : la Seine-et-Marne, les Hauts-de-Seine, les Yvelines, le Val-d'Oise, l'Essonne, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis. L'an dernier, la suppression sans préavis de cette indemnité pour huit départements avait provoqué une levée de boucliers, notamment parmi les étudiants d'instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), qui avaient volontairement choisi de passer le concours dans les académies correspondantes. Le ministère avait finalement rétabli l'indemnité dans les quatorze départements.

LANGUES RÉGIONALES. C'est une petite victoire pour les défenseurs et promoteurs des langues régionales. Un arrêté du 23 juin (*J.O* du 26 juin) autorise les élèves de troisième des sections bilingues français-langue régionale à choisir de passer en langue régionale l'épreuve d'histoire-géographie du brevet des collèges, dès la présente session 1994. Prise en janvier 1993 par Jack Lang, alors ministre de l'éducation nationale, la décision n'avait pu s'appliquer pour la dernière session faute de textes réglementaires. Cette année, l'arrêté a été pris *in extremis* puisque les épreuves du brevet commencent le 29 juin.



LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL



Le Brésil et la Suède (1-1), à Detroit, ont assuré leur qualification pour les huitièmes de finale, tout comme le Mexique (1-1) contre l'Italie à Washington et l'Eire (0-0) face à la Norvège à New-York.

■ REPÊCHAGE. Au lendemain du mardi 28 juin, les Etats-Unis (groupe A) et l'Italie (groupe E) ont la certitude d'être qualifiés parmi les meilleurs troisièmes. Il reste deux places pour trois candidats : la Russie (3 points) et les troisièmes des groupes D et F. A priori la Bulgarie, qui affrontera jeudi 30 juin l'Argentine, est la mieux placée. La dernière place se jouant entre les Russes et les Saoudiens, qui devaient renconter mercredi 29 juin la Belgique.

■ DÉLIRE. A Mexico, l'annonce de la qualification de l'équipe nationale a entraîné des scènes de joie qui ont dégénéré. Deux personnes sont mortes et cent cinquante ont été blessées.

■ TRANSFERT. Le défenseur de l'Olympique de Marseille, Basile Boli, a signé un contrat de trois ans avec les Rangers de Glasgow, champions d'Ecosse en titre.

GROUPE B : Russie-Cameroun (6-1)

Les bons comptes d'Oleg Salenko

SAN-FRANCISCO

de notre envoyé spécial

C'est une affaire entendue : les Américains raffolent des statistiques. Dans leur esprit, un sport n'est vraiment attrayant que s'il fait la part belle aux vérités mathématiques, aux pourcentages savants, au nombre de paniers réussis ou manqués, à la vitesse de la balle de base-ball quand le vent souffle d'est en ouest. Aux yeux de ces comptables des stades, un champion vaut d'abord par sa capacité à sortir indemne de son match contre les calculettes.

Le *soccer*, qu'ils tenaient jusque-là pour un jeu de gagne-petit tant ses scores semblent mesquins au regard du football américain ou du basket-ball, aurait-il donc décidé de les satisfaire enfin? Voilà qu'il se prend, lui aussi, à les abreuver de statistiques.

Chaque jour, l'Amérique tient les comptes de sa World Cup. Et chaque jour, elle se dit qu'elle est décidément bénie des dieux de l'arithmétique et du ballon.

Mardi 28 juin au soir, alors qu'il restait encore quatre rencontres du premier tour à disputer, la moyenne de buts par match s'élevait en effet à 2,63 contre 2,21 en Italie en 1990. Surtout, le pays avait découvert ce jour-là, à San-Francisco, un champion comme elle les aime. Un homme à pourcentages. Un sportif à records.

Peu lui importait qu'il fut Russe – il y a bien longtemps que ce n'est plus un handicap –, l'essentiel était dans ses états de service chiffrés : Oleg Salenko, vingt-quatre ans, six sélections, a marqué un but toute les dix-huit minutes contre des Camerounais à la dérive (6-1). Au total, cela fait donc cinq tirs victorieux (16e , 41e , 45e , 73e , 75e) pour la même personne, lors du même match.

Milla pour l'honneur

Etait-ce un record en phase finale de Coupe du monde? Les ordinateurs de la World Cup, émoustillés par cette perspective historique, avaient beau activé leurs puces et fouillé leurs mémoires, ils ne trouvaient pas trace de pareil exploit. On notait bien un Espagnol (Butragueno en 1986), un Portugais (Eusebio en 1966), un Français (Fontaine en 1958), un Hongrois (Kocsis en 1954), un Brésilien (Ademir en 1950) et un Polonais (Willimowski en 1938), mais les uns comme les autres plafonnaient à quatre buts. Oleg Salenko, lui, s'était aventuré jusqu'à cinq, quatre dans le cours du jeu et un sur penalty (le troisième). Record absolu, donc! *«Je ne savais pas qu'il s'agissait d'un record, je l'ai compris quand le speaker du stade l'a annoncé au micro»*, devait-il avouer après le coup de sifflet final.

Généreux, il a préféré offrir le sixième à son coéquipier Dimitri Radchenko (82e). Quant aux Camerounais, ces forts en thème emportés par la bête à concours, ils ont dû se contenter d'un but, un seul, sur une pichenette de Roger Milla (47e), manière de dire que le «vieux lion de Yaoundé» (*le Monde* daté 26-27 juin) ne sera pas venu aux Etats-Unis pour rien.

Mais Milla et les siens, sans doute trop nostalgiques de leur épopée italienne de 1990, pouvaient-il lutter contre Salenko? Tout réussissait à l'attaquant russe. Chaque tir, chaque passe, chaque dribble. Et lorsque l'inspiration venait à lui manquer, l'arbitre se chargeait d'oublier de siffler une faute ou une position de hors-jeu.

Avec six buts dans sa besace d'élève appliqué (il en avait déjà inscrit un penalty contre la Suède), Oleg Salenko a pris la tête du classement des buteurs. Mais sa performance permet surtout à la Russie d'envisager une qualification qui paraissait compromise. Cette victoire, et la différence de buts positive (+ 1) qui en découle, autorisent de nouveau les Russes à rêver du second tour, malgré les deux défaites concédées précédemment contre le Brésil (2-0) et la Suède (3-1). Les résultats des 29 et 30 juin, dans les groupes F et D, devaient en effet déterminer quelles seraient les équipes repêchées parmi les meilleurs troisièmes.

Les chiffres ayant parlé, Salenko ayant gravé son nom et ses buts dans les registres du jeu, il restait à connaître cet avant-centre si prompt à profiter des faiblesses d'une défense adverse plus défaillante que jamais (11 buts encaissés en trois matches).

L'invité de la dernière heure

Cerner le personnage s'avère en fait plus difficile que l'addition des attaques russes et des bévues camerounaises. L'histoire retiendra simplement qu'il a d'abord joué au Zenit Leningrad, puis en Ukraine, au Dynamo Kiev, avant de partir pour l'Espagne et la modeste équipe de Logrones. Ses bonnes performances (une quinzaine de buts cette saison dans la «Liga» espagnole) lui ont valu de signer récemment un contrat avec une équipe plus réputée, le FC Valence.

On retiendra aussi qu'il n'aurait pas dû être, ce 28 juin 1994, sur la pelouse de Stanford. Une grave crise ayant secoué la sélection ces derniers mois, quatre joueurs de premier plan ont refusé de participé à la World Cup. Ils exigeaient des garanties financières et l'éviction du sélectionneur Pavel Sadyrine, jugé incompétent. Parmi ces rebelles – qui étaient quatorze au plus fort du «mouvement», en décembre 1993 –, figuraient des attaquants exilés : l'ailier droit de Manchester United Andreï Kanchelskis, le buteur de Karlsruhe (Allemagne), Sergueï Kiriakov et surtout la vedette de l'Inter de Milan Igor Shalimov, «meneur» de la rébellion contre la Fédération russe de football. En leur présence, Salenko, dont les débuts internationaux datent seulement de novembre 1993, n'aurait probablement pas joué contre les Suédois et les Camerounais.

On retiendra, enfin, qu'il aurait fait, jadis, un bon soviétique. C'est en équipier modèle, soucieux de la collectivité, qu'il a accueilli les vivats de la foule américaine et l'admiration des statisticiens : *«Je préfère parler de la performance de l'équipe. Nous voulions montrer à nos compatriotes ce dont nous étions capables, le reste est secondaire...»*

PHILIPPE BROUSSARD

GROUPE B : Brésil-Suède (1-1)

Les Suédois, voleurs de couleurs

DETROIT

de notre envoyé spécial

On leur a volé tout leur or. Celui de leurs maillots et celui de leur soleil. On les a vêtus d'un bleu qui brouille leur identité, on les a enfermés dans une salle qui n'a rien d'une école de samba. Les Brésiliens, joueurs de plein air et d'inspiration, redoutaient leur déplacement au Silverdome de Pontiac. Ils avaient pris leurs aises en Californie, où leur football s'ébattait en liberté. Ils craignaient qu'à Detroit leur talent se retrouve comme coincé sous cloche.

Ils avaient raison. Dans la lumière glauque du stade couvert, l'or de leur jeu n'a guère brillé sur la rencontre. Leurs actions d'éclat n'ont pas fleuri sur la pelouse d'intérieur. Même les chants de leurs supporters se parasitaient au lieu de résonner à l'unisson. Seul un trait de génie de Romario (47e) a empêché la *selecao* de se voir détroussée de sa première place du groupe B. Seul un match nul a permis aux Brésiliens de ne pas dire définitivement adieu à San-Francisco, où ils retourneront invaincus pour un huitième de finale.

Comme toutes les équipes qui ont pénétré dans le Silverdome pour la première fois au cours de cette Coupe du monde, les Brésiliens n'ont jamais réussi à trouver les repères de leur jeu. A ce dépaysement, les organisateurs de la compétition, qui ont eu la mauvaise inspiration de répartir les matches de ce groupe entre la côte ouest et Detroit, ont ajouté un handicap de trois heures de décalage horaire. Mais il ne faudrait pas croire que les adversaires du jour ont seulement tiré profit de leur meilleure acclimatation à l'endroit. Les Suédois, qui avaient gardé leur tenue jaune traditionnelle, n'ont pas seulement volé les couleurs des Brésiliens. Le temps d'une moitié de match, ils leur ont également emprunté leur goût pour l'offensive bien menée. Ils ont parfois osé ce football d'attaque qui est devenu à la fois leur style et leur revanche.

Ce jeu est né d'une humiliation. En 1990, les Suédois se sont présentés confiants au Mondiale italien dans un groupe qui leur garantissait *a priori* une deuxième place derrière le Brésil, déjà, mais devant le Cameroun et le Costa-Rica. Ils en sont sortis piteux, avec trois défaites sur le même score (2-1), accrochées comme autant de casseroles à leur réputation. Le style voulu par l'entraîneur d'alors, Ole Nordin, avait fait faillite sur le terrain. Les cadences infernales imposées pendant les entraînements avaient ruiné les organismes. La caricature de jeu britannique pratiqué par l'équipe, genre «cours et tais-toi», avait réussi à faire l'unanimité contre elle.

A la suite de ce fiasco, Nordin avait été congédié du banc de touche et remplacé par Tommy Svensson, aux inspirations plus latines. Sous sa houlette, les passes se sont raccourcies, le physique a cédé la primauté au technique, les joueurs ont regardé les buts des adversaires au lieu de scruter le ciel et d'attendre que le ballon en retombe. Tommy Svensson avait fabriqué le moule tactique. Il n'avait plus qu'à y verser la pâte de sa jeune génération talentueuse, en prenant bien garde qu'elle reste homogène. Car le jeu souhaité par l'entraîneur, fondé sur un collectif restreint mais très soudé, ne pouvait s'accommoder du moindre malentendu entre les deux parties de l'équipe : les joueurs partis à l'étranger et ceux qui sont restés au pays.

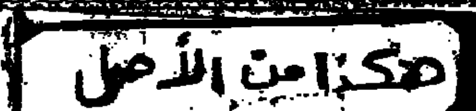
Troisième équipe mondiale

Ce sera la grande réussite de Tommy Svensson. S'il n'a disposé que très rarement de la totalité de ses joueurs, il est parvenu à lier son groupe, à y faire lever une amitié qui compense tous les stages de préparations. Les différents styles de jeu assimilés par les vedettes expatriées n'y forment pas de grumeaux d'individualismes. Ils apportent seulement leur parfum particulier au goût d'ensemble.

Le reste n'était plus qu'affaire de cuisson. Il fallait passer l'équipe au four des compétitions pour la dorer d'expérience. Les Suédois ont eu la chance d'organiser le championnat d'Europe de 1992, où leur équipe s'est révélée en échouant seulement en demi-finale. Puis, aux éliminatoires de la Coupe du monde, ils ont participé à ce groupe 6 de sinistre mémoire, où ils n'ont concédé qu'une défaite face à l'équipe de France. Depuis l'échec de 1990, en quatre saisons de football, l'équipe de Suède a mûri jusqu'à atteindre le rang de troisième équipe mondiale au classement mensuel de la FIFA, derrière l'Allemagne et ce Brésil qu'elle a sérieusement inquiété mardi.

La qualification, déjà acquise, pour leur premier huitième de finale depuis 1974 n'était toutefois pas la seule bonne nouvelle de la soirée. Les Suédois, grâce au superbe but du joueur de Lille, Kennet Anderson, se sont assurés qu'ils pouvaient parfois se passer de leur star Martin Dahlin (*le Monde* daté 26-27 juin). L'élimination de leurs vieux rivaux norvégiens, coincés dans un système de jeu qui fut le leur, leur a confirmé, si besoin en était, qu'ils avaient eu raison d'en changer pour se rapprocher du football des équipes d'artistes. De leur avoir volé un peu de leurs couleurs pour s'en parer.

JÉRÔME FENOGLIO



GROUPE E : Italie-Mexique (1-1)

Le retour gagnant du Mexique

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

« Mexico, Mexico, irà-rà-rà ! » Il pouvait rire et danser le public mexicain du RFK Stadium. Le coup de sifflet final du match contre l'Italie consacrait le retour du Mexique au rang de grande nation. Pour un pays peuplé, au bas mot, de 86 millions de supporters – sans compter les *chicanos* de ce côté-ci du Rio Grande –, la qualification pour les huitièmes de finale est un cautère sur bien des tourments de la vie quotidienne. Lorsque Marcelino Bernal a glissé *le ballon hors de portée de Luca* Marchegiani, le gardien italien (58e), annulant le but inscrit dix minutes plus tôt par Daniele Massaro, elle était loin la crise économique. Encore plus loin la crise politique.

Les Mexicains savourent surtout cette *qualification surprise comme* une revanche sur l'establishment du football. La FIFA avait en effet lourdement sanctionné la fédération mexicaine, accusée d'avoir falsifié des licences lors d'un tournoi international de juniors en août 1988. Deux ans de suspension pour toutes les sélections mexicaines ! Pour la première fois depuis longtemps, le Mexique était absent d'une phase finale de Coupe du monde en 1990. A l'époque, de très mauvaises langues avaient fait remarquet que cette sévérité de la FIFA avait opportunément permis aux Etats-Unis, principal concurrent du Mexique dans la zone CONCACAF, de se qualifier pour le Mondiale italien.

Quatre ans plus tard, le Mexique rêve à nouveau de conquête, comme en 1986 lorsqu'il ne s'était incliné – avec les honneurs – qu'en quart de finale face aux Allemands. Certes, ce Mundial-là se jouait à domicile, mais les Mexicains ne sont-ils pas aussi un peu chez eux dans les stades américains *de la World Cup ?* Comme *s'ils étaient pressés de retrouver* cette élite mondiale dont on les avait privés, ils ont été les premiers à *obtenir leur billet pour* l'Amérique. Leur entraîneur, Miguel Majia Baron, a eu plus d'un an pour peaufiner le travail entrepris depuis l'infâmante punition infligée par les instances internationales.

Comme souvent au Mexique, tout a commencé par une révolution : valse des dirigeants et changement de politique au sein d'une fédération phagocytée par les puissants clubs privés. La qualification pour la World Cup, décrétée d'intérêt national, est confiée à un grand seigneur du football, l'Argentin Cesar Luis Menotti. Mais à mi-parcours, après avoir forgé une équipe selon ses goûts et gagné le droit de disputer le troisième et dernier tour éliminatoire de la CONCACAF, le légendaire « El Flaco » renonce. Il tire sa révérence, amer comme chicotin, en dénonçant *« une situation où tout est fait pour arranger les intérêts d'une poignée de gens au détriment du plus grand nombre* (1) ». Il reproche à la fédération de lui marchander ses moyens et sa *confiance.*

Profonds changements

Il faut dire que Don Cesar a fait, le premier, une faute de goût impardonnable en écartant Hugo Sanchez, jugé hors de forme, de la sélection. « Hugol », au Mexique, c'est Dieu footballeur ! A trente-cinq ans, l'ancien buteur du Real *Madrid n'est pas mûr pour la* retraite. L'opinion publique gronde et réclame le retour de l'idole. Successeur de Menotti en janvier 1993, Miguel Mejia Baron obtempère. Il est vrai que les deux hommes s'apprécient : sensiblement du même âge, tous les deux dentistes, ils se sont connus sur les bancs de la faculté d'odontologie de Mexico. La réintégration de Sanchez sera la seule concession du jeune entraîneur mexicain. En effet, ce technicien peu connu a des idées bien à lui sur le football moderne. Sous couvert de continuité de l'œuvre de Menotti, il introduira de profonds changements.

Du groupe formé par l'entraîneur argentin, il ne reste bientôt plus qu'une dizaine de joueurs, essentiellement la défense, organisée en zone selon les préceptes de Menotti. Luis Garcia (Atletico Madrid) est le seul « Européen ». Tous les autres internationaux sont issus du championnat mexicain, dont Miguel Baron connaît parfaitement les richesses. *Cet ancien footballeur de niveau* modeste a en effet obtenu de bons résultats à la tête des Pumas de l'Université nationale autonome de Mexico (UNAM), un club qu'il a pris en main en 1988 après avoir été longtemps l'adjoint de Bora Milutinovic, son ami de vingt ans. Aujourd'hui encore, il partage son temps entre la sélection nationale et le club de Monterrey avec lequel il a gagné la Coupe du Mexique en 1992.

Miguel Baron prêche un football de type européen, offensif et rigoureux. Dès sa prise de fonctions, l'équipe remporte pour la quatrième fois de son histoire le championnat de la CONCACAF, rebaptisé Gold Cup, en écrasant les Etats-Unis (4-0) ; elle se qualifie pour la World Cup et, pour sa première participation, atteint la finale de la Copa America contre l'Argentine (1-2). Malheureusement, après cette faste année 1993, la campagne de préparation à la Coupe du monde dévoile de sérieuses lacunes. L'apôtre du beau jeu semble alors se résoudre à plus de pragmatisme, et bâtit une équipe-commando.

Mais l'échec initial contre la Norvège a remis à nouveau tout en question. C'est par une formation en 3-5-2, et sans Hugo Sanchez, que l'Irlande a été asphyxiée (*le Monde* daté 26-27 juin). Mardi, entre *la défense, placée très haut et* commandée au cordeau par le capitaine Ignacio Ambriz, et la ligne d'attaque où brillent en contres *Carlos Hermosillo, Luis Garcia* et « Zague » Alves, les joueurs italiens n'eurent guère d'espaces disponibles pour conduire leur *match. Le Mexique renaissant ne* fait pas encore chavirer les stades, mais la première place de la sélection dans le groupe E, réputé très difficile, va le réconcilier pour longtemps avec le public du stade Azteca qui, il y a peu, lui jetait des œufs après une méchante défaite à domicile contre les Etats-Unis.

JEAN-JACQUES BOZONNET

(1) *France Football* du 5 janvier 1993.

LE POINT

RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

Mardi 28 juin

GROUPE B

Russie b. Cameroun 6-1
Brésil et Suède 1-1
1. Brésil 7 pts ; 2. Suède 5 ; 3. Russie ; 3. Cameroun 1.

GROUPE E

Eire et Norvège 0-0
Italie et Mexique 1-1
1. Mexique 4 pts ; 2. Eire 4 ; 3. Italie 4 ; 4. Norvège 4.

A LA TÉLÉVISION

Mercredi 29 juin
Maroc-Pays-Bas à 18 h 35 (France 2)
Arabie Saoudite-Belgique à 20 h 50 (France 3 en différé).

TENNIS : les championnats de Grande-Bretagne à Wimbledon. – *Les demi-finales dames* des championnats de tennis de Grande-Bretagne opposeront, jeudi 30 juin, l'Américaine Lori McNeil à l'Espagnole *Conchita Martinez, tête de* série nº 3. La première a battu, mardi, la Lituanienne Larisa Neiland (6-4, 6-3), la seconde a dominé l'Américaine Lindsay Davenport, tête de série nº 9 (6-2, 6-7, 6-3). Vainqueur de la Tchèque Jana Novotna, tête de série nº 5 (5-7, 6-0, 6-1), l'Américaine Martina Navratilova, tête de série nº 4, rencontrera sa compatriote Gigi Fernandez, tête de série nº 13, qui s'est imposée face à Zina Garrison-Jackson, tête de série nº 13 (6-4, 6-4). Gigi Fernandez accède à ce niveau de la compétition, en simples, pour la première fois de sa carrière.

PROLONGATIONS

Un galop avant Atlanta

Contrairement à ce qu'on avait vu en Italie en 1990, les stades américains étaient remplis à plus de 90 % pendant le *premier tour de la compétition,* même lorsque les affiches n'étaient pas très attirantes. Ce résultat traduit autant un *savoir-faire commercial qu'une* ferveur des Américains pour le *soccer.* Dès lors, l'ambition affichée par le comité d'organisation des Jeux d'Atlanta de mettre en vente 11 millions de billets pour la quinzaine olympique de 1996 n'est pas aussi démesurée qu'elle paraît. En 1992, les organisateurs des Jeux de Barcelone n'en avaient émis que 3,9 millions, et ceux de Séoul, en 1988, *4,3 millions. Le patron des* Jeux de Los Angeles, Peter Ueberoth avait saturé le marché, en 1984, avec 6,9 millions de billets.

Bill Payne, le président du comité d'organisation des J.O. d'Atlanta, espère vendre 60 % *de ces 11 millions, et donc* remplir au mieux les installations et les caisses. Le Comité international olympique vient *d'accepter le plan des Américains,* qui repose sur une politique tarifaire modulée *« adaptée aux habitudes d'achat du public américain ».* Celui-ci devra attendre le printemps prochain pour passer ses premières commandes, mais les prix des billets sont déjà connus pour chacune des 558 épreuves, dans 37 sports. Ils s'étageront de 35 francs environ pour les éliminatoires du base-ball à 1 400 francs pour la dernière journée de l'athlétisme ou les finales de la gymnastique. Le prix moyen – 220 francs environ – ne tient pas compte des cérémonies d'ouverture et de clôture, dont les billets pourront atteindre plus *de 3 000* francs.

Demande irrésistible

Pour la Coupe du monde de football, les billets coûtent, selon les places et les matches, de 165 francs à 2 500 francs. Pour chacune des différentes rencontres de la finale de NBA, les supporters de New-York et de Houston ont déboursé entre 170 et 700 francs. A l'US Open de tennis, l'entrée coûte de 100 à 300 francs. *Une place pour le* Super Bowl s'arrache de 1 000 à 1 500 francs. Cependant, les Jeux olympiques sont incomparables : les tarifs retenus sont le fruit de longues enquêtes, annonciatrices, selon Bill Payne, d'une *« demande irrésistible »* pour ces Jeux du Centenaire. La promotion commerciale d'Atlanta insistera sur le fait que *« c'est la dernière fois avant longtemps que les Jeux olympiques auront lieu au Etats-Unis ».*

J.-J. B.

Le Monde

Édité par la SARL le Monde

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

COMMUNICATION

La guerre des prix entre les journaux britanniques

Le coup de poker de Rupert Murdoch

La guerre des prix que se livrent les quotidiens britanniques est l'aboutissement des bouleversements qu'a connus la presse écrite, depuis la « révolution de Fleet Street » de 1985. Celle-ci s'était soldée par la victoire du magnat Rupert Murchoch sur le syndicat du Livre.

LONDRES
correspondance

« La politique européenne de la Grande-Bretagne est faite par deux fleurons de la presse, l'un canadien, l'autre australien », ironisait récemment *The Guardian*, après le veto de John Major contre le Belge Jean-Luc Dehaene, candidat à la succession de Jacques Delors à la présidence européenne. La formidable bataille des prix que se livrent depuis plusieurs semaines le Canadien Conrad Black, patron du *Daily Telegraph* et l'Australien Rupert Murdoch, propriétaire de divers journaux dont le *Times*, a finalement fait craquer le flegme légendaire du *Guardian*, ce quotidien de centre gauche. Devant le choc des deux titans, potentiellement dangereux pour l'ensemble des titres, qu'ils soient « de qualité » ou de format tabloïd, *The Guardian*, avec ses 45 pence de prix de vente, est dans ses petits souliers. Depuis qu'il a baissé son prix de vente à 20 pence, le 24 juin, en riposte à la diminution de quarante-huit pences à 30 pence du *Daily Telegraph*, le *Times* ne cesse d'augmenter sa diffusion *(le Monde* daté 26-27 juin).

M. Murdoch semble avoir gagné son spectaculaire défi, lancé le 1er septembre 1993. Il avait alors réduit de 30 % le prix de vente du *Times*, fleuron de son groupe, pour tenter d'enrayer l'érosion de sa diffusion. Déjà, d'autres propriétaires de journaux indiquent qu'ils sont prêts à suivre l'exemple de M. Murdoch, le « croisé du discount médiatique ».

Janvier 1985. En *parvenant* à faire imprimer le *Times* et le *Sun* hors de Fleet Street, légendaire artère londonienne de la presse, sans le concours du syndicat du Livre, Rupert Murdoch lance le fameux « big-bang » du papier imprimé. En licenciant 5 000 employés *syndiqués* et en déménageant sans coup férir ses activités à Wapping, dans le quartier des docks, il tire définitivement un trait sur le passé turbulent d'un secteur aux structures alourdies, prisonnier d'us et coutumes paternalistes du patronat et de privilèges syndicaux exorbitants. Ces nouvelles donnes lui permettent d'introduire de nouvelles technologies, l'*impression en* couleur, et d'améliorer la diffusion. Ses concurrents se précipiteront également dans cette brèche.

La restructuration en profondeur est également fécondée par le boom économique thatchérien et la forte hausse des dépenses publicitaires induite par les encarts vendant les privatisations. De nouveaux titres de presse naissent, comme *The Independent*, ou sont repris, à l'instar de *Today*, et font leur apparition dans les kiosques. La diffusion en semaine des quotidiens dits nationaux dépasse le seuil symbolique de quinze millions d'exemplaires en 1989 ; le *Sun*, qui vent à plus de quatre millions d'exemplaires, notamment grâce à la fille nue présentée quotidiennement en page trois, atteint son record historique.

Trop de journaux

En 1990-1991, le changement de décor est brutal. La presse subit de plein fouet le reflux conjoncturel : les ventes de journaux tombent à treize millions d'exemplaires en juin 1993. L'échec du lancement de nouveaux produits (comme le *Sunday Correspondent*), les difficultés financières de *l'Independent*, le contraignent à ouvrir *son capital à des actionnaires* italien ou espagnol, ainsi que les problèmes de trésorerie de Rupert Murdoch, victime de sa politique de diversification tous azimuts – télévision, édition –, soulignent la dépression.

La crise économique de la presse se double d'une crise politique pour la majorité des titres, qui soutiennent sans détour *Mme Thatcher. Celle-ci démis*sionne en 1991. Pris à la gorge par ses créanciers, Rupert Murdoch décide de frapper un grand coup au cours de l'été dernier et baisse le prix du *Sun* de 25 pence à 20 pence. Pour beaucoup d'observateurs qui citent la loyauté des lecteurs et un marché peu extensible, ce pari déflationniste reste douteux. Les batailles promotionnelles à coups de millions de livres lancées par ses adversaires ne sont pas forcément de bon augure. Mais le « Tout Londres » se trompe : les ventes du *Sun*, comme celles du *Times* par la suite, progressent, ce qui permet à leur patron d'augmenter ses tarifs publicitaires. *The Independent*, qui, par provocation, avait fixé son prix à la hausse à 50 pence, chancelle. Le *Daily Telegraph*, leader du marché, passe sous la barre du million d'exemplaires, pour la première fois en près d'un demi-siècle !

« Un vrai coup de maître, qui montre que le Times *a non seulement mordu sur ses concurrents mais a surtout réussi à tirer de nouveaux lecteurs dans les tranches d'âges jeunes »*, indique Derek Teddington, expert auprès de la banque d'affaires Kleinwort-Benson. La déréglementation en profondeur de l'économie britannique – que ce soit le marché du travail, le poids syndical ou la dérégulation financière – a secoué un secteur trop longtemps sclérosé, aux *structures alourdies*. L'absence de réglementation contraignante laisse totalement les mains libres aux propriétaires : par fidélité au credo néolibéral, le ministère du commerce et de l'industrie se montre très réticent à saisir la commission des monopoles, qui a théoriquement le droit de veto sur toute transaction qu'elle juge contraire aux règles de la libre *concurrence ; l'Office* of fair trading (OFT, proche du Conseil de la concurrence français) évite quant à lui de mettre des bâtons dans les roues. *« Par ces temps de vaches maigres, le marché des quotidiens est engorgé : il y a trop de titres que rien ne différencie, y compris la ligne éditoriale, la plupart du temps à droite »*, souligne-t-on à l'*UK Press Gazette*, un hebdomadaire spécialisé.

Pour tenter d'élargir leur lectorat, les éditeurs gonflaient les suppléments loisirs et l'édition du samedi. Les coûts rédactionnels sont réduits de manière draconienne, au détriment par exemple de la couverture étrangère ou des arts. Mais les titres qui disposent d'une audience spécifique *s'en sortent mieux* que les généralistes. Ainsi, *The Guardian*, prisé par les enseignants, ou le *Financial Times*, considéré comme la bible des hommes d'affaires, apparaissent mieux armés pour résister à cette guerre des prix.

Jusqu'à quel prix plancher tomberont les quotidiens ? *« Difficile à prévoir, mais les pertes deviendront insupportables si la tendance à la baisse se poursuit »*, estime Derek Teddington. En bon professionnel, Rupert Murdoch *sait limiter les risques. Quand* il est décidé à jouer gros, le patron du groupe News International sait aussi qu'il peut gagner encore *plus* gros...

MARC ROCHE

***Rectificatif.** – Michel Bavastro est* PDG de *Nice-Matin* depuis 1944 et non depuis 1971, comme nous l'avons indiqué par erreur dans notre édition du *29* juin. En *1971*, il avait été élu président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), fonction qu'il a occupée jusqu'en 1978.

L'assemblée générale du Monde Entreprises

L'assemblée générale ordinaire d'approbation des comptes de l'exercice 1993 du Monde Entreprises, qui détient 100 parts du capital de la SARL Le Monde (8,06 % du capital), a eu lieu le 22 juin sous la présidence d'Etienne Pflimlin. Au cours de cette assemblée, Jean-Marie Colombani, directeur-gérant du *Monde*, a présenté les *grandes orientations du journal* et a répondu aux questions des actionnaires.

L'*assemblée du Monde* Entreprises a décidé de distribuer un dividende de 500 francs par action, au titre de l'exercice 1993.

DANS LA PRESSE

M. Tapie devant l'Assemblée nationale

Le Quotidien (Dominique Jamet) : « Tapie, cherchant le succès dans la fuite en avant, s'intéresse d'abord à ses électeurs, à ses partenaires et à son destin. Quel « jeune » des banlieues ne sera une fois de plus bluffé par son idole, quel homme de gauche osera déclarer la guerre à l'adversaire du chômage *et en subir les représailles* ? Quel *gouvernement* osera défier les « jeunes » et leur idole tant qu'il n'aura rien à proposer ? Notre Constitution prévoit le droit au travail. Quelle Constitution proscrira le droit à la démagogie ? »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « Ceux qui soutiennent Tapie n'écoutent guère les cris d'orfraie des politiques auxquels ils n'accordent plus aucun crédit en matière de morale. Peu leur importe au fond que seuls les régimes totalitaires – l'URSS, l'Allemagne des années 30 – aient prétendu abolir le chômage. La proposition de Tapie [contre le chômage des jeunes] répond à l'urgence que vivent des millions d'exclus. »

L'Humanité (Magali Jauffret) : « Hier, Bernard Tapie déposait une proposition de loi pour rendre illégal le chômage des jeunes. Et si on disait chiche ! Mais à condition de ne pas tromper l'opinion en finançant cette idée généreuse avec l'argent de nos impôts, celui des collectivités locales, ou avec le salaire des plus de cinquante ans, comme il le propose. »

France-Soir (Jacques Malmassari) : « S'il y a eu conspiration c'est, en sa faveur, celle de ses protecteurs pour le soustraire à la justice et lui ouvrir d'interminables lignes de crédit. Tout cela est maintenant fini, et qu'enfin les juges fassent leur travail. »

RTL (Jean-Yves Hollinger) : « C'est surprenant qu'un homme comme Bernard *Tapie connaisse aussi mal le fonctionne*ment d'une entreprise. Car une fois que vous avez dit que le chômage des jeunes est illégal, c'est bien, mais vous n'avez rien réglé (...). On ne peut que regretter encore qu'une affaire aussi sérieuse soit traitée dans un esprit d'opportunisme, au risque de créer de faux espoirs, précisément parmi les jeunes. »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « *Ces initiatives resserrent un* peu plus autour de Bernard Tapie un étau judiciaire et financier qui pourrait l'empêcher d'exploiter à Marseille et sur le plan national la situation politique créée par son succès du 12 juin. Le patron de l'OM n'en garde pas moins un réel pouvoir de nuire en raison de l'écho que suscite son personnage dans l'opinion, au-delà même de son électorat, un pouvoir dont la gauche risque, c'est évident, de faire principalement les frais sans bénéfice moral pour cause d'ambiguïté. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « Y *a-t-il une sorte d'*acharnement judiciaire autour de Bernard Tapie ? (...). Incontestablement, il y a là quelque chose d'exceptionnel. En même temps, c'est normal qu'un homme politique soit traité de façon exceptionnelle (...). De deux choses l'une : soit la justice le déclare coupable, et il ne doit plus faire de politique, soit elle le disculpe, et il doit pouvoir continuer à faire de la politique. »

CULTURE

ROMÉO ET JULIETTE, de Gounod, à l'Opéra-Comique

Le carton et la pâte

Il est des musiques que la paresse musicale, le poids de l'imagerie peuvent annihiler d'office. *Roméo et Juliette* (1867), écrit au soleil du Midi par Charles Gounod, est l'un de ces ouvrages fragiles qui demandent les soins les plus attentifs pour éviter qu'un nuage de poussière n'en obscurcisse la portée réelle. Il faut des *acteurs crédibles, un chef subtil, une* mise en scène et des décors aériens comme la tombée du soir dans un jardin florentin.

La production venue de Toulouse (*le Monde* du 30 novembre 1993), dirigée par Michel Plasson, mise en *scène par Nicolas Joël et décorée par* Carlo Tommasi empèse l'espace par des décors qui ne « sonnent » pas. Le marbre du balcon de Juliette avoue sa nature factice, le fond de scène bleu agrémenté d'étoiles fait penser aux vitrines de la Samaritaine au moment de Noël, la grille derrière laquelle Roméo chante son hymne amoureux à la nuit ne ferait pas peur au plus couard des cambrioleurs. Où est passée *la suprême élégance des décors* conçus pour Jean-Marie Villégier *(Atys, Médée)* ? Il en est de même des costumes, ils sentent le magasin à accessoires. Peut-on croire que ce traitement « néogothique » puisse rendre justice à la « modernité » de Gounod ? *Roméo et Juliette* demande du rêve, du désir, de la cruauté, de l'érotisme.

Les vrais héros de cette production sont deux musiciens : le chef Michel Plasson et le jeune ténor français Roberto Alagna. Le premier dirige l'*ouvrage avec un amour sincère*, audible et efficace. Il atténue les faiblesses manifestes de la partition, il suit ses chanteurs en les baignant d'un son qui les enveloppe sans les couvrir. Roberto Alagna n'a d'ailleurs rien à craindre de ce point de vue : *ses demi-teintes sont* superbement émises, ses fortissimos étonnants. La voix, arrogante et virile, est d'une santé sans faille pendant toute la durée de l'ouvrage, qui sollicite pourtant très durement. Et Alagna possède une diction naturelle, prouvant qu'il n'y a pas, d'une part les chanteurs intelligibles et sans voix, et, de l'autre, les interprètes généreux et sans diction.

La Juliette de Nuccia Focile a une voix *qui vise droit et fort. Le public* de la première, le 24 juin, a longuement applaudi dès son premier air, et lui a fait un triomphe aux saluts. Personne ne s'étonne, apparemment, de ne pas comprendre un mot de ce qu'elle dit. Ni que la voix, accentuant trop les nasales, agressive dans les forte, soit affectée d'un dangereux vibrato, particulièrement gênant dans les demi-teintes dans l'aigu. Hormis Michel Trempont, qui chante avec vaillance et dit parfaitement le rôle du comte Capulet, et la vive Doris Lamprecht (qui remplaçait Sophie Pondjiclis dans le rôle du page Stephano), le reste de la distribution est inexistant : Mercutio (l'Américain Andrew Schroeder) parle un étrange sabir, la voix est très engorgée. Frère Laurent (l'Italien Umberto Chiummo), bat tous les records en ce *domaine* : lorsqu'il n'a qu'une note à chanter (quand, à l'acte IV, il décrit les effets du breuvage à Juliette), il ne parvient pas à faire comprendre le moindre mot, le comble pour un chant *recto tono*.

Du coup, en l'absence d'Alagna, qui seul captive l'attention lorsqu'il est sur scène, celle-ci se reporte sur l'orchestre pour en remarquer la particulière qualité de cohésion et d'intonation. Les cordes, à quelques petits dérapages de justesse près, sont somptueuses jusque dans les interventions des archets solistes (violoncelles divisés) ponctuant l'ouvrage.

RENAUD MACHART

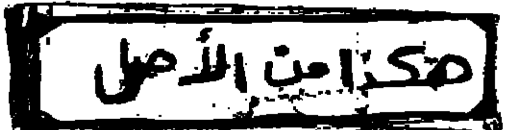
▶ **Prochaines représentations : 30 juin, 2, 5, 7, 9 juillet, Opéra-Comique, tél. : 42-86-88-83.**

Début contrasté des ventes d'art à Londres

Les *dernières grandes enchères* de la saison ont commencé lundi 27 juin à Londres avec un mauvais départ chez Christie's. Si une toile du peintre espagnol Joan Miro, *Personnages, oiseaux et étoiles*, est partie à 1 871 500 livres (environ 16 millions de francs), largement au-dessus de son estimation, *Atelier V* de Georges Braque a été retirée à 1,8 million de livres, alors que son prix plancher était de 2,5 millions. Deux autres œuvres importantes, un paysage par Claude Monet et une vue de la Seine par Maurice de Vlaminck, ont à peine atteint la moitié de leur estimation et ont également été retirées. Comme plus du tiers des œuvres proposées.

Ces mauvaises impressions se sont confirmées le lendemain, au second jour des ventes Christie's. Là encore, seul Miro a tiré son épingle du jeu avec un petit portrait de femme adjugé 85 100 livres (environ 722 500 francs), le double de son prix estimé. En revanche 36 % des lots n'ont pas trouvé preneur dans la matinée, dont plusieurs Renoir, Vuillard, Utrillo et Picabia.

En revanche, les choses allaient mieux dans la soirée chez Sotheby's où deux impressionnistes ont franchi la barre des 4 millions de livres, un bon tiers au-dessus de leurs estimations. *Peupliers au bord de l'Epte, effet du soir*, de Claude Monet, a été vendu 4 841 500 livres (environ 40 millions de francs) et *Un bar aux Folies-Bergère*, d'Edouard Manet, a été adjugé 4 401 500 livres (environ 38 millions de francs). – *(AFP.)*





Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

1er arrdt

FONTAINE MOLIÈRE
4e ét., soleil, séj., gde cuis., s. à manger, 2-3 chambres, dble expo, 2 150 000 F, Serge Kayser. 43-29-60-60

MADELEINE
2 P., 45 M², 895 000 F
tt cft, lumineux, expo sud, 6e ét. sans asc., imm. parfait état, PARTENA. 42-66-36-53

3e arrdt

MARAIS, 7 P., 173 M² dble réception, 5 chambres, parfait état, 3e ét. ss asc., s/cour arborée, poutres, 4 300 000 F. 47-00-77-27

4e arrdt

CHARLES-V, imm. 18e superbe volume, terrasse, plein soleil, 4 400 000 F. Tél. : 45-67-71-79

MARAIS STE-CROIX
dernier étage, beau volume + 2 chbres, calme, 2 350 000 à débattre, si rapide, Serge Kayser. 43-29-60-60

8e arrdt

FRIEDLAND-HAUSSMANN
dans imm. 19e, 6 p., 165 m² env. + service, 3e ét., asc., beau volume, 3 700 000 F, NOTAIRE. 44-77-37-63

11e arrdt

ST-MAUR, square Gardette, 2 p., 35 m², 4e ét./rue, 480 000 F.

Loft, 90 m² + 8 m², 2 ch., mez., s. d. b., calme, tt cft, 1 350 000 F. Tél. : 47-00-85-70

12e arrdt

NATION
vends 3 p., 55 m², 3e ét., Imm. brique et pierre, 980 000 F. Tél. : 44-74-90-29

13e arrdt

PRÈS Mº ST-MARCEL
beau 5 p., 120 m², imm. pierre de t., vue dégagée, clair, triple séj., haut de plafond, belles moulures, cheminée, 3 chbres, 2 950 000 F. Tél. : 45-88-77-95

BUT.-AUX-CAILLES
récent 2 p., cuis., bains, park., 2e ét., asc., calme, 790 000 F, FONCIA. 45-44-55-50

14e arrdt

DENF.-ROCHEREAU
imm. anc., beau 3 p., 4e ét., dble expo, 990 000 F, FONCIA. 45-44-55-50

15e arrdt

VILLAGE SUISSE
beau 2 p. tt cft, 2e ét., asc., s/jard., p. de t., standing, 1 380 000 F, PARTENA. 45-77-98-41

PARC G.-BRASSENS
beau pierre de t., 3 p., 72 m², calme, parf. état, 1 290 000 F, FONCIA. 45-44-55-50

PRÈS PL. A.-CHERIOUX
pierre de t., 5-6 p. + serv., parfait état, 3 900 000 F, FONCIA. 45-44-55-50

VOLONTAIRES, petit 2 p., CHARMANT, vue dégagée clair, Immeuble ravalé 700 000 F CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43

16e arrdt

JASMIN, 3 p., luxe, 67 m², rez-de-ch., calme, profes., 1 600 000. 42-22-56-96

17e arrdt

MAILLOT
dans imm. 1930, 4 p., 115 m² env. + service, 5e ét., asc., calme, 2 690 000 F, NOTAIRE. 44-77-37-63

PORTE MAILLOT 3 p., 62 m², refait récemment, 1er étage, très calme, 1 480 000 F, s. place, vendredi 1er juillet, 17 h-19 h, 16, rue du Débarcadère ou Tél. : 42-15-09-20

Mº PL.-CLICHY, r. Lemercier, 2 p., cuis., bains, 80 m² de jardin. 48-73-57-80

MAILLOT
dans imm. 1930, 4 p., 115 m² env. + service, 5e ét., asc., calme, 2 690 000 F, NOTAIRE. 44-77-37-63

18e arrdt

MARX-DORMOY, gd standing, studio, 30 m², cave et box. Px : 480 000 F. 42-65-41-03

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT, vue parc, living dble, 3 chbres, gd stand., terrasses, 2 park., 3 250 000 F. 42-65-41-03

20e arrdt

PLACE DES FÊTES
Immeuble construit en 1981, RUE DE PIXÉRÉCOURT
2 p., 3 p. et 4 pièces à partir de 15 000 F/m², entièrement rénovés
PREBAIL
43-80-35-04

PLACE DES FÊTES
Résid. 1981, apparts rénovés, 3 p., sur jardin, 880 000 F, 2 p, 49 m² environ, 690 000 F
PREBAIL
43-80-35-04

78 Yvelines

VERSAILLES, PARC-DU-CHATEAU, imm. XVIIIe, bel appart. rén., séj., s. à manger, 2 chbres, 2 bns, 250 m², jard., terrasse, park., 2 voitures, cave, remise, 2 250 000 F. ST-LOUIS Immobilier. 39-02-38-10

92 Hauts-de-Seine

SURESNES 5 P.
Stand. 1990, 4e ét. sur jard., 3 chbres, 3 s. d. bns, balcons, park. Prix : 2 150 000 F. Tél. : 40-61-07-03

ASNIÈRES-BECON
imm. bon stand., appart. 5 p., dont 3 chbres, cuis. aménagée, 2 balc., dble expo, box extérieur. Prix : 1 600 000. DURAND. 46-67-07-77

93 Seine-St-Denis

MONTREUIL CENTRE métro récent, 43 m², park., cave, s/sol, 495 000. 42-65-41-03

Province

Particulier vend appart. Lyon Croix-Rousse, 120 m² en duplex, ascenseur, cheminée. Px : 1 080 000 F. Tél. : 78-30-18-66

06 CROS DE CAGNES
Bord de mer, appartement 4 pièces, tout confort, terrasse, cuisine équipée, dressing, porte blindée, cave blindée, grand garage, dans résidence proche commerces et gare. 1 200 000 F. Tél. : 93-07-16-72

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-90 43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. Tél. : 48-73-48-07

PARTICULIER RECHERCHE DE TOUTE URGENCE appartement 100 m², calme, bon standing. Paris 5e, 6e, 13e et 14e. Tél. (répondeur) : 43-36-35-19

VOUS VENDEZ
un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un professionnel FNAIM IMMO MARCADET 42-51-51-51 Fax 42-55-55-55

fermettes

Fermette Poitou, 7 P, cuisine, salle de bains, confort, 200 m² au sol, gd terrain. 2 H TGV Paris. Tél. : 78-30-18-66. Prix : 280 000 F

maisons individuelles

MAISON À VENDRE
à Montigny-le-Bretonneux à 800 m du centre ville de SQY, SNCF, RER
Proche de toutes commodités (lycée, collèges, primaires, à 200 m) Commerçants
Surface habitable 81 m²
3 chambres, garage 16 m² sur jardin arboré de 80 m² côté sud
Tél. : 30-64-08-89

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
maison 1890 2' RER toutes commodités, calme, état neuf. Sur 2 niveaux 170 m² habitables, cheminée, terrasse, garage, s/210 m² terrain. Prix : 3 050 000 F Tél. : 48-89-96-50

CACHAN sur 350 m², idéal PME-PMI, mais. 4 P. de plain-pied, 80 m² + bâtiment 100 m² avec entrée cochère pour véhicules utilitaires. 1 700 000 F. PSI Tél. : 46-65-79-99

LA GRANDE PAROISSE, 1 h de Paris, près de Montereau, maison de 7 pièces, poss. prof. libérale, prx : 900 000 F. Tél. : 48-82-34-14

chalets

A VENDRE 2 CHALETS et annexes 100 lits : 1 650 m. ALBIEZ-MONTROND-(73). Etat fonct. Equipés. Prix à débattre. Tél. : (16-1) 69-01-52-68

locations non meublées offres

Bon XVe, proche Montparnasse et dernier étage paysager, 10e et dernier étage, avec ascenseur, 100 m², sans vis-à-vis, grandes baies vitrées, balcons, double living, deux chambres, 1 salle de bains, 1 salle d'eau, toilettes indép., cuisine américaine, placards en nombre, système d'alarme dans l'appartement, gardien, cave et box fermés, avec accès direct à l'appartement. 12 000 F TTC (chauf. et eau chaude compris). Tél. : 45-66-56-65 En cas d'absence, laisser un message (répondeur).

A LOUER
2 P. tout confort, 32 m² 2e ét., 11e arrdt, Mº Voltaire, 3 700 F c.c. Tél. : 47-00-85-70 et 45-84-29-25 Libre début juillet

BASTILLE
Appartement très beau living, chambre, grande cuisine, salle de bains, 1er étage, sur belle cour calme, plein sud, cave. 7 000 F CC. Tél. : 42-74-45-45

20e, 116, Grands-Champs, 3 P., 70 m² (1 chambre) + cave + parking. 5 590 F TTC. Comm. : 3 730 F. AGRIFRANCE Tél. : 43-03-43-34

BOULOGNE, 112, rue de Silly, 3 P., 96 m², terrasse 53 m², cave, 2 park. Loyer : 11 731 F TCC. Comm. : 7 544 F. AGRIFRANCE 43-03-43-78

VOLTAIRE, unique, 5 P., vue, terrasse 42 m², 14 000 F ch. comp. Tél. : 43-48-35-14

6e, R. DES STS-PÈRES
5 p., 170 m², 4e ét., imm p. d. t., stand., 16 550 h. ch. PARTENA. 42-66-36-53

16e, MICHEL-ANGE-AUTEUIL
superbe 5 p., 155 m², 3e ét., beau p. d. t., stand., 14 500 F h. ch., PARTENA. 42-66-36-53

ILE ST-LOUIS RARE
Beau studio 35 M² caractère parfait état 3 800 F + charges 250 F PARTENA 47-42-07-43

BUTTES-CHAUMONT
vue s/parc F2, 45 M². Refait à neuf, 4 200 F + CH. Part. (16) 26-88-73-30 (après 19 H)

XVIe ÉGLISE AUTEUIL
4e étg. et asc., imm, stand. Beau studio tt cft, parfait état. 3 500 F H CH PARTENA 45-77-98-42

XVIIe TERNES libre 1/08
2-3 P 55 M², s.coult. 5 000 H CH 42-66-36-53

locations meublées offres

NATION studio tt cft, 6 mois ou plus 2 950 F. Tél. : 09-45-16-97 ou 48-80-45-43

13e, Bobillot, à louer pour un an 2 P. meublé, libre le 1er juillet. 40 m², balcon, s. d'eau et WC séparés. 6e ét. Asc. 4 500 F CC. Tél. : 45-65-12-28 vers 21 h-22 h.

LOUE MAISON NORMANDE
5 P. princ. tt cft, chauf. central gaz, 3 500 F. Tél. : 47-05-47-40

locations non meublées demandes

EMBASSY SERVICE
rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE, VIDES ou MEUBLÉS, GESTION POSSIBLE. (1) 47-20-30-05

propriétés

Foussay (29 sud) part. vd mais. jard. 950 m², cuis. office séj. chem. lm., 4 ch., 2 sdb, 2 WC, gar. s/sol, chauf. fuel, excel. état, 800 000 F à déb. 98-56-04-98

Par A 13, 1 h de PARIS, demeure normande avec dépendances sur 7 000 m², surf. habit. 250 m², s'adresser à Mº REAL CACHELEUX, notaire B.P. 1, 27350 ROUTOT Tél. : 32-42-07-90

Prop. agricole, 66 ha d'un seul tenant, rivière sur 1 km, poss. cultures diverses, gde maison ancienne tt cft, région boisée, proche sortie autoroute. Tél. : 25-31-11-21 (heures repas)

imm. informations

Offre commission de 0,4 % du prix de vente à la personne contribuant à la vente d'une maison avec piscine et tennis à Isle-sur-Sorgue (84) 2 500 000 F Tél. : 90-38-23-38

fonds de commerce

A VENDRE
café/brasserie (dép. 95), situé face gd marché, affaire tenue depuis 1955, murs et fonds 700 000 F Tél. : 39-64-13-61

Vends CAEN salon coiffure en SARL. CA 460 000 F. Bénéfice reconstitué 800 000 F. 220 000 F. Tél. : 31-84-48-60 ou 31-34-21-13 ap. 20 h 30

BAIL A CEDER, librairie, papeterie photocopies, etc., entre Sorbonne et Jussieu, magasin d'angle, 122 m², loyer exceptionnel : 3 592 francs par mois ch. comp. Tél. (répondeur) : 43-36-35-19

Bureaux ventes

BRADÉ ! 850 F/m²
Porte de Châtillon, bureaux neufs très bel immeuble, parking. CBP-M. HENON. 40-76-04-00

AV. DE SUFFREN 7e
face HILTON 100 m² à vendre ou louer. 45-67-80-91

bureaux locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
ET TOUS SERVICES. 43-55-17-50

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

RASPAIL/ASSAS
Beau 300 m² + 2 services, triple récept., 5 chbres, vue dégagée, soleil. RIVE GAUCHE 42-22-70-63

MARAIS apt. de charme dernier étage, beau volume gd séj., cheminée, 2 chambres calme, soleil, 2 350 000 F. Serge Kayser 43-29-60-60

PRÈS PALAIS-ROYAL
4 étg., soleil, séj. + chbres possibilité 3, 2 250 000 F. Serge Kayser 43-29-60-60

8e BOÉTIE MIROMESNIL
2 P 740 000 F
36 m², 5e étg., SOLEIL cave, gardien. 42-66-36-53

15e GRENELLE EXCEPT.
BEAU 3 P 80 M²
Vue Tour Eiffel, balc., park. 1 580 000 F – 45-77-98-41

VOLTAIRE
Superbe 4p., tt cft, pierre de t., 3e, asc., sud, 1 850 000 F. FONCIA – 43-67-07-65

PARC MONTSOURIS, imm. p. de t., dble séj., + chbre. Bns distribut. est-ouest 990 000 F. 43-25-97-16

Pr. Montsouris, imm. 76, rue et jard. 3-4 p., 80 m², parf. état, park. 1 650 000 F – 43-35-18-36

Maubeuge tr. b. imm. anc. p. de t., 3e, asc., 6 p, 160 m², gde cuis., chem., moulures, service. 43-35-18-36

Rue de Paradis
80 m² – 980 000 F
3 P. tt. cft. Refait neuf
Immo. MARCADET 42-51-51-51

VANNES-MORBIHAN
RÉSIDENCE POMPIDOU 94
STUDIO à partir de 185 000 F
2 pces à partir de 445 000 F.
L'AGENCE EUROPÉENNE
TÉL : 16 (1) 42-37-57-47

CHEVALERET à 10 mn Montparnasse, 2P., asc. Bel imm., 5e étg. Vue calme, 675 000 F. Syndic 43-20-77-47

3 P., RUE VERGNIAUD
sur verdure et soleil en rez-de-jardin. Exceptionnel, parking. 1 180 000 F. 43-20-77-47

Mº BAC bon imm.
110 m², 5 p., cuis., bains, 4e ét., 48-73-57-80

Mº CHARLES-MICHELS
récent, tt cft., liv. dble, 2 chbres, bains. 45-44-21-97

SQ BATIGNOLLES, 2P.
55 m², 3e ét., 1 075 000 F. Tél. : 42-37-57-47

Achats

VOUS VENDEZ
un appartement avec ou sans confort. Adressez-vous à un Professionnel FNAIM. IMMO MARCADET 42-51-51-51. Fax : 42-55-55-55

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

3615 FNAIM

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces

44-43-76-03
44-43-76-28
FAX : 44-43-77-32

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
3e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 43,50 m², RDC	15, rue du Grand-Veneur SAFFEL VENDOME - 47-42-44-44 Commission	5 220 + 622,32 3 758,40
8e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 110 m², 4e ét.	46, rue du Colisée GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 *Frais d'acte*	11 300 + 843 560
11e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 5e ét.	14, av. de la République ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraire location	8 700 + 450 6 030
3 PIÈCES 75 m², 2e ét. parking	5, rue Faidherbe PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	7 425 + 545 5 283
12e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 58 m², 5e ét. park.	66-68, cours de Vincennes PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	4 650 + 900 3 809
14e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 49 m², 4e étage park.	8, rue de l'Ouest AGIFRANCE - 43-20-54-58 Frais de commission	5 023 + 575 3 575
15e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 73 m², 4e ét. park.	126, rue Saint-Charles AGIFRANCE - 49-03-43-03 Frais de commission	8 395 + 590 5 973,89
4 PIÈCES 100 m², 1er ét.	171, rue de la Convention ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	9 362,50 + 423,50 6 390
18e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 49 m², 3e ét.	43, rue Pajol ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraires de location	4 547,50 + 271,70 3 078
19e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 37 m² + terr. 8e ét.	25, rue Melingue SAGGEL VENDOME - 42-66-61-05 Commission	3 500 + 628,50 2 520
3 PIÈCES 70 m², 11e ét.	15-17, quai de l'Oise ESPACE G.T.F. - 48-00-89-89 Honoraire location	5 612,50 + 291,50 3 510
20e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 65 m², 3e ét. park.	19-21, rue d'Annam PHÉNIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	5 200 + 1 100 3 700
78 – YVELINES		
4 PIÈCES 88 m², 2e ét. park.	VERSAILLES 8, rue du Général-Pershing SAGGEL VENDOME - 46-08-80-36 *Commission d'agence*	7 600 + 1 438 5 472
91 – ESSONNE		
4 PIÈCES 88 m², 2e ét. park.	GIF-SUR-YVETTE *Résidence les Grandes Coudraies* GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes	3 669 + 1 059 280
92 – HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 96 m², 4e étage, 2 park.	*BOULOGNE-SUR-SEINE* 112, rue de Silly AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	10 612 + 864 7 551,49
3 PIÈCES 68 m², 7e ét. park.	COURBEVOIE 16, A. Dubonnet SAGGEL VENDOME - 46-93-91-63 Frais de commission	5 070 + 1 188,75 3 650,40
3 PIÈCES 80 m², 2e ét. park.	NEUILLY-SUR-SEINE 20 *bis*, bd du Général-Leclerc GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-68 Frais d'actes	7 800 + 1 075 400
4 PIÈCES 86 m², 2e ét.	PUTEAUX 6, av. Georges-Pompidou SAGGEL VENDOME - 46-93-91-63 Commission	5 460 + 793 3 931,20
3 PIÈCES 74 m², 6e ét. *parking*	SURESNES 16-22, rue Salomon-de-Rothschild *PHENIX GESTION - 44-86-45-45* Frais de commission	5 215 + 1 124 3 710
93 – SEINE-SAINT-DENIS		
STUDIO 27 m², 3e ét.	MONTREUIL 70, rue de Lagny GENERALI IMMOBILIER - 40-16-28-70 Frais d'actes	2 465 + 482 205
3 PIÈCES 83 m², 9e ét.	PIERREFITTE 51-64 av. Général-Gallieni PHÉNIX GESTION – 44-86-45-45 *Frais de commission*	3 900 + 1 341 2 775

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de







SAGGEL
VENDÔME
GROUPE U.A.P.

ÉCONOMIE

L'assemblée générale des actionnaires de la Générale des eaux se réunit dans une période agitée pour le groupe

La Générale des eaux devait tenir son assemblée générale des actionnaires, mercredi 29 juin, dans une période agitée pour le groupe. Silencieux depuis des mois, son président, Guy Dejouany, devrait notamment s'expliquer sur les « affaires » dans lesquelles est impliqué son groupe, celle de la Réunion en particulier.

■ Cette réunion des actionnaires intervient alors que le groupe, affichant toujours une étonnante prospérité, est pourtant confronté, pour la première fois, à une certaine grogne des usagers dans son métier d'origine, l'eau. Tout, en effet, concourt à pousser le prix de celle-ci vers le haut.

CLÉS/ *Repères*

■ **Chiffres.** Cinquième groupe français, la Générale des eaux emploie 204 000 personnes (dont 138 000 en France) dans 2 375 sociétés. Son chiffre d'affaires s'élève à 147,6 milliards de francs, dont 42 milliards à l'étranger. Son résultat net s'est élevé à 3,2 milliards de francs en 1993 (+ 10,3 %).

■ **Activités.** Le secteur de l'eau qui a donné naissance au groupe ne représente plus que le quart de l'activité totale de celui-ci, distancé désormais par le bâtiment-travaux publics qui, additionné aux travaux d'hydraulique et électricité, en représente 45 %. Les autres secteurs (propreté, santé, services collectifs...) sont en progression constante, la communication (télévision par câble, radiotéléphone) y affichant la croissance la plus forte.

Le modèle français à l'épreuve

Régie directe, concession, affermage... Longtemps, on a parlé de « modèle français ». Depuis plus d'un siècle, en effet, possibilité est donnée aux collectivités locales, soit de gérer en direct leur service des eaux (en régie), soit de le confier à une compagnie privée spécialisée. Un mode de « gestion déléguée », offrant encore le choix entre « affermage » (la collectivité délègue la gestion, mais réalise et finance les investissements) ou « concession » (l'entrepreneur privé qui construit les ouvrages et les exploite, en se remboursant sur le prix de l'eau).

Ce système souple a donné naissance à deux compagnies mondiales dans ce secteur, la Générale des eaux et Lyonnaise des eaux, désormais concurrencée par la SAUR (groupe Bouygues) et, cela se sait moins, par la CISE (groupe Saint-Gobain). En France, aujourd'hui, la distribution de l'eau potable est assurée à 75 % en « gestion déléguée », un marché réparti entre la Générale des eaux (38,6 %), la Lyonnaise (20,9 %), la SAUR (9,4 %) et la CISE (5,7 %). La gestion déléguée gagne aussi du terrain dans l'assainissement et représente plus de 35 % du total (16,4 % pour la Générale, 11,6 % pour la Lyonnaise, 3,5 % pour la SAUR et la CISE).

Ce mode de gestion s'est étendu au traitement des déchets, collecte des ordures ménagères, gestion de parcs de loisirs, transports scolaires, etc. Un énorme marché que la loi Sapin de janvier 1993 a voulu réglementer et assainir. Le désir d'amender ce texte, pour l'assouplir, à l'occasion de l'examen au Parlement du projet de loi portant Diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), a relancé une polémique, avivée par la publication par le juge Thierry Jean-Pierre de son *Livre noir sur la corruption*, accusant sans les nommer, deux grandes compagnies d'être à l'origine de 80 % de la corruption en France.

La grogne des usagers de l'eau

La grogne monte. Et les compagnies d'eau découvrent, soudain, que leurs clients regimbent quand arrivent, en hausse, les factures. Regimbent et... renâclent, les impayés se faisant plus nombreux. C'est l'« affaire » de Saint-Etienne, unique encore dans les annales, qui voit un maire, François Dubanchet, contraint à la démission après trois ans de rébellion de ses administrés et l'annulation par le tribunal administratif de quatre factures émises par la société gestionnaire des eaux pour tarification illégale. Le prix de l'eau, il est vrai, avait doublé en deux ans.

Ce sont les accusations du maire d'Angoulême, Georges Chavanes, qui dénonce des augmentations « indues » de tarifs (*le Monde* daté 26-27 juin). Ce sont trente-six habitants de Trégueux (Côtes-d'Armor), qui assignent en justice la toute-puissante Générale des eaux, jugeant l'eau de leur robinet trop chargée en pesticides et en nitrates. Au point que les compagnies d'eau, hier enviées pour leur puissance et leur richesse, deviennent désormais deviennent bouc émissaire.

Chère, l'eau ? Chaque foyer français dépense, en moyenne, 2 000 francs par an pour l'eau qu'il consomme. Ou, si on le dit autrement, paye 11 francs environ par mètre cube utilisé. Un prix moyen très théorique, recouvrant en réalité d'énormes disparités, de moins de 4 francs à plus de... 30, selon les statistiques de la direction de l'eau au ministère de l'environnement. Un prix moyen en hausse régulière, aussi : rapporté à une base *100* en *1990*, celui-ci s'élevait à 148,9 en mars, selon les propres statistiques du Syndicat professionnel des distributeurs d'eau. Bref, les Français ne payent pas le même prix. Et celui-ci, s'il progresse souvent plus vite que l'inflation, n'augmente pas partout à la même vitesse. De quoi irriter au pays de l'égalité.

La première explication relève de l'évidence. Alimenter une commune en eau revient plus ou moins cher selon que l'on se trouve dans une région sèche ou non, riche en nappes phréatiques ou pas, polluée ou épargnée par les nitrates et les pesticides employés dans l'agriculture, ou encore par les rejets de l'industrie. Et, dans ce domaine, il n'y a pas de péréquation des prix à l'échelon national. Quant à la seconde explication, elle découle de la première : le prix de l'eau varie selon le montant des investissements qu'il a fallu réaliser pour l'obtenir et la conserver propre.

Des effets dévastateurs

Résultat : dans les différentes composantes d'une facture, le prix de l'eau potable, *stricto sensu*, ne représente que... la moitié. Avec un prix moyen de 5,88 francs le m³ d'eau potable, l'an dernier, la France se situe à un honnête quatrième rang des pays développés étudiés par le National Utility Service (NUS), un consultant spécialisé. C'est plus qu'en Norvège ou au Canada, deux pays où elle est abondante (1,98 et 2,07 francs le m³, respectivement), mais moins qu'en Allemagne ou en Belgique (8,39 et 6,16 francs le m³).

Viennent, ensuite, se greffer la taxe sur l'assainissement (qui sert à financer le retraitement des eaux usées), la redevance en faveur des agences de l'eau (gérant les grands bassins hydrographiques), celle du Fonds national de développement des adductions d'eau, la TVA (5,5 %) et, dans certains cas, une taxe pour les voies navigables... Or ce sont ces taxes qui augmentent le plus vite. Et tout indique qu'elles devraient continuer à augmenter, poussant le prix de l'eau toujours plus haut. Au point que le ministère de l'économie se déclare, désormais, *« préoccupé »*.

La faute à qui ? A tout le monde. Au passé, d'abord, qui vit le prix de l'eau bloqué jusqu'en 1984 et, par voie de conséquence, les investissements aussi. Aux municipalités, ensuite, dont les maires ont longtemps préféré la construction de gymnases ou de piscines, à la réfection des égouts. Au législateur, encore, qui a fait se téléscoper des textes aux effets cumulatifs dévasteurs. Aux compagnies d'eau, enfin, qui ont, parfois, poussé la consommation et les prix... Ainsi, à la directive communautaire sur l'eau potable appliquée depuis janvier 1989 s'ajoute depuis *la mi-juin* l'entrée en vigueur de celle sur les eaux usées, contraignant tout le monde à se mettre aux normes. *« Il y a deux ans encore*, reconnaît Jean-Luc Laurent, directeur de l'eau au ministère de l'environnement, *une quarantaine de villes de plus de 10 000 habitants ne possédaient toujours pas de stations d'épuration. »*

La remise à jour s'annonce d'autant plus douloureuse pour le portefeuille du consommateur qu'une circulaire de la comptabilité publique – la M 49, en jargon de spécialiste – interdit désormais aux municipalités de subventionner le prix de l'eau et le coût de son assainissement. *« Ajoutez à cela*, conclut M. Laurent, *l'abandon du paiement au forfait, qui entre en vigueur cette année et qui devrait se traduire par des hausses pour certains usagers, et vous pourrez mesurer l'impact de la convergence des textes. »* Pour s'en inquiéter.

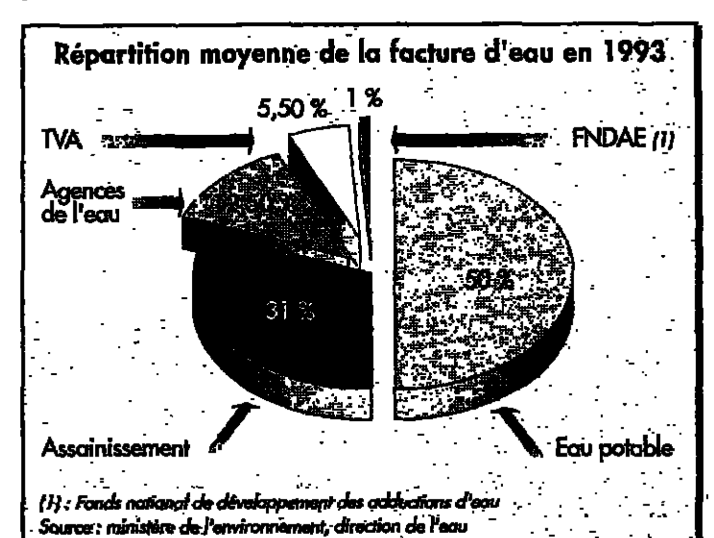
De ce coûteux effort collectif, les compagnies d'eau qui bénéficient d'un quasi-monopole de l'installation des stations d'épuration tirent profit. Au point que certains s'en irritent, en brandissant une récente étude du Bureau d'information et de prévisions économiques (BIPE) affirmant que le prix des stations a augmenté de 56 % entre 1987 et 1992. Une évaluation que l'on ne conteste pas à la Générale des eaux, mais que l'on justifie par l'adoption des règles communautaires. *« Autrefois*, dit-on rue d'Anjou, *une norme était considérée comme respectée lorsqu'elle l'était en moyenne sur l'année. Aujourd'hui, elle doit l'être dans 95 % des cas. Cela a considérablement renchéri les coûts ! »*

Qui croire ? Une étude de l'agence de l'eau Rhin-Meuse qui assure que le coût des stations d'épuration françaises est plutôt moins élevé que celui des stations étrangères ? Ou les travaux de l'agence Adour-Garonne montrant que la qualité des stations est très hétérogène ? Les pouvoirs publics, en tout cas, incitent désormais les communes à ne plus commander de « Rolls » technologiques. Pour contourner d'éventuelles ententes entre les grandes compagnies d'eau – la Générale, la Lyonnaise et la SAUR (Bouygues) –, des villes comme Orléans ou Nevers ont lancé des appels d'offres internationaux, le syndicat de Vittel-Contrexéville ayant même déclaré le sien infructueux...

La privatisation de la gestion de l'eau donne lieu au même débat. Les compagnies en profitent-elles pour tirer les prix vers le haut ? Une étude du *Point* montre que sur les dix villes de plus de 100 000 habitants affichant l'eau la moins chère, sept – dont les six premières – gèrent elles-mêmes ce service. *« Normal*, rétorque-t-on à la Générale, *les villes qui privatisent sont souvent celles ayant le plus de retard dans les investissements. Nous affichons un profit net de 3 % en moyenne sur notre chiffre d'affaires. Mais nous sommes sûrs qu'ils sont largement compensés par notre meilleure gestion. »* Peut-être. Mais, qu'elles en soient en partie responsables ou non, l'emballement actuel des prix participe largement à la dégradation, dans le grand public, de l'image des compagnies d'eau.

PIERRE-ANGEL GAY

Répartition moyenne de la facture d'eau en 1993



(1) : Fonds national de développement des adductions d'eau
Source : ministère de l'environnement, direction de l'eau

Le besoin de transparence

Homme discret, voire secret, Guy Dejouany, PDG de la Générale des eaux, sera-t-il publiquement chahuté par ses actionnaires comme l'a été, le 9 juin, Jérôme Monod, son homologue de la Lyonnaise des eaux ? Au terme d'un exercice rituel qui le voit égrener le bilan de son activité d'une voix monocorde, cet homme tout-puissant sera-t-il sommé, lui aussi, de dire si oui ou non son groupe a recours au financement occulte et à la corruption pour obtenir des marchés publics ? Ce n'est pas impossible. Car même si tout a été fait par la Générale pour répondre aux accusations, dissiper les rumeurs et calmer les spéculations, le sujet reste d'actualité.

D'abord parce que plusieurs responsables de la CGE et de ses filiales ont été mis en examen pour corruption et abus de biens sociaux ces derniers temps *(lire ci-contre)*. Ensuite parce que le juge Jean-Pierre a jeté un sacré pavé dans la mare de la Générale (et de la Lyonnaise) en affirmant, le 1er juin, que *« 80 % de la corruption est organisée* [en France] *par deux grands groupes composés de plusieurs centaines de sociétés chacun »*. Après avoir démenti des *« imprécations »* que *« rien ne vient étayer »*, la CGE a porté plainte pour *« fausses informations et manipulation des cours »* de la Bourse. Reste que la crédibilité du magistrat, grand pourfendeur de la corruption socialiste avant d'être chargé de mission à la chancellerie, est forte. Dans l'affaire Urba, puis dans celle du prêt consenti par Patrice Pelat à Pierre Bérégovoy, c'était déjà lui qui avait épinglé certaines filiales de la Générale (Heulin, Campenon Bernard, Sogea).

Moins politique mais pas moins pugnace, le juge Renaud Van Ruymbeke alimente de son côté un feuilleton politico-financier – celui du Parti républicain – dans lequel la CGE et ses filiales occupent une place privilégiée. C'est ainsi que la SFR, à qui M. Longuet avait attribué, en 1987, le deuxième réseau de téléphone mobile, achètera pour quelque 20 millions de francs d'espace publicitaire à la régie du PR. Ou encore que la Générale aidera l'actuel président du PR à acquérir un paquet d'actions de Radio-Nostalgie.

Le retour, jeudi et vendredi derniers, devant le tribunal de grande instance de Paris de l'affaire Boucheron, c'est-à-dire la mise en coupe réglée des marchés d'Angoulême par l'ancien député socialiste et ses acolytes, n'a pas arrangé les choses. En effet, le nouveau maire et député (UDF-CDS), Georges Chavanes, y a raconté, sans mâcher ses mots, ses démêlés avec la CGE et avec M. Dejouany, avant de renvoyer dos à dos, dans cette affaire, *« les corrupteurs et les corrompus »*.

La conjoncture est d'autant moins favorable pour la CGE que ces récents développements ont pour toile de fond les liaisons financières souvent étroites, mais parfois dangereuses, qu'entretiennent depuis longtemps les élus à la recherche de financements et les entreprises à la recherche de marchés. Tant que ce lien ambigu persistera, tant qu'il ne sera pas tranché une fois pour toutes, comme le souhaitait, dimanche 26 juin, le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, la Générale, quels que soient par ailleurs ses succès et ses mérites, aura bien du mal a convaincre, comme elle l'affirme que « [ses] *positions résultent du jeu de la libre concurrence et du libre choix des collectivités locales »*. Elle n'est évidemment pas la seule dans ce cas.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Une enquête sur des marchés frauduleux à la Réunion

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

L'enquête sur les marchés frauduleux de la Réunion n'en finit pas, depuis des mois, d'accumuler les mises en examen pour corruption. A la mi-juin, lors d'une nouvelle visite à Paris, le juge Jean-Michel Prêtre a ajouté deux cadres métropolitains appartenant à des filiales de la Compagnie générale des eaux (CGE) et de la Lyonnaise des eaux à une liste qui en compte déjà une vingtaine. L'un, Hervé Secret, est un ancien directeur de la SOGEA Réunion ; l'autre, Jack Leroux, un ancien cadre de la STAR Réunion. Tous deux sont accusés d'avoir versé des pots-de-vin à des élus des municipalités de Saint-Denis et de Sainte-Suzanne, en contrepartie de marchés. Ils ont été placés sous contrôle judiciaire contre versement d'une caution.

C'est la seconde fois que le juge réunionnais se rend en métropole dans le cadre de cette affaire. En mars, il avait déjà effectué une perquisition au siège de la Générale des eaux, rue d'Anjou, à Paris, et mis en examen pour corruption plusieurs cadres de la société, parmi lesquels Jean-Dominique Deschamps, directeur financier, et Jean-Pierre Tardieu, directeur général. La CGE, qui avait vu en 1991 son contrat d'affermage (environ 12 millions de francs par an) pour la distribution de l'eau sur la commune de Saint-Denis renouvelé par l'équipe municipale de Gilbert Annette (député app. PS), a été gravement mise en cause par les dépositions d'un ancien adjoint de M. Annette, Jules Raux, placé en détention provisoire depuis février. *« La CGE bénéficie d'un contrat de fourniture d'eau et du réseau d'assainissement de la ville de Saint-Denis. Je sais qu'il y a un contrat passé avec la CGE et un intermédiaire, M. Gastaldi*, avait déclaré M. Raux aux enquêteurs. *Il s'agit d'un contrat d'études avec des facturations qui partent pour des sociétés à Djibouti. Je ne peux vous donner le montant des sommes, ce sont des contrats qui sont directement traités par le maire avec les dirigeants de la CGE. Il me semble d'ailleurs que les sommes arrivant dans les sociétés de M. Gastaldi à Djibouti sont ensuite sorties en espèces et peut-être même en dollars. »*

Une déposition confirmée par celle de René Gastaldi, ancien gérant de plusieurs sociétés basées à la Réunion et à Djibouti, lors de sa mise en garde à vue le 21 février : *« J'ai participé à une réunion avec M. Deschamps, Jules Raux et le directeur général de la CGE dont j'ignore le nom. Pour ce troisième marché, j'ai signé un contrat de collaboration commerciale. Là encore, il s'agissait d'un contrat fictif qui a servi à la CGE à débloquer des sommes d'argent relatives à la commission. Je me souviens d'avoir ramené à Saint-Denis 2 millions de francs. »* Avant d'arriver à la Réunion, ces sommes transitaient par une banque suisse – l'Overseas Bank de Genève – où le magistrat instructeur réunionnais devrait se rendre.

Mais la CGE et ses filiales, notamment la CGEA, ne sont pas les seules entreprises métropolitaines placées dans le collimateur du juge d'instruction réunionnais. Le 8 février, Jean-Michel Prêtre avait mis en examen pour corruption Louis Nicollin, président du club de football de Montpellier, lié lui aussi à la mairie de Saint-Denis par un contrat pour l'enlèvement des ordures ménagères. Et deux importants groupes locaux, spécialisés dans la grande distribution et l'agroalimentaire, sont aussi sur la sellette, cette fois-ci pour des pots-de-vin généreusement attribués à l'occasion de l'examen de l'implantation de deux grandes surfaces.

Accusé par la presse locale d'avoir, en quelques années, mis de côté un *« trésor de guerre »* de 6 millions de francs, Gilbert Annette démissionnait de ses fonctions de maire de Saint-Denis, le 1er mars. Le 30, il était mis en examen pour corruption et placé sous contrôle judiciaire le 13 avril. Dès le début de cette affaire, l'ancien maire de Saint-Denis a plaidé sa bonne foi, niant toute corruption et tout enrichissement personnel. *« Il n'y a jamais eu de marchés truqués à Saint-Denis »*, avait déclaré à de nombreuses reprises M. Annette, soucieux dans un premier temps de protéger les intérêts de son équipe municipale, *lors des prochaines élections* cantonales partielles. Ce système de défense volait en éclats, fin mai, à la suite de la mise en examen d'un haut cadre de la Banque de la Réunion (filiale du Crédit lyonnais), qui reconnaissait avoir opéré des transactions financières sous forme de bons anonymes pour le compte d'un ancien adjoint de M. Annette, lui aussi mis en examen pour corruption.

Dès lors, le député de Saint-Denis passait aux « aveux ». Il y a bien eu des *« financements parallèles »*, a confié M. Annette au magistrat instructeur le 1er juin, mais ceux-ci, issus de « dons » des sociétés métropolitaines mises en cause, auraient servi essentiellement à apaiser les tensions sociales apparues dans plusieurs secteurs de la ville en 1991. Selon M. Annette, placé devant une forte demande immédiate de la base et ne voulant pas être paralysé par des formalités de procédure administrative, il avait été obligé de recourir à de tels financements parallèles pour *« ramener le calme social »* à Saint-Denis. Pour sa défense, l'ancien maire de Saint-Denis souligne que ces pratiques ont débuté bien après la signature des contrats avec la CGE et la CGEA. *« J'ai commis une erreur, je l'assume »*, précise aujourd'hui M. Annette, quelque peu déstabilisé par des « affaires » qui ont stoppé net son ascension sur la scène politique locale.

ALIX DIJOUX



SOCIAL

En limitant à 2,1 % la hausse du SMIC au 1er juillet

Le gouvernement veut privilégier l'emploi plutôt que les salaires

Le gouvernement devait décider, mercredi 29 juin au conseil des ministres, de revaloriser de 2,1 % au 1er juillet le salaire minimum de croissance (SMIC). Cette augmentation, qui résulte d'une application restrictive de la loi, porte le SMIC de 5 886 à 6 009,64 francs brut par mois (quelque 4 800 francs nets) soit un montant horaire de 35,56 francs. Dans les départements d'outre-mer, le salaire minimum atteint désormais 5 370,82 francs bruts.

Perdu pour le SMIC, gagné pour l'emploi ? En ne revalorisant que de 2,1 % le salaire minimum au 1er juillet, le gouvernement entend donner un « signal » aux entreprises. Comme d'habitude, il s'agit de les inciter à la modération salariale – entre 1986 et 1988, la droite n'a jamais attribué de « coup de pouce » au SMIC –, mais, cette fois, l'argument de la lutte contre le chômage est particulièrement mis en avant. En ralentissant l'évolution des bas salaires, les pouvoirs publics entendent généraliser, dans les comportements des agents économiques, un arbitrage favorable à l'emploi. Le secteur le plus prometteur – celui des services – ne créera pour l'essentiel que des emplois de faible qualification et, donc, rémunérés le plus souvent au SMIC, assurent les experts gouvernementaux. Dès lors, une faible progression du salaire minimum serait une condition nécessaire pour permettre à lareprise espérée d'être vraiment créatrice d'emplois. Dans le cas contraire, le regain d'activité économique profiterait aux rémunérations – en raison des effets induits d'une augmentation du SMIC sur les autres niveaux de salaire, bien que les 1,5 million de smicards ne représentent qu'un peu plus de 8 % des salariés – et oublierait ceux qui sont exclus du monde du travail.

Plutôt que de répercuter sur le SMIC l'intégralité du gain de pouvoir d'achat engrangé par le salaire ouvrier moyen (ce qui aurait conduit à une augmentation de 2,7 % du SMIC), les pouvoirs publics se sont donc contentés d'une revalorisation-plancher à 2,1 %, intégrant la moitié du gain de pouvoir d'achat.

Parfaitement cohérent, le raisonnement du gouvernement continue pourtant de buter sur plusieurs obstacles. En premier lieu, l'abaissement du coût du travail est-il vraiment créateur d'emplois ? Comme l'ont rappelé ces derniers jours plusieurs syndicalistes, les employeurs bénéficient déjà d'une exonération de la cotisation allocations familiales pour les salaires égaux ou légèrement supérieurs au SMIC. Le moins que l'on puisse dire est que les résultats de cette mesure, qui s'ajoutait à bien d'autres dispositifs, ne sont pas indiscutables. Ne serait-il pas préférable de s'assurer, en négociant des mécanismes conventionnels, de l'effet réel des baisses de charges sociales, surtout à un moment où la situation des entreprises donne des signes d'amélioration ? A cette suggestion, le CNPF a déja répondu par la négative. Quant au gouvernement, il estime ne pas avoir les moyens d'obtenir des engagements patronaux.

En second lieu, la décision de n'attribuer au SMIC que la moitié du pouvoir d'achat acquis par l'ensemble des autres salaires pose aussi un problème d'équité. D'autant plus que la négociation de branche ou d'entreprise ne fait pas montre, par les temps qui courent, d'un dynamisme échevelé. Autant de motifs d'irritation chez les syndicalistes. Déjà frustrés de la fin de non-recevoir que leur a opposés le CNPF, hostile à toute négociation d'envergure sur le thème emploi-salaires, les centrales affirment vouloir réagir.

JEAN-MICHEL NORMAND

Premier bilan de la FACE

Le traitement de l'exclusion doit être global, selon Martine Aubry

Huit mois après le lancement de la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE), Martine Aubry a présenté, mardi 28 juin, un premier bilan de son action. « Une goutte d'eau », avoue l'ancien ministre du travail pour qui la solution ne peut être que globale et passe par l'emploi.

Il y a la Martine Aubry engagée dans le débat politique, parfois à son corps défendant. Il y a surtout la Martine Aubry qui entend se battre, retrouver les réalités *« du terrain »*, et a voulu agir en silence dans l'intention de faire de la politique autrement. Mardi 28 juin, c'est la seconde qui s'exprimait pour faire le bilan, huit mois après, de la Fondation agir contre l'exclusion (FACE) qu'elle a lancée avec le soutien d'une quarantaine d'importants chefs d'entreprise et d'élus de toutes origines.

L'intuition était la bonne. Pour lutter concrètement contre l'exclusion, il faut s'attaquer de front à tous les aspects du phénomène et les relier entre eux, le logement comme la santé, la drogue comme la situation des jeunes, en sachant que tout passe par l'emploi. Une fondation, même bien intentionnée, ne doit pas se substituer aux acteurs locaux pour faire à leur place mais, au contraire, vient en aide et prend appui sur des actions existantes pour provoquer une dynamique. A partir d'une démarche exemplaire, observée localement, il est possible d'élargir une expérimentation.

Rendre l'espoir

Six quartiers réputés difficiles (à Amiens, Angoulème, Chambéry, les Blagis, Marseille, Vaulx-en-Velin) avaient été choisis pour mener un premier travail. Même si les résultats obtenus ne représentent *« qu'une goutte d'eau dans un océan »*, ainsi que le reconnaît Mme Aubry sans illusions, ils démontrent que des solutions existent et que les habitants, principalement *« des femmes »*, sont capables de se mobiliser. Mieux, les préventions dépassées, des entreprises s'associent au projet et lui donnent un coup d'accélérateur.

Le constat, d'abord. Certains quartiers, synonymes de relégation sociale et de logement, sont précipités vers le ghetto. A Vaulx-en-Velin, l'accession à la propriété, sur de nouveaux programmes, permettra de mélanger les populations ; à Amiens, Gilles de Robien, le maire, évoque un plan Marshall pour reconstuire de vraies villes. Ici, la drogue conditionne une forme d'organisation sociale, et on ne fait rien pour l'arrêter. Plus grave encore, il apparaît que des jeunes de 10 à 12 ans, complètement *« déstructurés mentalement et moralement »*, sont à l'abandon, et ne connaissent plus que la violence comme moyen d'action ou d'expression, *« les petits frères »* étant plus inquiétants que leurs aînés.

Les réponses ensuite, multiples, variables selon les lieux. Dans un des quartiers nord de Marseille, il faut révéler la présence de jeunes très diplômés (jusqu'à bac + 7) qui n'ont pas de travail pour redonner un sentiment de fierté. Donner un emploi à ceux-ci permet de rendre l'espoir aux autres et casse le mur d'incompréhension. Tel grand distributeur aide à la création d'une épicerie, une enseigne de restauration rapide investit et embauche des jeunes, le directeur régional d'un groupe de restauration collective entraîne ses collègues derrière lui et un « grand » du tourisme recrute pour l'été.

Peu à peu, une technique d'intervention s'échafaude. Pour dynamiser la vie économique et sociale, la FACE préconise la création d'un Centre d'activité pour l'emploi (CAE) qui rassemblerait des entreprises, et de Points-service pour aider les habitants dans leurs dossiers administratifs et financiers. *« Un début »*, commente Martine Aubry.

ALAIN LEBAUBE

CONJONCTURE

Regain de la demande des entreprises

L'OFCE estime à 2 % la croissance française cette année

Depuis quelques semaines, les instituts de conjoncture révisent à la hausse leurs prévisions de croissance de l'économie française. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) a publié, mardi 28 juin, ses estimations qui font état d'une progression du produit intérieur brut (PIB) marchand de 2 % cette année, contre 1,5 % initialement annoncé et de 3,1 % en 1995.

La reprise serait tirée par la demande des entreprises, selon l'OFCE. Après le fort restockage observé au début de 1994, l'investissement prendrait le relais avec une augmentation de 1,4 % cette année. La reprise des achats d'équipement serait plus marquée dans l'industrie avec 3 %. Puis, la bonne situation financière des entreprises permettrait un vrai décollage de l'investissement de 7 % en 1995. La croissance induite enclencherait *« par ses effets positifs sur l'emploi, un redémarrage de la demande des ménages »*. Ce *« cercle vertueux »* ne pourrait toutefois pas se dérouler durablement sans une hausse de la consommation des ménages, elle-même liée à une amélioration du pouvoir d'achat. Or, l'OFCE table sur une augmentation du revenu réel des Français de 0,7 % en 1994 et de 1,1 % en 1995, jugée *« modeste pour une reprise »*.

Le coup de pouce à la consommation, qui progresserait de 1,7 % en moyenne cette année et de 2,1 % en 1995, devrait donc venir de l'épargne. Jusqu'à présent, les Français ont préféré remplir les bas de laine de crainte du chômage. Leur taux d'épargne a augmenté de deux points entre 1990 et 1993. Mais celui-ci diminuerait de 0,7 point en 1994 et 1995. Une baisse imputable à *« la relative amélioration de la situation sur le marché du travail, associée à la poursuite du ralentissement de l'inflation »*. La hausse des prix serait de 1,5 % l'année prochaine.

Sur le front du chômage, l'OFCE envisage une stabilisation, peut-être même une baisse ponctuelle, vers la fin de cette année. Si, en 1993, l'emploi total a diminué de plus de 200 000, il devrait se contracter seulement de 20 000 en 1994 et augmenterait de 50 000 l'année prochaine. Mais on ne peut espérer un *« reflux structurel du chômage »* qu'au bout de plusieurs années de croissance forte. D'ici là, il faut poursuivre la politique de l'emploi, en développant, par exemple, les stages de formation.

Toute la question aujourd'hui est donc de savoir si la croissance escomptée pour 1994 et 1995 sera durable ? Pour l'OFCE, *« les conditions du partage salaires-profits restent, pour un temps encore long, largement favorables aux entreprises, ce qui exclut le risque d'une inflation par les coûts »*. La politique monétaire ne doit pas devenir restrictive. Pour M. Fitoussi, la reprise n'est pas fragile, contrairement à ce qui ressortait de la récente enquête du CNPF *(le Monde* du 24 juin), mais ce qui risque de la fragiliser, ce sont les réactions de la politique monétaire, qui sont *« fréquemment imprévisibles »*. L'OFCE met aussi en garde le gouvernement contre une réduction trop rapide des déficits publics pour respecter les critères de Maastricht.

ALAIN PUCHAUD

Selon le gouvernement

L'économie britannique croîtrait de 2,75 % en 1994

LONDRES

correspondance

L'économie britannique retrouve le moral : le rapport semestriel du Trésor, publié mardi 28 juin, sur les perspectives de croissance pour l'année 1994, confirme les signes de reprise au Royaume-Uni. A en croire les prévisions estivales du ministère des finances, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 2,75 % en 1994, contre 2,5 % prédits par le Chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, lors de la présentation du budget en novembre dernier.

Loin de repartir, comme le craignent bon nombre d'experts, le taux d'inflation (crédits immobiliers non inclus) devrait s'établir à 2,5 % au quatrième semestre, contre 3,25 % prévus à l'origine. Pour l'année budgétaire 1994-1995, le déficit du budget devrait atteindre 36 milliards de livres, mais tomber l'année suivante à 28 milliards de livres, une amélioration toutefois tempérée par la montée légère du coût de la vie, à 2,75 % l'an prochain.

« La Grande-Bretagne est dans une excellente situation grâce à cette combinaison de facteurs pour une croissance soutenue et peu inflationniste » : Kenneth Clarke a embouché aussitôt les trompettes de l'optimisme. Nombre d'économistes britanniques restent plus prudents. Mais le grand argentier s'est montré prévenant sur l'inflation, indiquant qu'il n'hésiterait pas à accroître les taux d'intérêt en cas de surchauffe et de reprise de la hausse des prix.

M. R.

FINANCE

Bien que démissionnaire

Le gouvernement japonais présente un plan d'ouverture de ses marchés

TOKYO

de notre correspondant

Le premier ministre démissionnaire Tsutomu Hata a présenté, mardi 28 juin, le plan de dérégulation touchant 279 produits ou services, destiné à faciliter l'ouverture des marchés japonais, projet sur lequel son successeur devra s'appuyer quand viendra lors du sommet du G7 à Naples du 8 au 10 juillet, la difficile question du surplus commercial du Japon.

Menacé au printemps de mesures de rétorsion commerciale par Washington, le gouvernement Hata avait promis de préparer ce plan avant début juillet, pour le sommet des sept pays les plus industrialisés. Il a tenu parole mais c'est à son successeur qu'il reviendra d'adopter ces mesures et de fixer d'ici au printemps prochain un calendrier d'application qui devrait s'étaler sur cinq ans.

Le plan, *« incomplet »* pour cause de crise politique selon les médias japonais, concerne quatre grands secteurs : l'habitat, l'accès au marché des firmes étrangères, les télécommunications et les services financiers. Dans des domaines-clés comme l'automobile, les produits pharmaceutiques, les matériaux de construction, le Japon ne pourra plus opposer ses propres normes pour bloquer l'entrée des produits. Il acceptera les normes internationales ou rapprochera ses propres procédures d'inspection du standard international.

Les mesures sont éclectiques puisqu'elles vont de la promesse de faciliter l'obtention du permis moto sur les grosses cylindrées, pour plaire aux Etats-Unis et à Harley-Davidson, à des dispositions comme la suppression du monopole d'importation des produits pétroliers raffinés. L'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché des télécommunications sera facilitée, tout comme la création de nouveaux opérateurs de télévision cablée. Le patronat a aussitôt réagi positivement : Shoichiro Toyoda, le président du Keidanren, a estimé que ce plan *« contient des mesures qui seront bien accueillies au Japon et à l'étranger »*. – *(Intérim.)*

Un yen de trop...

Une erreur malencontreuse nous a fait publier dans *le Monde* du mardi 28 juin un article de notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons, qui avait déjà été publié dans *le Monde* du vendredi 24 juin sur les conséquences de la hausse du yen sur l'économie japonaise. Nous prions nos lecteurs d'accepter nos excuses.

Baisse de 0,04 % du taux de prises en pension de la Bundesbank

Nouvel accès de faiblesse du dollar

L'accalmie aura été de courte durée sur les marchés financiers. Le dollar est reparti à la baisse mercredi 29 juin repassant sous la barre des 100 yen (100,15 yens mardi soir). Il a touché mercredi 29 juin un nouveau plus bas historique face au yen à 99,05 en dépit d'interventions de la Banque du Japon. Selon des cambistes, la banque centrale japonaise est intervenue à plusieurs reprises en achetant pour plusieurs centaines de millions de dollars, mais sans grand effet. Les déclarations du secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, en faveur d'un dollar fort, peu avant l'ouverture des marchés asiatiques, n'ont pas eu, non plus, le moindre impact.

Le dollar s'est pourtant finalement légèrement repris pour s'inscrire en clôture à Tokyo à 99,27 yen. Le billet vert avait franchi pour la première fois à la baisse lundi la barre des 100 yen. A l'ouverture des places européennes, la devise américaine poursuivait sa baisse à 5,4060 francs et 1,5772 deutschemark contre 5,4350 francs et 1,5850 deutschemark mardi soir. Dans un entretien au *Financial Times*, mercredi 29 juin, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a estimé que *« tout le monde a intérêt à un dollar fort et stable »*. Les fondamentaux économiques ne justifient pas la faiblesse actuelle du billet vert, a-t-il ajouté,

Du côté des marchés obligataires et d'actions, Wall Street a recommencé à perdre du terrain le 28 juin à la suite d'une remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones a perdu 0,43 %. Le taux des bons du Trésor à 30 ans a progressé jusqu'à 7,54 % en cours de séance, avant de retomber à 7,51 % en fin de journée. La veille, il avait terminé à 7,45 %. La publication d'une hausse supérieure aux attentes de l'indice de confiance des consommateurs en juin a ravivé les craintes d'une reprise de l'inflation. En début de matinée mercredi 29 juin, les places européennes étaient indécises en dépit d'une nouvelle baisse de 0,04 % à 4,96 % du taux de prises en pension de la Bundesbank. La Bourse de Paris cédait à l'ouverture 0,02 % et Londres perdait 0,3 %.

VIE DES ENTREPRISES

L'affaire Schneider

Libéré sous condition Valentino Foti a regagné Milan

BRUXELLES

de notre correspondant

Arrêté en même temps que Didier Pineau-Valencienne et libéré sous condition le 24 juin (le Monde du 29 juin), après quatre semaines de détention, le financier italien Valentino Foti a immédiatement regagné Milan. Selon ses avocats belges, c'est à tort que certains journaux ont dit qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui par la justice italienne.

La société fiduciaire Fimo, qu'a représentée M. Foti et qui est au centre de plusieurs enquêtes sur la corruption en Italie, avait participé, dans des conditions suspectes, à une augmentation de capital de PB Finance, filiale belge de Schneider. C'est à ce titre que les noms de MM. Foti et Pineau-Valencienne ont été associés dans l'enquête du juge belge Jean-Claude Van Espen. Toutefois, souligne la défense de M. Foti, les deux hommes se connaissaient peu. Alors que l'entourage de Jean Verdoot, ancien responsable des filiales belges de Schneider, aujourd'hui décédé, fait état de relations assez suivies (*le Monde* du 25 juin), la défense de M. Foti va plutôt dans le sens des déclarations de M. Pineau-Valencienne (*le Monde* du 11 juin) : le financier italien et le patron français ne se seraient rencontrés que trois ou quatre fois, à l'occasion de conseils d'administration à Paris et à Bruxelles.

« Le seul lien entre MM. Foti et Pineau-Valencienne, c'était Jean Verdoot », poursuit un avocat de M. Foti qui présente son client comme un homme seul, ayant un projet industriel dans les verreries, mais sans moyens financiers et les cherchant au prix d'opérations parfois hasardeuses : *« Il a obtenu des prêts bancaires avec pour garanties des nantissements de titres, qui ont chuté du fait de la guerre du Golfe. Est-ce un crime ? Je n'ai jamais compris la nécessité de le mettre en détention préventive pendant tout le temps qu'a duré le travail de la commission rogatoire. En ce moment, il y a beaucoup de commissions rogatoires à l'œuvre en Italie et mon client n'était pas un gros bonnet. De toute façon, cela n'a rien à voir avec M. Pineau-Valencienne. Leurs chemins se sont croisés, c'est tout. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Aux côtés de Worms

La famille Agnelli va accroître sa participation dans le groupe Saint Louis

ROME

de notre correspondant

Umberto Agnelli a confirmé, mardi 28 juin, au cours de l'assemblée des actionnaires de l'IFIL (la société financière du groupe turinois) qu'il s'était engagé dans un processus d'augmentation de sa participation (actuellement de 15,6 %) dans la société française Saint Louis (sucre, plats cuisinés, papier). « Notre but est d'atteindre le contrôle avec notre allié Worms qui détient aujourd'hui 37 %. C'est une opération conjointe », a déclaré le frère de l'*avvocato* Gianni Agnelli. Pour l'instant, il n'a précisé ni les modalités ni le temps que prendra cette opération qui devrait amener la participation de l'IFIL au même niveau que celle de Worms.

Le holding du groupe Fiat spécialisé dans la diversification, qui a terminé 1993 par une hausse de 20 % de son résultat net consolidé, avait bénéficié, le 26 mai, d'une augmentation de capital de 800 milliards de lires. Ces décisions semblent confirmer la vocation des deux holdings de la famille Agnelli. Alors que l'IFI est engagé dans les participations industrielles, l'IFIL augmente sa présence dans les secteurs de l'alimentaire (BSN, Saint Louis, Galbani), de l'hôtellerie et le tourisme (Accor, Alpitour) et de la distribution (Rinascente). Une présence dans la grande distribution qui devrait encore s'élargir avec la possible acquisition, comme l'a souligné l'administrateur délégué Gabriele Galateri Di Genola, de la chaîne de supermarchés GS du groupe SME mis en vente par l'IRI, le conglomérat industriel d'Etat. Si cette opération ne devait pas se conclure positivement, l'IFIL pourrait alors s'intéresser à Standa, les grands magasins que Silvio Berlusconi, dans la cadre de la restructuration attendue de son groupe, pourrait éventuellement céder. – (*Interim.*)

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PROJET

GRANDE VITESSE : étude d'une liaison de raccordement de Genève au futur TGV Lyon-Turin. – *Le premier ministre*, Edouard Balladur, a annoncé mardi 28 juin, à Satolas, la mise à l'étude d'une liaison de raccordement de Genève au futur TGV Lyon-Turin. Inaugurant la nouvelle gare TGV de Satolas, M. Balladur a expliqué que *« l'étude d'avant-projet sommaire du TGV Lyon-Turin entre Lyon et Chambéry/Montmélian avait été lancée »*. *« Les études de la suite de la liaison en direction de Turin seront conduites par un groupe de travail franco-italien en cours de constitution »*, a-t-il ajouté. M. Balladur a précisé aussi que *« cette première étape du projet prévoyait la réalisation de l'électrification de la ligne entre Chambéry/Montmélian et Grenoble, ainsi que l'étude d'une liaison empruntant le Sillon alpin entre Chambéry/Montmélian, le genevois français et Genève, en accord avec nos partenaires suisses »*.

COOPÉRATION

COLONIA et General Re s'allient dans la réassurance. – Colonia Konzern AG, assureur allemand contrôlé par l'UAP, et la firme américaine de réassurance General Reinsurance Corporation se sont mis d'accord, mardi 28 juin, pour créer une co entreprise (joint-venture) dans le secteur de la réassurance, à travers la société Koelnische Rueck. Cette coopération entre les deux groupes donnera naissance au numéro trois mondial de la réassurance. General Re apportera de l'argent frais pour un montant non communiqué, dont une partie servira à renforcer le capital de la Koelnische Rueck. General Re prendra 50 à 60 % de Koelnische Rueck en déboursant plus d'un milliard de deutschemarks (3,4 milliards de francs).

SOCIAL

***AIR FRANCE : les deux syndicats* de personnel navigant commercial vont adhérer à l'accord-cadre.** – Le SNPNC et le SUNAC, deux syndicats représentant le personnel navigant commercial (hôtesses et stewards), *« se proposent d'adhérer à l'accord-cadre du 27 mars »* d'Air France *« et de signer les moyens alternatifs identifiés »* visant à obtenir une amélioration de 30 % de la productivité économique de l'entreprise, a annoncé la compagnie nationale mercredi 29 juin. Sur les quatorze syndicats, seuls deux syndicats CGT n'ont pas ratifié l'accord-cadre.

RÉSULTATS

LA POSTE : perte de 1,235 milliard de francs en 1993. –La Poste a enregistré une perte de 1,235 milliard de francs en 1993 contre un bénéfice de 60 millions l'année précédente, a annoncé mardi 28 juin l'établissement public dans un communiqué. Le chiffre d'affaires total est, lui, en légère hausse de 4,6 % à 77,5 milliards de francs contre 74,2 en 1992. La perte, bien plus importante que les prévisions faites précédemment, est liée, selon La Poste, au retournement de l'activité économique qui a provoqué une réduction de la croissance du chiffre d'affaires courrier, qui s'est établi à 58,5 milliards, en hausse de 4,8 %.

MANAGEMENT

AIR INTER : Michel Bernard reconduit à la présidence de la compagnie aérienne. –Michel Bernard, PDG d'Air Inter depuis la démission, en octobre 1993, de son prédécesseur Jean-Cyril Spinetta, a été reconduit dans ses fonctions pour une durée de six ans, a annoncé la compagnie intérieure dans un communiqué mardi 28 juin. Cette décision a été prise lors d'un conseil d'administration en date du 23 juin. A Air Inter, le mandat de PDG est fixé conformément aux statut des sociétés anonymes, et non des entreprises publiques.

BULL : six nouveaux administrateurs nommés. – Six nouveaux administrateurs au conseil d'administration de la Compagnie des machines Bull ont été nommés par décret publié au *Journal officiel* du mardi 28 juin. Outre la reconduction attendue de l'actuel président de Bull, Jean-Marie Descarpentries, Gilles Denoyel, sous-directeur chargé des participations à la direction du Trésor, est nommé en qualité d'administrateur représentant de l'Etat en remplacement de Patrice Durand, a-t-on précisé chez Bull. A ce titre, sont également nommés Henri Conze, délégué général pour l'armement, et Francis Balle, directeur de l'information sur les technologies nouvelles au ministère de l'éducation nationale. En qualité de personnalités choisies pour leur compétence, ont été nommés Maurice Lévy, président du directoire de Publicis, qui fut aussi directeur de l'informatique de ce groupe de publicité, ainsi que Philippe Liotier, directeur général adjoint de la Compagnie Suez, et Pierre Daures, directeur délégué général d'EDF.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 juin, ▲ Petite hausse

Après beaucoup d'hésitations à l'ouverture, la Bourse de Paris a fini par s'orienter à la hausse mercredi 29 juin à la suite notamment d'un nouveau et petit geste de la Bundesbank. En repli de 0,03 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a beaucoup hésité avant d'afficher un gain de 0,58 % en milieu de journée à 1 936,88 points dans un marché peu actif.

Le MATIF, qui débutait la journée sur une baisse, s'est repris dès l'annonce d'une petite baisse du taux de prise en pension en Allemagne mercredi matin. Le contrat notionnel échéance septembre sur le MATIF était en début d'après-midi en hausse de 0,28 % à 116,58, tandis que le Bund allemand gagnait 0,15 %. L'institut d'émission allemand a alloué des liquidités au taux marginal de 4,96 % contre 5 % la semaine précédente.

L'annonce d'une hausse plus importante que prévu de l'indice des consommateurs en juin aux Etats-Unis a relancé mardi les craintes inflationnistes et donc entraîné une poussée de fièvre sur le taux des bons du Trésor à 30 ans. Ce taux est monté jusqu'à 7,54 % avant de revenir à 7,51 % contre 7,45 % lundi.

Du côté des valeurs et parmi les hausses, on remarque notamment les progressions de 10 % de la Sodero, de 6,1 % de La Rochette et de 3,5 % de Rhône-Poulenc. Reculs en revanche de 2,5 % de Spie-Batignolles et de 2,4 % du GAN.

NEW-YORK, 27 juin ▼ Terne

Des nuages ont assombri Wall Street, mardi 28 juin, après l'embellie de la veille, en raison de ventes sur programme informatique intervenues à la suite d'une progression des taux d'intérêt sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à 3 669,64 points, en baisse de 15,86 points, soit un repli de 0,43 %. Quelque 265 millions de titres ont été échangés dans une atmosphère modérément active.

La progression des taux d'intérêt à long terme a débuté après la publication d'une hausse supérieure aux attentes de l'indice de confiance des consommateurs, la première statistique pour le mois de juin. Cette hausse a ravivé les craintes d'une reprise de l'inflation.

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans a progressé jusqu'à 7,54 % en cours de séance, avant de retomber à 7,51 % en fin de journée. La veille, il avait terminé à 7,45 %.

VALEURS	Cours du 22 juin	Cours du 23 juin
Alcoa	74 1/2	74 3/4
Allied Signal Inc.	36 1/4	36 1/8
American Express	26 3/4	26 3/4
ATT	55 1/2	55 3/8
Bethlehem Steel	19 5/8	19 3/8
Boeing	48 1/4	47 7/8
Caterpillar Inc.	102 5/8	102
Chevron	43 1/2	43 3/8
Coca-Cola	40 7/8	40 1/4
Disney Corp.	42 3/8	42 3/4
Du Pont de Nemours	60 1/4	59 3/4
Eastman Kodak	46 3/4	47 1/2
Exxon	58 1/4	58 1/4
General Electric	45 3/4	46 1/4
General Motors	52 3/8	51
Goodyear Tyre	37 7/8	37 1/8
IBM	62	61
International Paper	69 5/8	69
Morgan (J.P.)	63 3/8	62 7/8
McDonnell Douglas	119 5/8	118 7/8
Merck and Co.	30 1/2	30 1/2
Minnesota Mining	50 3/4	50 7/8
Philip Morris	52 3/8	51 1/8
Procter & Gamble	55 3/4	55 1/8
Sears Roeb. and Co.	48 1/8	46 1/8
Texaco	62 3/4	62 3/4
Union Carbide	27 1/4	27 1/8
United Tech.	65 7/8	65 1/4
Westinghouse El.	12 3/8	12 1/4
Woolworth	16 1/4	16 1/4

LONDRES, 28 juin ▲ Nouvelle progression

Les valeurs ont légèrement progressé, mardi 28 juin, à la Bourse de Londres, profitant notamment de la révision à la hausse des prévisions du Trésor sur la croissance du PIB britannique cette année. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 9,1 points, à 2 909, soit une avance de 0,3 %. Il a toutefois perdu en fin de séance une partie des gains de la matinée après l'ouverture faible de Wall Street. L'activité a été plus importante que lors des séances précédentes, avec 718,5 millions d'actions échangées contre 461,1 millions la veille.

Auparavant, le Footsie avait salué le tableau optimiste peint par le Trésor, qui attend une croissance de 2,75 % cette année, une inflation et un déficit budgétaire plus faibles que prévu.

VALEURS	Cours du 27 juin	Cours du 28 juin
Allied Lyons	5,53	5,49
BP	3,96	3,94
BTR	3,57	3,54
Cadbury	4,16	4,11
Glaxo	5,41	5,42
GUS	5,60	5,70
ICI	7,84	7,85
Reuters	4,26	4,40
RTZ	8,26	8,17
Shell	6,88	6,76
Unilever	9,63	9,62

TOKYO, 29 juin ▼ Rechute

Après sa reprise de la veille, la Bourse japonaise s'est de nouveau inscrite en baisse mercredi 29 juin, subissant quelques dégagements dus à la faiblesse du dollar. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 158,23 points, soit 0,77 %, à 20 481 points. Le volume des échanges s'est sensiblement contracté, revenant à 300 millions de titres contre 386 millions la veille.

Tout au long de la séance, l'indice Nikkei a étroitement évolué autour des 20 500 points, la baisse de la cote étant freinée par des achats de fonds d'investissement et des investisseurs étrangers.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 29 juin
Bridgestone	1 620	1 620
Canon	1 730	1 740
Fuji Bank	2 300	2 270
Honda Motors	1 820	1 780
Matsushita Electric	1 780	1 770
Mitsubishi Heavy	790	787
Sony Corp.	6 070	6 000
Toyota Motors	2 210	2 200

CHANGES

Dollar : 5,4315 ▲

Le deutschemark s'appréciait légèrement à 3,4290 francs mercredi 29 juin à Paris au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4260 francs dans les échanges interbancaires de mardi en fin de journée. Le dollar accusait un recul à 5,4315 francs, contre 5,4450 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	28 juin	29 juin
Dollar (en DM)	1,5865	1,5780
TOKYO	28 juin	29 juin
Dollar (en yens)	100,35	99,27

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (29 juin) .... 5 3/8 % - 5 7/16 %

New-York (28 juin) .... 4 3/16 %

BOURSES

PARIS

	27 juin	28 juin
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 911,60	1 925,76
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 319,75	1 331,96
Indice SBF 250	1 280,72	1 292,15

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	27 juin	28 juin
Industrielles	3 685,50	3 669,64

LONDRES (indice « Financial Times »)

	27 juin	28 juin
100 valeurs	2 899,90	2 909
30 valeurs	2 225,40	2 259,30

FRANCFORT

	27 juin	28 juin
Dax	1 988,60	2 018,26

TOKYO

	28 juin	29 juin
Nikkei Dow Jones	20 639,23	20 481
Indice général	1 664,31	1 667

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4150	5,4170	5,4262	5,4297
Yen (100)	5,4471	5,4514	5,4956	5,5022
Ecu	6,5629	6,5682	6,5577	6,5660
Deutschemark	3,4289	3,4313	3,4342	3,4379
Franc suisse	4,0781	4,0828	4,0914	4,0970
Lire italienne(1000)	3,4667	3,4703	3,4431	3,4483
Livre sterling	8,4040	8,4110	8,4143	8,4243
Peseta (100)	4,1615	4,1647	4,1379	4,1429

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 7/16	4 9/16	4 3/4	4 7/8	5 1/8	5 1/4
Yen (100)	2	2 1/8	2 1/8	2 1/4	2 1/8	2 1/4
Ecu	5 3/4	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 15/16	6 1/16
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne(1000)	7 15/16	8 3/16	8 3/16	8 7/16	8 7/16	8 11/16
Livre sterling	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 11/16	7 15/16	7 11/16	7 15/16
Franc français	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 5/8	5 3/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 29 JUIN

Liquidation : 22 juillet
Taux de report : 5,38

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,75 % (1940,15)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/94	EDF-GDF 3%	6118	6110	—
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1050	1048	-0,19
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1041	1051	+0,96
24/10/93	Renault (T.P.)	2285	2287	+0,09
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2110	2150	+1,90
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1250	—	—
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1110	—	—
12/07/94	Accor 1	630	638	—
01/07/94	Air Liquide 1	749	755	+0,80
29/07/94	Alcatel Alsthom 1	599	612	+2,17
10/02/94	Alcatel Cable 1	570	571	+0,18
29/06/94	Alspi 1	342,70	327	-4,58
12/07/94	AGF-Ass.Gen.France	483	475	-1,66
27/07/94	Axa 1	232	235	+1,29
12/07/93	Bail Invest. 1	920	924	+0,43
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	516	516	—
15/06/90	Bque Colbert CIP	142	—	—
14/06/94	Bazar Hot. Ville 2	639	642	+0,47
15/09/93	Berger (M) 2	1185	1200	+1,27
21/12/93	Bertrand Faure 2	474	—	—
17/01/94	BIC 1	1180	1200	+1,69
01/07/92	BIS 1	310	318,10	+2,61
—	B.N.P. 1	240,30	237,90	-1
15/07/92	Bollore Techno.1	367	365,10	-0,52
17/05/94	Bongrain 1	2940	2976	+1,22
28/12/93	Bon Marche (Au) 1	743	751	+1,08
31/01/94	Bouygues 1	605	610	+0,83
13/06/94	BSN 1	797	798	+0,13
18/02/93	Canal + 1	857	852	-0,58
10/07/92	Cap Gemini Sogeti1	175	174,50	-0,29
15/06/94	Carnaudmetalbox 1	164	166,50	+1,52
26/04/94	Carrefour 1	1830	1842	+0,66
10/05/94	Casino Guichard 1	141	140,10	-0,64
10/06/94	Casino Guich.ADP 1	117,50	117,10	-0,34
20/06/94	Castorama Dl (Li)1	702	694	-1,14
28/06/93	Cesmerton Part(M)2	400	—	—
27/06/94	C.C.F. 1	219,60	219	-0,27
30/06/91	CCMC-Manago(Ly) 2	60,10	63	+4,83
26/05/94	Cegid (Ly) 1	450	492	+9,33
—	Centrest SDR (Ny)2	20,30	—	—
01/02/94	CEP Communication1	480	488	+1,67
01/07/93	Cerus Europ.Reun 1	182	181	-0,56
30/03/94	Cetelem 1	1135	1145	+0,88
15/06/94	CGIP 1	1122	1144	+1,96
27/09/94	Chargeurs 1	1350	1347	-0,22
03/11/93	Christian Dior 1	432	429	-0,69
30/06/93	Ciments Fr.Priv B2	300	385	+1,67
15/07/93	Clarins 1	490	490	—
05/07/93	Club Mediterranee1	387,90	387	-0,23
29/06/94	Colas 1 ■	948	952	+0,42
21/09/93	CGP (Papiers)(Ly)2	734	770	+4,90
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/94	Comptoir Moder. 1	1280	1266	-1,09
01/07/94	CPR Paris Reesc 1	409,50	401	-2,08
17/06/94	Cred.Fon.France 1	975	975	—
15/06/94	Credit Local Fce 1	396,10	394	-0,53
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	490	488	-0,41
01/05/94	Credit National 1	504	507	+0,60
—	CSEE 1	580	553	-4,66
29/12/93	Damart 1	5350	5400	+0,93

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
20/06/94	Dassault-Aviation1	413,50	434	+4,96
06/05/92	Dassault Electro 1	385	400	+3,90
17/06/94	De Dietrich 1	2670	2680	+0,37
06/06/94	Degremont 1	484	484	—
—	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	68	64	-5,88
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	91	—	—
20/06/94	DMC (Dollfus Mi)1	408	408	—
26/05/94	Docks France 1	640	635	-0,78
10/07/92	Dynaction 1	137,90	136	-1,38
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2242	2257	+0,67
09/06/94	E.B.F 1	810	815	+0,62
01/07/93	Ecco 1	750	745	-0,67
31/12/93	Eiffage 1	1297	1295	-0,15
02/07/93	Elf Aquitaine 1	387	391,60	+1,19
12/07/93	Eridania Beghin 1	845	850	+0,59
02/07/93	Essilor Intl 1	688	689	+0,15
02/07/93	Essilor Intl ADP 1	514	530	+3,11
28/06/94	Esso 1	980	961	-1,94
08/12/93	Eurafrance 1	1910	1910	—
23/02/93	Euro Disney 1	12,65	12,50	-1,19
03/09/93	Euro RSCG W.W 1	629	620	-1,43
06/04/94	Europe 1- 1	1680	1690	+0,60
—	Eurotunnel 1	22,95	23,05	+0,44
—	Filipacchi Medias1	880	875	-0,57
27/06/94	Fimotel 1	128	128	—
—	Fives-Lille 1	614	600	-2,28
29/07/93	Fromageries Bel 1	4600	4750	+3,26
30/06/93	Galeries Lafayet.1	2050	2046	-0,20
05/07/93	GAN 1	412	402	-2,43
13/06/94	Gascogne (B) 1	500	487	-2,60
20/07/93	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2000	1998	-0,10
12/07/93	Geophysique 1	582	598	+2,75
23/07/93	G.F.C. 1	430	—	—
14/02/94	Groupe Andre S.A 1	559	552	-1,25
28/06/94	Groupe De La Cite1	753	751	-0,27
09/09/93	GTM-Entrepose 1	434	429	-1,15
05/09/94	Guilbert 1 ●	504	515	+2,18
01/07/93	Guyenne Gascogne 1	1370	1410	+2,92
06/09/93	Havas 1	442	444,90	+0,66
—	I.D.I.A 1	185,90	185,90	—
29/07/94	Imetal 1	535	546	+2,06
14/06/94	Immob.France 2	500	499,90	-0,02
09/09/92	Immob.Phenix 1	78,50	78	-0,64
30/07/93	Ingenico 1	115	113	-1,74
30/06/93	Interbail 1	490	484,50	-1,12
29/09/92	Intertechnique 1	600	600	—
10/06/94	Jean Lefebvre 1	1100	1095	-0,45
31/03/94	Klepierre 1	625	625	—
07/07/93	Labinal 1	685	690	+0,73
12/06/93	Lafarge Coppee 1	390	392,10	+0,54
13/07/93	Lagardere (MMB) 1	118,30	120,80	+2,11
02/06/94	Lapeyre C1	302	304	+0,66
06/07/93	Lebon 2	338	330	-2,37
15/06/94	Legrand 1	5950	5990	+0,68
15/06/94	Legrand ADP 1	4120	4130	+0,24
10/09/92	Legris indust. 1	281	281	—
01/07/93	Locindus 1	993	1009	+1,61

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
27/06/94	LVMH Moet Vuitton1	862	862	—
22/07/94	Lyonnaise Eaux 1	520	520	—
30/11/93	Marine Wendel 1	385	387	+0,52
08/07/93	Matra-Hachette 1	107,40	109,40	+1,86
04/07/90	Metaleurop 1	75,40	75,50	+0,13
29/06/90	Metrologie Intl 1	10,10	10,30	+1,98
07/07/93	Michelin 1	223	226,60	+1,61
14/09/92	Moulinex 1	122	121,90	-0,08
17/09/93	Navigation Mixte 1	985	980	-0,51
09/07/93	Nord-Est 1	133	134,40	+1,05
—	Nordon (Ny) 1	558	545	-2,33
12/04/94	NRJ SA # 1	590	583	-1,19
—	Olipar 1	18	17,70	-1,67
28/06/94	Oreal 1	1100	1102	+0,18
06/09/94	Paribas 1	354,70	361,50	+1,92
09/07/93	Pechiney CIP 1	392	389,20	-0,71
01/07/93	Pechiney Intl 1	152,10	152,50	+0,26
26/05/94	Pernod-Ricard 1	368,20	373,50	+1,44
05/07/93	Peugeot 1	787	791	+0,51
20/05/94	Pinault-Prin.Red.1	841	886	+5,35
27/06/94	Plastic-Omn.(Ly) 1	649	640	-1,39
01/07/94	Poliet	407	412	+1,23
16/06/94	Primagaz 1	868	860	-0,92
10/06/94	Promodes 1	828	848	+2,42
28/07/93	Publicis 1	491	480	-2,24
09/06/94	Radiotechnique 1	479	478	-0,21
01/10/93	Remy Cointreau 1	210	209	-0,48
01/07/93	Rexel 1	600	597	-0,50
30/07/93	Rhone Poulenc A 1	119,70	123,50	+3,17
25/09/92	Rochette (La) 1	39,10	41	+4,86
16/05/94	Roussel Uclaf 1	575	599	+4,17
09/07/93	Rue Imperiale(Ly)1	3780	3900	+3,17
27/06/94	Sade (Ny) 1	167	167	—
07/07/93	Sagem 1	2600	2630	+1,15
29/07/94	Saint-Gobain 1	641	655	+2,18
29/06/94	Saint-Louis 1 ■	1635	1654	+1,16
01/10/93	Salomon (Ly) 1	1860	1860	—
30/09/93	Salvepar (Ny) 2	484	488	+0,86
27/07/94	Sanofi 1	857	855	+0,47
07/07/93	Sat 2	2302	2310	+0,35
08/06/94	Saupiquet (Ns) 1	1115	1102	-1,17
21/07/93	Schneider 1	350,30	360	+2,77
—	SCOA act.regroup.	121,50	123,20	+1,40
22/07/94	SCOR S.A 1	122,50	124	+1,22
09/06/94	S.E.B. 1	492	496	+0,81
19/07/93	Sefimeg 1	446	439,90	-1,37
12/07/93	Selectibanque 1	182	184	+1,10
09/09/93	SFIM 2	1000	1020	+2
09/09/94	SGE 1	202,10	202,10	—
13/09/94	Sidel 1	805	809	+0,50
05/09/93	Simco 1	496,80	504	+1,45
12/07/93	S.I.T.A 1	668	673	+0,75
30/09/93	Skis Rossignol 1	1944	1950	+0,31
06/07/93	Sligos 1	454,90	450,90	-0,88
06/06/94	Societe Gale A 1	564	570	+1,06
—	Sodecco (B) 2	48,50	46,50	-4,12
—	Sodero (Ns) 2	44	45	+2,27

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
04/03/94	Sodexho 1	950	951	+0,11
05/07/93	Sogeral (Ny) 2	131,90	135	+2,35
28/06/94	Sommer-Allibert 1	1867	1890	+1,23
30/09/93	Sophia 1	439	438	-0,23
16/05/94	Sovac 1	514	523	+1,75
31/07/91	Spie Batignolles 1	359	345	-3,90
15/07/93	Strafor Facom 1	649	650	+0,15
29/07/94	Suez 1 ●	284,70	286,40	+0,64
27/06/94	Synthelabo 1	192,30	192,50	+0,10
12/07/93	Thomson-CSF 1	162,40	162,80	+0,25
28/07/94	Total 1	312,30	314,30	+0,64
05/07/93	UAP 1	146,80	148	+0,82
30/03/92	UFB Locabail 1	419,80	410	-2,33
20/07/94	UGC DA (M) 1	228,50	229,50	+0,44
05/07/93	UIC 1	485	487,10	+0,52
30/07/93	UIF 1	517	514	-0,58
08/07/93	UIS 2	1060	1050	-0,94
16/06/94	Unibail 1	445	442,20	-0,63
07/07/94	Valeo 1	249,50	252	+1
16/07/92	Vallourec 1	287	289	+0,70
08/07/94	Via Banque 1	480	480	—
13/09/94	Worms & Cie 1	272	272,80	+0,29
09/06/94	Z.Gr.Zannier (Ly) 1	288	290	+0,69
18/02/94	Zodiac 1	2148	2200	+2,42
27/06/94	Elf Gabon 1	1081	1060	-1,94
15/06/94	American Barrick 1	132,30	128,50	-2,87
10/05/94	American Express 1	140	141,50	+1,07
14/01/94	Anglo American 1	289	285,50	-1,30
17/06/94	Amgold 1	492,10	—	—
02/05/94	A.T.T. 1	297	296,70	-0,10
30/04/94	Banco Santander 1	194	194	—
29/04/94	B.A.S.F. 1	1023	1041	+1,76
28/04/94	Bayer 1	1170	—	—
24/06/94	Blenheim Group 1	26,70	27,50	+3
10/03/94	Buffelsfontein 1	50,05	52	+3,90
10/05/94	Chase Manhattan 1	208,50	—	—
19/05/94	Daimler Benz 1	2480	2514	+1,37
25/05/94	De Beers 1	124,50	123	-1,20
20/05/94	Deutsche Bank 1	2325	2344	+0,82
24/05/94	Dresdner Bank 1	1259	1294	+2,76
02/02/94	Driefontein 1	73,90	73	-1,22
11/08/94	Du Pont Nemours 1	322	319,70	-0,71
01/07/94	Eastman Kodak 1	261	—	—
—	East Rand 1	5,60	5,50	-1,79
30/12/93	Echo Bay Mines 1	59	57,50	-2,54
18/05/94	Electrolux 1	289	—	—
24/05/94	Ericsson 1	272	272	—
10/06/94	Exxon Corp. 1	311	308,50	-0,80
01/06/94	Ford Motor 1	316,20	—	—
17/06/94	Freegold 1	77	76,65	-0,45
30/03/94	Gencor Limited 1	13	12,70	-2,31
25/04/94	General Electric 1	251,20	257	+2,31
10/06/94	General Motors 1	286,90	277,60	-3,24
19/05/94	Generale Belgique1	368,10	—	—
11/04/94	Grd Metropolitan 1	33,75	33,50	-0,74
28/05/94	Guinness Plc 1	36,88	38	+3,03
06/04/94	Hanson Plc 1	21	21	—

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
28/02/92	Harmony Gold 1	28,25	27,90	-1,24
13/07/94	Hewlett-Packard 1	422	—	—
—	Hitachi 1	54,85	55,75	+1,64
27/04/94	Hoechst 1	1130	1119	-0,97
10/06/94	I.B.M 1	331,80	330,70	-0,33
28/04/94	I.C.I 1	63,35	—	—
01/07/94	I.T.T. 1	447,90	454,30	+1,43
27/05/94	Ito Yokado 1	293,10	294	+0,31
—	Matsushita 1	97	97,40	+0,47
17/06/94	Mc Donald's 1	322,70	322,70	—
01/07/94	Merck and Co 1	163,10	164,40	+0,80
12/09/94	Minnesota Mining 1	271,50	—	—
—	Mitsubishi Corp. 1	65,30	66,40	+1,68
10/06/94	Mobil Corporat. 1	451,90	452	+0,02
15/07/94	Morgan J.P. 1	342,30	—	—
30/05/94	Nestle SA Nom.1	4649	4646	-0,06
—	Nippon MeatPacker1	79,50	81,80	+2,89
26/05/94	Norsk Hydro 1	173,60	170,80	-1,61
19/05/94	Petrofina 1	1696	1700	+0,24
11/07/94	Philip Morris 1	284,90	280,10	-1,68
20/05/94	Philips N.V 1	153,20	155,80	+1,70
27/06/94	Placer Dome Inc 1	117	116,30	-0,60
18/05/94	Procter Gamble 1	300	—	—
15/07/93	Quilmes 1	290	285	-2
01/02/94	Randfontein 1	50	48,70	-2,60
31/05/94	Rhone Poul.Rorer 1	176,50	170,80	-3,23
31/05/94	Royal Dutch 1	575	572	-0,52
01/07/94	R.T.Z 1	70,60	71,20	+0,85
—	Saatchi & Saatchi1	11,40	11,80	+3,51
—	Sega Enterprises 1	402	410	+1,99
18/03/94	Saint-Helena 1	52,95	52	-1,79
01/07/94	Schlumberger 1	323,50	318,80	-1,45
24/06/94	Shell Transport 1	57,50	56,55	-1,65
11/03/94	Siemens 1	2223	2236	+0,58
—	Sony Corporation 1	326,80	325,50	-0,40
—	Sumitomo Bank 1	116,10	—	—
—	T.D.K 1	258,10	257	-0,43
17/02/94	Telefonica 1	74	73,10	-1,22
—	Toshiba 1	43,35	43,40	+0,12
20/05/94	Unilever 1	550	551	+0,18
16/06/94	Unit.Technologie 1	348	—	—
18/03/94	Vaal Reefs 1	472	465	-1,48
02/06/94	Volkswagen A.G 1	1616	—	—
02/06/94	Volvo (act.B) 1	461	—	—
18/03/94	Western Deep 1	222	220	-0,90
01/07/94	Xerox Corp. 1	539	—	—
—	Yamanouchi 1	100,10	100,60	+0,50
—	Zambia Copper 1	4,90	4,80	-2,04
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	109	5,844
CEPME 8,5% 88 CB	104,71	8,453
CEPME 9% 89 CA#	108,58	7,742
CEPME 9% 92-06 TSR	108,50	0,148
CFD (CCCE)9,7%90CB	113,50	3,027
CFD (CCCE)8,6%92CB	107,86	3,275
CFF 10% 88-98 CA#	111,38	6,849
CFF 9% 88-97 CA#	106,59	6,633
CFF 10,25% 90 CA#	—	2,977
CLF 8,9% 88 CA#	108,31	0,700
CLF 9%88-93/98 CA#	106,50	3,049
CNA 9% 4/92 CB	—	1,381
CRH 8,6% 92-93 CB	105	—
CRH 8,5% 97-83 CA#	105,80	2,701
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,76	3,157
EDF 8,6% 92 CA#	107,60	1,988
Emp.Etat 10,8%79	100,89	8,818
Em.Etat10,25%86 CA	105,75	3,064
Emp.Etat 6%7/93 CA	98,57	5,721
Finansder 9%91CB#	109,22	5,301
Finansd 8,6%92 #CB	108	3,925
Florai9,75%90 CA#	111,35	9,082
OAT 9,9% 94 CA#	101,04	7,378
OAT 8,70%6/95 CA#	102,42	0,834
OAT 9,8% 1/96 CA#	105,26	4,027
OAT 8,50% 6/97CA#	105,57	0,093
OAT 9,90% 12/97 CA#	109,93	5,370
OAT 88-98 TME CA	101	2,510
OAT 9,50%88-98 CA#	109,68	0,104
OAT TMB 01/99 CA	99,36	2,548
OAT 10% 5/00 CA#	114,34	0,984
OAT 01 TME CA	100,74	2,510
OAT 9,5% 11.02 CA#	107,65	5,030
OAT 8,50% 13 CA#	107,35	5,752
OAT 8,50% 02-23 CA#	107,09	1,514
PTT 11,2% 85 CB#	108,50	5,965
SNCF 8,8% 87-94CA	106,05	3,544
Lyon.Eaux 6,5%90CV	965	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	422	425
Bains C.Monaco 2	600	633
B.N.P Intercont.2	310	310
Bidermann Intl	150	—
B.T.P (la cie) 2	23	24
Cambodge	940	940
Carbone Lorraine 2	560	564
Case Poclain 2	2,30	—
CBC 1	295	289
Centenaire Blanzy	365	365
Ceragan Holding	20	—
Champex (Ny)	12,90	12,50
CIC Un.Euro.CIP 1	325	325
C.I.T.R.A.M. (B)	2372	—
Cpt Lyon Alem.2	375	370
Concorde-Ass.Risq.2	997	925
Constr.Met.Prov.	21	20,50
Credit Gen.Ind.	65	—
Darblay	515	—
Didot Bottin	675	670
Eaux Bassin Vichy	2740	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ecia 1	655	661
Ent.Mag. Paris	4768	—
Eridania Beghin CI	785	733
Fidei(ex Immofice)2	245	245
Finalens	390	—
F.I.P.P.	225	227
FNAC 2	3309	3290
Fonciere (Cie)	840	850
Fonciere Euris	320	319,50
Foncina	481	—
France I.A.R.D	490	490
France S.A 1	2150	2151
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	670	660
Genefim	325	327
Gevelot	805	—
G.T.I (Transport)	435	435
Immobail 2	414	415
Immobanque 2	652	675
In.Marseillaise 2	6980	7150
Invest.(Ste Cle.)	1920	—
Lille Bonnieres	1420	1400
Locafinanciere	449	445
Louvre 1	205	205
Lucia	127	—
Machines Bull 2	23,50	19,10
Mag.Uniprix	199	—
Metal Deploye	391	390
Mors 2	31,80	31,80
Navigation (Nle)	140,10	—
Oreal (Cl)	997	—
Origny-Desvroise	1036	—
Monoprix	1365	—
Paluel-Marmont	400	—
Parfinance	182	185
Paris Orleans	255	260
Piper Heidsieck	685	—
Porcher	305	—
Promodes (Cl)	670	—
Rochefortaise Com.	199	204
Rosario 2	218	—
Rougier #	734	734
S.A.F.I.C Alcan	230	231
Saga	600	609
Salins du Midi 2	441	443
Savoisienne M.	162	—
Sdic 2	780	800
S.I.P.H.	109	—
Sofal	330	—
Sofio	225	220
Softam	78	75
Sofragi	3604	—
Soudure Autogene	770	775
Sovabail	408	408
Taittinger 1	2520	2465
Tour Eiffel	279	280
Ufiner Cofrath	1641	1640
Vicat 2	525	535
Virax	118,10	118,10
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—	Noranda Mines	97,70	—
Akzo Nobel Nv	680	—	Olivetti Priv.	9	—
Alcan Aluminium	125,10	128,50	Pfizer Inc.	342	—
Arbed	881	—	Ricoh Cy	48	—
Asturienne Mines	130,70	—	Robeco	345	346
Banco Pop. Espanol	680	682	Rodamco N.V.	172	175
Banque Regl.Inter.	36500	36400	Rolinco	358	360
Chrysler Corp.	258,80	—	Saipem SPA	8,05	—
C.I.R SPA	7,46	—	Sarna Group Plc	34,10	34
Commerzbank AG	1050	—	SKF Aktiebolaget	100	100,50
Dow Chemical Co.1	359,50	355,50	Tenneco Inc.	263	—
Fiat Ord.	23,50	—	Toray Ind.	33,90	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	710	710	West Rand Cons.	6,85	6,55
Gevaert	1519	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	45,55	47		—	—
Goodyear T.& R.Cy	288	285		—	—
Honeywell Inc.	174	—		—	—
Johannesburg Cons.	113	111,10		—	—
Kubota Corp.	37,80	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	172	—	Koninkl. Pakhoed	99,20	—
Bque Hydro Energie	328	—	Lecteurs Monde *	270	—
Bque Hypoth.Europ.	79	—	Molex	170	—
Benedictine* nom.	5430	—	Oll.Com.Pharm. *	840	—
Blanzy-Ouest* ■	944	—	Partic.Percier *	210	—
Brasseries Maroc	307,50	—	Rorento	265,10	—
Calcphos*	100	—	Safaa	215	—
Canadien Pacifique	77,80	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—	St Gobain Emball.*	1095	—
Coparex Inter.*	555	—	Schlumberger Ind.*	545	—
Cr.Universel (Cie)	400	—	SEPR *	919	—
Cyrnos	15,05	—	SPR "B" nom.	265,60	—
CEAC *	80	—	Waterman *	580	—
Fiat Fce nom.	142	—		—	—
Grace and Co	200	—		—	—
Gantois	725	—		—	—
Table France*	350	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	72	73,90
Boiron (Ly) 2 #	854	855	Immob.Hotel. 2 #	254	249
Boisset (Ly)#	258	264,30	Int. Computer	154	—
C.A. Paris IDF 1	990	980	IPBM	75,40	78
Calberson	409	412	N.S.C Schlum.Ny	1810	1800
Cardif SA 1	1055	1041	Rallye(Cathiard)Ly	189,50	189
CEGEP #	153	153	Sanbo CB	450	458
CFPI	218	218	Sylea 2	394	392
C.N.I.M 1	1219	1260	Sofco (Ly)	189	189
Codetour	225	225	Sopra	319	319
Creeks	165	162	TF1-1	478	472
Dauphin OTA	285,50	285,10	Thermador Hold(Ly)	426	424
Devanlay 2	1150	1150	Unilog ■	267,50	280
Labor.Dolisos	175	175	Union Assur.Fdal	580	574
Editions Belfond	115	—	Viel et Cie #	220	219
Europ Propulsion 2	314	309,50	Vilmorin et Cie#2	364	361
Finabail	187,10	187		—	—
Finacor	171,30	173		—	—
G.I.M. S.A	950	950		—	—
Gravograph	209,90	211		—	—
I.C.C. 2	212	215		—	—

Sicav (sélection) 28 juin

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33521,65	33521,65
Actimonétaire D	31957,87	31957,87
Améri-gan	7874,26	7571,40
Asplis	104939,20	104939,20 ◇
Amplitude Monde D	759,46	737,34
Antigone Trésorerie	770228	770228
Arbitr. Court Terme	8533,62	8533,62
Associa Première	34343,50	34343,50
Associc	1138,47	1138,47
Atout Amérique	102,15	99,70
Atout Asie	114,85	111,27
Atout Futur C	559,82	536,60
Atout Futur D	541,88	520,47
Aurecic	1644,99	1597,08
Avenir Alizes	1903,91	1886,50
Axa Capital	208,62	202,54
Axa Court Terme	9447,97	9447,97
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1855,93	1825,17
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	871,98	848,58
Axa Europe	135,84	131,88
Axa Investiments	123,64	120,04
Axa NPI	149,14	144,80
Axa Ob.Fr.Extrem.	155,97	150,55
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	140,81	136,71
Axa Prem.Ex.Agepre	119,55	116,07
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	186,78	181,92
Axa Valeurs PEE	151,62	147,28
Cadence 1	1074,86	1064,22
Cadence 2	1061,41	1050,90
Cadence 3	1054	1043,58
Capimonétaire	7327,73	7320,41
Capioblig.	7509,50	7435,23
Capitacic	1546,40	1523,61
Cicamonde	1183,36	1148,89
Coexis	1552,70	1523,75
Comptavalor	4138,57	4132,37
Crédit Mutuel Capital	1466,06	1437,31
Cred.Mut.Ep.Cour.T	771,83	771,83
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	103,52	100,75
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	101	98,30
Cred.Mut.Ep.J	20402,84	20402,84
Cred.Mut.Ep.long.T	219,54	213,68
Cred.Mut.Ep.Monde	1250,46	1216,99
Cred.Mut.Ep.Quatre	1097,22	1067,65
Dieze	1576,44	1547,05
Drouot France	989,40	960,64
Drouot Sécurité	225,83	219,25
Ecocic	1207,35	1172,18
Ecupar	130,71	126,90
Ecur. Actions Inter	192,24	186,64 ◆
Ecur. Capcourt	200,01	199,51
Ecur. Capitalisation (2)	197,92	195,98
Ecur. Expansion (4)	288298,61	285155,59
Ecur. Géovaleurs	2741,63	2661,78 ◆
Ecur. Investissement	159,20	154,56 ◆
Ecur. Monepremière (3)	9901,86	9901,86 ◆
Ecur. Monétaire	23130,13	23130,13
Ecur. Trésorerie	2048,77	2048,77
Ecur. Trimestriel	2007,02	1987,74
Elancial D	123,64	120,04
Elicash	820710,80	820710,80 ◇
Emergence Poste D.	103,01	100,01
Energia	364,89	348,24
Eparcic	4271,08	4271,08
Eparcourt-Sicav (1)	201,97	201,47
Epargne-Unie	1473,41	1432,47
Esfi Cash capi.	9240,57	9240,57 ◆
Eurco Solidarité	1176,30	1164,73 ◆
Eurocic Leaders	1254,33	1217,80
Euradyn	1409,47	1368,31

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	7674,50	7379,79
Fonsicav	17140,35	17106,14 ◆
France-gan	13327,83	12815,22
France Garantie	261,56	261,04
France Obligations	453,73	449,24 ◆
Francic	510,27	495,41
Francic Pierre	122,71	119,14
Francic-Régions	1432,26	1390,54
GAN Rendement	5041,88	4987,20
Gestilion	17526,69	17526,69
Horizon	1534,04	1489,36
HLM Monétaire	10487,70	10487,70
Indicia	1141,15	1113,11 ◆
Indust.Fse.Court.T	1746,39	1746,39 ◆
Intensys D	105,67	105,41
Interepar	105934,76	103431,81
Interoblig	16850,21	16003,38
Intersélection Fce	548,92	538,18
Japacic	195,80	190,10
Jeunepargne	329,84	324,77
Latitude C	2837,52	2833,57
Lion Association	11261,95	11261,95
Lion Institution	35878,50	35787,03
Lionplus	1181,19	1158,83
Lion Trésor	2185,33	2163,89
Livret Bourse Inv.	605,07	587,45 ◆
Livret Portefeuill	794,23	771,10
Méditerranée	289,25	283,18
Mensuel CIC	18284,66	18183,83
Monecien	80805,56	80805,56
Mone.J.	10582,79	10582,79 ◇
Monévalor	49437,88	49437,88
Mutualité dépôts	16085,69	16053,49
Natio Court Terme	37203	37172
Natio Court Terme2	337185	337185
Natio Epargne	21670,53	20861,91
Natio Ep. Capital	13054,18	12924,91
Natio Ep. Croissance	1993,43	1940,08
Natio Ep. Obligations	208,53	202,95
Natio Epargne Retraite	138,84	135,12
Natio Epargne Trésor	9218,08	9199,68
Natio Epargne Valeur	491,23	478,08
Natio France Index	1067,95	1039,37
Natio Immobilier	1320,22	1284,83
Natio Inter	1705,11	1659,47
Natio Monétaire	9797,72	9797,72
Natio Opportunités	146,27	142,36
Natio Patrimoine	1496,26	1456,21
Natio Perspectives	1235,70	1202,71
Natio Placements	69525,55	69525,55
Natio Revenus	1050,07	1045,61
Natio Sécurité	11937,71	11937,71
Natio Valeurs	936,43	911,37
Nippon-Gan	7980,61	7654,43
Nord Sud Develop	1883,96	1850,29
Oblicic-Mondial	3043,25	2990,28
Oblicic-Régions	1894,02	1858
Oblifutur	3322,45	3259,50
Oblig. tres caté.	207,16	204,10
Oblilion	1629,88	1613,74
Oblisécurité Sicav	15283,25	15283,25
Oblitys D	514,50	508,90
Oraction	1554,14	1518,23
Parvalor	616,98	604,89
Plénitude D	153,11	148,65
Poste Croissance C	3335,65	3183,47
Poste Gestion C	77895,54	77895,54
Première Oblig. C	11482,73	11482,73
Première Oblig. D	10697,99	10692,65
Prévoy. Ecureuil	98,88	98,10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv/Associations	34545,84	34545,84
Proficic	1015,27	986,34
Rentacic	167,02	164,55
Revenus Trimestr.	5384,22	5311,11
Revenu-Vert	1167,50	1145,82
St Honoré Vie & Santé	1122,46	1071,56
St Honoré Bons de Tr.	13187,13	13181,62
St Honoré Invest.	950,46	925,50
St Honoré Pacifique	909,50	880,26
St Honoré Real	17636,41	17558,18
Sécuricic	2030,35	2030,35
Sécuri-Gan	12866,28	12833,61
Sécuritaux	1829,59	1829,59
Sensinter	31024,34	31024,34 ◆
SEVEA	105,42	102,95 ◆
SFI-CNP Assur	739,70	718,16
S.G. France opport. C	1477,15	1448,19
S.G. France opport. D	1463,70	1435
Sicav Associations	2157,31	2157,31
Sicav 5000	487,54	474,49
S.L Est	1382,37	1342,11
Silvafrance	784,32	763,33
Silvam	440,90	429,10
Silvarente	214,27	210,07
Silvinter	531,55	517,32
Sogenfrance C	1374,29	1347,34
Sogenfrance D	1306,71	1281,09
Sogépargne	324,64	321,43
Sogevar	1121,33	1099,34
Sogintar	1583,34	1582,10
Soleil Investissements	675,03	645,07
Solstice D	2235,94	2220,36 ◆
State Street Act. Eur.	11951,86	11547,89 ◆
State Street Act. Frce	11859,73	11505,56
St. Str. Act.Japon	16683,63	16119,45
State Street Emer. Mkt	1719,79	1638,54 ◆
St.Street OAT Plus	12583,18	12336,45
Stratégie Actions	1001,26	982,75
Stratégie Rendement	1641,82	1589,37 ◆
Synthesis	13129,36	12871,92
Techno-Gan	6359,74	6115,13
Thésora D	782,86	775,11
Trésor Plus	1528,71	1513,57
Trésor Trimestriel	1033,79	1023,55
Trésoricic	154380,52	154380,52
Trilion	5205	5139,20
Uni-Associations	122,58	122,58 ◇
Uni-Foncier	1343,02	1310,28
Unifrance	621,09	605,94
Uni-Garantie C	1420,11	1393,63
Uni-Garantie D	79485,34	79485,34
Uni Régions	1542,41	1504,79
Univar	273,54	273,54 ◇
Univers Actions	1578,74	1549,23
Univers Obligations	1952,84	1915,84
Valorg	2388,66	2380,29
Valrael	82781,40	82670,86
Winterthur St-Honoré	258,64	242,14
	—	—
	—	—
	—	—

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 28/06	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4195	5,4450	5,20	5,80
Ecu	6,5640	6,5895	—	—
Allemagne (100 dm)	342,6800	342,7100	328	352
Belgique (100 F)	16,6385	16,6385	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,5500	305,5900	292	314
Italie (1000 lires)	3,4690	3,4710	3,28	3,75
Danemark (100 krd)	87,2700	87,3200	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,2885	8,3030	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,4150	8,4115	8	8,85
Grèce (100 drachmes)	2,2580	2,2705	2,10	2,65
Suisse (100 f)	408,5600	407,8700	392	415
Suède (100 krs)	71,1200	71,6600	66	76
Norvège (100 k)	78,7100	78,7200	74	83
Autriche (100 sch)	48,7230	48,7250	46,90	50
Espagne (100 pes)	4,1530	4,1595	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3250	3,3350	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8975	3,9309	3,75	4,25
Japon (100 yens)	5,4087	5,4115	5,15	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 28/06
Or fin (kilo en barre)	67300	67300
Or fin (en lingot)	68100	67800
Napoléon (20f)	390	391
Pièce Fr (10 f)	320	—
Pièce Suisse (20 f)	392	390
Pièce Latine (20 f)	390	389
Souverain	504	504
Pièce 20 dollars	2455	2455
Pièce 10 dollars	1255	1255
Pièce 5 dollars	665	—
Pièce 50 pesos	2560	2550
Pièce 10 florins	408	403

Matif (Marché à terme international de France)

28 juin 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 228 724			
Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	114,86	116,32	115,30
Précédent	114,64	116,28	115,38

CAC 40 A TERME — Volume : 57 392			
Cours	Juin 94	Juillet 94	Août 94
Dernier	1923	1919	1933
Précédent	1911	1907	1916

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Anne-Karoline, Charles-Henry, Charles-Xavier et Charles-Gauthier,
sont heureux de faire part de la naissance de leur sœur,

Claire-Hélène BEKUS-SORET,

le 26 mai 1994.

Route du Golf,
50290 Bréville-sur-Mer.

William et Nathalie BOURDON,
née Courgibet,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Inès, Lucie et Tom,

le 22 juin 1994, à 10 h 56, 10 h 57 et 10 h 58.

59, rue Rébeval,
75019 Paris.

Marianne et Marc LEMARIGNIER,
Léa,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Joseph,

le 28 mai 1994, à Paris.

Jean-Paul et Rolande BALLORAIN,
ses grands-parents,
ont la joie d'annoncer la naissance, le 17 juin 1994, de

Sophie,

sœur de

Pierre,

chez

Jean-François et Marie BALLORAIN.

4, rue Monge,
75005 Paris.
31, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de naissance

– 30 juin 1994, D-Day. Joyeux anniversaire à

L.A.G.V.

GREQAM.

Frédéric PETICŒUR
souhaite un heureux anniversaire à

Nadica Perle.

Décès

– Ses collègues de l'INSEE,
Ses anciens collaborateurs du service statistique du ministère de la santé,
Les nombreux amis qu'il s'était faits dans l'exercice de ses fonctions,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Olivier CHOQUET,
chef de la division
« conditions de vie des ménages »
de l'INSEE.

– Mme Jacquie Biass,
M. et Mme Michel Chousterman,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Louis Fabiani,
Mlle Cathy Biass,
M. Marc Chousterman,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon CHOUSTERMAN,
ingénieur IET-ENSEEIHT,

survenu le 27 juin 1994, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 1er juillet, à 14 h 15, au cimetière de Chaville (Hauts-de-Seine).

– Montpellier. Arradon.
La Réunion. Houston (Texas).

Les docteurs André et Marie-Thérèse Berta,
Les docteurs Alain et Stéphane Berta-Boutry
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Berta
et leurs enfants,
Mme Reine Henri,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Emilienne DEMOUGEOT,
professeur émérite
de l'université Paul-Valéry,
membre de l'Académie des sciences
et des lettres de Montpellier,
officier d'Académie.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le mercredi 22 juin 1994, en l'église Sainte-Bernadette, à Montpellier.

– Mme Robert Disse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert Louis DISSE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,
proviseur honoraire,

survenu à Châteauroux, le 27 juin 1994, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Selon sa volonté, la cérémonie funéraire a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cette annonce tient lieu de faire-part.

31, rue Fénelon,
36000 Châteauroux.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jerome K. DUDLEY,

survenu le 22 mai 1994, à l'âge de trente-deux ans, à son domicile de Manhattan (New-York).

« True LOVE comes from the heart and returns to it, to stay there forever and ever ! »

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Jean Guichard-Meili,
son épouse,

a la douleur de faire part du décès de

M. Jean GUICHARD-MEILI,
écrivain d'art,
poète,

survenu subitement le 16 juin 1994.

Le service religieux et l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière de Rémalard (Orne) ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Vaneau,
75007 Paris.

Michel THEVENY

nous a quittés le 25 juin 1994.

Ses amis, ses collaborateurs et sa *famille se retrouveront autour de lui le* vendredi 1er juillet 1994 pour un ultime adieu à l'athanée de Grasse, 41, chemin de la Pouiraque, quartier Sainte-Brigitte, 06130 Grasse.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 2 juillet, dans la plus stricte intimité.

Dons à l'Institut Gustave-Roussy, service du docteur Le Chevalier.

– Le président,
Le directeur général,
Le conseil d'administration,
Et l'équipe de direction de la Caisse nationale de Crédit agricole,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel THEVENY,
directeur général du Crédit agricole-Royaume-Uni,

survenu à Londres, le 25 juin 1994, à l'issue d'une cruelle maladie.

Les obsèques auront lieu à Grasse, dans l'intimité familiale.

Un service religieux sera célébré ultérieurement, à Paris.

Anniversaires

– *In memoriam.*

Slovo FINKELSTEIN,
née Elper,

arrêtée à son domicile, 23, rue des Ecouffes, Paris-4e, le 30 juin 1944, déportée à Auschwitz, assassinée à l'âge de cinquante-sept ans.

– Il y a cinquante ans étaient déportés *de France, avec la complicité de la* police de Vichy, convoi no 76 du 30 juin 1944,

Léon et Céline GOLDBERG,
et grand-mère **Rachel.**

A la même époque, leurs fils,

Maurice et Laurent (Lazare) GOLDBERG,

débarquaient avec la 2e DB Leclerc et combattaient pour la libération de la France.

De la cruelle disparition de leurs parents, ils ont souffert toute leur vie.

Ni oubli ni pardon.

Maurice, Laurent (Lazare) Goldberg, leurs fils.

– En souvenir de

Emmy et Gustav HAASE,

réfugiés de l'Allemagne nazie en *France, pris à Bédarrides (Vaucluse),* menés à Drancy, déportés sans retour le 30 juin 1944, convoi no 76, à Auschwitz.

Arnold Haase-Dubosc, Robert Haase et Walter Haase,
leurs enfants,
Danielle et Gérard Haase-Dubosc, *Marian Haase, David et Thomas* Haase,
leurs petits-enfants,
Olivier et Vanessa Gloag, Daniel et Alexander Haase, Phillip et Emily Haase,
leurs arrière-petits-enfants.

– 47. 31. 40. 974. 75. 78. 24. Suède.
Prayssas (*Lot-et-Garonne*).

Pour le trentième anniversaire du décès accidentel de

Maryse MAGNAC,
dix-neuf ans,
déléguée médicale,

victime d'un « accident thérapeutique », en clinique, à Agen,

ses parents, la famille, ses amis et ses enseignantes se souviennent.

Messes à Prayssas, Astaffort, Villeneuve-sur-Lot.

« Je suis convaincue que les êtres continuent de vivre à travers ceux qui les ont aimés. »
Jackie Kennedy.

– 30 juin 1992-30 juin 1994.

En souvenir de

NAT.

Les gens qu'on aime ne meurent pas.

– Arrêtées à Roanne le 7 juin par la Gestapo,

Hirsch, Marie et Rachel SKURSKI

partaient vers la mort le 30 juin 1944, par le convoi no 76.

En août 1944 tombait au combat en France *leur fils,*

Louis.

Aline Kott, leur fille et sœur,
Jacques, son mari,
Leurs enfants et petits-enfants
de France et d'Israël.
Izkor.

Souvenirs

– Il y a un an,

Murielle et François BESLE

se mariaient.

Trois mois sans lui !

Avec elle, priez pour lui, la vie et l'amour.

– Le 30 juin 1944, il y a cinquante ans, quatre membres de la famille Steinberg, arrêtés en vertu des ignobles *lois raciales de Vichy et des nazis,* étaient déportés vers les « camps de travail de l'Est ».

Germaine STEINBERG,
quarante-sept ans,
mère de trois enfants,

était gazée dès son arrivée à Auschwitz-Birkenau.

Germain STEINBERG,
quarante-neuf ans,
croix de guerre *1914-1918,*

épuisé par le travail forcé à Auschwitz-Monovitz, était soi-disant envoyé « dans un sanatorium pour s'y reposer ». En fait, il a été gazé.

Claude STEINBERG,
dix-neuf ans,

est mort d'épuisement à Dora-Buchenwald en janvier 1945, après un transport d'extermination de huit jours sans nourriture, en wagon ouvert, en plein hiver 1944-1945.

De cette famille, il reste Jean-Louis, *vingt-deux ans à l'époque, libéré par les* Américains à Dora, en avril 1945, et Michel, neuf ans à l'époque, qui séjournait, en 1944, chez des fermiers normands.

Jean-Louis, Michel et leurs enfants, Alain, Claudine, Sylvie et Gilles, n'oublieront jamais.

Violette SZABO,
agent anglais du SOE,

parachutée dans le maquis de Sussac (Haute-Vienne), fut capturée par des SS de la division Das Reich, à Salon-la-*Tour, le 10 juin 1944 au matin,* à l'issue d'une course-poursuite à travers champs. Elle avait tué plusieurs SS. Peut-être de la même unité qui massacrera Oradour-sur-Glane, non loin de là, l'après-midi.

Violette Szabo sera assassinée à Ravensbrück le 26 janvier 1945. Elle *avait vingt-trois ans et demi.*

Soutenances de thèses

– Mme Anne Guerrand a obtenu, le 23 juin 1994, le doctorat en chinois de l'Institut national des langues et civilisations orientales pour sa thèse « Xiao Hong : sa vie et son œuvre », avec mention *« très honorable » et les félicitations* du jury (composé de Mme Despeux, MM. Pimpaneau, Hervouet et Peyraube).

– Eve Seebold-Galland soutiendra à l'université Paris-VIII, salle B. 028, le mardi 5 juillet, à 9 heures, sa thèse de doctorat intitulée : « Ecrire. Etre écrivain. Les enjeux de l'écriture. Analyse de la pratique d'écriture et du devenir écrivain, à partir des caractéristiques historiques, dans le dispositif littéraire contemporain. » Directeur de recherche : monsieur le professeur Alain Coulon.

– « Le processus historique de la *découverte de la trypanosomiase* américaine et la parasitologie française : du paludisme à la maladie de Chagas ou de Laveran à Carlos Chagas »

Thèse soutenue le 15 juin 1994, à l'université Paris-X-Nanterre, par Marli de Albuquerque, mention très honorable.

Jury : M. Etienne Guyon, physicien, directeur de l'Ecole normale de Paris ; M. le professeur Frédéric Mauro, directeur de thèse ; M. le professeur Fernando *Pires, Ecole de santé publique à* Rio (Brésil).

AUTOMOBILE

Lancia : quand le diesel s'encanaille

Décidément, le millésime 95 est favorable au diesel. Après le 2,5 litres de PSA et ses 130 chevaux (*le Monde* du 23 juin), voici la Laguna de Renault qui nous arrive et une Delta chez Lancia, toutes deux fonctionnant au gazole. L'une utilise un nouveau groupe atmosphérique, l'autre un moteur suralimenté, ce qui signifie qu'elle a des prétentions sinon de « voiture sportive », en tout cas de véhicule nerveux. On aura compris qu'il s'agit dans ce dernier cas de la Delta, mise en vente ces jours-ci, tandis que Renault avec sa Laguna cherche la longévité plus que les performances. On reviendra sur ce nouveau moteur qui mérite que l'on s'y attarde.

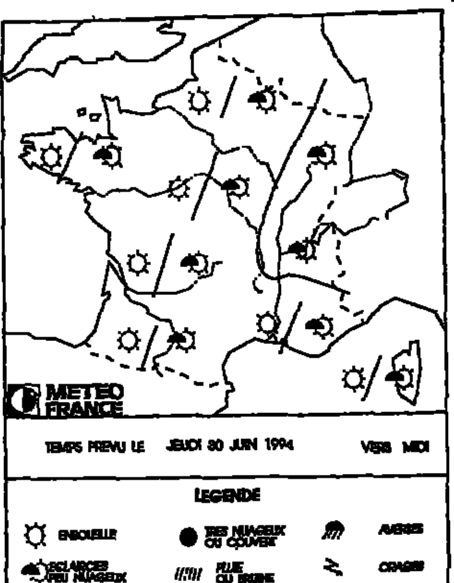
En ce qui concerne la Lancia, *on a affaire à un moteur de* 1 929 cm³ à quatre cylindres et à culasse en alliage léger dont la distribution est assurée par un arbre à cames en tête. L'injection est indirecte avec préchambre de combustion, le turbocompresseur est doté d'un échangeur air-air. Il en sort au maximum des tours (4 100) quelque 90 chevaux (66 kW) *mais surtout le couple (effort* du moteur) s'établit à 19 kilogrammes-mètre, ce qui se traduit par une belle souplesse en utilisation routière et urbaine. A jouer avec la boîte dont les rapports sont intelligemment choisis, on se surprend à douter du carburant embarqué. Le peu de discrétion du groupe dans les intermédiaires quand on « tire » les vitesses dans les tours rappelle toutefois que l'on est bien au volant d'un diesel. Mêmes remarques pour la suspension à quatre roues indépendantes et barres stabilisatrices, qui, certes, assurent une stabilité totale à la voiture, mais à quel prix pour les reins sur les mauvais revêtements. On est bien ici dans une Lancia, et même la carrosserie avec ses antibrouillard, ses ailes galbées et ses prises d'air est à peu de chose près celle d'une HF à 16 soupapes, le fin du fin de la marque en matière de routière encanaillée.

Il reste que l'antiblocage des roues n'est disponible qu'en option, même si le conducteur, sur les deux versions du *modèle bénéficie en série du* coussin antichoc. Les efforts que les constructeurs font actuellement sur les modèles *de gamme fonctionnant au* gazole, tant sur le plan de la motorisation que des équipements montés à bord, s'expliquent par la constante progression de ce type de véhicules sur les marchés. Surtout en France – 54 % de diesels dans la tranche des voitures moyennes –, où ce type de carburant est nettement moins cher que les essences avec ou sans plomb, mais aussi dans le reste de l'Europe, plus lent, à adopter la formule après, dans certains pays, l'avoir favorisée fiscalement et avoir ensuite aligné les tarifs de carburants.

CLAUDE LAMOTTE

► Prix : Delta turbo-diesel, 99 800 F et 110 800 F selon version. ABS : 7000 F. Climatisation : 8 900 F (5 CV).

MÉTÉOROLOGIE



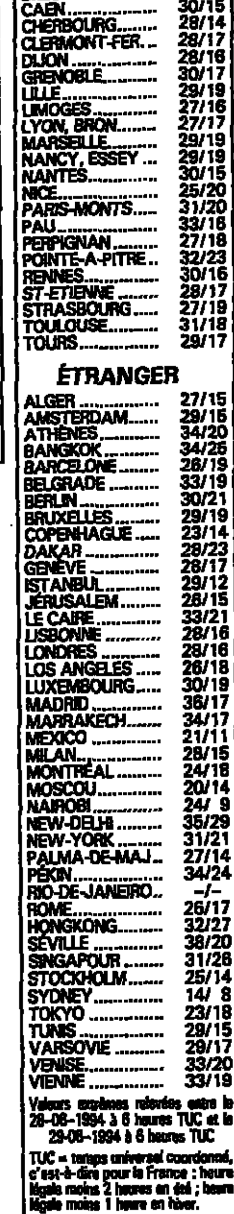
TEMPS PRÉVU LE JEUDI 30 JUIN 1994 VERS MIDI

LÉGENDE

ENSOLEILLÉ — TRÈS NUAGEUX OU COUVERT — AVERSES
ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX — PLUIE OU BRUINE — ORAGES
NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES — NEIGE — BRUMES ET BROUILLARD — SENS DE DÉPLACEMENT

Jeudi : temps estival, chaud et ensoleillé. – Le matin, de l'Alsace-Lorraine à la Franche-Comté, *quelques nuages bas ou brumes seront* présents dans les vallées et ailleurs le ciel sera nuageux sur ces régions.
Sur le reste du pays, le soleil sera au rendez-*vous et il fera plus frais que la veille,* avec 10 à 13 degrés au nord et 14 à 18 degrés au sud.
L'après-midi le temps estival règnera sur tout le pays avec beaucoup de soleil et aussi de la *chaleur sur les régions sud.* Quelques cumulus de beau temps décoreront le ciel sur les régions du Nord-Est et des Alpes du Nord. En soirée, le temps deviendra orageux sur les Pyrénées-Atlantiques et le ciel se voilera sur les côtes atlantiques. Il fera 26 à 30 degrés au nord et 30 à 34 degrés au sud, localement 35 degrés sur le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



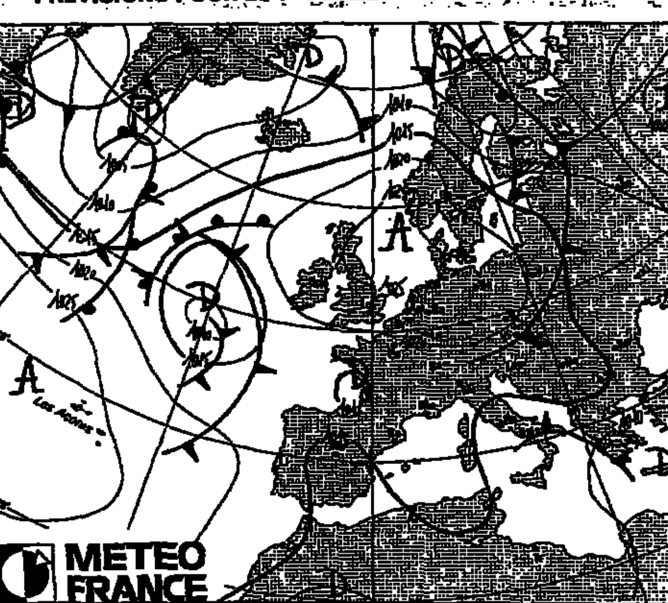
TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	28/15
BIARRITZ	31/16
BORDEAUX	32/19
BOURGES	29/18
BREST	24/10
CAEN	30/15
CHERBOURG	28/14
CLERMONT-FER.	28/17
DIJON	28/16
GRENOBLE	30/17
LILLE	29/19
LIMOGES	27/16
LYON, BRON	27/17
MARSEILLE	29/19
NANCY, ESSEY	29/19
NANTES	30/15
NICE	25/20
PARIS-MONTS	31/20
PAU	33/18
PERPIGNAN	27/18
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	30/16
ST-ETIENNE	28/17
STRASBOURG	27/19
TOULOUSE	31/18
TOURS	29/17
ÉTRANGER	
ALGER	27/15
AMSTERDAM	29/15
ATHÈNES	34/20
BANGKOK	34/26
BARCELONE	28/19
BELGRADE	33/19
BERLIN	30/21
BRUXELLES	29/19
COPENHAGUE	23/14
DAKAR	28/23
GENÈVE	28/17
ISTANBUL	29/12
JÉRUSALEM	28/15
LE CAIRE	33/21
LISBONNE	28/16
LONDRES	28/16
LOS ANGELES	26/18
LUXEMBOURG	30/19
MADRID	36/17
MARRAKECH	34/17
MEXICO	21/11
MILAN	28/15
MONTRÉAL	24/18
MOSCOU	20/14
NAIROBI	24/ 9
NEW-DELHI	35/29
NEW-YORK	31/21
PALMA-DE-MAJ.	27/14
PÉKIN	34/24
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	26/17
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	38/20
SINGAPOUR	31/26
STOCKHOLM	25/14
SYDNEY	14/ 8
TOKYO	23/18
TUNIS	29/15
VARSOVIE	29/17
VENISE	33/20
VIENNE	33/19

Valeurs extrêmes relevées entre le 28-06-1994 à 6 heures TUC et le 29-06-1994 à 6 heures TUC

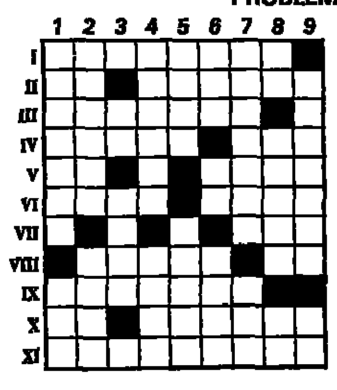
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 1er JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6333



HORIZONTALEMENT

I. Beaucoup de gens se couchent quand elle s'étend. – II. Orientation. Fut douloureux. – III. Particulièrement redoutable *quand elle est maligne.* – IV. Attaché à un pieu. Un roi galant y donnait rendez-vous à une poule une fois par semaine. – V. Préposition. Support de fortune évitant la ruine. – VI. Gras. Voisinent souvent avec des *pipettes et des cornues.* – VII. Avec lui, la meilleure force de frappe est assurée de la victoire. – VIII. Œuvre d'imagination. Symbole. – IX. Emis après un appel. – X. Source d'informations souvent sujettes à caution. Prénom. – XI. Feras pression.

VERTICALEMENT

1. Donne des coups d'épée dans l'eau. Peut qualifier un groupe. – 2. Combinaisons sportives. Coule en Italie. – 3. Terme musical. Eau douce. – 4. Il sied de les éteindre. Résines. – 5. Femme de cœur. Ils marquent pour un temps les personnes qui *se frappent.* – 6. *On peut toujours le réparer.* Conjonction. Planque pour vauriens. – 7. Totalement idiotes. Adverbe. – 8. *Partie d'échecs.* L'âme d'un complot. Chef de bande. – 9. Vit dans un monde à part. D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 6332

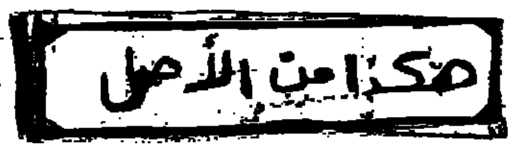
Horizontalement

I. Atout. Mou. – II. Vus. Amour. – III. El. Liait. – IV. Rituel. IB. – V. Spots. III. – VI. Iéna. Rôle. – VII. Pâles. – VIII. Néréide. – IX. Meuse. Be. – X. Ou. Etable. – XI. Ost. Eu. Es.

Verticalement

1. Aversion. – 2. Tulipe. Emus. – 3. Os. Tondre. – 4. Luta. Eue. – 5. Tales. Piste. – 6. Mal. Radeau. – 7. Moi. Iole. – 8. Outillé. Blé. – 9. Ur. Blessées.

GUY BROUTY



MERCREDI 29 JUIN

TF 1

13.40 Série : Agence tous risques.
14.35 Club Dorothée vacances.
16.20 ▶ Série : Extrême limite.
16.40 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou c'est nous ! (et à 0.20). Invitée : Amélie Pick.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show. (et à 1.15).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, La Minute hippique et Météo.
20.55 Variétés : Sacrée soirée. Présenté par Jean-Pierre Foucault, Sophie Favier et Dan Bolender. Les meilleurs moments de l'émission.
23.00 ▶ Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Je vis seule et je m'assume, de Sylviane Schmidt et Dominique Alizé.
0.00 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jean-François Dehecq, PDG de Sanofi.

FRANCE 2

13.45 Série : L'As de la crime.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons. (et à 4.50). Couleur menthe à l'eau.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Goal.
17.25 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.50).
17.35 Série : Génération musique.
18.10 Magazine : Coupe du monde de football.
18.35 Sport : Football. Coupe du monde : Maroc-Pays-Bas, en direct d'Orlando.
20.30 Tirage du Loto (et à 21.05).
20.35 Journal, Journal des courses et Météo.
21.10 Téléfilm : Dis maman, tu m'aimes ? De Jean-Louis Bertucelli.
22.40 Documentaire : Les Amants du siècle. De Frédéric Mitterrand. Frederika et Paul de Grèce.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Série : Un privé sous les tropiques.

FRANCE 3

13.35 Sport : Football. Coupe du monde : les meilleurs moments de Russie-Cameroun, en différé de San-Francisco, et de Brésil-Suède, en différé de Detroit.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.45 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.40 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.00).
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Festival de Pau.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Le Secret de la Licorne.
20.25 Tout le sport. Spécial Coupe du monde de football.
20.50 Sport : Football. Coupe du monde : Belgique-Arabie saoudite, en différé de Washington.
22.35 Journal et Météo.
23.05 Téléfilm : Chemin de terre. D'Yves Elie.
0.35 Série : Capitaine Furillo.

CANAL PLUS

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Le Jardin des alligators. De Bernard Walton.
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : La Stratégie de l'infiltration. De Roger Young (v.o.).
16.50 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi (rediff.).
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Sinclair.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Présenté par Isabelle Giordano.
21.00 Cinéma : Cœur de tonnerre. ■ Film américain de Michael Apted (1992).
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Incident à Oglala. ■ Film américain de Michael Apted (1991).
0.27 3 000 scénarios contre un virus. Le Poisson rouge, de Cédric Klapish.
0.30 Cinéma : Le Cercle des intimes. ■ Film américain d'Andreï Konchalovsky (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Série : Slapstick.
17.30 Magazine : Transit.
18.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Paris à travers ses plans (rediff.).
18.45 Cinq minutes sur l'Europe. (rediff.)
19.00 Série : Le Petit Vampire. De Christian Görlitz.
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica-journal. Le Ring de Richard Wegner à Reykjavik.
21.10 Opéra : Le Prince de Hombourg. D'Hans Werner Henze, livret d'Ingeborg Bachmann, d'après Heinrich von Kleist.
23.05 Documentaire : Kaurismäki et Kaurismäki. D'Alexander Bohr.
0.10 Courts métrages : Rock vidéos. D'Aki Kaurismäki. Rocky VI ; Thru the Wire ; Those Were the Days ; These Boots.
0.35 3 000 scénarios contre un virus (3 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.00 Magazine : La Tête de l'emploi.
16.30 Magazine : Fax'O.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.45 Série : Nestor Burma. Fièvre au Marais, de Gérard Marx.
22.30 Téléfilm : Incitation au meurtre. De Worth Keeter.
0.15 Magazine : Sexy zap.
0.45 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 1993, Année internationale des peuples autochtones.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le jeu d'échecs comme métaphore (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jacques Borel.
0.50 Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 février à Londres) : Bacchus et Ariane, 2e suite, de Roussel ; Schéhérazade, de Ravel ; La Mer, de Debubssy ; La Valse, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
22.05 Soliste. Sviatoslav Richter.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Gilles de Robien (« Le grand débat »).
France-Inter, 19 h 30 : « Prisons françaises : états des lieux » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Présidentielles maison

AU lendemain de l'entretien exclusif accordé à France 2 par le premier ministre, un reporter de la même chaîne attendait évidemment au détour d'un couloir les dignitaires du RPR. Bonsoir, messieurs, pouvez-vous confier à France 2 vos impressions sur l'événement de la semaine, l'intervention de M. Balladur hier soir sur France 2 ? Du festival de regards détournés, de moues ennuyées, de félicitations pincées *qui* s'ensuivit, le journaliste Jean-Michel Carpentier tira la conclusion qui s'imposait : cette fois, les couteaux étaient tirés entre M. Chirac et M. Balladur. Et cela s'était passé devant *nous*, sur France 2 !

Pour tenter d'obtenir confirmation du déclenchement des hostilités, on se précipita sur TF 1. Est-ce croyable ? De cette nouvelle, TF 1 ne pipa mot. Il est vrai que PPDA, à l'instar des téléspectateurs de TF 1, avait d'autres plaisirs en tête. Il venait de se régaler d'un très beau Italie-Mexique – sur TF 1. Et, ajouta-t-il, ce n'était rien en comparaison du Brésil-Suède attendu – sur TF 1 – à 22 heures.

S'agissant des feuilletons de l'été ou des matches de la Coupe du monde, il est désormais admis que le journal télévisé ne soit plus qu'un support de promotion des programmes de la chaîne. Aux yeux de la chaîne, seuls comptent les spectacles maison. Seuls ils sont dignes d'être tambourinés avant diffusion, puis repris, commentés, disséqués le lendemain sur la même antenne. Ainsi les conditions du tournage de *Jalna*, feuilleton d'été de France 2, sont-elles présumées captivantes pour le téléspectateur de France 2, au point de justifier – lundi soir – un reportage au 20 heures.

A propos de politique, les effets de ce système pourraient être fort intéressants. La concurrence des chaînes ne risque-t-elle pas de donner naissance à deux vies politiques parallèles, sans interférence aucune ? Chaque personnage de la comédie présidentielle n'est-il pas en voie de dédoublement ? Un Bernard Pons-France 2 ne peut plus désormais se pincer le nez que sur les déclarations d'un Balladur-France 2. Le livre de Jacques Chirac ayant été présenté sur TF 1, seule TF 1 alimente la – brève – effervescence suscitée par cette publication. Comme si le match Chirac-Balladur de TF 1 et la partie Balladur-Chirac de France 2 devaient désormais suivre deux cours distincts dont seul le dénouement, sans doute, sera commun. Mais pour l'heure, chacun est émaillé de ses formules meurtrières, de ses non-dits éloquents, chacun nourrit sa propre chronique. Ainsi la compétition politique se trouve-t-elle ramenée au même statut que les autres spectacles diffusés par les mêmes chaînes. Ainsi se voit-elle, sans que nul s'en émeuve, refuser le moindre gramme de dignité supplémentaire par rapport au match Brésil-Suède, à *Jalna*, ou aux *Cœurs brûlés*.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 30 JUIN

TF 1

6.00 Série : Passions.
6.30 Série : Mésaventures.
6.58 Météo (et à 7.13, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinelle.
7.20 Disney Club été. Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Reportage ; Bricolage.
8.30 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Princesse Sarah ; Flo et les Robinson suisses ; L'Ecole des champions ; Sailor Moon ; Jetman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 ▶ Série : Extrême limite.
16.40 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Drôle de vie ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 23.45) Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Alain Chabat.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.10).
20.00 Journal, Journal de la Coupe du monde de football, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.55 Série : Clovis. Les Disparus de la Reillanne, de François Leterrier.
22.35 Magazine : Demain, il fera beau. Présenté par Tina Kieffer. Ne loupez pas vos vacances ! Invités : Sophie Favier, Pierre Bellemare, Patrick Poivre d'Arvor.
0.45 Divertissement : Les Roucasseries.
1.15 Journal et Météo.
1.25 Sport : Football. Coupe du monde : Argentine-Bulgarie, en direct de Dallas ; A 2.20, mi-temps ; A 2.35, 2e mi-temps ; A 3.25, Grèce-Nigéria, en différé de Boston ; A 4.20, mi-temps ; A 4.35, 2e mi-temps.
5.25 Documentaire : Histoires naturelles.

FRANCE 2

5.50 Dessin animé.
6.00 Divertissement : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.40 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Euroflics.
10.20 Série : Mission casse-cou.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 4.30).
12.20 Magazine : Eclats de rire. Présenté par Hélène Lacor-Kamm et Jean-Louis Sevez à Aubagne (Bouches-du-Rhône).
12.55 Météo (et à 13.33).
12.57 Loto, Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.45 Série : L'As de la crime.
14.35 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.25 Tiercé, en direct d'Enghien.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55). Emission présentée par Pascal Sevran. Le retour d'Adamo.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Goal.
17.30 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 0.00).
17.40 Série : Génération musique.
18.05 Jeu : Un pour tous.
18.40 Divertissement : Rien à cirer. Présenté par Laurent Ruquier.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne. (et à 3.50).
20.00 Journal, Météo et Point route.
20.55 Jeu : Les Trésors du monde. Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon. Au Sri-Lanka. *Les candidats de ce nouveau jeu partent à la découverte de monuments et de sites classés dans le Patrimoine de l'humanité de l'Unesco.*
22.25 Expression directe. CGC.
22.35 Cinéma : Attends-moi au ciel. ■ Film espagnol d'Antonio Mercero (1987).
0.05 Journal et Météo.
0.25 Série : Un privé sous les tropiques.
1.20 Magazine : Mascarines (rediff.).
2.15 Documentaire : Ardoukopa.
3.05 Documentaire : Bamako, l'initiative en action.
3.35 24 heures d'info.
4.20 Dessin animé.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Les Oursons volants ; Boumbo ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin : Tintin en Amérique.
8.00 Les Minikeums. Babar ; Casper.
8.55 Magazine : Emplois du temps.
9.25 Continentales. Spécial Fête du cinéma ; Spécial Norvège ; Rough Guide to the Americas (v.o.) ; Europodyssée, le retour.
10.10 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Crobs ; A 10.40, Semaine thématique : Entre guerre et paix. 3. L'écheveau afghan. Invité : Dominique Moïsi, géopoliticien. Document : Kaboul au bout du monde, de Frédéric Laffont et Christophe de Ponfilly.
11.40 Magazine : La Cuisine des mousquetaires.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Estivales. Présenté par Olivier Montels. Montreuil-sur-Mer.
12.45 Journal.
13.00 Série : Happy Days.
13.35 Sport : Football. Coupe du monde : les meilleurs moments de Pays-Bas-Maroc, en différé d'Orlando, et de Belgique-Arabie saoudite, en différé de Washington.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Carlos.
17.40 Clip : 3 000 scénarios contre un virus (et à 23.05).
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Aventures de Tintin. Le Secret de la Licorne.
20.25 Tout le sport.
20.48 Keno.
20.55 Cinéma : L'Homme en colère. ■ Film français de Claude Pinoteau (1978).
22.35 Journal et Météo.
23.10 ▶ Magazine : Passions de jeunesse. Présenté par Christine Ockrent. Invité : Christian Clavier.
0.05 Court métrage : Un bol d'air. De Charles Nemès.
0.15 Série : Capitaine Furillo.
1.05 Musique : Cadran lunaire. *From Jewish Life*, de Bloch, par Gary Hoffmann, violoncelle, Sabine Vatin, piano.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up (et à 12.29, 1.09).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 8.10

7.55 Ça cartoon.
8.10 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
8.37 3 000 scénarios contre un virus. La Pharmacie, de Gérard Jugnot.
8.40 Cinéma : Papa est en voyage d'affaires. ■■ Film yougoslave d'Emir Kusturica (1985).
10.50 Flash d'informations.
10.55 Court métrage : Zoo Cup (et à 17.50).
11.00 Téléfilm : Les Rues de Los Angeles. De Georg Stanford Brown.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Je suis sur le point de faire le grand saut ; Je pleure comme une madeleine.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Le Cercle des intimes. ■ Film américain d'Andreï Konchalovsky (1991).
15.45 3 000 scénarios contre un virus. Avant mais après, de Tonie Marshall.
15.50 Surprises.
16.00 Cinéma : Le Cobaye. ■ Film américain de Brett Leonard (1992).
17.45 Surprises.
17.55 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Les Enfants du Mondial.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes, Jérôme Bonaldi et Philippe Vandel. Invités : Yannick Noah et Marie-José Perec.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Uncle Buck. □ Film américain de John Hughes (1989).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : La Crise. ■■ Film français de Coline Serreau (1992).
23.45 Cinéma : Fire Birds. □ Film américain de David Green (1988) (v.o.).
1.10 Cinéma : Le Cinéma de papa. ■■ Film français de Claude Berri (1970).
2.40 Surprises.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : L'Os à moelle. ■ Film soviétique de Rouben Guevorkian et Gyorgi Kevorkov (1988) (v.o., rediff.).
18.35 Court métrage : Des lapins dans la tête. De Paul Carpita (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward. De Ted Emery.
19.30 Documentaire : Les Légions du pape noir. De Christophe Barreyre et Guy Seguez. 2. Les éducateurs.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Le Règne des clans, les mafias en Europe. Soirée proposée par Suzanne Drexl. 1. L'Italie, le berceau du crime organisé.
20.41 Documentaire : La Trace de la Pieuvre. De Michael Mandlik.
21.20 Cinéma : Oublier Palerme. ■■ Film italien de Francesco Rosi (1989) (v.f. et v.o.).
23.00 Documentaire : Il était une fois en Sicile. De Suzanne Drexl. *Une histoire de la Mafia de ses débuts jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.*
23.55 Débat. Présenté et animé par Wiebke Bruhns, avec Marcelle Padovani, Josef Werner.
0.25 Documentaire : L'Eglise contre la Mafia. De Gino Cadeggianini.
1.00 3 000 scénarios contre un virus (3 min.).

M 6

7.00 M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Boulevard des clips (et à 10.05, 1.10, 6.05).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Je vais craquer. ■ Film français de François Leterrier (1980).
22.30 Cinéma : Halloween 5. □ Film britannique de Dominique Othenin-Girard (1989).
0.05 Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Fréquenstar. Présenté par Laurent Boyer. Jean-Paul Gaultier.
2.05 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Destination le monde (les Antilles) ; Jazz 6 ; Sport et découverte-1 ; La Tête de l'emploi ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Le Satiricon, d'après Pétrone.
21.30 Profils perdus. Iris Clert (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Sa vie à elle.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Charles Juliet.
0.50 Coda. Les petites musiques de nuit (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Basilique de Saint-Denis) : Messe en la bémol majeur, de Schubert, par le Chœur d'oratorio de Paris, l'Ensemble Audite Nova ; sol. : Lilian Watson, soprano, Nathalie Stutzmann, contralto, Donald Kaasch, ténor, François Le Roux, baryton ; Symphonie n° 8 « Inachevée », de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski.
22.30 Soliste. Sviatoslav Richter.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Charles Millon et Patrick Poivre d'Arvor (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Au crédit populaire

BERNARD TAPIE. Encore? *Toujours! L'immunité* faite homme. Comme mithridatisé par ses multiples affaires, il ne semble plus rien craindre et va au supplice en rigolant. Bien plus, ses tourments lui semblent une bénédiction, «sa» différence une chance et ses malheurs judiciaires un drapeau. Persécutés de toute espèce, ralliez-vous à mon panache trouble!

Dans le rôle qu'il s'attribue, celui de victime victorieuse, de martyr triomphateur, il ne craint plus personne. Il se sent le maître, l'accusé-étoile, l'objet unique de leur ressentiment. Et ce rôle, il le possède si bien, *désormais, qu'il mettrait volontiers* la tête sur le billot. Dans l'espoir de la montrer lui-même au peuple, son peuple.

Bernard Tapie ne se drape *plus dans sa dignité offensée.* Il est chef aux armées tapistes. Il jette dans la bataille ses divisions. Il invoque ces deux millions et demi de suffrages récoltés aux européennes. *«Aujourd'hui,* dira-t-il avant le débat à l'Assemblée, *ils ne peuvent insulter deux millions et demi de personnes.»* Les maréchaux d'empire gagnaient *leurs galons sur le terrain.* Bernard Tapie croit avoir sauvé les siens dans les urnes.

C'est ainsi. Cet homme a la manie de vivre à crédit. Et puisque crédit bancaire est mort, il est passé au crédit populaire. Tant d'honnêtes gens ne sauraient se tromper.

C'est donc que Tapie est *honnête. CQFD. Les autres,* tous les autres sont les représentants *«d'une société politique bloquée* [qui] *réagit par l'exclusion de tous ceux qui, différents, se montrent impertinents».* Impertinent-chef, Tapie fait alors ce qu'il sait le mieux faire : il capitalise un maximum. Il réalise ses actifs électoraux. Il est président du conseil d'ad*ministration de ses voix et se* vote le quitus.

Debout, impavide sous l'orage, il s'offre même un luxe : il se dit dédaigneux de *ses petites misères et attentif* aux vrais problèmes, ceux des autres, ses frères, les «exclus», les «chômeurs». *Il* se présente devant l'Assemblée non pour se défendre, mais pour attaquer. On lui parle immunité, il répond chômage des jeunes. On lui dit le droit, il réplique Constitution.

Il vient devant ses pairs une proposition de loi en poche pour *«réaffirmer l'inconstitutionnalité du chômage».* Il propose derechef de mettre le chômage des jeunes hors-la-loi. *C'est du Tapie des Bois, un* vrai «contre» à dormir debout, économiquement, au jour même de son interpellation par les archers. Il le sait mais s'en *moque comme de sa première* immunité. Ne s'agit-il pas désormais d'autre chose, de *l'étape suivante? Par exemple* de plumer la volaille socialiste qui est devant lui comme poule devant un couteau.

L'ESSENTIEL

Le numéro du «Monde» daté mercredi 29 juin 1994 a été tiré à 459 816 exemplaires

Au nom des «valeurs de la Révolution française»

Le général allemand Willmann défilera le 14 juillet à la tête de l'Eurocorps

Le corps européen présentera six cents soldats et cent cinquante véhicules sur les Champs-Elysées le 14 juillet. Parmi eux, deux cents Allemands de la 10ᵉ division blindée. A la tête du défilé, le général allemand Helmut Willmann.

STRASBOURG

de notre correspondant

Le corps européen va beaucoup défiler. Le 14 juillet, il sera représenté à Paris, à l'invitation de François Mitterrand. Le 21, il sera à Bruxelles pour la fête nationale belge, et l'on évoque son éventuelle présence à Berlin, le 3 octobre, pour l'anniversaire de la réunification allemande.

A Strasbourg, l'état-major, où se côtoient Allemands, Belges, Français et observateurs espagnols, ne veut pas accréditer l'image que le corps ne serait qu'un instrument de parade. *«Il aura acquis sa disponibilité opérationnelle, comme prévu, en octobre 1995»,* rappelle son commandant, le général allemand Helmut Willmann, qui insiste sur le calendrier serré d'exercices qu'il a montés. Plus de deux cents officiers des PC de divisions étaient réunis à Strasbourg en ce début de semaine pour un exercice sur cartes, «Mapex».

En novembre, la manœuvre «Pégase» déploiera plusieurs milliers d'hommes en terrain libre sur une vaste zone de part et d'autre du Rhin, entre Dijon et Ulm. Forte de quatre mille hommes, la brigade franco-allemande, qui est de création plus ancienne et qui est l'une des «composantes» de l'Eurocorps, est déjà disponible, depuis le début de l'année, pour des opérations humanitaires.

«On regarde l'avenir»

Mais le 14 juillet est une belle occasion de populariser le nouvel outil de défense, estime le général Willmann. Il salue *«le geste généreux et merveilleux du président de la République française».* La participation au défilé reflétera autant l'idée européenne que la réconciliation franco-allemande. Derrière l'état-major et les cinq drapeaux des nations participantes (France, Allemagne, Luxembourg, Belgique et Espagne), défileront des éléments de la brigade franco-allemande (PC à Müllheim), de la 21ᵉ brigade mécanisée espagnole (Cordoue), de la 1ʳᵉ division mécanisée belge (Cologne), de la 10ᵉ division blindée allemande (Siegmaringen) et de la 1ʳᵉ division blindée française (Baden-Baden).

En tout, six cents hommes et cent cinquante véhicules, dont cent vingt blindés, parmi lesquels douze Fuchs à roues et vingt-quatre Marder à chenilles pour la composante allemande. Les hommes seront en treillis bariolé et non en tenue de parade, ce qui ne permettra pas de les distinguer les uns des autres. Cette option a-t-elle été décidée pour dissimuler les soldats étrangers? *«Pas du tout,* s'insurge le général Willmann. *Il nous aurait fallu beaucoup de temps pour harmoniser les pas des différentes nations et il faut montrer que nous sommes un corps mécanisé avec des véhicules blindés.»*

Le premier commandant du corps européen, qui défilera lui-même à la tête de ses hommes, avoue *«être ému par l'importance historique de ce défilé».* Craint-il des réactions désagréables contre les soldats allemands? *«Je comprends les sentiments des anciens qui ont vécu la période sombre de l'Occupation,* dit-il, *mais je suis sûr que l'accueil du peuple français sera amical. S'il y a quelques réactions d'hostilité, c'est normal, c'est la démocratie.»* A ses yeux, le message est clair : *«Nous sommes tous aujourd'hui engagés pour la défense des mêmes valeurs, celles de la Révolution française et des droits de l'homme.»*

Pour l'état-major strasbourgeois, c'est aussi l'occasion d'une pédagogie vis-à-vis des soldats de base qui ne portent pas encore l'insigne bleu du corps européen et ne se sentent pas toujours partie prenante. Sur le champ de manœuvre de Stetten (Bade-Wurtemberg), des soldats du 19ᵉ groupement de chasseurs français de Villingen ont déjà rencontré leurs homologues du 294ᵉ Panzer Grenadier Bataillon, aux côtés desquels ils vont défiler dans deux semaines. *«Je suis ravi de participer à ce défilé,* explique un appelé alsacien. *Cela signifie que la guerre est oubliée et qu'on regarde l'avenir.»*

JACQUES FORTIER

Un ancien chef du SIRPA condamné à une amende

Le général et le cascadeur

L'ancien chef du Service d'information et de relations publiques des armées (SIRPA), *le général Jean-Bernard Pinatel,* a été condamné, par la cour de discipline budgétaire et financière qui relève de la Cour des comptes, à payer une amende de 10 000 francs pour sa responsabilité comme fonctionnaire dans des irrégularités *administratives commises du* temps où il occupait son poste entre 1985 et 1989. L'une de ses collaboratrices a été condamnée à une amende de 500 francs. Ces deux décisions, qui sont présentées de façon anonyme, sont parues au *Journal officiel* du samedi 25 juin.

A la *demande du ministre de* la défense de l'époque, André Giraud, les armées ont formé le projet en 1987 de battre le record du monde de saut en parachute en le portant à 38 000 mètres. Pour les besoins de l'opération qui fut *baptisée «Projet S. 38»* et confiée au SIRPA ainsi qu'à la délégation générale pour l'armement, il a été fait appel à un cascadeur professionnel, chargé du saut, et à des entreprises (Air liquide, Aérazur, Intertechnique et Tertiaux) pour *contribuer à son financement.* La tentative a été abandonnée en 1989.

La cour de discipline budgétaire et financière, qui retient *des circonstances atténuantes* au bénéfice du général Pinatel, estime que le chef du SIRPA n'était pas dispensé de respecter à la lettre les règles posées par le code des marchés publics, qui requiert notamment la mise en concurrence dès lors que l'Etat se trouve engagé en l'absence de tout crédit budgétaire affecté à *l'opération projetée.*

D'autre part, la cour estime que le chef du SIRPA et sa collaboratrice ont contrevenu aux règles d'exécution des recettes de l'Etat en créant une association, domiciliée chez la seconde, qui servait de relais *pour financer le projet «S. 38»* – grâce à une avance de trésorerie obtenue auprès du Crédit lyonnais – dans l'attente de la participation promise (à hauteur de quelque 2 millions de francs) de ses bailleurs de fonds et de celle de sociétés de télévision qui étaient intéressées par la démonstration.

Yasser Arafat à Gaza le 1ᵉʳ juillet. – Yasser Arafat, président de l'OLP, se rendra vendredi 1ᵉʳ juillet dans le territoire autonome de Gaza, où il restera jusqu'au 6 juillet, a annoncé, mercredi, le *principal négociateur de paix* palestinien Nabil Chaat. *«Arafat viendra au Caire demain et nous irons à Gaza ensemble vendredi»,* a-t-il déclaré. – *(Reuter.)*

Les Etats-Unis ont rouvert le camp de Guantanamo pour les «boat-people» haïtiens

Devant le récent accroissement du nombre de «boat-people» haïtiens, la Maison Blanche a annoncé, mardi 28 juin, que la base américaine de Guantanamo (sud de Cuba) servirait de nouveau de centre pour les réfugiés recueillis en haute mer. Selon le département d'Etat, 1 139 Haïtiens ont été interceptés en mer lundi et *près de* 800 au cours du week-end. Jusqu'à présent, ces candidats à l'exil, fuyant la répression et la misère *(Haïti est sous embargo* international total depuis mai), étaient conduits sur un navire américain, qui mouille dans le port de Kingston en Jamaïque, le temps que leur demande d'asile soit étudiée.

La base de Guantanamo avait accueilli *près de* 12 500 réfugiés entre septembre 1991, date du putsch contre le président Jean-Bertrand Aristide, et mai 1992, lorsque les Etats-Unis ont décidé le rapatriement forcé des réfugiés. Cette politique est restée en vigueur jusqu'au début de ce mois. – *(AFP.)*

Ile-de-France : le Front national se prononce contre le contrat de plan

A la veille de l'ouverture du débat au conseil régional d'Ile-de-France, sur le contrat de plan Etat-région 1994-1998, les élus du Front national ont annoncé qu'ils *voteront contre. Le président* du groupe, Jean-Yves Le Gallou, explique que ce contrat va signifier pour les Franciliens *«davantage d'impôts, d'embouteillages et d'immigration».* Il se confirme que le président Michel Giraud (RPR), qui dispose seulement d'une majorité relative de 87 élus RPR-UDF sur un total de 209, ne peut attendre l'appoint de voix nécessaires que du côté des écologistes et plus particulièrement de GE (23 élus). Les membres de ce groupe, déjà très divisés entre eux, ont indiqué qu'ils se prononceraient en fonction de la prise en compte des amendements qu'ils comptent déposer.

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Les vingt-cinquièmes Rencontres photographiques

Bonne fête, Arles !

Les Rencontres internationales de la photographie d'Arles (5 juillet-15 août) fêtent leur vingt-cinquième anniversaire. Au-delà d'une série d'hommages teintés de nostalgie – Lartigue, Kertész, Sudek, Steichen, Riboud, Dieuzaide –, le premier des festivals photos arrive à une période-clé de son histoire. Quelle fonction, quel propos donner à Arles dans le paysage toujours plus touffu de l'image fixe ?



Jean Dieuzaide : « la Petite Fille au lapin », 1954.



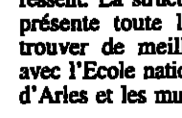
Andres Serrano : « Sœur Yvette », 1991.

CES deux photographies n'ont rien en commun. Leurs auteurs non plus. *La Petite Fille au lapin* (1954) est un stéréotype de l'imagerie humaniste des années 50 avec ses noirs et blancs aussi doux que le sujet, vision romantique du monde. Son auteur, Jean Dieuzaide (soixante-treize ans), est une figure du milieu photo, à la fois photographe, animateur de stages, notable toulousain, directeur de la galerie publique du Château d'Eau, titulaire d'une ribambelle de prix, pilier des Rencontres photo d'Arles. Il a pris des centaines de milliers d'images, se balade toujours avec un appareil, prêt à saisir la vie qui l'entoure. Ses photos se vendent autour de 5 000 francs. Son univers est proche de celui de Doisneau, d'Izis, de Lucien Clergue ou de Boubat...

Sœur Yvette apparaît sur un tirage cibachrome, réalisé par l'artiste new-yorkais Andres Serrano (quarante-quatre ans). Ce dernier est représentatif de la génération apparue dans les années 80, qui met en scène avec précision une idée soigneusement mûrie et utilise la photographie comme d'autres la peinture ou la sculpture. Il ne « vit » pas avec un appareil à portée de la main, réalise des images au compte-gouttes – des tableaux photographiques grand format (1,5 m × 1,2 m), tirés à quatre exemplaires dont chacun vaut environ 55 000 francs. Ses œuvres sont vendues à la galerie Yvon Lambert, à Paris, à côté d'artistes comme Sol LeWitt, Miquel Barcelo, Jean-Charles Blais, Julian Schnabel...

Jean Dieuzaide et Andres Serrano sont tous deux invités des vingt-cinquième Rencontres internationales d'Arles. Leur unique point commun est d'avoir la photographie comme mode d'expression. D'où l'originalité d'Arles : faire « cohabiter » les différentes familles de la photo. Encore faut-il expliquer, justifier, affirmer cette cohabitation. Or cela fait bien longtemps que les Rencontres ne justifient plus rien et n'expliquent guère. Et si cette cuvée d'anniversaire a le goût de la fête, si Arles dégage toujours un charme fou, si elle demeure une référence, notamment à l'étranger, le festival n'a jamais été si fragile. Il devra, pour survivre, répondre à cinq questions.

Qui dirige ? Entre la ville, dont le maire, Jean-Pierre Camoin (RPR), est le président des Rencontres, le ministère de la culture, les membres fondateurs (Lucien Clergue notamment), Kodak (principal sponsor), le conseil d'administration et un directeur artistique souvent prisonnier des clans, on ne sait plus qui est à la tête du festival. D'où une série de psychodrames qui l'embrasent régulièrement. Lucien Clergue, chargé de cette édition, a ainsi menacé plusieurs fois de démissionner et les Rencontres ont failli être annulées il y a un mois. Manifestement, Arles n'arrive pas à sortir de sa gangue familiale et affective originelle. Le nouveau directeur, dont on annonce la nomination début juillet, devrait être un homme d'ouverture. Aura-t-il les coudées franches ?



Quelle structure ? Avec un budget qui avoisine les 10 millions de francs, Arles n'a jamais eu autant d'argent. Mais sa structure est lourde, l'argent est mal géré (un trou de 450 000 francs à l'URSSAF) et la programmation s'en ressent. La structure doit-elle être présente toute l'année ? Faut-il trouver de meilleures synergies avec l'Ecole nationale de la photo d'Arles et les musées de la ville ? C'est à la municipalité, principal bailleur de fonds, de faire des propositions. Dans un rapport ambitieux, commandé par le ministère de la culture, François Hébel, ancien directeur des Rencontres, demande – entre autres doléances – de doubler le budget de la manifestation. Ce qui laisse rêveurs les acteurs du dossier.

Quel projet ? C'est la question-clé. Quand Arles était seul dans le désert français, sa mission était évidente : promouvoir les photographes et la photographie. Depuis qu'institutions et festivals ont fleuri partout dans l'Hexagone, quels doivent être sa mission, son projet ? Un événement de promotion touristique ? Un lieu de spectacles ? Un laboratoire de recherche ? Faut-il accumuler les manifestations (c'est le cas aujourd'hui) ou recentrer le festival sur quelques expositions de très haut niveau ? Arles doit-il prendre plus de risques et se situer à l'avant-garde ? Chaque acteur du festival a sa réponse.

Les plus lucides affirment que *« l'ère des grands-messes est révolue »*, qu'il faut faire moins et mieux. Que face à la confusion actuelle, et compte tenu des limites des lieux d'expositions, il faut imaginer une manifestation qui donne d'abord à réfléchir pour rester indispensable. Ce n'est plus le cas : les sept grandes expositions de l'année – Paul Strand, la collection de la Gilman Paper Company, Nadar, Robert Mapplethorpe, Lee Friedlander, Richard Avedon, Bill Brandt – ont échappé à la ville provençale.

Quelles familles de la photographie ? La « cohabitation » entre Dieuzaide et Serrano ne doit pas faire illusion. Les ponts sont en effet coupés entre les photographes « purs » et les plasticiens. Ces deux courants se méprisent, s'invectivent, au mieux s'ignorent. Pour l'instant, les premiers « tiennent » Arles. Le paysage qui se dessine est inquiétant : d'un côté, le milieu sérieux, voire sévère, de l'art contemporain ; de l'autre, l'amateurisme proche du « bazar » de la photographie. Arles peut-elle encore rassembler ? *« Je veux le croire »*, répond Alfred Pacquement, délégué aux arts plastiques au ministère de la culture, qui prône une ouverture d'Arles *« à tous les courants de la photographie »*.

Quels publics ? Arles connaît une chute de sa fréquentation *« d'au moins 20 % par rapport à 1989 »*, dit-on au ministère de la culture. Le festival a également perdu en réputation auprès des professionnels (historiens, galeristes, conservateurs, etc.), qui viennent moins volontiers ou ne se déplacent plus du tout. Et ce ne sont pas les colloques bricolés qui corrigeront cette image « amateur ». En outre, les rencontres n'ont jamais réussi à intéresser la population locale. Ce « club fermé » semble avoir définitivement perdu le sens de l'accueil. Comment reconquérir les publics ? A qui veut-on s'adresser ? Les expositions et soirées doivent-elles rester payantes ? Que faire des soirées-projections – spécificité arlésienne –, fort onéreuses ?

En attendant l'indispensable remise à plat, Arles fait l'autruche, renoue avec ses racines et propose un sympathique feu d'artifice commémoratif (trente-cinq expositions, neuf expositions hors les murs, sept soirées, trente stages, un forum d'éditeurs et de galeries, une vente aux enchères, trois colloques et le retour du festival « off » sur la place du Forum). *« Arles doit rester la fête de l'amitié »*, explique Lucien Clergue. Alors, bonne fête !

MICHEL GUERRIN

(Lire pages II et III.)

★ *Principales expositions : Lartigue, Kertesz, Sudek, Steichen, collection du musée Réattu, Riboud, Judy Dater, Sarah Moon, Cornell Capa, Yasuhiro Ishimoto, Pierre et Gilles, Andres Serrano, Donigan Cumming, Pedro Meyer - Sarajevo, ville fermée », Gilles Caron, Bogdan Konopka, Agnès Varda, Marie-Paule Nègre, Frédéric Brenner. Principales soirées : Doisneau, Lartigue, Dieuzaide. « De l'Islam à Sarajevo », Cartier-Bresson. Rencontres internationales de la photographie, du 5 juillet au 15 août. Rens. : Maison des Rencontres, 10, rond-point des Arènes, Arles. Tél. : 90-96-76-06.*

★ *La revue* Camera International *publie un numéro spécial, « Arles 25 ans, l'histoire des Rencontres ». Eté 1994, 112 p., 80 F. Le mensuel* Photographies magazine *publie le catalogue-guide officiel des Rencontres. 72 p., 10 F.*

CINÉMA

Huit films inédits du maître de la comédie au Festival de La Rochelle

Lubitsch avant Lubitsch

Une des originalités du Festival de La Rochelle est d'associer films récents, rétrospectives et classiques. Cette année, du 30 juin au 10 juillet, huit des premiers films d'Ernst Lubitsch sont présentés au cours de cette 22e édition, dans des copies restaurées par la Cinémathèque de Munich. Une occasion unique de réévaluer la carrière allemande, encore méconnue, du prince de la comédie sophistiquée.

TOUS ceux qui l'ont côtoyé l'affirment : Ernst Lubitsch ne se trompait jamais. Ni dans ses film, ni dans la vie. C'est à Hollywood que se bâtit la légende de cet homme replet, à la mise aussi négligée que ses films étaient élégants, amateur de plaisanteries salées et de gros cigares noirs. Là-bas, il séduit tout ceux qui l'approchent et qui, souvent, s'étonnent de ce qu'il ne soit pas devenu diplomate plutôt qu'homme de cinéma.

« Chez Ernst, rien n'a jamais cloché dans le service, écrit Jean George Auriol, *il rectifiait d'un murmure l'attitude du personnel à la seconde où son urbanité classique allait glisser vers l'obséquiosité, ou sa bonne humeur vers l'impertinence. Chez Ernst, on pouvait venir souper avec sa maîtresse et rencontrer sa femme sans craindre le scandale. Ernst transformait l'incident ou le drame en plaisanterie de bon ton, en farce un brin audacieuse. »* Ses disciples se souviennent qu'il pouvait passer six ou sept heures sur une réplique, pour trouver enfin le mot qui « bouclerait » une scène que tous s'accordaient pourtant à trouver déjà parfaite. Joseph L. Mankiewicz, déclarait que, pour Lubitsch, il aurait adapté l'annuaire du téléphone. *« J'aurais même écrit l'annuaire du téléphone. »*

Même enthousiasme chez ses interprètes, par exemple Greta Garbo, qu'il fit rire dans *Ninotchka*, et qui affirma qu'il fut le seul vrai metteur en scène à l'avoir dirigée à Hollywood. Ses succès américains (*Une heure avec vous, Haute pègre, Sérénade à trois, la Veuve joyeuse, la Huitième Femme de Barbe-Bleue, The Shop Around the Corner, To Be or not to Be, Le Ciel peut attendre, Cluny Brown*, pour s'en tenir aux films parlants) firent oublier qu'auparavant Lubitsch avait été un grand nom du cinéma européen. Ses films allemands étaient perdus, ou bien difficiles à voir, et force fut pendant longtemps de tenir pour acquis les jugements portés par ceux qui se souvenaient de les avoir trouvés *« vulgaires »*. Lubitsch se serait donc parfois trompé.

A la suite, notamment, des travaux de l'historienne Lotte Eisner, ses comédies berlinoises étaient considérées comme sans intérêt, très éloignées en tout cas de la virtuose sophistication des films américains. Comment le réalisateur de farces réputées un peu lourdes était-il devenu l'inventeur et le dépositaire exclusif de la fameuse *touch*, *« le metteur en scène des metteurs en scène »*, considéré par ses confrères d'hier et d'aujourd'hui comme le maître absolu ?

PASCAL MÉRIGEAU

Lire la suite page V

LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU



Photo de famille (anonyme) présentée par Anne-Marie Garat.

Images lues

LA commémoration est un vice hexagonal, pas assez honteux *mais sans réelle gravité, qui se manifeste intempestivement,* à tout bout de champ, pour un anniversaire, un chiffre rond. Les vingt-cinq ans des Rencontres d'Arles n'échapperont pas à cette manie, comme si vingt-cinq ans était un âge pour se retourner, faire un bilan de son passé. On fêtera donc le centenaire de Jacques-Henri Lartigue et on rendra les honneurs à André Kertész, il y aura des années 50 par Marc Riboud, des années 60 par Gilles Caron, on se souviendra de Jean-Louis Barrault... Le passé se rapproche de plus en plus. On n'attaquera pas de front le beau sujet de méditation que constitue la nostalgie dans l'art photographique, puisque avec *la Chambre claire* Roland Barthes a déjà ouvert là des portes que chacun peut emprunter à sa guise.

On le prendra de biais, sans rigueur, parce que ce n'est pas si aisé d'avoir à son propos des opinions définitives, on croit conclure dans un sens et aussitôt on a envie de dire le contraire. Ce n'est pas grave. Cela montre simplement que la photographie est un art et aussi une pratique quotidienne, populaire, que tout le monde se sent autorisé à exercer librement sans prétendre à faire œuvre. En ce sens, il y a beaucoup plus de photographes-amateurs que de peintres du dimanche, pas seulement parce que c'est plus facile, plus rapide, plus aisément réussi d'appuyer sur un bouton que de représenter un paysage avec un pinceau, mais surtout parce que pour le commun des mortels prendre une photo est un acte qui n'affronte aucun surmoi. On ne se demande pas si on va faire aussi bien ou mieux que les grands photographes du Panthéon photographique, puisqu'ils ne sont pas trop connus, pas enseignés au lycée. Tandis qu'un roman, un tableau, cela nous confronte à la littérature, à la peinture, aux beaux-arts, et c'est intimidant.

ALORS, il faut bien lui faire une place, à la nostalgie, dans la relation que nous avons tous avec la photographie. Aussi bien lorsque nous saisissons sur le vif quelqu'un, quelque chose qui une fois sur la pellicule est déjà dans le passé irrémédiable (même si l'on use d'un Polaroïd à développement instantané : cette personne sur l'image est déjà plus vieille, ce *ballon a rebondi, ce voilier n'est plus là*), que lorsque nous nous penchons avec un peu d'attendrissement et une pointe de détresse sur des images du passé. Un passé qui n'est pas forcément le nôtre, d'ailleurs.

Anne-Marie Garat, qui a reçu le prix Femina en 1992 pour *Aden*, et qui enseigne le cinéma et la photographie, en fait la démonstration brillante avec *Photos de familles* (1). Anne-Marie Garat collectionne les albums de photos de famille, qui sont installés dans les mœurs depuis un siècle à peu près. Elle les trouve aux Puces, à la brocante, les fait siennes. *«Ces photographies d'anonymes, ces images sans qualité, je les collecte depuis longtemps, je les aime, elles m'émeuvent. Elles ont fini par constituer mon album imaginaire, aux visages inconnus et familiers. Elles m'ont instruite sur ce que je cherche en écrivant, un certain rapport au monde et à sa représentation. »* Ainsi cette vieille dame qui inaugure le livre, Mme veuve B., qui *fête ses cent ans le 6 mars 1914, dont Anne-Marie Garat ne sait* rien, pas plus que nous (en attendant qu'un lecteur la reconnaisse et lui écrive ?), mais dont elle imagine tout ce qu'elle a vu, dont elle recrée la mémoire. Et ce dont Anne-Marie Garat témoigne de manière pertinente et émouvante, c'est que peu importent notre famille, nos morts, nos enfances, celles des autres se prêtent aussi bien au travail de deuil et de séparation qui est au cœur de la photo, sa raison d'être : *« Nous rappeler ce que nous ne sommes plus, ce que nous ne serons jamais plus : elle révèle sa vraie nature, le refoulé de la mort. »*

AU début de l'année, Alain Buisine, professeur à Lille-III et auteur d'un essai sur Proust, a publié un ouvrage catégorique et stimulant, *Eugène Atget ou la mélancolie en photographie* (2), où il s'en prend avec une mauvaise humeur communicative à l'école française de la photographie *«artistique ». La distinction qu'il établit entre Atget («qui ne travaille que sur la séparation et l'incompatibilité du monde et des hommes »)* et Doisneau qui voyait en lui un maître (alors qu'il fonde *« son insupportable humanisme sur une grande réconciliation des hommes et du réel »*) est sévère mais nécessaire. Atget montre le monde comme impossible, *inaccessible, manqué, et en un sens toute photo comme* impossible à prendre. Tandis qu'il y a parfois chez Doisneau une gentillesse qui n'est pas loin de la naïveté. N'importe quel enfant *est plus naturel que ces bambins farceurs qui tirent une sonnette,* ô miracle, juste quand le photographe est là, sans parler des amoureux de l'Hôtel de Ville... Une photo posée, c'est bien ce *qu'on pensait de l'amour sans le dire trop fort.* Ah, mais ce Buisine, il vous débarrasse de la mélancolie à grands coups de pied dans l'objectif. D'ailleurs, il a choisi une excellente citation *du photographe Walker Evans en épigraphe à son essai : « L'intérêt que l'on porte à ce qui va être emporté par l'Histoire (un vieux trolleybus trouvé, par exemple) ne constitue pas un geste nostalgique. On peut, bien sûr, lire Proust comme une œuvre nostalgique. Mais il ne pensait sûrement pas à cela en l'écrivant. »* ■

(1) Ed. Seuil, 166 p., 110 F.
(2) Ed. Jacqueline Chambon, 266 p., 160 F.

PHOTOGRAPHIE/ARLES 94

Réflexions sur l'irregardable

Les festivaliers d'Arles pourraient être choqués par deux expositions : des cadavres à la morgue, par Andres Serrano, et des nus d'une femme très âgée, par Donigan Cumming. Une occasion d'aborder la question de l'irregardable en photographie.

DE Fou-Tchou-Li, supplicié et découpé à vif en Chine, le 10 avril 1905, Georges Bataille écrivit : *« Le jeune et séduisant chinois (...) livré au travail du bourreau, je l'aimais... »* Les clichés du supplice dit « des cent morceaux » ont eu un rôle décisif sur la vie de Bataille, qui en parla fort souvent et jamais ne s'en sépara. C'est que les photographies du beau martyr à la chair lacérée et au visage extatique révulsent et fascinent, suscitent un saisissement dont jamais Bataille ne put – ne voulut – se déprendre. Abjectes et irradiantes, les photographies du dépeçage de Fou-Tchou-Li constitueraient ainsi l'emblème de l'irregardable.

Un irregardable dont la série « The Morgue » d'Andres Serrano propose une nouvelle et perturbante version. Affrontant ce refoulé de la culture occidentale qu'est aujourd'hui la mort, exhibant en des tableaux photographiques de grand format les fragments de corps déchiquetés, brûlés, suicidés, Serrano choque, bouleverse ou fascine. Il nourrit débats et polémiques.

Ces représentations de cadavres, aussi insupportables soient-elles, n'ont pourtant rien à envier aux *images que déverse chaque jour*, et dans l'indifférence générale, la télévision. Mais qui, aujourd'hui, se dirait encore bouleversé par la vision de l'enfant africain au ventre distendu par la famine et aux yeux purulents, assaillis de mouches ? Son cas est, si l'on peut dire, d'ores et déjà réglé par la conscience occidentale. Son agonie est soit sublimée par l'humanisme esthétisant d'un Sebastiao Salgado, soit sourdement acceptée au nom de la perdition du continent africain.

Si les cadavres de Serrano choquent, c'est que l'horreur est *insupportable dès lors qu*'elle est dégagée des contingences de l'actualité et qu'elle s'affiche au musée. L'horreur scandalise quand elle se propose d'être une œuvre d'art, porteuse d'une intention esthétique. Ce qui est contestable chez Serrano, ce n'est pas qu'il représente la décomposition du cadavre – l'art a déjà affronté la mort – mais qu'il propose de splendides tableaux dont la somptuosité des couleurs, l'emphase de la composition et la parfaite maîtrise des moyens techniques témoignent d'une rhétorique et d'une efficacité dignes de l'imagerie publicitaire.

Beaucoup ont admiré la « beauté », au demeurant indiscutable, de ces photographies. Mais l'essentiel ne se joue-t-il pas *ailleurs, du côté de la morale ?* Si la plupart éprouvent un plaisir esthétique à la qualité des lumières et des ombres, au raffinement des plis des linceuls, ou à la bouleversante pureté d'un front enfantin, en revanche peu s'attardent aux titres qui, presque tous, signalent des morts violentes. Le suicide est un choix, radical, secret, de celui qui a voulu disparaître. Au nom de quel droit va-t-on lui voler sa mort, se l'approprier photographiquement *et esthétiser sa dépouille ?* Qu'est-ce qui autorise à saisir – et avec quelle grâce ! – la fragilité *diaphane du cadavre d'un enfant ?*

La vieillesse constitue un autre refoulé de la conscience occiden*tale contemporaine*. La série « Pretty Ribbons » (jolis rubans), que le Canadien Donigan Cumming consacre à une vieille femme, Nettie Harris, est impudique, agressive et brutale. En passant un contrat affectif et financier avec le photographe, Nettie Harris est devenue l'actrice sarcastique de sa propre déchéance physique. Dans un intérieur typique de la classe moyenne réduit à ses archétypes – cuisine, réfrigérateur, bibelots –, Nettie nue fait sa toilette, passe l'aspirateur, déambule en exhibant avec une totale et joyeuse impudeur sa chair saccagée par le temps, où se dessinent et affleurent les os du squelette à venir. *« Si ce n'est pas assez chaotique, ça ne m'intéresse pas »*, insiste Cumming.

Il n'y a ici ni emphase ni rédemption, par l'esthétisme : Cumming choque en dénudant la vieillesse, réalité crue du corps de Nettie, mais aussi prémonition insupportable de ce que notre corps à tous est condamné à devenir. Le malaise ne vient pas seulement d'un spectacle morbide mais, de façon plus complexe, du kitsch – assumé – de certaines images et de cette caustique lucidité que n'aurait pas reniée la photographe Diane Arbus. La danse macabre, le Sunset Boulevard du pauvre, joués sous nos yeux sont terrifiants, gro*tesques souvent, ridicules parfois*, mais toujours consentis. En ce sens, ce qui est irregardable dans la série « Pretty Ribbons », c'est son rire, joyeux, décapant et dérisoire. Nettie fait éclater les conventions sociales et affectives parce qu'elle refuse la compassion et la pitié. Elle nous renvoie à notre propre honte : celle de ne pouvoir affronter ce corps qui, au-delà du désir, est déjà un cadavre. Le nôtre.

C'est pourquoi l'œuvre de Cumming est infiniment plus dérangeante que celles qui ont subi les attaques de la censure américaine : les photographies érotiques – au demeurant bien académiques – *de Mapplethorpe* ou les ébats sexuels de Jeff Koons avec la Cicciolina. S'il y a une « obscénité » dans l'œuvre de Koons, elle tient moins à la représentation crue de l'acte sexuel qu'à son contraire : son asepsie saint-sulpicienne. Les autoportraits travestis à l'érotisme poignant de Pierre Molinier, ou la série que Hans Bellmer consacra à Unica Zürn, sans visage, ficelée, chair meurtrie par les cordes, sont autrement perturbants. Ici, l'éro*tisme se veut expérimentation des* limites, mise à l'épreuve du regard, et jeu mortel qui, pour Molinier et Zürn, ira jusqu'au bout : tous deux mirent fin à leurs jours.

Ce qui est intolérable dans l'irregardable, c'est moins le sujet que le regard porté sur lui. Comment se soustraire à l'hypothèse d'une lecture sadique, d'une fascination pour l'abject, le monstrueux ? Bataille avouait son plaisir à contempler l'horreur du supplice des cent morceaux, mais il osa une autre interprétation : *« Je l'aimais d'un amour où l'instinct sadique n'avait pas de part*, écrivait-il. *Il me communiquait sa douleur, ou plutôt l'excès de sa douleur, et c'était justement ce que je cherchais, non pour en jouir, mais pour ruiner en moi ce qui s'oppose à la ruine. »*

Non plus jouir de l'irregardable, mais « être avec », aimer d'amour l'excès de la souffrance, oser regarder. Envisager l'obligation morale de regarder, de soutenir l'insoutenable. Regarder la lente agonie de ce malade du sida suivie par Nicholas Nixon, la victime de la « maladie de Minamata » photographiée par Eugene Smith, les camps de Buchenwald et de Dachau découverts par l'objectif de Lee Miller.

Devoir de regard, devoir de mémoire, pour conjurer cette « banalisation du mal » qu'avait justement diagnostiquée Hannah Arendt. *Shoah*, de Claude Lanzmann, est ainsi exemplaire : ce film ne donne à voir que des traces discrètes, les rails de la voie ferrée qui menait au camp d'extermination, les baraques des crématoires, les allées, les barbelés. Il faut regarder le silence inhumain de ces crématoires que le temps déjà érode, regarder l'obscénité de l'herbe qui a depuis longtemps repoussé.

DOMINIQUE BAQUÉ

★ *« The Morgue », d'Andres Serrano, Chapelle du Méjan, Arles. Jusqu'au 15 août.*

★ *« Pretty-Ribbons », de Donigan Cumming, Espace Van-Gogh (aile-sud), Arles. Jusqu'au 15 août.*



D.R.

Edward Steichen : « Sunburn », 1925.

Lucien Clergue, le retour

Fondateur des Rencontres, puis directeur pendant de longues années, photographe (un des rares Français à avoir exposé au MoMA de New-York), concepteur d'expositions, lancé par Picasso, manager de Manitas de Plata, notable arlésien, Lucien Clergue est le – très controversé – patron du vingt-cinquième anniversaire.

ARLES

De notre envoyé spécial

LUCIEN CLERGUE est de nouveau patron chez lui. Fondateur des Rencontres en 1970, responsable artistique de longues *années, il ne pouvait* que revenir aux commandes pour un double anniversaire : les vingt-cinq ans de la manifestation et ses *soixante ans de vie. Mais cette* figure arlésienne est restée le fétiche du festival, un de ceux qui en ont toujours actionné les ficelles.

Lion ascendant taureau, crête blanche sur lunettes épaisses, l'homme qui renoue avec les projecteurs n'était pas fait pour l'ombre. Tour à tour candide et *roué, tragique et bouffon, oscillant* entre les coups de cœur et les coups de sang, cahoté dans un incompréhensible ballet de brouilles et de réconciliations, le pagnolesque « Lulu » incarne le folklore arlésien des Rencontres.

Avec ses « paroles verbales » et son art de « se décarcasser », c'est un Provençal presque caricatural. Il habite Arles, et y est né. Son franc-parler, son accent, sa faconde peuvent amuser, séduire, attendrir, irriter. Il brûle pour la corrida, les Gitans et la Camargue. Mais c'est en Amérique qu'il s'est *fait une réputation, a noué des relations* et a conservé quelques inconditionnels. A Paris, dans le monde de la photographie, c'est *une autre histoire.*

Lucien Clergue est pourtant un des photographes les plus populaires de France. Pour beaucoup, le moteur de sa carrière serait d'ordre moins esthétique que social. Comme les couturiers Louis Féraud et Christian Lacroix, ou encore les Gipsy Kings, Lucien Clergue sort de la Roquette, un *quartier du Rhône où petites gens,* bateliers et Gitans habitent des hôtels branlants et des immeubles de rapport. A seize ans, Lucien doit chercher un travail. De représentant en allumettes (la vente, déjà !) il passe compteur de fromages (officiellement de « laitues et de pâtes »).

Le B-A-Ba de la photo lui a été enseigné par un pâtissier. Mais la rencontre décisive sera Picasso. Photos de taureaux morts, enfants au regard vide, ruines, Camargue méphitique, les angoisses du petit Clergue plaisent à l'auteur de *Guernica, qui descendait à* l'Hôtel Nord-Pinus pour assister aux corridas. Avec le culot de ses dix-neuf ans, « Lulu » aborde Picasso aux arènes (d'où un récent album : *Picasso, mon ami*). L'apprenti photographe lui montre ses premiers nus, genre qui le rendra célèbre. *« Le cubisme,* dira-t-il, *m'a inspiré : je montre moi aussi en même temps le devant et le derrière. »*

Sous couvert de citations mythologiques bien dans le goût du jour (*Née de la vague :* le titre sent son Cocteau) et de seins brise-lames en fessiers fouettés par l'écume, Clergue exploitera jusqu'à satiété ce filon commercial. Pour l'heure, Picasso y voit du Rubens...

En 1957, Clergue peut sortir son livre de nus marins, premier d'une longue série. Couverture de Picasso, préface de Cocteau, le succès est immédiat. Puis viendra la consécration, au Musée d'art moderne de New-York (MoMA)... Saisi d'envies plasticiennes, le « docteur » Clergue défendra même comme thèse de troisième cycle une série de traces sur la plage, pompeusement baptisée



sur l'irregard

Le bonheur selon Lartigue

Jacques-Henri Lartigue, disparu en 1986, aurait eu cent ans cette année. Peintre, écrivain, le photographe n'a été reconnu internationalement qu'à l'âge de soixante-neuf ans. On ne compte plus les hommages qui lui sont rendus cette année en France et à l'étranger. Arles présente une exposition et deux soirées autour de cet « amateur » dont la vie et l'œuvre traduisent une quête du bonheur.

« *FAIRE une petite phrase chaque jour, cela pourra-t-il raconter tout ce qui se bouscule en moi et qui ressemble à un feu d'artifice tiré devant un aveugle ?* », se demandait Jacques-Henri Lartigue. Le 13 juin 1994, il aurait eu cent ans. C'est l'occasion pour les Rencontres d'Arles de célébrer cet « amateur de rêves », ce voyageur attentif à attraper au vol les *« couleurs de l'oiseau bleu »*. Depuis Emile Loubet se promenant au bois de Boulogne (1905) jusqu'au portrait officiel du président Giscard d'Estaing (1974), il a traversé le siècle, laissant une collection de deux cent mille instants, un journal intime de sept mille pages qu'illustrent cent seize albums photographiques.

Du temps de Proust à celui du Palace, des élégantes du bois de Boulogne aux punks, Lartigue regarde, observe d'un coup d'œil ses époques, les vit, en acteur et en spectacteur. Mais la valeur historique, documentaire, n'entrave jamais le mouvement qu'il fixe en liberté. Tout glisse, tout vole, tout bouge, tout frémit devant ses yeux. Quand il écrit, on dirait qu'il remplit un carnet de croquis. Quand il photographie, on dirait qu'il saisit une balle au bond. Attrape *« les choses de la vie »*.

Max Linder pilotant un bob des neiges à Saint-Moritz (1913), Abel Gance coiffé d'un béret basque à Hendaye (1925), des baigneuses éclaboussées dans un luxueux jardin de la Côte d'Azur (1932), Claudia Cardinale et sa fille courant après un cheval de bois (1984), tout l'univers de Lartigue défile sous l'œil d'un promeneur apprivoisant l'imprévu, comme on chasse les papillons. Lartigue ne semble pas faire poser ses modèles, il les salue l'espace d'une rencontre, d'une amitié (Sacha Guitry), d'un coup de foudre (Renée Perle, Florette) sans autre contrainte que celle de l'instinct : *« La seule ombre à mon bonheur est de le laisser s'envoler sans m'en servir. »* A la question « Quel conseil donneriez vous à un jeune photographe ? », Lartigue répondait : *« Tomber amoureux. »*

Tous les sens sont en éveil. Se laisser envelopper par la vie, entrer dans un *« bain de printemps »*, là parmi cette *« nature en fête, en conversation avec Dieu »*. *« Je n'ai qu'une ambition : parler d'un ciel, d'une odeur de la couleur d'une herbe. »* Voir, pour Lartigue signifie sentir l'odeur des pins tièdes, caresser la peau sépia de ces sirènes en pantalon soyeux et débardeur blanc Eden Roc. Dans son regard, l'eau frissonne, le vent gonfle les voiles des bateaux, le soleil éclabousse les baigneurs. Tout semble pris d'en haut, comme si le soleil dispersait des confettis de lumière, laissant des ombres de parasols, d'avions, de vélos, de patineurs, reflets d'époques successives.

Autant d'instants dérobés qu'il accumule depuis sa tendre enfance, réalisant ses premiers instantanés (sauts, jeux de balles, tennis), dès l'âge de neuf ans, avec une passion jamais assouvie pour les aéroplanes, les automobiles, tout ce qui bouge. Le voici, comme Carlo Mollino, lancé jusqu'à la fin dans une course dans l'espace, contre le temps, son ennemi intime. Tout semble échapper à la loi de la pesanteur, à l'attraction de la terre, sur laquelle Lartigue, souffre d'être *« empêtré, enchevêtré d'humains »*. Il lui préfère *«l'indescriptible contrée zéro »* des parfums, de la musique, du silence et du sourire des choses : *« Alors je peins avec un énorme plaisir secret de faire n'importe quoi, n'importe comment, en tête à tête avec un morceau de paradis qui me cluchote ses confidences. »* Pourtant, c'est en adoptant le genre artiste qu'il l'est peut être le moins, conscient parfois d'agir avec *« l'âme d'un pompier en train de combattre un incendie... »* Là où ses photographies révèlent avec tant d'aisance le bonheur de vivre, ses bouquets trop peints, trop décoratifs, le griment. Ses toiles laissent apparaître les traces laborieuses d'une lutte, de cette impossibilité à saisir l'invisible. Et pourtant, comme l'affirme Florette Lartigue, qu'il épouse en 1942, *« il se considérait d'abord et avant tout comme un peintre. La photographie n'était qu'un violon d'Ingres... »*

Issu de la *« rêveuse bourgeoisie »*, Jacques Lartigue (1894-1986) voulait être moine. *« Torturé de désirs en désordre »*, il entame la rédaction de son journal intime à six ans et commence ses albums de photographies deux ans plus tard. Il faudra attendre 1963, avec l'exposition au Musée d'Art moderne de New-York organisée par John Szarkowski et la parution d'un article de dix pages dans *Life* pour que Lartigue soit reconnu comme l'un des grands photographes de ce siècle.

Richard Avedon sera un de ses premiers collectionneurs. A l'époque, les clichés se vendent entre 5 et 10 dollars. *« Pour lui, se voir reconnu de son vivant, était un miracle »*, affirme Florette Lartigue. En 1970, c'est Avedon qui lui fait lire Proust dont il aura été l'illustrateur sans le savoir... En France, la reconnaissance officielle date de 1980, avec l'exposition « Bonjour Monsieur Lartigue » au Grand Palais, qui fait suite à la donation de son œuvre photographique à l'Etat. Lartigue a alors quatre-vingt-six ans ! *« Assis sur ma chaise, face aux lumières, je suis là tout seul devant des centaines d'yeux que je ne vois pas, et je pense que si c'était le jour de mon enterrement, je regretterais d'être « trop froid » pour sentir leur amitié »*, relève Lartigue dans son Journal (1).

On l'a imaginé riche. C'était vrai de son enfance, à l'ombre de son père homme d'affaires. Ce le sera beaucoup moins quand il entame sa carrière de peintre, au début des années 20. Témoin des modes, en souliers vernis ou en espadrilles, il a côtoyé le luxe et la gêne, les pergolas ensoleillées et les hivers grelottants, sans que l'argent ou la pauvreté ne change rien à sa vie.

Son œuvre est une leçon de vie mais surtout une école du regard dont les femmes « extra parfumées » seront les initiatrices. Ce voyageur de l'éphèmère invite chacun à prendre au piège une minute de paradis comme si c'était la première et la dernière. Se rendre disponible au bonheur, ce n'est pas le traquer, mais le vivre en secondes. Un homme est là, qui chuchote. *« J'ai encore envie de rire à toutes les caresses du soleil. »*

LAURENCE BENAÏM

(1) *L'Œil de la mémoire (journal 1932-1985)*, Michel Lafon, Carrère, Paris, 1986.

★ *A Arles, exposition « Lartigue a cent ans », Commanderie Sainte-Luce. Jusqu'au 15 août. « L'amateur de rêves », projection de photos, avec extraits du journal intime de Lartigue dits par André Dussollier. Théâtre Antique, les 9 et 13 juillet, à 22h.*

★ *« Lartigue, l'enfant photographe », Salle d'armes (près de l'église), 27340 Pont-de-l'Arche (Eure). Tél. : 35-23-03-51. Jusqu'au 28 août.*

★ *« l'Alchimiste du bonheur », première rétrospective de l'œuvre peinte. Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq, 46, Grande Rue, 95290 l'Isle-Adam. Tél. : 34-69-45-44. Jusqu'au 31 août.*



Jacques-Henri Lartigue : « Solange, Neuilly », 1929.

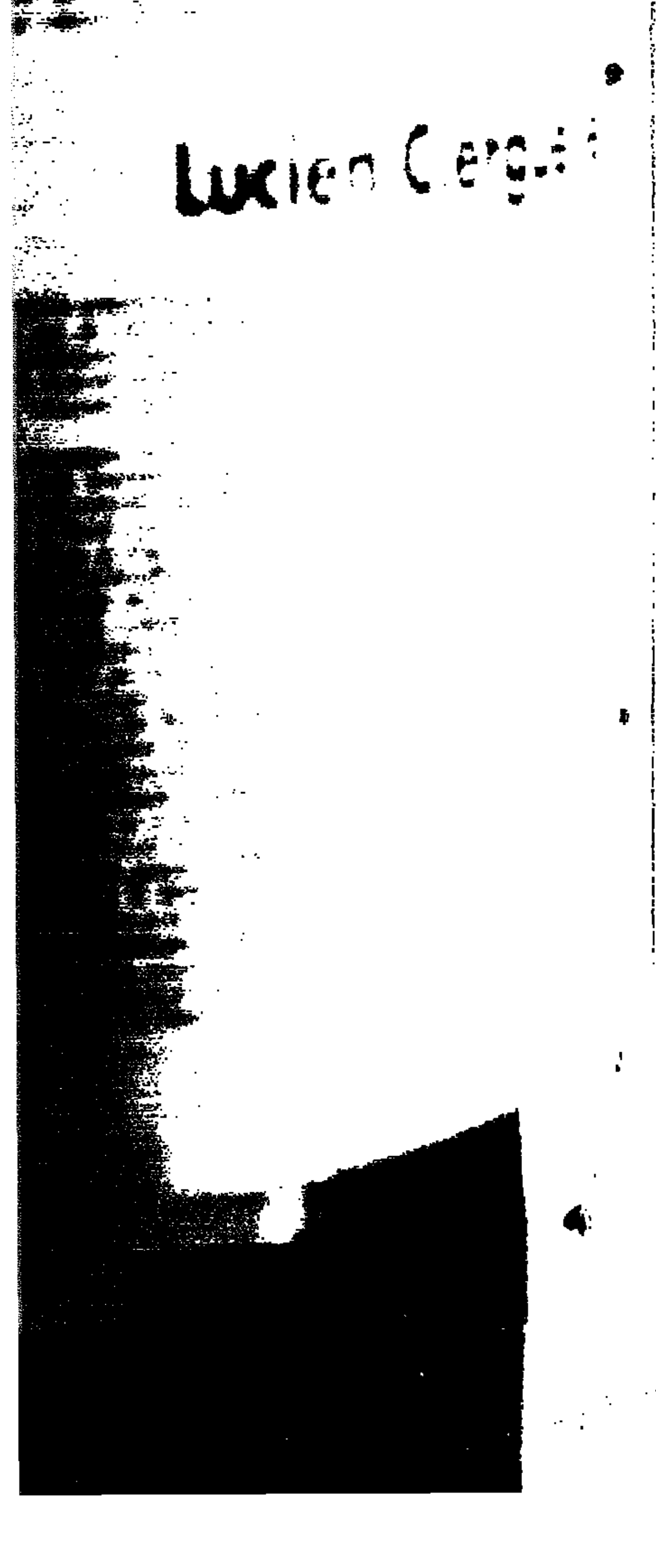


Claude Nori : « Voyage dans l'écran ».



André Kertész : « Portrait déformé », Paris, 1927.

D.R.



Lucien C...

de l'« ami américain »

« Le langage des sables ». Barthes avait accepté la thèse. Il préfacera le livre.

En 1955, il tombe amoureux de la musique d'un Gitan rencontré sur la plage. Rebaptisé Manitas de Plata et dûment recommandé par Picasso, Clergue le cornaque (comme manager) aux Etats-Unis. Manitas y confirme son succès. Clergue y rencontre des stars. L'as de la débrouille y gagnera un surnom : « l'ami américain ». *« Les Rencontres*, dit-il, *doivent beaucoup à Manitas. »* Clergue avait pris en effet la tête du Festival d'Arles axé sur la danse et la musique, il y injecta la photographie, discipline alors méprisée de tous.

Dans les années 70, quand il fallait tout inventer, Lucien Clergue a développé à Arles un art du contact, un amour de la photo et un sens des « coups » qui ont fait merveille. Il a assis le succès des Rencontres en organisant par-dessus l'Atlantique des échanges de workshops (atelier de prise de vue) avec des stars américaines comme Ansel Adams – en échange, Lucien Clergue partait enseigner à Carmel ou dans l'Arizona. Ces renvois d'ascenseur étaient légitimés par les temps héroïques, où la photo devait bricoler pour survivre.

Ses relations américaines se sont élargies jusqu'à constituer un véritable « système Clergue » – pratique courante dans le milieu photo – qui a beaucoup fait pour la promotion de l'œuvre personnelle de « Lulu ». Aujourd'hui encore, combien de photographes peuvent se targuer de vivre aussi confortablement de leurs travaux personnels ? Et si les galeries, musées, centres d'art méprisent ses images, il lui reste assez de crédit pour courir le monde, exposer et caser ses tirages originaux. En outre, ses quatre livres de tauromachie (éditions Marval) rencontrent un vif succès auprès des aficionados.

Les années 80 ont vu le monde de la photographie changer : nouveaux auteurs, nouvelles esthétiques, nouvelles démarches. La rigueur est à l'ordre du jour. Clergue, lui, n'a pas bougé. Aussi est-il devenu le bouc émissaire de la profession. *« Une tendance certaine à réduire le monde estimable aux contours de la Camargue »*, écrivait Christian Caujolle dans *Libération*, dès 1985. Ses « nus dans les vagues » qui ont fait illusion, ses photos dans *Playboy*, sont moqués ; sa confusion hérisse ; ses choix suscitent la suspicion ; sa joie d'être Lucien Clergue indispose.

Un homme qui collectionne Weston, Mapplethorpe, Salgado tout en poursuivant un travail personnel (il en est aux surimpressions), dont le seul nom est capable d'attirer des vedettes comme Ansel Adams et Eugene Smith dans un gros bourg de Provence et qui clame sa volonté de *« rendre confiance aux photographes »* peut-il encore être utile ? Il n'y a, semble-t-il, rien de mieux que lui pour donner du tonus à cette cuvée anniversaire.

JACQUES BRUNEL

S'évader

L'événement des Rencontres d'Arles est le film que Sarah Moon a consacré à Henri Cartier-Bresson où l'on voit, pour la première fois, ce dernier photographier, dessiner, s'exprimer. Il livre ici ses réflexions sur le film.

par Henri Cartier-Bresson

« POINT d'interrogation ? » Voilà le titre choisi par Sarah Moon pour ce documentaire qui n'a rien de conventionnel, où j'essaie à chaque instant de m'évader, où elle me rattrape sans cesse... Plusieurs fois dans le film, je me pose la question : *« De quoi s'agit-il ? »* Finalement il n'y a pas de réponses. En photographie, comme ailleurs, l'instant est sa propre question et en même temps sa réponse. Ce qui me passionne et me guide en photographie, c'est que le geste et l'esprit coïncident. Il n'y a là ni dualité ni règle.

Sarah Moon est venue sans idée préconçue, diaphane, translucide, avec sa petite vidéo d'amateur, mais présente face à moi qui, mauvais cabot, me débattais comme diable en bénitier. Elle m'a laissé dire ce que j'avais à dire, en dépit de mes coqs-à-l'âne. Elle a tricoté avec équilibre les trois activités qui m'ont absorbé : le dessin, la photographie et le cinéma documentaire. Mais il n'y a qu'un seul regard. Sarah Moon n'a pas cherché à privilégier la photographie pour laquelle je ne suis pas un inconnu. Cette notoriété est lourde à porter : je refuse d'être un porte-drapeau, moi qui ai cherché toute ma vie à passer inaperçu pour mieux observer.

La ségrégation dont la photographie fait l'objet, le ghetto dans lequel ce monde de spécialistes l'a placée, me choque. Les photographes, les artistes, les plasticiens... Ou on a un sens plastique, ou on a une pensée conceptuelle. Que les uns préfèrent un truc à l'autre, ce n'est pas mon problème. Mon problème, c'est être dans la vie. Capter l'instant dans sa plénitude. La pensée seule ne m'intéresse pas. Cézanne a dit : *«Quand je peins et que je me mets à penser, tout fout le camp ! »* La photographie est un métier manuel, bouger, se déplacer... Le corps et l'esprit ne doivent faire qu'un. Petite parenthèse : malgré les désagréments, ce fut utile à un jeune bourgeois surréalisant, durant les trois ans de sa captivité, de faire des travaux manuels – bourrer des traverses de chemin de fer, travailler dans des cimenteries, des usines de villebrequins, laver la tambouille dans d'énormes casseroles en cuivre, faire les foins. Et tout cela avec une seule idée en tête : l'évasion. Sarah Moon l'a compris. J'ai vu plusieurs fois son film, mais sans doute grâce à sa finesse, je ne me rends pas compte qu'il s'agit de moi. Quelle chance ! ■

★ *« Point d'interrogation ? », de Sarah Moon, projection au Théâtre antique, le 12 juillet, 22 heures.*

DISQUES

CLASSIQUE

Récital Andreï Vieru, piano

Beethoven : *six bagatelles* ; Liszt : *Sonate en si mineur* ; Bach : *l'Art de la fugue* ; Scriabine : *Neuvième sonate.*

Ce magnifique programme a été réalisé à partir de récitals donnés, notamment à Radio-France, par un pianiste roumain que les majors du disque devraient s'arracher et qu'elles ignorent superbement. Mais cette histoire-là arrive presque systématiquement, on ne va pas vous la reraconter – plutôt tenter de faire mesurer, l'exceptionnelle puissance de cet interprète. Capable de faire chanter la musique avec le naturel d'un Rubinstein. Capable aussi de marquer les repères structurels avec la fermeté d'un Richter. Ces comparaisons sont ridicules – l'artiste est solitaire par nature, et trop jeune pour mériter ces références obligées. Disons donc l'admiration que suscite sa capacité d'allier les extrêmes. Sérénité philosophique et narration poétique dans Beethoven ; arches formels (du début jusqu'au *fugato*, du *fugato* jusqu'à la dernière note) absolument maîtrisés dans la *sonate* de Liszt ; multiplicité des registres, des couleurs, des carrures rythmiques pour faire entendre toutes les voix de *l'Art de la fugue* ; jugement plus nuancé sur Scriabine, dont on ne jurerait pas qu'il constitue la tasse de thé de l'interprète. Mais quelle profondeur de toucher, quelle main gauche ! La grande classe. – A. Ry.

1 album de 2 CD INA-Mémoire vive, 262016.

JAZZ

John Coltrane

Newport '63

De cet enregistrement, on sait tout. On sait la circonstance : le festival se tenait encore à Newport, c'étaient ses grandes heures, nous sommes à Rhode-Island en 1963. On sait le personnel. Le quartet de Coltrane, un des monstres quadricéphales de l'histoire de la musique, est composé, ce 7 juillet, de McCoy Tyner au piano, Jimmy Garrison à la basse, mais Roy Haynes et non Elvin Jones à la batterie. Ce qui donne au jeu de balais des deux premiers thèmes (*I Want to Talk About You* et *My Favourite Things*, qui sont suivis de *Impressions*) une légèreté vigoureuse sans exemple trente ans après. On sait les photos, celle où Coltrane grimpe en scène, le soprano à la main et l'air déjà pris par la musique. On sait son immense *stop-chorus* du premier morceau. On sait la cadence soutenue de chacun des thèmes. On sait que les festivals étaient encore des lieux d'affrontement avec le réel. On sait aussi que les trois pièces qui viennent de Newport sont augmentées d'un bien nommé *Chasin'Another Trane* avec Dolphy, le préféré, à l'alto et Reggie Workman à la basse, enregistré au Village Vanguard, le 2 novembre 1961, d'une qualité sonore inférieure. Ce morceau est comme placé en coda – sans venin – juste pour la perspective : au demeurant, il tourne autour des mêmes harmonies qu'*Impressions*. On découvre un texte précis de Francis Davis. Il augure de sa biographie de Coltrane.

Tout, on sait tout et on continue de ne rien savoir puisque ce passage par Newport affiche une affirmation qui pourrait bien rendre douteuse l'agitation plaisante des saisons qui commencent. Celles des festivals modèles 90. En juger par la reprise hallucinante de l'improvisation sur *My Favourite Things*. Qui dure au total 17 min 24. On n'entend qu'à peine les réactions du public. Ce qui est gentil pour ces gens dont on devine qu'ils n'avaient pas conscience d'assister à un miracle. – F. M.

1 CD Impulse, GRP 11282.

RAP

Galliano

The Plot Thickens

Les night-clubs britanniques ont enfanté, à l'orée des années 90, des beatniks d'un nouveau genre. Convaincus que leur passion du groove et des danses languides était aussi porteuse de messages spirituels, ils ont mêlé intimement « peace, love & acid jazz ». *Galliano* appartient à cette génération qui porte son cœur en bandoulière, aime le rap adouci de grosses rasades de soul et d'échantillons jazz et signe en général des disques sur le label Talkin Loud. Mais Rob Gallagher et sa troupe nous ont aussi prouvé à force d'enthousiasmants concerts que, au-delà des tics *baba cool*, il fallait compter avec la poésie de leurs rimes douces et un talent certain pour exalter une chaleur conviviale.

Leurs deux précédents albums – *In Pursuit Of The 13th Note* et *A Joyful Noise Unto The Creator* – démontraient qu'ils pouvaient formaliser ces atouts en de véritables chansons, même parfois affaiblies par une production un peu tiède. Sur leur troisième tentative, *The Plot Thickens*, ils ont pris soin de raffermir la texture des sons, d'épurer leur fusion pour un effet plus brut et immédiat. Les fréquences basses dominent joliment, portent des jeux de voix sensuels. Galliano reste préoccupé par la rédemption des âmes et le sort de la planète. Comme en écho à ses invocations, des références musicales au folk-rock psychédélique surgissent des années 60. Les guitares doivent ici plus à cette composante du mouvement hippie qu'à l'histoire du funk. Certains titres (*Long Time Gone*, *Better All The Time*) profitent de cette rencontre, et on se laisse souvent piéger avec plaisir par l'efficacité des incantations. Même si parfois une mièvrerie instrumentale souligne trop la naïveté du propos. – S. D.

1 CD Talkin Loud, 522 452-2, distribué par Phonogram.

Wilhelm Furtwängler face à Richard Strauss

De l'irrationnel dans l'art

Le chef d'orchestre allemand n'a jamais, dans ses écrits, manifesté beaucoup d'enthousiasme pour son collègue, et contemporain, Richard Strauss. Il n'aimait pas sa « virtuosité ». Mais, quand il le dirigeait, lui aussi faisait assaut de virtuosité.

« *EN art, comme en toute chose du domaine de l'homme, ce qui est rationnellement compréhensible et ce qui est irrationnel doivent s'unir* », écrivait Wilhelm Furtwängler dans ses *Carnets*. Le chef allemand n'a jamais, en effet, cessé d'illustrer cet axiome. Toutes les contradictions du Berlinois semblent réunies – et résolues – dans un disque consacré à Richard Strauss, autrefois paru en vinyle dans la collection historique d'EMI, et aujourd'hui renforcé du best-seller de Smetana (*Ma patrie*) pour sa réédition en CD.

Le journal que Furtwängler a tenu entre 1924 et sa mort en 1954 est une succession d'aphorismes ou de notes plus ou moins développées sur la musique et sur la vie. Il vient d'être, pour l'essentiel, édité en français, avec les *Ecrits fragmentaires* (« *Du chaos à la forme* », « *Quelques considérations sur ma situation de compositeur* », une étude sur *la Flûte enchantée...*). L'ouvrage nous invite à la « *découverte d'une âme* », nous prévient le préfacier, même si certains textes, trop lapidaires, ont sauté, et si d'autres, illisibles, ont été sacrifiés.

ARCHIVES FURTWÄNGLER/CLARENS

Wilhelm Furtwängler, Vienne (entre 1919 et 1924).

Qu'y lit-on sur Richard Strauss ? Des piques bien affûtées. L'auteur de *Salomé* vient tout de suite après Schoenberg et Stravinsky dans la série des têtes de Turc que Furtwängler s'est choisies dans ses écrits (qu'il n'avait pas destinés à publication, il est vrai). Schoenberg ? La pire catastrophe qui pouvait arriver à la musique. Stravinsky ? L'extériorité faite musicien. Quant à Strauss, son nom est souvent accolé à celui du Russe quand il s'agit de stigmatiser la facilité, la déchéance de la « *musique pure* » – gloire de l'art allemand – dans l'impureté fondamentale des œuvres à programme. Imaginerait-on Stravinsky ou Strauss écrivant une messe ? Ridicule. Strauss est un habile, un virtuose. Il possède l'intelligence, pas la profondeur. L'apologie de la simplicité innée contre le savoir acquis, de la modestie face à la complexité constitue le fondement de cette pensée, avec le pessimisme foncier, la haine du modernisme et du progrès, la nostalgie de l'état de nature et le regret du « *culte du héros* ». C'est à ce titre qu'Haydn se voit préféré à Bruckner. Et (bien qu'avec nuances) Hindemith à Strauss. C'est sur ce prétexte que la psychanalyse est objet de méfiance. Et l'intelligence brutalement congédiée : « *Je n'aime pas que l'on fouille l'ombre. Je n'aime pas que l'on arrache à l'ombre ce qui y vit et qui doit y rester.* » De Goethe à Wagner, le trait d'union est tracé.

Est-il même bon pour la musique qu'un chef batte la mesure ? N'est-ce pas sacrifier l'instinct à l'esprit de géométrie, en vient à se demander Furtwängler. Ecoutez-le diriger ce Strauss tant pourfendu dans les *Carnets*, vous vous ferez une conviction là-dessus. Il faut une baguette, et une sacrée autorité, pour obtenir de la Philharmonie de Vienne tant de fulgurance dans *Don Juan*, de pétillante malice dans *Till Eulenspiegel*, d'unanime plasticité dans *Mort et transfiguration*. Quant à croiser le plus germanique des chefs allemands dans *Ma patrie* du Tchèque Smetana, c'est une gageure (elle ne se produisit qu'une fois dans la carrière de l'artiste, précise André Tubeuf dans son texte de présentation).

Il est vrai que ces enregistrements datent des années 50, soit de la toute fin de carrière de Furtwängler. Entre-temps, les événements aidant, l'artiste était devenu « *européen* ». Et la bêtise des nazis, qu'il avait fini par fuir en Suisse, avait probablement atténué son anti-intellectualisme.

ANNE REY

★ 1 CD EMI « Références » : CDH 5 65197 2.

★ Wilhelm Furtwängler : Carnets *1924-1954,* Ecrits fragmentaires, *traduction Ursula Wetzel, adaptation française Jean-Jacques Rapin, Georg Editeur, 192 pages, 144 F.*

ROCK

Doctor John

Television (1)

The Subdudes

Annunciation (2)

C'est une bonne année pour La Nouvelle-Orléans. Voilà que l'un des piliers de cette cité, le Rôdeur de nuit (*Nightripper*), le médecin des âmes, Doctor John, sort son meilleur disque depuis bien longtemps et que les Subdudes, qui ont écumé tous les bars de la ville du croissant (*Crescent City*, ainsi nommée parce qu'elle épouse la courbe du Mississippi), donnent un disque chaleureux, qui se souvient et qui invente.

On retrouvera sur *Television* tout Doctor John : sa voix étranglée et son piano qui avance en tanguant, selon les préceptes du Professor Longhair (inventeur musical, équivalent local de Bach), ses paroles ironiques et ses évocations vaudoues. Le disque a été enregistré à New-York, mais Dr John avait emmené avec lui des musiciens de La Nouvelle-Orléans, et, de toute façon, il n'est pas difficile à un sorcier de susciter les esprits du bayou, même loin de la Louisiane. On notera le sérieux implacable de la rythmique, la suavité des cuivres, on se réjouira d'une impeccable reprise du *Thank You (Falletin Me Be Mice Elf Again)* de Sly Stone, et l'on repassera le disque jusque tard dans la nuit, jusqu'à ce qu'apparaissent Little John the Conqueroo, puissante divinité vaudou, et le fantôme de Marie Laveau, reine des sorcières.

Les Subdudes jouent depuis longtemps à La Nouvelle-Orléans. Il est difficile de les rater. D'abord parce qu'ils ne s'économisent pas et ensuite parce qu'ils sont inoubliables, avec leur percussionniste qui joue plus fort qu'un batteur, la slide guitar de Tommy Malone qui rappelle les meilleurs moments des années 70. Pourtant, les grands labels discographiques avaient réussi à ignorer les Subdudes jusqu'à aujourd'hui. Du coup, avec *Annunciation*, on découvre un groupe à la fois énergique et réfléchi, en pleine maturité. – T. S.

(1) MCA GRP GRM 40252.

(2) BMG/Windham Hill 72902 10323 2.

CHANSON

Bernard Lavilliers

Champs du possible

A mythomane, mythomane et demi : *Champs du possible* a été enregistré au cœur de l'Amazonie, au beau milieu d'une « chasse au tigre » (aux studios ICP de Bruxelles), il a coûté horriblement cher (non, Lavilliers a pris ses musiciens habituels, pas de producteur onéreux, n'a fait qu'un petit détour par Rio, pour un titre, *Solidao*). A longueur d'entretiens, Bernard Lavilliers conforte sa mythologie. Il a son bestiaire (les tigres méchants, les caïmans dévoreurs), ses ficelles (la voyoucratie). En chanson, les constructions imaginaires créent des atmosphères : les ruelles de Lavilliers sont obscures à souhait, les chambres d'hôtel irréelles, les bars glauques. Mais la fabulation est plus grave lorsqu'elle se transforme en discours, qu'elle est censée fournir des éclaircissements.

Lavilliers aime la musique brésilienne, le reggae, Rio et Kingstown. Quand il s'approprie les rythmes, les instruments, la mystique du Nordeste, il y réussit parfaitement (*Solidao*, « *le seigneur de guerre* », en est un très bel exemple), et de même lorsqu'il transporte la Jamaïque, les prisons et les braqueurs à Londres pour les marier à ses obsessions (*Grosse Galette*). Lavilliers pourrait se contenter d'être lui-même, et de mener une critique sociale à cran, dont *Troisième couteau*, le titre qui ouvre l'album sur une touche très urbaine (diction de rapper, rythmique dance, percussions latino, échantillonage, riff de guitares électriques), est l'essence même. Ces « troisièmes couteaux », mercenaires de l'économie moderne, de la loge P2, de la politique et de l'argent, dont l'idéologie se situe « *entre Mad Max et l'abbé Pierre* », sont décrits avec une justesse et une cruauté digne du meilleur Lavilliers. Le chanteur stéphanois monte alors au créneau sans se laisser écraser par le personnage qu'il s'est lui-même forgé et qui lui assourdit parfois jusqu'à la voix.

Champs du possible conjugue le verbe Lavilliers à tous les temps. A côté de l'exotique, il y a le rocker cuir (*Madones*, *Missing*), le classique de la chanson française (*Paris*, *Habana*, *la Femme et l'Enfant*), autant de cercles concentriques qui forment « *les champs magnétiques de* (sa) *déraison* ». *Femme-objet* clôt l'exercice. Sur un tempo jazz-rock, Lavilliers revient sur la passion, qui « *se nourrit d'obsessions* », sur l'obsession, « *qui n'admet que l'apparence* ». Il parle de lui, de sa féminité au travers de cette « *belle indépendante... tigresse d'alcôve* », dont « *l'imagination carbure à des pulsions dont jamais la raison ne connaît l'existence* » et qui produit ces contes calculés dont Lavilliers ne démordra que le jour où le Mato Grosso aura des tigres... – V. Mo.

1 CD BBC/Barclay 523304-2.

MUSIQUES DU MONDE

Alpha Blondy

Dieu

Alpha Blondy a réussi *Dieu*, mais où sont passées ses dread-locks ? Le chanteur ivoirien s'est rasé les cheveux – l'effet est bizarre chez un adepte des mœurs rastafariennes. Pour mieux partir en guerre. Pour l'égalité des races et la reconnaissance de Jah, dieu des rastas. Face à ces psaumes, à ces naïvetés enrobées, le musicien malien Boncana Maïga a tenu à merveille son rôle de directeur artistique et d'arrangeur : *Dieu* est un album musicalement achevé, nerveux, tranchant.

Les rythmiques et les cuivres suivent une logique colorée, presque géographique : Martinique, Guadeloupe, Sénégal, Côte-d'Ivoire, Jamaïque. *Abortion Is a Crime*, le titre qui ouvre l'album sur des pleurs de bébé, serait un très beau fleuron du reggae africain (écouter à ce sujet *Reggae Africa*, chez Hémisphère, la nouvelle collection de musiques du monde de la multinationale EMI) si le propos n'en était pas aussi contestable : « *Le fœtus est un être vivant* », nous dit l'ancien voyou de Trechville, qu'on espère ne pas croiser un jour parmi les commandos anti-avortement, à moins qu'il n'en subisse lui-même les foudres pour mauvaise conduite et usage abusif de tabac naturel. La parole du chanteur est publique, et il faut aussi s'en garder. Mais Alpha Blondy a des convictions, des élans.

A en croire la belle musique que les méditations sur la Bible, les Psaumes et la foi lui inspirent, il est sincère. *Soukeïman* et *Dos au mur*, dont nous ignorerons longtemps encore la teneur, puisque le livret a jugé utile de nous en donner le texte en langue vernaculaire, balancent comme le plus souple des reggae, cuivré à point, preuves que le style musical d'Alpha Blondy, malgré quelques naïvetés de ci de là (la voix notamment), est entré dans sa maturité. – V. Mo.

1 CD EMI 829847-2.

Adama Dramé

Percussions mandingues, volume 2

Le tambourinaire d'origine mandingue, né au Burkina Fasso, Amada Dramé vit en Côte-d'Ivoire. Il est le maître incontesté du *djembé*, le haut tambour des griots, taillé dans le bois sacré, couvert d'une peau d'antilope et auquel s'accrochent des plaques de fer ornées d'anneaux et de clochettes. Adama Dramé est un virtuose du tambour, dont il sait tirer des sonorités amples, sur lequel il malaxe les rythmes à sa guise. En 1990, après une longue carrière solitaire, émaillée de collaborations prestigieuses, le maître-tambour créé l'ensemble Foliba (« la grande musique » en malinké) : trente musiciens, danseuses, chanteurs mélangent avec force tambours divers, balafon et voix de gorge, brodent des chants sur l'amitié, l'orage, la danse, sur Kéli, un des hauts lieux de la spiritualité mandingue. Comme Doudou N'Dyayé Rose au Sénégal, Adama Dramé se bat pour une musique africaine traditionnelle « moderne », qui ne soit plus « *considérée comme un objet de musée* », ni comme une image de « *l'éternelle Afrique primitive et exotique* ». Les deux volumes de ces *Percussions mandingues*, enregistrés en 1993 dans un studio ivoirien pour Playa Sound, en sont l'application vivante. – V. Mo.

1 CD Playa Sound PS65122 distribué par Auvidis.

Trois enregistrements en public de Sonny Rollins

Au bout du souffle

THEODORE WALTER « SONNY » ROLLINS (compositeur et saxophoniste ténor né à New-York le 7 septembre 1930), c'est un principe, ne donne plus qu'un concert par an en Europe. Cette année, c'est à Vienne, dans l'Isère, qu'il vient, le 1er juillet. Pour le coup, son art oratoire de la parole délivrée, son oraison athlétique à laquelle il se prépare comme à un combat, comme au dernier souffle, se justifient. Il y faut des arènes romaines, un public immense, un silence de mort. Il a cette prétention de souffler. Cette prétention de capter par le souffle, de sortir de soi pour vous en défaire : de dénuder le fil électrique de la musique et du rapport à soi. Il a cette prétention exorbitante de se maintenir excessivement vivant, en toute violence, et nous avec.

Ce message se mérite. Chaque concert est le dernier. Il dépend de qui l'écoute. Comme les penseurs, Rollins est très physique. Il insiste sur ce centre qu'occupe la philosophie en lui. Il déplore, en athlète qui chante aux étoiles, la disparition de cet être complexe (Miles le disait aussi) : le batteur moderne. Le modèle n'existe plus. Les batteurs n'ont plus cette compétence. Ou s'ils l'ont, ils vont ailleurs, vers d'autres expressions.

Quand on a joué avec les plus grands musiciens du jazz moderne, quand on les a pris au point où ils commencent, quand on sait dans sa chair jusqu'où ils sont allés, quelle illusion trop réelle de l'être ils ont touchée (Parker, Monk, Roach), quand on revient de l'autre côté du miroir, on ne peut plus faire trois petits tours de festivals, un bob sur le citron, pour un public capricieux d'enfants qui ont la tête ailleurs.

Trois disques majeurs de Rollins sortent aujourd'hui : *The Bridge*, *What's New* et *Our Man in Jazz*. Ils ont un calendrier : février 62, avril 62, juillet 62. L'un d'entre eux est définitivement esquinté par le générique (donc, rabâché, écourté) de *Bouillon de culture*. Quand on les écoute, à hauteur de musique et à hauteur de mort, et qu'on songe à d'autres séries de Rollins (1956 : un disque avec Miles, un autre avec Clifford, un *Tenor Madness* qui l'affronte, folie, à Coltrane, pour terminer avec *Saxophone Colossus*), on se dit : mais enfin, de quoi étaient faits ces hommes ? Quelle pulsion ? Comment survivre à cela ?

Justement Parker venait de mourir. C'est le point de crise. Ils en veulent à sa mort. Ces hommes sont jeunes. Rollins et Coltrane sont les pôles du jazz moderne. Différence de potentiel... Energie immédiate... Le jazz moderne (Parker, Gillespie, Monk, Bud), c'est l'autre idée du jazz. Son émancipation en jazz. Son défi à la complexité. La géométrie analytique de la musique contemporaine. Son analyse. Sa chance. La chance perdue des Etats-Unis d'Amérique. La réponse prométhéenne à l'écrasement des producteurs et du public. D'où l'insistance de ceux qui relèvent le défi, la génération suivante du free-jazz. D'où l'oubli, le déni, le dénigrement académique qui prévalent aujourd'hui.

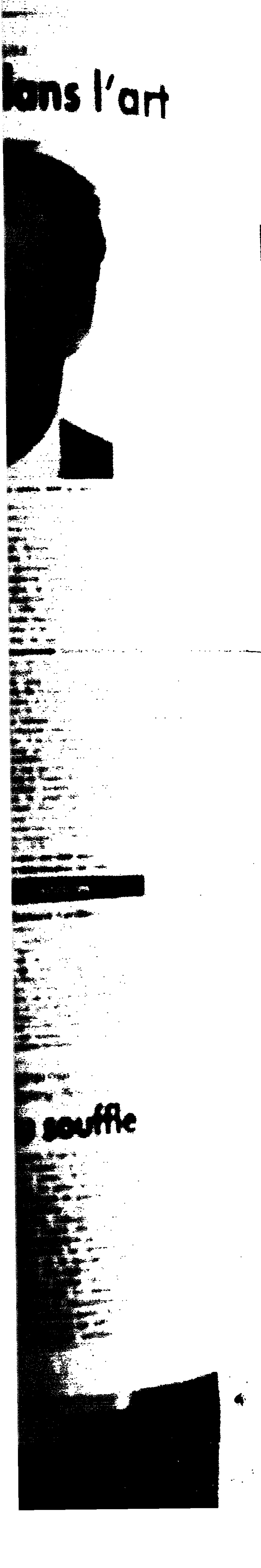
La question du jazz moderne, c'est de composer avec l'âge. Pas l'âge de l'état civil, qui n'est rien, mais cet âge social qu'infligent les festivals, l'institution, l'idéologie et le public. Rares, ceux qui s'extraient de cette parole infligée. C'est le public qui ne veut jamais vieillir. Il veut toujours entendre ce qu'il a aimé d'abord. Ou alors ce qu'il a fini par accepter. Le drame commence quand le public se comporte comme une famille. Comme ce qu'une famille peut avoir de vraiment mortifère. La musique populaire en crève. Les grands musiciens n'échappent pas à cette violence. Par bonté, Armstrong a répété à l'infini ce qu'on exigeait de lui, s'est plié avec bonne grâce à cette image noire. Le maître est toujours plus fort. Miles a trouvé la tangente et, dans un sidérant concours de narcissismes dont il avait la clé, faisait jouer pour lui la musique de demain. Au féminin. Parker, Clifford, Bud, Coltrane, Dolphy et les autres sont partis bien avant que la question ne commence à se poser.

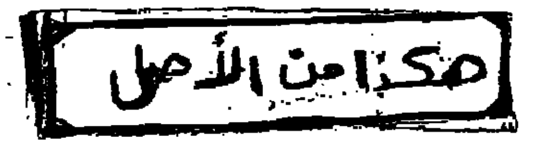
Rollins la pose en bondissant sur scène. De là, l'urgence d'en être le témoin, quelque prix qu'il en coûte (on ne parle pas d'argent), et de se reporter à cette rafale insaisissable de 1962, comme à une jouvence curée : le *Bridge* (Rollins revenait de celui de Williamsburg, où l'on pouvait entendre perfectionner un son au-delà de l'humain), la nouveauté (*What's New ?*) et la présence (*Our Man in Jazz*, avec l'étrange rythmique d'Ornette Coleman pour passer le pont).

Il a su disparaître souvent. C'est un savoir difficile que celui de disparaître.

FRANCIS MARMANDE

★ 3 CD BMG 74321-2782, 3112, 2562.





Huit inédits présentés au Festival de La Rochelle

Lubitsch avant Lubitsch

Suite de la page I

François Truffaut, grand admirateur du cinéaste (*« Dans le gruyère de Lubitsch, chaque trou est génial ! »*), pouvait bien reconnaître avoir emprunté à *Schupalast Pinkus* (1916) une scène de *Baisers volés*, certains historiens, comme Enno Patalas, de la Cinémathèque de Munich, avaient beau affirmer que la période allemande était gravement sous-estimée, le doute subsistait. Quelques exégètes récents s'appliquèrent à le dissiper (1). Découvrir, plus de soixante-dix ans après leur réalisation, certains des premiers films du maître berlinois permet donc de reconstituer les étapes initiales d'une carrière en majuscules, et de prendre la mesure d'une œuvre unique par sa richesse et sa diversité. Grâce au travail de restauration mené à bien par Patalas, on sait aujourd'hui qu'Ernst n'est pas devenu Lubitsch en posant le pied de sa caméra sur le sol des studios.

Avant même d'être metteur en scène, Lubitsch était déjà une vedette. Fils d'un de ces tailleurs que l'on appelait avec mépris des *Mantelmen* (*« hommes de manteau »*, par opposition à *gentlemen*, rappelle Lotte Eisner), il avait vite abandonné la confection pour le théâtre, travaillant notamment avec Max Reinhardt. Le cinéma naissant l'attirait, il s'y fit rapidement une place, imposant le personnage comique qu'il avait imaginé et qu'il interprétait dans de petites comédies. Dès 1914, *Der Stoltz der Firma* (*l'Orgueil de la firme*) lui valut son premier succès populaire : il y jouait le rôle d'un petit employé d'une boutique de confection, ambitieux et arriviste, séducteur intéressé et rusé. Lubitsch insiste sur les défauts de ce personnage qu'il reprendra à plusieurs reprises sous des noms différents.

Juif, il y utilise comme des ressorts comiques certaines caractéristiques prêtées aux juifs par les antisémites. Quelque trente années plus tard (Lubitsch est alors une des personnalités les plus en vue du cinéma hollywoodien), la propagande nazie le prendra comme cible pour dénoncer la mainmise des juifs sur le cinéma. Pendant la première guerre, la question de l'antisémitisme ne se pose pas en Allemagne en des termes aussi tragiques, et Lubitsch connaît un succès qui le contraint bientôt à devenir lui-même réalisateur, nul cinéaste d'alors n'étant à même de permettre au personnage de se développer : *« Si ma carrière d'acteur avait progressé sans encombre, je me demande si je serais devenu metteur en scène. »*

La plupart de ces films sont aujourd'hui considérés comme perdus, mais une copie restaurée de *Das Fidele Gefangnis* (*la Fidèle Prison*), une comédie de 1917 dans laquelle Lubitsch n'apparaît pas, sera présentée à La Rochelle. Le scénario s'inspire d'un passage de l'opérette *la Chauve-souris*, elle-même adaptée de la pièce de Meilhac et Halévy... qui servira de point de départ à Lubitsch et à son scénariste Hans Kraly, neuf ans plus tard, pour *So this is Paris* (*les Surprises de la TSF*, 1926). Le film américain intégrera fidèlement l'intrigue du film allemand, qui repose sur une série de quiproquos déclenchés lorsqu'un mari volage prétexte un séjour en prison pour se rendre à un bal masqué.

Cette parenté permet de mesurer la distance séparant le Lubitsch allemand du Lubitsch américain : il y a, certes, davantage de maîtrise chez le second (le film est une des plus belles réussites muettes du réalisateur), mais on distingue déjà dans le premier les principes fondateurs de son style, notamment la volonté d'asservissement de la mise en scène à la narration : pour Lubitsch, mettre en scène, c'est d'abord raconter, et le scénario constitue la première phase d'un processus d'élaboration que complétera la réalisation, plus que le montage, en ce sens que *« s'il existe des centaines de places possibles pour la caméra, une seule est la bonne »* et que *« la meilleure manière de montrer est forcément toujours la plus courte »*.

Das Fidele Gefangnis traduit aussi le souci de Lubitsch de ne jamais oublier le spectateur, dont le plaisir est la seule raison d'être du film. Entre l'auteur du film et le spectateur s'instaure une sorte de jeu, qui consiste pour le premier à offrir au second des signes qu'il doit, et peut, décrypter en un clin d'œil. Bien que, de façon encore primaire, Lubitsch parie déjà sur l'intelligence du public. S'il ne joue pas encore *avec* le spectateur (ce sera pour bientôt), il joue déjà *pour* lui. Même s'il faut faire preuve d'une certaine bonne volonté à l'égard du film pour accepter qu'un mari ne reconnaisse pas son épouse dissimulant son regard sous un simple masque...

Réalisé l'année suivante, *Ich möchte kein Mann sein* (*Je ne voudrais pas être un homme*) repose sur un matériau *a priori* plus brut (un garçon manqué découvre que la vie d'homme n'est pas forcément enviable), mais exploité avec un savoir-faire grandissant. L'inversion des sexes est prétexte à quelques scènes plaisantes, bâties sur le principe de l'omniscience du spectateur, qui « en sait plus » que les personnages. Ainsi celle où un homme éméché embrasse sur la bouche la jeune fille... qu'il prend pour un garçon. Le style s'affine à mesure que les intertitres se font plus rares : le premier chef-d'œuvre (connu) de Lubitsch n'est pas loin.

Ce sera *la Princesse aux huîtres* (1919), éblouissante fantaisie située dans une Amérique d'opérette (proche de l'Europe telle que Lubitsch la représentera dans certains de ses films hollywoodiens). Elle conte l'histoire d'une fille de parvenu que son père, las de ses caprices, décide de marier à un prince. Entre-temps, Lubitsch a réalisé ses deux premiers drames, *les Yeux de la momie* et *Carmen*, avec Pola Negri, pour lesquels il a disposé de budgets plus importants. *La Princesse aux huîtres* se situe dans le droit-fil de cette évolution. Les décors, imposants, définissent à eux seuls les personnages, et, dès le premier plan, le cinéaste installe la dialectique de l'individu et de la masse.

Rythme et chorégraphie aux sources du rire

Quaker, « le roi des huîtres » (Harry Liedtke), le visage mangé par d'avantageux favoris, est entouré de quatre serviteurs noirs en livrée qui portent son énorme cigare tandis qu'une armée de secrétaires prend des notes. Aux secrétaires succéderont bientôt les soubrettes, qui déshabillent la fille de Quaker (Ossi Oswalda, alors l'actrice favorite du cinéaste), la lavent dans sa baignoire, la portent jusqu'à son lit de repos, la massent et la préparent pour sa rencontre avec son prétendant. Lubitsch joue avec raffinement de la nudité de l'actrice, qu'un peignoir vient opportunément masquer quand le plan semblait devoir la révéler, il multiplie les servantes en un essaim silencieux et dévoué.

Pendant ce temps, un homme, le serviteur du prétendant, non le prétendant lui-même (source du quiproquo), attend dans un immense vestibule. L'attente est interminable, il entreprend de la tromper en suivant les motifs géométriques tracés sur le sol, d'abord distraitement, puis avec une sorte de fièvre absurde. La scène était une des préférées de Lubitsch, qui déclara plus tard : *« Je ne sais si c'était réussi, mais c'était la première fois que j'abandonnais la comédie pure pour la satire. »* Soudain, l'homme perdu dans son impatience se voit entouré par une dizaine de valets qui semblent le prendre en faute. Pour fonctionner, la scène doit être filmée « au millimètre », dans le respect absolu du rythme nécessaire.

Le rythme est d'ailleurs l'aspect le plus surprenant du film. Lubitsch utilise les nombreux figurants mis à sa disposition non pour donner une impression de masse, ainsi que le faisaient (et continuent de le faire) la plupart des cinéastes, mais pour imprimer au récit son tempo. Si dix chevaux en file indienne tirent une calèche, il les fait entrer un par un dans le champ. Quand il veut montrer les préparatifs du mariage, il filme le ballet des serveurs chargés de plateaux, le mouvement des cuisiniers et des aides, l'agitation davantage que la foule. Le repas de mariage lui-même est tourné en un seul et long plan fixe : de chaque côté d'une table dressée pour cinquante convives, se tiennent trois rangées de vingt-cinq serviteurs, qui interviennent tour à tour pour remplir leur office, en une impeccable chorégraphie.

Plus tard, Lubitsch fait entrer dans le champ de la caméra, l'un après l'autre, quarante domestiques qui s'éloignent ensuite vers le fond de la salle. A ce plan répond celui, pratiquement symétrique, qui montre les dix-huit premières victimes du tournoi de boxe organisé pour désigner celle qui aura la chance de s'occuper d'un beau garçon. Il s'agit certes pour Lubitsch de donner de l'Amérique l'image d'opulence qu'attend le public, mais aussi d'insister sur le luxe de la production, capable d'aligner ainsi des figurants dont il s'applique à montrer qu'ils ne peuvent passer deux fois devant la caméra. Il s'agit enfin de définir visuellement un univers dans lequel le rythme, la répétition des motifs et la chorégraphie des mouvements sont source de comique parfois, de plaisir toujours.

Dès 1919, Lubitsch a compris que l'art cinématographique réside autant, sinon plus, dans le respect et la maîtrise des durées et des rythmes que dans l'organisation de l'espace. Au cinéma décoratif que pratiquent encore la majorité des réalisateurs, il répond par un cinéma qui puise dans les exigences de la narration les fondements de son esthétique. Il va pourtant faire une concession au cinéma décoratif. Après *Kohlhiesels Tochter* (*les Filles de Kohlhiesels*), farce très librement inspirée de *la Mégère apprivoisée* et qui donne à Emil Jannings l'occasion de se livrer à un de ces « numéros » qu'il affectionnait, il se souvient de ses débuts chez Max Reinhardt en portant à l'écran *Sumurun*, fantaisie « orientale » dans laquelle il tient également le rôle du bossu.

Il s'agit dans son œuvre d'une parenthèse en forme de retour en arrière, pour laquelle il a convoqué quelques-uns de ses camarades d'autrefois, réunis autour de Pola Negri. L'intrigue n'a guère d'importance, elle est un simple prétexte au goût du jour, qui permet au réalisateur d'utiliser une fois encore d'immenses décors, écrasant des personnages dont ils accusent du même coup le caractère délibérément conventionnel.

Ensuite, Lubitsch ne réalisera plus en Allemagne qu'une seule comédie, *Die Bergkatze* (*la Chatte des montagnes*, 1921), considérée par beaucoup comme le sommet de la période allemande et dont on regrette l'absence dans cette rétrospective. Il réalisera, en revanche, deux films historiques à gros budgets, *Anna Boleyn* (1920) et *la Femme du pharaon* (1921), redécouvert récemment grâce à Enno Patalas et au Musée du Louvre (*le Monde* du 20 janvier 1994). Deux films qui, dans son esprit, doivent apporter aux producteurs américains la preuve qu'il est prêt pour Hollywood. Le message est entendu et Lubitsch part en 1922 pour l'Amérique, à l'invitation de Mary Pickford, après avoir réalisé *Die Flamme* (*Montmartre*), drame naturaliste dont ne subsistent que quelques fragments.

Réalisé en 1923, produit et interprété par Mary Pickford, *Rosita*, le premier film américain de Lubitsch, se révèle un échec commercial – l'actrice aurait même demandé à ce que toutes les copies en fussent détruites –, et il ne fut redécouvert qu'en 1977. Le paradoxe est que Lubitsch, venu en Amérique pour réaliser des films à gros budget, dans l'esprit d'*Anna Boleyn* ou de *la Femme du pharaon*, est obligé de signer un contrat pour la modeste Warner et de réaliser une comédie *a priori* banale, censée se dérouler à Vienne, *The Marriage Circle* (*Comédiennes*, 1924). Entre-temps, il a découvert *l'Opinion publique*, de Charlie Chaplin, qui l'a subjugué, et il a compris que cette direction était la bonne pour lui.

Son sens de l'efficacité dramatique fait merveille dans *The Marriage Circle*, il parvient à mettre les situations en place grâce à un minimum de plans (un seul parfois, comme le premier, gros plan des pieds d'Adolphe Menjou enfilant une chaussette percée) et donne aux Américains beaucoup de cet esprit européen qu'ils attendent de lui.

Parmi ses grandes réussites du temps du muet, *l'Eventail de Lady Windermere* (1925) est sans doute la plus éblouissante. De tous les grands metteurs en scène du muet, il sera un de ceux qui s'adapteront avec le plus d'aisance au parlant. Mais lorsqu'il quittera, le temps d'un film, le domaine de la comédie (*l'Homme que j'ai tué*, 1932), il connaîtra l'échec et devra abandonner les films à gros budget qui servaient son prestige (*le Patriote*, 1928), mais dégageaient des bénéfices jugés insuffisants.

En 1943, alors que l'on craignait que l'accident cardiaque dont Lubitsch avait été victime ne se révèle fatal, on demanda à son ami Samson Raphelson d'écrire quelques lignes à sa mémoire. Une fois rétabli, le cinéaste découvrit le texte en question et s'arrêta sur une phrase affirmant que, quel que soit l'opinion portée par les historiens sur ses films, Lubitsch resterait de toute façon plus grand en tant qu'être humain. *« Un film, quel qu'il soit, bon ou mauvais, finit dans une boîte au fond d'un entrepôt. En dix ans, il n'est plus que poussière »*, maugréa Ernst Lubitsch. La présentation de ces huit films est la preuve qu'il lui arrivait de se tromper parfois.

PASCAL MÉRIGEAU

Lire page VI l'encadré consacré au programme du Festival de La Rochelle.

(1) Parmi les ouvrages les plus récents parus en français : *Lubitsch*, de N. T. Binh et Jean-Loup Bourget (Rivages/Cinéma), *Lubitsch ou la satire romanesque*, d'Eithne et Jean-Loup Bourget (Stock Cinéma), *Lubitsch*, de Jacqueline Nacache (Edilig).



COLL. DOMINIQUE LE BRUN

Ernst Lubitsch.



GERHARD ULLMANN

« La Princesse aux huîtres », 1919.

LE BUSHMAN A HONG KONG

de Wellson Chin

EN 1979, un chasseur boshiman prenait une bouteille de Coca sur la tête, et le marché cinématographique mondial prenait un coup de soleil avec le triomphe inattendu et universel des *Dieux sont tombés sur la tête*. Neuf ans plus tard, une tentative de rééditer l'opération tourna court. Le récipiendaire du projectile, N'Xau, serait retourné paisiblement parmi les siens si les usines à cinéma de Hongkong ne s'étaient avisées de lui faire reprendre de temps à autre un service aux effets commerciaux plus limités, mais encore conséquents sur le marché extrême-oriental.

Le concours de circonstances qui amène le cher N'Xau sur nos écrans estivaux n'est guère plus limpide que l'acrobatie scénaristique qui, au cours de cette troisième aventure chinoise, propulse cette incarnation dénudée et grimaçante de la sagesse des origines au milieu des turpitudes ultramodernes de l'enclave britannique. Il faut environ 2 minutes 10 secondes pour inventer la liste des cocasses quiproquos que ne manquera pas d'expérimenter notre ami le sauvage – la télé, les véhicules à moteur, l'eau du robinet, le sushi... – en compagnie de la charmante hongkongaise qui l'a recueilli (Carina Lau). Il faut un peu plus longtemps pour s'accoutumer au doublage en anglais des protagonistes chinois, qui fait l'objet de l'un des enregistrements de la parole les plus calamiteux depuis le tournage de *The Duelling Cavalier* dans *Chantons sous la pluie*.

Cela laisse beaucoup de temps pour méditer sur les deux aspects les plus notables d'un film tellement sans prétention qu'il ne peut pas devenir complètement antipathique. Le premier tient à son application dans l'illustration publicitaire de la marque de boisson gazeuse dont un échantillon déclencha toute cette affaire il y a quinze ans. Le second est le corps définitivement étrange de N'Xau, corps sans âge et sans aucune des grâces que réclame d'ordinaire le passage à l'écran. Cette intrigante fusion d'enfance, de maturité et de vieillesse est l'unique événement du *Bushman à Hong Kong*, auquel le film laisse tout loisir de prêter attention. – **J.-M. F.**

LES BRAQUEUSES

de Jean-Paul Salomé

CÉCILE (Catherine Jacob) est institutrice, Bijou (Clémentine Célarié) vient d'être abandonnée par son militaire de mari avec trois enfants sur les bras, Muriel (Alexandra Kazan) est serveuse dans un restauroute, et Lola (Nanou Garcia) sort de prison. Elles vivent à Montélimar, sont copines depuis toujours, et leurs soucis d'argent les conduisent à basculer allègrement vers la délinquance. Qu'on se rassure, il s'agit ici d'une délinquance souriante, puisque l'idée était de réaliser une comédie.

Les quatre « braqueuses » s'attaquent à plusieurs reprises à la même banque (il faut bien que le film ait la durée requise pour un long métrage) et les scénaristes se gardent bien de les aiguiller sur un autre objectif, par peur sans doute que la comédie ne déraille. Peine (minimale) perdue : l'entreprise est un naufrage, dans lequel sombrent corps et biens des actrices à l'évidence livrées à elles-mêmes, et un réalisateur dont on a du mal à imaginer qu'il ait pu un seul instant croire à son propre (premier) film. Quant au fait qu'un producteur ait pu décider de se lancer dans l'aventure, il laisse songeur. – **P. M.**

Cinéma

L'été meurtrier

Après l'annonce en fanfare de résultats en hausse en 1993, le suivi de la fréquentation durant le premier semestre de cette année aura eu de quoi donner le mal de mer, et finalement du vague à l'âme. Le nombre des entrées a *traîné la patte, puis dépassé* celui de l'année précédente, avant de replonger de manière inquiétante, pour *atteindre – 3,5 % fin juin* (Paris et région parisienne). La répartition par nationalité n'est guère plus *enthousiasmante, avec* seulement 28 % du public pour les films français depuis le début de cette année, *contre 58 % aux productions* américaines. Et ce ne sont pas les sorties annoncées en juillet qui risquent *d'améliorer la situation* : sur les 20 titres prévus, 17 arrivent d'Hollywood. On regrettera, évidemment, que *les Américains utilisent* la période estivale pour déverser leurs produits de second rayon ; et on donnera *acte aux distributeurs* français de sortir courageusement un ou deux titres dans un tel climat. *Tant que ne sera pas mise en* place une stratégie d'ensemble en vue de réoccuper les écrans de l'été, *cette période continuera* d'aggraver les plus funestes tendances du premier semestre. – J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

Les critiques des nouveaux films se trouvent en page V. Nous publions ci-dessous les salles correspondantes.

LES BRAQUEUSES. Film français de Jean-Paul Salomé, Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, handicapés, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; *George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare*-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le *Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ;* 36-65-71-44).

LE BUSHMAN A HONGKONG. Film hongkongais de Wellson Chin, VO : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75). VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

SÉLECTION

Les Amoureux

de Catherine Corsini,
avec Nathalie Richard, Pascal Cervo, Olaf Lubazenko, Loïc Maquin, Xavier Beauvois.
Français (1 h 28).

Dans les brumes estivales des Ardennes, un adolescent et sa sœur modèle trouvent le courage et la force de vivre l'amour à *leur manière*. Une très belle maîtrise de cinéaste, émouvante et profonde, et une extraordinaire actrice : Nathalie Richard.

14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Backbeat

d'Iain Softley,
avec Sheryl Lee, Stephen Dorff, Ian Hart, Gary Bakewell, Chris O'Neill, Scot Williams.
Américain (1 h 40).

Astronomie musicale : la captation du moment magique où, dans la nébuleuse rock à l'aube des *sixties*, naît l'astre unique nommé les Beatles, au cours d'une explosion où disparaît le cinquième membre d'un orchestre qui semblait promis à en être la star.

VO : UGC Champs-Elysées, handicapés, 8e (36-68-66-54).

J'ai pas sommeil

de Claire Denis,
avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle.
Français (1 h 50).
Interdit – 12 ans.

Dans la lumière aveuglante d'un Paris *chauffé à blanc, la peur et la mort rôdent.* Claire Denis filme au scalpel cette histoire de guerre menée par ceux qui n'ont rien à perdre, et c'est un film feutré, terrifiant et magnifique.

Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

Jeanne la Pucelle, les Batailles et les Prisons

de Jacques Rivette,
avec Sandrine Bonnaire.
Français (2 h 40 et 2 h 56).

En mouvement, à la vitesse ascendante *de sa vitalité, puis bloquée par les assis* et les puissants, la trajectoire de Jeanne, méticuleusement inspirée de l'Histoire pour en faire une histoire contemporaine, à fleur de corps. Grâce à la caméra au vif de l'instant de Jacques Rivette, grâce à Sandrine Bonnaire qui renouvelle le mystère de l'incarnation. Deux films qui font, ensemble, le plus beau film français de l'année.

Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Journal intime

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta, Lorenzo Alessandri, Raffaella Lebboroni.
Italien (1 h 40).

En trois « chapitres » filmés à la première personne, le *« splendide quadragénaire »* Nanni Moretti réalise une ode à la liberté, émouvante et hilarante. Nonobstant le palmarès (Prix de la mise en scène, tout de même), le preux chevalier à la Vespa a été le vrai vainqueur du Festival de Cannes.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

My New Gun

de Stacy Cochran,
avec Diane Lane, James Le Gros, Stephen Collins, Tess Harper, Bill Raymond, Maddie Corman.
Américain (1 h 35).

Irrévérencieuse et rapide, une petite comédie américaine loin des poncifs du *genre, et quelques vérités bien senties* expédiées en souriant dans les gencives du conformisme.

VO : Reflet Médicis I (ex-Logos I), handicapés, 5e (43-54-42-34).

Les Roseaux sauvages

d'André Téchiné,
avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny, Michèle Moretti, Jacques Nolot.
Français (1 h 50).

En 1962, dans un petit village du Sud-Ouest, des adolescents se cherchent, s'approchent, se frôlent et se trouvent, entre sombres échos de la guerre d'Algérie et désirs incandescents. Le cinéma intime d'André Téchiné à son meilleur.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (36-68-51-25) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

Trop de bonheur

de Cédric Kahn,
avec Estelle Perron, Caroline Trousselard, Malek Becher, Didier Borga.
Français (1 h 25).

Trop de soleil, trop de musique, trop de désir jusqu'au petit matin... Juste ce qu'il faut de regard attentif, de la part d'un cinéaste au diapason de ses protagonistes pour passer à travers les apparences et les clichés, découvrir un beau et difficile secret. La jeunesse, peut-être.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

REPRISES

La Dernière Chasse

de Richard Brooks,
avec Robert Taylor, Stewart Granger, Lloyd Nolan, Debra Paget.
Américain, 1956, copie neuve (1 h 48).

Chasse aux bisons et massacre des Indiens furent les sports favoris de l'Amérique naissante. Richard Brooks les associe dans ce somptueux western enneigé et sanglant, sombre méditation sur la violence, le racisme et la mort.

VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

Despair

de Rainer Werner Fassbinder,
avec Dirk Bogarde, Andréa Ferréol, Volker Spengler.
Allemand, 1977 (2 h).

Fassbinder aborde avec ironie et délicatesse cette variation sur le thème du double, adaptée par Tom Stoppard d'un roman de Nabokov. Dirk Bogarde se glisse dans l'univers du cinéaste avec son habituelle distinction et donne de ce personnage éperdu une interprétation puissante.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Henry V

de Kenneth Branagh,
avec Kenneth Branagh, Simon Shepherd, James Larkin, Derek Jacobi, Brian Blessed, James Simmons.
Britannique, 1990 (2 h 18).

A la suite de Laurence Olivier, dont la superbe adaptation du drame de Shakespeare (1944) demeure une référence, Kenneth Branagh délivre, dans son premier film, une vision de l'Histoire pleine de bruit et de fureur, très différente, mais digne de son illustre modèle.

VO : 14 Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

Nashville

de Robert Altman,
avec David Arkin, Barbara Baxley, Ned Beatty, Karen Black, Keith Carradine, Geraldine Chaplin.
Américain, 1975 (2 h 35).

Vingt-quatre personnages en quête de musique, de reconnaissance et d'amour, dans la capitale de la *country music* : un échafaudage sophistiqué, pour un film brillant et méchant, Altman ne cherchant pas à dissimuler le mépris que lui inspirent tous ces gens.

VO : 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).

La Vallée de la peur

de Raoul Walsh,
avec Robert Mitchum, Teresa Wright, Judith Anderson, Dean Jagger.
Américain, 1947, noir et blanc, copie neuve (1 h 40).

Les magnifiques images du chef opérateur James Wong Howe subliment ce western crépusculaire, dont le style épuré retrouve des accents de tragédie antique sans jamais nuire à l'élan du récit. Confronté à un destin qu'il cherche en vain à décrypter, Robert Mitchum est inoubliable.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

LES ENTRÉES A PARIS

La fête morose. La Fête du cinéma n'a pas déclenché les mêmes mouvements de foule que l'an dernier. Avec 793 000 entrées, la semaine est loin d'atteindre le million dépassé en 1993, et les trois « jours de fête » ont rassemblé 547 000 spectateurs, au lieu des 757 000 d'il y a un an.

Pour tempérer ce sombre constat, il faut d'abord souligner qu'il concerne uniquement la capitale et ses environs, alors que les organisateurs ont porté cette fois l'essentiel de leurs efforts sur la province. Et puis, l'année dernière, il n'y avait pas la Coupe de monde. Il reste que la qualité des films proposés n'a pas non plus déclenché de mobilisation particulière. La plupart des titres attrayants avaient déjà fait leur plein de public et ce ne sont pas les quatorze nouveautés du 22 juin qui étaient de nature à faire courir les foules.

Trois films tirent leur épingle du jeu au sein de cet embouteillage. Dans 31 salles, les 65 000 explorateurs de *Rapa-Nui* ne font pas à proprement parler un triomphe, non plus que les 46 000 de *Blue Chips* dans 24 salles. Mais c'est toujours mieux que les 32 000 de *My Father ce héros* devant 33 écrans. Le meilleur résultat est finalement celui de *Trop de bonheur* à 9 000 dans seulement trois salles, soit un taux de fréquentation considérable.

Aucun n'atteint les 100 000 entrées, barre symbolique qui devrait en principe être franchie à plusieurs reprises en pareille circonstance. Deux titres s'en approchent pourtant. *Casque bleu* dépasse ainsi les 156 000 entrées en quinze jours, et l'imperturbable *Quatre mariages et un enterrement* en est à 865 000 en neuf semaines. Vu la concurrence annoncée pour cet été, le film de Mike Newell peut commencer à rêver du prestigieux million Paris-périphérie.

Deux outsiders poursuivent une réjouissante carrière, *les Roseaux sauvages* poussant jusqu'à 65 000 en trois semaines, et surtout *Journal intime*, toujours en verve à 125 000 en sept semaines.

J.-M. F.

★ *Chiffres* : le Film français.

FESTIVALS

Assassins !

En juillet et août, les assassins investissent l'écran de la Cinémathèque française. De *M le Maudit* (Fritz Lang, 1931) au *Silence des agneaux* (Jonathan Demme, 1990), cent films, classiques et raretés confondus, œuvres de cinéastes prestigieux ou de réalisateurs oubliés.

Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun (16e). Tél. : 47-04-24-24.

Sous les étoiles du Sud-Ouest

Les hauts lieux du patrimoine historique servent d'écrin à une série de projections organisées par le Centre Jean-Vigo de Bordeaux. *Pandora* (Ava Gardner) et le Hollandais volant accosteront à Belle-Ile-en-Mer, *la Belle et la Bête* investiront la forteresse de Blanquefort, le château Cos-d'Estournel abritera *le Salon de musique* de Satyajit Ray, et *le Capitan* bondira sur les remparts du château de Hautefort. Le (séduisant) principe de la manifestation est d'*« associer l'imaginaire d'un film à l'imaginaire d'un lieu, en renouant avec la tradition du cinéma itinérant »*.

Cinésites 1994, du 2 juillet au 9 septembre, dans le Grand Sud-Ouest. Tél. : 56-44-35-17.

Cinéma au féminin à Marseille

Dix films participent à la compétition officielle du 11e Festival international du film au féminin, parmi lesquels *les Amoureux*, de Catherine Corsini, et les dernières réalisations de Marta Meszaros et Léa Pool. Hommage sera également rendu à Jacqueline Audry et à Caroline Cellier, et une rétrospective sera consacrée aux héroïnes du Far-West (avec la présentation en avant-première du film de Jonathan Kaplan *Belles de l'Ouest*).

Du 4 au 9 juillet, au cinéma UGC Prado de Marseille. Tél. : 91-91-91-91.

Musique de films à Miramas

Pour sa première édition, le Festival de musique de films de Miramas rend hommage à Vladimir Cosma et Lalo Schifrin. Projections de films, rencontres et concerts sont au programme.

Du 5 au 10 juillet, à Miramas-en-Provence (13). Tél. : 90-50-06-74.

Kenneth Anger

Cinéaste underground, grand manipulateur, écrivain provocateur (*Hollywood-Babylone*), esthète décadent, Kenneth Anger réalise depuis 1947 des films qui ne ressemblent à aucun autre. Mythiques (*Inauguration of the Pleasure Dome*, 1954-1978, *Scorpio Rising*, 1963, *Lucifer Rising*, 1966-1980) ou inconnues, ses réalisations font l'objet de trois séances spéciales dans le cadre du « Cabinet d'amateurs » de la Cinémathèque. Avec en prime, sous réserves, une version de *Que viva Mexico* « conformée » par Kenneth Anger selon l'ordre indiqué par le scénario de S. M. Eisenstein.

Le lundi 4 juillet à partir de 18 h 30, à la Cinémathèque française, salle République, 18, rue du Faubourg-du-Temple (11e). Tél. : 47-04-24-24.

Au programme de La Rochelle

Quel autre festival que celui de La Rochelle peut se targuer de présenter cent trente longs métrages soigneusement et harmonieusement sélectionnés, originaires de toutes les latitudes et même, parfois, sortis de la nuit des temps ? Grand ordonnateur des fêtes et réjouissances, Jean-Loup Passek peut constater avec gourmandise que *« le passé, le présent, l'avenir s'y mêlent dans un joyeux désordre qui toutefois n'est pas si innocent qu'il y paraît »*.

Cette 22e édition permettra de passer d'un Lubitsch de 1918 au nouveau Ken Loach, *Lady Bird*, présenté en avant-première française. De certaines des plus intéressantes découvertes cannoises encore inédites (*Babel-Oued City* de Merzak Allouache, *Barnabo des montagnes* de Mario Brenta), à un *Maciste* de 1915. D'un court métrage de Dino Risi (auquel hommage sera rendu, en sa présence), à un film du prolifique producteur et réalisateur coréen Shin Sang Okk. Autres rétrospectives passionnantes, celles dont feront l'objet les méconnus, sinon inconnus, Ferdinando Maria Poggioli, réalisateur des années 40 tenu pour un précurseur de Visconti, et Abram Room, cinéaste soviétique dont six films seront présentés, le premier réalisé en 1926, le dernier en 1970.

Hommage sera également rendu au cinéaste iranien Darius Mehrjui (et l'on pourra voir aussi le sublime film d'Abbas Kiarostami *Au travers des oliviers*), au réalisateur suisse Daniel Schmid, au Mexicain Jaime Humberto Hermosillo, au Portugais Antonio Campos et au Finlandais Aki Kaurismäki. Tous ces réalisateurs seront présents à La Rochelle.

★ *Du 30 juin au 10 juillet à La Coursive de La Rochelle. Tél. : (16)-46-51-54-00.*



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général :
Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Isabelle Tsaïdi.
133, avenue des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
TÉL. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale
de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Musique

Antidote

***LYLO*. Ce joli nom est l'abréviation de Les Yeux Les Oreilles. C'est aussi le titre d'un tout petit journal gratuit, à peine plus grand qu'un *carnet de timbres, mis tous* les quinze jours à la disposition de la clientèle des salles parisiennes. L'ambition de *LYLO*, réalisée déjà depuis deux numéros, est de recenser tous les concerts *parisiens, à l'exception de* la musique classique. Le classement par genres (rock, jazz, musique du monde) et par jours en fait un objet pratique. Egalement un instrument assez précis du *degré de vivacité des* différents domaines musicaux de la capitale. De la faiblesse actuelle du rap et de la santé insolente des musiques du monde, par exemple. Le tout agrémenté de commentaires *souvent judicieux, parfois* insolents, qui témoignent d'une indépendance d'esprit rare dans la presse gratuite. Mais *LYLO* reste avant tout un antidote efficace à la tentation de rester *chez soi le soir.* – T.S.**

LYLO : 55, rue des Vinaigriers, 75010 Paris. Tél. : 42-09-02-98.

ÉVÉNEMENTS

Juan José Mosalini

Juan José Mosalini est un des meilleurs joueurs de bandonéon du moment. Il a reformé un grand orchestre de tango, dans la pure tradition argentine. Le répertoire est choisi, les musiciens excellents, et Mosalini imagine une autre musique, en ne quittant jamais de l'œil la tradition *portena. Dans le cadre des soirées de l'hôtel* d'Albret. Le 2 juillet, Imrat Khan. *Hôtel d'Albret, 21 heures, le 30. Tél. : 45-08-55-25. 120 F.*

Los Van Van

Les Cubains Los Van Van sont de très efficaces machines à danser. La salsa, le *son*, les rythmes noirs et latinos. Los Van Van sont des esthètes de la culture musicale afro-latino-caribéenne. *Hot Brass, 21 h 30, les 1er et 2 juillet. Tél. : 42-00-14-14. 90 F.*

CLASSIQUE

Orchestre de Paris. Premier volet du *Livre de la jungle, la Course du printemps*, qui date de 1925, est un vaste poème symphonique audacieusement polytonal. Darius Milhaud y voyait *« un des chefs-d'œuvre de la musique contemporaine »*. Cette belle page symphonique, tout empreinte de la poésie de Kipling, n'est à peu près jamais jouée. Ce qui n'est pas le cas du reste du programme... *Berlioz : Carnaval romain. Koechlin : la Course du printemps. Ravel : Concerto pour piano et orchestre en sol. Aubert : la Habanera. Dukas : l'Apprenti-Sorcier. Claude Helffer (piano), Orchestre de Paris, Leif Segerstam (direction). Salle Pleyel, 20 h 30, le 30. Tél. : 45-61-06-30. Location FNAC, Virgin. De 80 F à 350 F.*

Ensemble InterContemporain. Le Suisse Jarell, comme le Finlandais Lindberg, font partie des jeunes compositeurs auxquels l'IRCAM a consacré des monographies discographiques et musicologiques dont l'intérêt a été ici même signalé (*le Monde* du 10 mars 1994). L'Institut a de la suite dans les idées et poursuit son opération en version *live. Jarrell : Rhizomes, Congruences. Lindberg : Joy. Emmanuelle Ophèle (flûte), Didier Pateau (hautbois), Michel Cerutti, Daniel Ciampolini (percussions), Florent Boffard, Dimitri Vassilakis (piano), Ensemble InterContemporain, Markus Stenz (direction). Centre Georges-Pompidou, 20 h 30, le 30. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.*

Festival Chopin. « Fantaisie », en allemand, suggère les idées de rêve de phantasmagorie et, en tout cas, de liberté. Mozart en profite pour bouleverser les formes canoniques, Schumann les morcelle comme à l'accoutumée, Falla et Chopin y déploient en grand une inspiration débridée. Poursuivant sa programmation thématique, le Festival de l'Orangerie accueille un pianiste au jeu plein de vie pour ce parcours fantaisiste. A Jean-Efflam Bavouzet, artiste constructiviste, de montrer que, si la sonate est le genre majeur de la musique occidentale, d'où découle la symphonie, elles est aussi le lieu de contrastes stylistiques majeurs, selon les époques. *Mozart : Fantaisie pour piano K 475. Schumann : Fantasiestücke pour piano. Chopin : Fantaisie. Falla : Fantasia Betica. Laurent Cabasso (piano). Orangerie du parc de Bagatelle, 16 h 30, le 2 juillet. 100 F. Haydn : Sonate pour clavier nº 39. Dussek : Sonate pour piano op. 61. Clementi : Sonate pour piano op. 50 nº 1. Chopin : Sonate pour piano op. 58. Jean-Efflam Bavouzet (piano). Orangerie du parc de Bagatelle, 20 h 45, le 5 juillet. Tél. : 45-00-22-19. 150 F.*

Michel Portal, Georges Pludermacher. Ceux-là, on ne les présente plus, et le répertoire qu'ils ont choisi non plus. On va écouter Portal comme Richter : par certitude que quelque chose de grand se passera forcément. Quelque chose qui ne se reproduira jamais tout à fait de la même façon. *Brahms : Sonates pour clarinette et piano op. 120. Michel Portal (clarinette), Georges Pludermacher (piano). Hôtel d'Albret, 21 heures, le 1 juillet. Tél. : 45-08-55-25. 120 F.*

Kathleen Battle. Une très jolie voix de mozartienne, qui se lance ici dans des pages qui demandent un timbre plus lourd ou un autre style. *Purcell : Chansons. Schubert. Strauss : Lieder. Gounod. Villa-Lobos : Mélodies. Kathleen Battle (soprano), Martin Katz (piano). Salle Gaveau, 20 h 30, le 4 juillet. Tél. : 49-53-05-07. De 185 F à 500 F.*

Orchestre national d'Ile-de-France. Dans le cadre du Festival de Saint-Denis, un hommage au grand Jean-Sébastien par un avant-gardiste germano-argentin coutumier du genre (il fit la même chose pour Beethoven, l'œuvre s'appelait *Ludwig van*). Kagel a été traité en vedette pendant toute la saison de l'Orchestre d'Ile-de-France par son chef Jacques Mercier. *Kagel : Passion selon saint Bach. Catherine Ciesinski (mezzo-soprano), Ian Caley (ténor), Roland Hermann (baryton), Mauricio Kagel (récitant), Maîtrise de Caen, Chœur Accentus, Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction). Saint-Denis. Basilique, 20 h 30, le 6 juillet. Tél. : 48-13-12-12. De 50 F à 190 F.*

JAZZ

Cesarius Alvim Quintet. Le disque, Ningja, a du succès. L'auteur, Cesarius, du talent. *Les partenaires, une sacrée présence.* Chantemps au ténor, dans l'amphi Richelieu, c'est comme Héraclite à Joinville-le-Pont : un philosophe dans son élément. *Amphithéâtre Richelieu (Sorbonne), 22 heures, le 30. 120 F.*

JVC Halle that Jazz. Ça commence avec Enrico Rava, continue par Texier, Pat Metheny, Ornette Coleman, tout ce que le jazz d'aujourd'hui invente et produit de grand, de généreux. Programme typé, façon Banlieues bleues. Paris a enfin son festival convenable. *Grande Halle de la Villette, 20 heures et 22 h 30, les 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 juillet. Tél. : 40-03-75-75. 160 F.*

Tom Harrell, Don Braden, Donald Brown. Bugliste mystérieux, Tom Harrell. Si l'on veut bouder le bruit, prendre du champ sur la rumeur et les fêtes serviles, on n'ira entendre qu'un concert : celui de Tom Harrell. *New Morning, 20 h 30, le 1er juillet. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.*

Pour Marion Brown. C'est un usage très américain que celui des concerts de soutien (*benefit*) pour pallier le manque de protection sociale des musiciens. Marion Brown, altiste et peintre marquant, figure de la « new thing », compagnon de Coltrane et aventurier de feu, cinquante disques à son actif, vient d'être opéré à New-York d'une rupture d'anévrisme. Ses amis parisiens, cornaqués par Maurice et Yvonne Cullaz, jouent le 3 juillet à 18 h 30 : Steve Lacy, Alain Jean-Marie, Steve Potts, Chansse Evans, Jack Gregg, Soria Soria, etc. *New Morning, 18 h 30, le 3 juillet. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.*

Herbie Hancock. Mister « classe » tient ses « master classes » aux Bouffes. Herbie se prend pour Hancock avec simplicité. Il y a quelque raison à cela. *Bouffes du Nord, 20 heures, le 5 juillet. Tél. : 46-07-34-50. De 60 F à 130 F.*

Marcus Miller Band, the Rite of Strings. Prince occulte de la musique moderne, ingénieur, informaticien, magicien, philosophe et gourou, *Marcus Miller*, l'« autre » de la basse électrique (mais on n'oubliera pas de sitôt le grand Jaco), prend la route. Si l'on veut savoir comment les bidules fonctionnent. « Dream Team » et frime innocente au programme. *Dans la* salle, les jeunes du tout électrique. *Palais des sports, 20 heures, le 5 juillet. Tél. : 48-28-40-48. De 170 F à 200 F.*

John Lurie and the Lounge Lizard. Le plus surfait des mauvais saxophonistes de non-jazz, inventeur du post-moderne et des comédiens musicaux, continue d'attirer un public fervent, désabusé et boudeusement enthousiaste. Ils ne savent pas encore qu'ils aiment Clayderman en chapeau mou new-yorkais. *New Morning, 20 h 30, les 5 et 6 juillet. Tél. : 45-23-51-41. 130 F.*

Toots Thielemans, Gal Costa, Milton Nascimento. Le plus grand harmoniciste (chromatique) du monde tourne avec les étoiles brésiliennes. Inévitable. On sait : harmoniscisle, cela évoque un art pauvre, pudique, modeste, douloureux et cocasse. Eh bien, c'est le cas. On l'appelle Toots. *Palais des sports, 20 heures, le 6 juillet. Tél. : 48-28-40-48. 200 F.*

Lionel Hampton. Annoncer Lionel Hampton à l'Olympia en juillet 1994, c'est *un peu comme qui annoncerait* Debureau pour *les Enfants du paradis*, fin 95. Cela fait un plaisir profond et très inattendu. *Olympia, 20 h 30, le 6 juillet. Tél. : 47-42-25-49. Location FNAC, Virgin. De 190 F à 270 F.*



D.R.

Paolo Conte Le Festival de Saint-Denis fait entrer la chanson dans la basilique et à la Légion d'honneur. Dee Dee Bridgewater et le Harlem Boys Choir iront à l'église. Le Trio Esperança, trois Brésiliennes qui aiment le chant *a cappela* et la musique populaire brésilienne, ouvriront la voie à Paolo Conte, (vieux) séducteur, un avocat italien qui aime le jazz, le swing, la poésie, la musique.

Saint-Denis. Chapiteau, 20 h 30, les 1er et 2 juillet. Tél. : 48-13-12-12. 150 F.

ROCK

Spin Doctors. Même s'ils ont l'âge d'être les petits-fils de Randy California, les Spin Doctors sont fermement ancrés dans la réalité des années 70. Guitares bavardes, rythmique hyperactive, paroles qui seraient ésotériques si quelque chose se dissimulait derrière. Et de temps en *temps une bonne* chanson, pour empêcher l'auditeur las de balayer tout ça du revers de la main. *Zénith, 20 heures, le 30. Tél. : 42-08-60-00. 140 F.*

Swell. *Groupe triste et californien, spécialisé* dans la contemplation morbide de la réalité urbaine. Quand on met un peu de talent – ce qui est le cas de Swell – dans l'accomplissement de cette tâche, il sort souvent de belles choses. *L'Erotika, 23 heures, le 30. Tél. : 42-59-79-60. 80 F.*

House of Pain. Du rap, brutal, pas très malin, mais pas antipathique, bien au contraire. *La Cigale-Kanterbräu, 20 heures, le 3 juillet. Tél. : 42-23-15-15. 120 F.*

US3 & James Taylor Quartet. US3 est, de tous les groupes d'acid jazz londonien, *celui qui a rencontré le plus de succès. La* justice est donc parfois de ce bas monde. James Taylor, organiste émérite, est, lui, l'un des pionniers des retrouvailles entre jazz et funk. Soirée cool et dansante. *Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 4 juillet. Tél. : 42-52-25-15. 120 F.*

Huey Lewis and the News. Encore un grand groupe de bar que le succès *commercial a précipité en dehors de son* milieu naturel (voir Dire Straits). Maintenant que le temps des tubes est passé pour Huey Lewis, il revient avec son groupe à de plus petites salles, à des reprises de classiques du rhythm'n'blues (sur l'album *Four Chords and Several Years Ago*), bref à la place que mère nature avait prévue pour lui. *Au Grand Rex, 20 h 30, le 5 juillet. De 130 F à 180 F.*

Chaka Demus & Pliers. Ce qui se fait de mieux dans le reggae contemporain. La modernité du ragga et les acquis mélodiques, le charme du reggae d'antan. *Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 6 juillet. Tél. : 42-52-25-15. 110 F.*

CHANSON

Le Kabaret de la dernière chance. Tout droit sorti de l'univers de Pierre Barouh, une famille, des amitiés solides, une envie de fête, de théâtre, de sud, le *Kabaret* de la dernière chance renoue avec l'idée de la société civile, opposante et artiste. Musique, chansons, tambours, grosses caisses, accordéon, jeux de mains et de mimes. *L'Européen, 21 heures, les 29 et 30. Tél. : 43-87-73-11. Location FNAC. 100 F.*

Dominique Dalcan. Premiers essais en scène d'un jeune homme dont les disques *se traversent avec une élégance aérienne*, attitude compensatoire d'une force et d'une clarté encore trop absente. Dalcan est un méticuleux, un travailleur qui n'en a pas l'air. En deux albums, il a écrit de jolies chansons, soigné les arrangements. Ses concerts sont attendus. *Passage du Nord-Ouest, 20 heures, le 30. Tél. : 47-70-81-47. 90 F.*

Fredericks-Goldman-Jones. Reprise pour cause de fort succès. Les Chœurs russes mettent l'ambiance dans le blues de *Rouge*, le trio ne faillit pas. *Zénith, 20 heures, les 2, 3, 4 et 5 juillet. Tél. : 42-08-60-00. 160 F.*

MUSIQUES DU MONDE

Beethova Obas. Haïtien, chanteur, musicien très *influencé par l'Amérique du Sud* et les balancements brésiliens, fils d'un peintre poursuivi par les tontons macoutes, Beethova Obas commence une carrière en douceur. *La Chapelle des Lombards, 20 heures, les 22, 23, 28, 29 et 30. Tél. : 43-57-24-24. 100 F.*

Erik Marchand, Taraf de Carancebes. Depuis longtemps Erik Marchand mélange, en en respectant la rigueur et le dépouillement, les chants bretons aux tablas indiens. Il est allé chercher de nouvelles affinités avec les Tsiganes roumains du taraf de Carancebes (album chez Silex). *Liens secrets de la voix, de l'émotion*, de la nostalgie (le *gwerz*) et des rythmes (les chants à répons du *kan an diskan*). *Passage du Nord-Ouest, 22 heures, le 4 juillet. Tél. : 47-70-81-47. 90 F.*

Les Estivales de Perpignan. Festival pluridisciplinaire, les Estivales de Perpignan *proposent un programme musical* méditerranéen et catalan. Après le beau concert de Lluis Llach, avec Amina et Nena Venetsanou, donné le 28 juin, José Antonio y los Ballets Espanoles viendront les 1er *et 2 juillet dans la cité catalane fran*çaise. Le 11 juillet, Nuit sacrée, avec le guitariste Pedro Soler et les Gitans de Perpignan (répertoire sacré gitan), Rancapino, chanteur flamenco, Benat Achiary, chanteur basque, Julia Migenes, le chœur de Languedoc-Roussillon pour *Quatre chants sacrés* de Verdi). *Du 28 juin au 30 juillet. 2, rue de l'Ange 66000 Perpignan. Tél : 68-35-43-86.*

Les Tombées de la nuit de Rennes. Un des festivals les plus riches de l'été, ancré dans la tradition bretonne, et ouvert à la création contemporaine. Une grande scène est installée place du Parlement, sinistré, mais pas oublié. Le 1er juillet : *l'Héritage des Celtes*, une création de Dan Ar Braz ; le 2 : Andy Emler Megaoctet, avec Michel Portal et Denez Prigent ; le 3 : *Un pont sur la mer bleue*, de Lluis Llach ; le 5 : *Ys la Maudite*, par le Strollad Ar Vro Bagan ; le 6 : *Signes des temps*, une création de la Compagnie nationale Kossiwa, menée par la chorégraphe d'origine togolaise Flora Théfaine ; le 7 : Claude Nougaro. A l'Opéra : *Musiques bretonnes en connivences*, création d'André Mouret avec l'Orchestre de Bretagne, le 4, et *le Diable aux cordes* par le Quatuor, les 5, 6, 7 juillet. Il y a du théâtre, de la poésie, des expositions, des « péniches spectacles » vouées au voyage, des « arts de la rue », des veillées, des musiques et danses bretonnes, des spectacles pour les enfants, un colloque sur la création en régions, et deux concerts organisés par des labels de disques soucieux de la tradition bretonne, Gwerz Pladenn (le label de la coop Breizh), avec Patrick et Jacky Molard, Annie Ebrel.., le 6, et Silex avec le trio Erik Marchand, le Taraf de Caransebes et Thierry Robin, le 5. *Du 1er au 7 juillet. Office du tourisme. Tél : 99-30-38-01.*

Festival d'art flamenco de Mont-de-Marsan. Sixième édition. Ouverture le 4 avec le groupe Monica Fernandez ; le 5 : Aurora Vargas, Quique Paredes, El Electrico et El Bobote, *Cibayi* par la compagnie Joaquim Cortès, Grupo Gonzalo de Cordoba ; le 6 : Manuel Mairena, Nino Carrion, Diego Clavel, Pedro Pena, Lole y Manuel, Grupo Erika Winkler « La Quica » ; *le 7 : El Pele, Pedro Sierra*, Ines Bacan, Juan del Gastor, Groupe Isabelle Gazquez ; le 8 : *Cien Anos de Cante*, Manuel Mairena, El Pele, Ines Bacan, La Macanita, Rosa Maria Belmonte, Diego Clavel, groupe Aire Flamenco ; le 9 : *la Giralda* de Séville. *Du 4 au 9 juillet, conseil général des Landes, bureau du festival, tél : 58-06-86-86.*

Festival d'été de Nantes. Recentrage celte. Dans les rues, des parades. Dans la cour du château, une soirée caraïbes (Pan Tonic Steel Orchestra et Malavoi, le 6), une fanfare macédonienne (le 8), les Pogues (le 7), une rencontre méli-mélo « avec le monde » (le 8, avec des Sardes, des Ukrainiens, des Espagnols, des Polonais et les Fabulous Trobadors), de la danse et de la musique de Mongolie (The Performing Arts of Mongolia, le 8), et une Nuit des pays celtes (le 9), où le Bagad de Lann-Bihoué fera, comme toujours, sensation. *Du 5 au 10 juillet. Porte Saint-Pierre, rue de l'Evêché 44000 Nantes, tél : 40-08-01-00.*

Classique : Anne Rey.
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Eté brésilien

L'été a souvent donné aux Européens l'envie d'écouter de la musique brésilienne. Le soleil, peut-être, mais aussi et surtout l'hospitalité offerte aux vedettes sud-américaines par les festivals de jazz. Pionnier en la matière, le *Festival de Montreux offre* cette année deux nuits brésiliennes, où se mêlent les talents confirmés et les découvertes des multinationales du disque installées au Brésil : *Jorge Benjor, Daniela Mercury*, Ney Matogrosso, Carioca, Renata Arruda, Edson Cordeiro, Marina Lima (le 2 juillet) ; Maria Bethania, Araketu, Chiclette com *Banana, Simone Moreno* (le 3). Caetano Veloso et Gilberto Gil, qui reproduisent en scène leur album commun *Tropicalia 2*, seront au Festival de jazz de Vienne le 4 juillet, *à l'Olympia à Paris* le 5, au festival Swingin'Deauville le 6, et à Antibes/Juan-les-Pins le 23 juillet.

A Paris, le Palais des sports, porte de Versailles, dansera les 5 et 6 juillet au rythme de Tempo Brésil, avec l'harmoniciste Toots Thielemans, *Gal Costa et Milton* Nascimento. Le 8 juillet, les percussionnistes bahianais Olodum *seront au Hot Brass. Plus tard*, les Escales de Saint-Nazaire accueilleront les 19 et 20 août Hermeto Pascoal, Tom Zé, Monica Passos, les Etoiles, et Tupi Nago, un *groupe fort sympathique* qui anime les nuits du Dancing de la Coupole, boulevard Montparnasse, chaque jeudi soir.

Chaque année, Bruxelles fête le Brésil début juillet. Le festival Viva Brasil (tél. : 32-2-534-22-00), qui *s'est ouvert le 28 juin, se poursuit* avec Gal Costa le 1er juillet, Ney Matogrosso et Aquarela Carioca, Jorge Benjor le 5, Edson Cordeiro le 6, le Trio Esperança et Milton *Nascimento le 8. Il y a également* de nombreux concerts dans la ville.

A Paris : Ney Matogrosso au Hot Brass, 21 h 30, le 30 juin. Tél. : 42-00-14-14. 90 F. Gilberto Gil, Caetano Veloso à l'Olympia, 20 h 30, le 5 juillet. Tél. : 47-42-25-49. 176 F. Toots Thielemans, Gal Costa, Milton Nascimento. Palais des sports, porte de Versailles, 20 h 30, le 6 juillet. Loc. : FNAC, Virgin Mégastore. Tél. : 48-28-40-48. 200 F.

Danse

Paris

Sobedo

Boogi Saï, Aktuel Force, Macadam Art Zone

Grande soirée hip-hop organisée à l'initiative du Théâtre contemporain de la danse, une des rares institutions à suivre avec attention ce style de danse, à donner aux danseurs qui la pratiquent les moyens et *les studios pour travailler*, donc de progresser. Il y a deux ans, une première manifestation, à l'Opéra-Comique, avait sorti le hip-hop de ses lieux habituels et enthousiasmé le public.

Casino de Paris, le 6 juillet, 20 h 15, 16, rue de Clichy, 75009. Tél. : 49-95-99-99. 70 à 100 F.

La Bayadère

Ballet de l'Opéra de Paris.

Somptueux décors pour débuter l'été en Technicolor. La version de Noureev fait surgir une Inde de fantaisie d'une folle luxuriance. Et les danseurs de l'Opéra excellent à ces aventures feuilletonesques qui, pour être crédibles, doivent être magistralement interprétées. Ce qui est le cas.

Opéra-Bastille, 19 h 30, les 29 et 30 juin et les 2, 5, 7 et 9 juillet ; 14 h 30, le 10 juillet, jusqu'au 17 juillet. Tél. : 44-73-13-00. De 45 F à 370 F.

Compagnie Plaisir d'offrir

Michel Kelemenis : Clins de lune.

Ce chorégraphe est un formaliste, plus attentif aux gestes qu'aux grandes envolées théâtrales. Duo, solo, quintet, autant de combinaisons pour montrer son goût de la composition, son habileté à employer les danseurs.

Théâtre des Arènes de Montmartre, 21 heures, les 29 et 30. Tél. : 42-62-46-22. De 50 F à 100 F.

San Francisco Ballet

George Balanchine : Bugaku. Helgi Tomasson : Le Quattro Stagioni. Agnès de Mille : Rodéo.

Helgi Tomasson et sa compagnie californienne dans *Bugaku*, un Balanchine japonisant, que l'on n'a pas vu à l'Opéra de Paris *depuis* 1965. *Réjouissant.* Puis le mythique *Rodéo* (1942) d'Agnès de Mille, ou comment attraper un mari selon la bonne vieille méthode américaine : au lasso, évidemment ! La musique est d'Aaron Copland. Helgi Tomasson, pour sa part, signe un Quatre Saisons. Plus classique.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30, les 2, 3, 5 et 6 juillet ; 14 h 30, le 9 juillet. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 370 F.

Cabaret minimaliste

Une tendance qui s'affirme dans la danse en France : le cabaret. Quelques artistes se réunissent pour offrir une succession de numéros. Désir de légèreté, de présenter des séquences variées, de s'amuser tout simplement. La danse n'est pas toujours la prise de tête que certains croient. Laurence Levasseur, Isabelle Job, le musicien Jeffrey Lohn, Pierre Boileau, plus quelques autres ont décidé d'unir leurs talents pour un seul soir.

1er juillet, 22 heures, Pigall's, 77, rue Pigalle, 75009. 50F.

Tours

Compagnie FIASCO

Ami Garmon : Go Tell it on the Mountain ou Un à deux comprimés par jour.

Une présence sur scène époustouflante, beaucoup d'idées, et le désir de sortir la danse des sentiers battus.

Studio du Centre chorégraphique national, 19 heures, les 29 et 30. Tél. : 47-64-05-06. De 70 F à 170 F.

Compagnie La Spirale de Caroline

Olivia Grandville : Le K de E.

Certains voient en la danseuse, la relève de la jeune danse. Beau sens de la scène et de la théâtralité.

Salle Thélème, université, 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 47-64-05-06. De 70 F à 170 F.

Compagnie Paul les Oiseaux

Valérie Rivière : Un carré d'immortelles.

Valérie Rivière porte un univers qui n'appartient qu'à elle, composé de fées, de miracles et de saintes. Très étrange, peu spectaculaire, mais plein de poésie à condition d'accepter ce qui la fait vibrer : l'invisible.

Musée des beaux-arts, 22 h 30, le 30 juin et le 1er juillet. Tél. : 47-64-05-06. De 70 F à 170 F.

Danse : Dominique Frétard.

Théâtre

Les saisons 1994-1995

Nous poursuivons cette semaine la présentation des saisons 1994-1995 des principaux théâtres à Paris et en régions, présentation commencée le 16 juin dernier avec les programmes des théâtres nationaux et du Festival d'automne.

Aubervilliers : Théâtre de la Commune/Pandora

Angels in America, de Tony Kuschner, mise en scène de Brigitte Jaques (4 novembre au 31 décembre). *Tue la mort*, de Tom Murphy, mise en scène de Bernard Bloch (29 novembre au 23 décembre). *Triunfo do Inverno*, de Gil Vicente, mise en scène de Luis Miguel Cintra (10 au 15 janvier). *Ahmed le Subtil*, d'Alain Badiou, mise en scène de Christian Schiaretti (7 au 26 février). *Sertorius*, de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques (10 mars au 15 avril). *Entretiens avec Pierre Corneille*, mise en scène de Brigitte Jaques.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93300 Aubervilliers. Tél. : 48-33-16-16.

Bordeaux : Théâtre du Port-de-la-Lune

Yerma, de Federico Garcia Lorca, mise en scène de Jean-Marie Broucaret (11 au 15 octobre). *Savannah Bay*, de Marguerite Duras, mise en scène de Jean-Claude Amyl (20 au 22 octobre). *Journal de Vaslav Nijinski*, mise en scène d'Isabelle Nanty (8 au 10 novembre). *Célimare le Bien-Aimé*, d'Eugène Labiche, mise en scène de Jean-Louis Thamin (16 au 18 novembre). *Les Liaisons dangereuses*, de Laclos, mise en scène de Michael Attenborough (29 novembre au 3 décembre). *La Ménagerie de verre*, de Tennessee Williams, mise en scène d'Elisabeth Chailloux (7 au 10 décembre). *Hélène*, de Jean Audureau, mise en scène de Jean-Louis Thamin (1er au 14 février). *Maison d'été*, de Janes Bowles, mise en scène de Robert Cantarella (24 au 28 février). *Le Menteur*, de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier (8 au 11 mars). *Ahmed le Subtil*, d'Alain Badiou, mise en scène de Christian Schiaretti (22 au 25 mars). *Portrait d'art baptême et mariage*, de Natacha de Pontcharra, mise en scène de Lotfi Achour (6 au 8 avril). *Madame Klein*, de Nicholas Wright, mise en scène de Brigitte Jaques (12 au 14 avril). *Opera Nostra*, de Sergio Guagliardi et Eric Lareine, mise en scène de Gilbert Tiberghien (10 au 12 mai). *La Vraie Vie d'Hector*, de Stanislas Nordey et Sarah Chaumette, mise en scène de Stanislas Nordey (16 au 17 mai).
Théâtre du Port-de-la-Lune, 3, place Pierre-Renaudel, 33800 Bordeaux. Tél. : 56-91-98-00.

Cergy-Pontoise : Théâtre des Arts

Dom Juan ?, d'après Molière, mise en scène de Jacques Livchine et Hervée de Lafond (11 au 29 octobre). *King Kong Palace*, de Marco Antonio de la Parra, mise en scène de Vincent Colin (4 au 12 novembre ; 22 novembre au 4 décembre). *May B*, par la Compagnie Maguy Marin (22 novembre). *Le Journal d'un homme de trop*, de Tourgueniev, mise en scène de Catherine Dasté (9 au 11 décembre). Le Cirque de Canton (à Conflans-Sainte-Honorine, du 16 au 18 décembre). *Partage de midi*, de Paul Claudel, mise en scène d'Alain Ollivier (28 janvier). *Les Trois Sœurs*, de Tchekhov, mise en scène de Guy Alloucherie et Eric Lacascade (14 et 15 février). *La Quille*, de et mise en scène par Xavier Durringer (10 au 12 mars). *Henry VI*, de Shakespeare, mise en scène de Stuart Seide (23 au 25 mars). *M. Jourdain au Tonkin*, de et mis en scène par Tran Minh Ngoc et Vincent Colin (4 au 9 avril).
Théâtre des Arts, place des Arts, 95000 Cergy-Pontoise. Tél. : 30-30-33-33.

Gennevilliers : Théâtre de Gennevilliers

Threepenny Lear, de Shakespeare, mise en scène de Bernard Sobel (16 au 28 septembre). *Descrizione di una battaglia*, d'après Kafka, mise en scène de Giorgio Barberio Corsetti (4 au 9 octobre). *America*, d'après Kafka, mise en scène de Giorgio Barberio Corsetti 27 septembre au 1er octobre). *Le Grain et la Balle*, de Samuel Beckett, mise en scène de Stuart Seide (15 novembre au 11 décembre). *Docteur Faustus, ou le Manteau du diable*, conçu et réalisé par Stéphane Braunschweig et Giorgio Barberio Corsetti (22 novembre au 11 décembre). *Ulysse à l'envers*, de et mise en scène par Wladyslaw Znorko (10 janvier au 5 février). *Cœur ardent*, d'Alexandre Ostrovski, mise en scène de Bernard Sobel (10 mars au 9 avril). *Peer Gynt*, d'Ibsen, mise en scène d'Eric Da Silva et Nevena Janac (2 au 24 mai). *La Capitale secrète*, de et mise en scène par Gérard Watkins (9 au 24 mai).
Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92230 Gennevilliers. Tél. : 47-93-26-30.

Grenoble : le Cargo

Les Fiancés d'Otoka, d'Arlette Namiand, mise en scène de Moïse Touré (23 septembre au 4 octobre). *Yenenga*, par la Compagnie Ebène, chorégaphie d'Irène Tassembedo (28 septembre). *En attendant Godot*, de Samuel Beckett, mise en scène de Philippe Adrien (4 au 8 octobre). *Prémonitions*, chorégraphie de Jean-Claude Gallotta (13 au 22 octobre). *Charpentier des ténèbres*, chorégaphie de Béatrice Massin (8 novembre). *Andromaque*, d'Euripide, mise en scène de Jacques Lassalle (16 au 19 novembre). *Pan Théodor Mundstock*, de Ladislav Fuks, mise en scène de Bruno Boëglin (22 novembre au 2 décembre). Trisha Brown (23 et 24 novembre). *La Volupté de l'honneur*, de Luigi Pirandello, mise en scène de Jean-Luc Bouté (13 au 16 décembre). *La Famille Fenouillard*, d'après Christophe, mise en scène de Laurent Pelly (14, 15 et 20 décembre). *La Cour*, création collective, mise en scène de Pascale Henry (9 au 14 janvier). *La Ménagerie de verre*, de Tennessee Williams, mise en scène d'Elisabeth Chailloux (10 au 14 janvier). *Oblomov*, d'Ivan Gontcharov, mise en scène de Dominique Pitoiset (24 au 29 janvier). Chorégraphies de Catherine Diverrès, Bernardo Montet, Anish Kapoor (26 et 27 janvier). *L'Avare*, de Molière, mise en scène de René Loyon (1er au 4 février). *Les Charmilles*, mise en scène de Jean-Michel Rabeux (1er au 10 février). *L'Heureux Stratagème*, de Marivaux, mise en scène de Laurent Pelly (28 février au 11 mars). *Welcome to Paradise*, chorégraphie de Joëlle Bouvier et Régis Obadia (1er, 2 et 4 mars). *Choral*, d'après Kafka, mise en scène de François Tanguy (15 au 18 mars). *Talking Heads*, d'Alan Benett, mise en scène de Laurent Pelly (22 au 31 mars). Maurice Béjart (30 et 31 mars). *Tartuffe*, de Molière, mise en scène de Benno Besson (4 au 7 avril). *La Mère*, de Bertolt Brecht, mise en scène de Jacques Delcuvellerie (25 au 28 avril). *La Femme douce*, d'après Dostoïevski, mise en scène de Bob Wilson (5 et 6 mai). Festival Enfantillages (9 au 20 mai).
Le Cargo, Maison de la culture de Grenoble, centre dramatique national des Alpes, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. Tél. : 76-25-05-45.

Ivry : Théâtre des Quartiers d'Ivry

Tabataba, de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Christian Germain (17 et 18 septembre). *La Ménagerie de verre*, de Tennessee Williams, mise en scène d'Elisabeth Chailloux (3 au 30 octobre). *Caporal Tonnelier*, d'après Louis Barthas, mise en scène d'Adel Hakim (10 au 12 novembre). *Corps*, de et mise en scène par Adel Hakim (9 janvier au 5 février). *Les Exclus*, d'Elfriede Jelinek, mise en scène de Stéphanie Loïk (2 au 28 mai).
Théâtre des Quartiers d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure, 94200 Ivry-sur-Seine. Tél. : 46-72-37-43.

Lyon : Théâtre du Point du jour

La Fille bien gardée, d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Raskine (10 au 22 janvier). *En attendant Godot*, de Beckett, mise en scène de Gilles Defacque et Alain d'Haeyer (7 au 11 février). *Le Rayon vert*, d'après le film d'Eric Rohmer, mise en scène de Joël Jouanneau (2 au 7 mars). *Caponino*, de et mise en scène par Christiane Véricel (21 mars au 1er avril). *Max Gericke ou Pareille au même*, de Manfred Karge, mise en scène de Michel Raskine (25 avril au 13 mai).
Théâtre du Point du jour, 7, rue des Aqueducs, 69005 Lyon. Tél. : 78-36-67-67.

Paris : Théâtre de la Cité internationale

Belladone, chorégraphie de Charles Cré-Ange (11 au 15 octobre). *L'Ascète de San Clemente et la Vierge Marie*, chorégraphie de Jean Guadin (18 au 22 octobre). Astrid Hadad (21 au 26 octobre). Zhivaro *Jazz* Festival de Paris (28 au 30 octobre). *Le K. de E.*, d'après Kurt Schwitters, chorégraphie d'Olivia Grandville (14 au 20 novembre). *La Mort de Pompée et Cinna*, de Corneille, mise en scène de Marc François (7 novembre au 3 décembre). *Partage de midi*, de Paul Claudel, mise en scène de Serge Tranvouez (12 janvier au 18 février). *Noé*, spectacle musical de Thierry Roisin et François Marillier (23 janvier au 15 février). *Nuit bleue au cœur de l'Ouest*, de James Stock, mise en scène de Michel Cerda (9 mars au 2 avril). *Un peu de neige fondue dans le sang*, de François Duchaxel, mise en scène de Françoise Coupat (2 mars au 2 avril). *Presqu'îles de danse* (février). Trois pièces par le Teatro delle Briciole (4 au 23 mai). *Visages*, de et mise en scène par Hubert Colas (29 au 10 juin).
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 45-89-38-69.

Reims : Comédie de Reims

Le Grand Théâtre du monde, de Calderon de La Barca, mise en scène de Christian Schiaretti (4 au 22 octobre). *L'Hymne*, de György Schwajda, mise en scène de Ludovic Lagarde (16 au 26 novembre). *Ahmed le Subtil*, d'Alain Badiou, mise en scène de Christian Schiaretti (6 au 10 décembre). *Partage de midi*, de Paul Claudel, mise en scène d'Alain Ollivier (20 au 23 décembre). *Pontormo*, de Denis Belanger et Michel Ouimet, mise en scène de Bernard Anberrée (10 au 21 janvier). *Oblomov*, d'Ivan Gontcharov, mise en scène de Dominique Pitoiset (19 au 21 janvier). *Molly chante Bloom*, d'après James Joyce, mise en scène d'Isabelle Starkier (31 janvier au 11 février). *En attendant Godot*, de Beckett, mise en scène de Philippe Adrien (21 au 25 février). *Abbas*, d'après Pierre Bourdieu, mise en scène de Dominique Féret (28 février au 11 mars). *Génération sans adieu*, d'après Wolfgang Borchert, mise en scène de Christian Peythieu (15 et 16 mars). *Gibiers du temps*, de et mise en scène par Didier-Georges Gabily (5 au 8 avril). *Théâtre des enfants*, mise en scène de Christian Schiaretti (11 au 22 avril). *Amphitryon*, de Kleist, mise en scène de Stéphane Braunschweig (19 au 22 avril). *Sertorius*, de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques (9 au 13 mai). *Les ratés*, d'Henri-René Lenormand, mise en scène de Jean-Louis Benoît (6 au 10 juin). *L'Echange*, de Paul Claudel, mise en scène de Françoise Roche (15 au 24 juin).
Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51100 Reims. Tél. : 26-48-49-10.

Saint-Denis : Théâtre Gérard-Philipe

La Terrible Voix de Satan, de Gregory Motton, mise en scène de Claude Régy (4 octobre-12 novembre). *Ambulance*, de Gregory Motton, mise en scène d'Antoine Caubet (15 mars-15 avril). *Quatorze pièces piégées*, d'Armando Llamas, mise en scène de Stanislas Nordey (8 novembre-10 décembre). *Addie/WF*, d'après William Faulkner, mise en scène de Didier Golschmidt (15 novembre-17 décembre). *Les Acharnés*, de Mohamed Rouabhi, mise en scène de Claire Lasne (5 janvier-5 février). *Voyage au pays sonore ou l'Art de la question*, de Peter Handke, mise en scène de Jean-Claude Fall (17 janvier-18 février). *Agnès*, de et mis en scène par Catherine Anne (1er mars-1er avril). 6e édition d'Africolor (22 au 24 décembre). 6e Festival Enfantillages (4 au 24 mai).
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Tél. : 42-43-17-17.

Toulouse : Théâtre Garonne

Descrizione di una battaglia, d'après Kafka, mise en scène de Giorgio Barberio Corsetti (11 au 15 octobre). *The Colours of Cairo*, chorégraphie de Suraya Hilal (19 et 20 octobre). *Chair de poule*, chorégraphie de Tomeu Verges (22 novembre). *Les Invisibles*, de Nanni Balestrini, mise en scène de François Coupat (25 au 26 novembre). *Philoctète*, de Heiner Müller, mise en scène de Matthias Langhoff (1er au 10 décembre). *Paroles du sage* et *le Chant des chants*, mise en scène de Claude Régy (12 au 22 janvier). *Oblomov*, d'Ivan Gontcharov, mise en scène de Dominique Pitoiset (7 au 11 février). *L'Histoire tragique de la vie et de la mort du Docteur Faustus*, de Marlowe, mise en scène de Stuart Seide (23 février au 4 mars). *Ambulance*, de Gregory Motton, mise en scène d'Antoine Caubet (7 au 11 mars). *L'Anatomie d'un fauve*, chorégraphie de Joseph Nadj (16 et 17 mars). *L'Odyssée*, d'après Homère, par le Footsbarn Théâtre (21 mars au 1er avril). *Nuit bleue au cœur de l'Ouest*, de James Stock, mise en scène de Michel Cerda (4 au 8 avril). *En passant*, d'après Nietzsche, mise en scène de Marie Vayssière (25 avril au 6 mai). Pièces comique de kyogen, par la famille Nomura (9 au 16 juin).
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31300 Toulouse. Tél. : 61-42-33-99.

Arts

César pour Venise

En 1995, la Biennale de Venise fêtera ses cent ans. C'est Jean Clair (alias Gérard Regnier, l'actuel patron du Musée Picasso, l'un des tout premiers en France, sinon le premier, à avoir semé le doute quant au bien-fondé des valeurs avant-gardistes) qui a été chargé, on le sait, de la mettre en œuvre dans une perspective historique. Anniversaire oblige, peut-être la Biennale du centenaire penchera donc vers le passé : *Aperto*, l'exposition des jeunes proposée depuis plusieurs éditions aux anciennes corderies de l'Arsenal, du coup, est supprimée (c'est la biennale de l'architecture, présentée conjointement avec Hans Hollein pour l'orchestrer, qui récupère les lieux). *« Puisque le monde de l'art s'interroge sur son lien à la tradition et sur l'héritage de la modernité »*, Catherine Millet, commissaire pour le pavillon français des Giardini, a choisi d'y présenter César, ses *Vénus*, ses *Compressions*, le classique et le moderne... Dans le contexte bien particulier de ce centenaire vénitien, on ne pourra pas prétendre que le choix est hors-sujet. Et puis l'œuvre de César, qui n'est pas exagérément connue hors de l'Hexagone, ne vaut-elle pas un coup de trompette pour attirer l'attention internationale ? A noter toutefois que les Américains, si soucieux, ces derniers temps, de rendre hommage aux vieux maîtres (Jasper Johns ou Louise Bourgeois), ont choisi, pour 1995, le vidéaste Bill Viola.

G. B.

VERNISSAGES

Joseph Beuys

C'est la première rétrospective en France consacrée à Joseph Beuys (1921-1986). Environ 80 « sculptures » sont exposées : installations, objets, vitrines, tableaux noirs rendant compte de l'élargissement du champ de l'art qu'a voulu l'artiste, ainsi que les 456 dessins de 1945 à 1976 réunis par Beuys sous le titre *Secret Block*. Un programme vidéo au Studio (5e étage) et dans l'espace vidéo du 3e étage complète l'exposition.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi, de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 30 juin au 3 octobre.

Alès

Jeanne Coppel

D'origine roumaine, fixée à Paris, découverte dans les années 50 au Salon des réalités nouvelles puis quelque peu oubliée, Jeanne Coppel (1896-1971) a excellé dans le collage de papiers déchirés. Une rétrospective.

Musée-Bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30100. Tél. : 66-86-98-69. Sauf lundi et mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 octobre.

Avignon

Dubuffet

Dubuffet « homme de la campagne », ou, si l'on préfère, peintre de paysages. Cet aspect de l'œuvre qui, jusque-là, n'a pas été particulièrement pris en considération fait l'objet d'une vaste exposition au Palais des papes. Celle-ci réunit une bonne centaine d'œuvres provenant de l'ancien fonds Pierre-Matisse, dont beaucoup sont inédites en Europe.

Palais des papes, 84000. Tél. : 90-27-50-74. Du 30 juin au 2 octobre.

Marseille

Kachina : poupées rituelles des Indiens Hopi et Zuni

Max Ernst qui habita en terre indienne, André Breton, Marcel Duchamp ont collectionné les plus belles poupées sculptées par les Indiens Hopi et Zuni (nord de l'Arizona). L'exposition en présente d'autres, anciennes, triées sur le volet, venues des musées de Santa-Fe ou d'Albuquerque, du British Museum ou du Musée ethnographique de Neuchatel.

Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Sauf lundi, de 11 heures à 18 heures. Du 1er juillet au 30 septembre.

Mouans-Sartoux

Le Feu de la couleur, Bernard Aubertin

Monochromes rouges, tableaux-clous, tableaux-trous, tableaux-feux d'un artiste qui a soixante ans cette année, et n'a pas exposé depuis longtemps. Ses œuvres sont entourées de celles d'amis qui ont fait parti du mouvement Zéro : Piene, Uecker, Klein, Manzoni, Schoonhoven par exemple.

Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Sauf mardi, de 11 heures à 19 heures ; à partir du 1er octobre jeudi, vendredi, samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. Du 3 juillet au 20 novembre.

Nice et Vence

Marc Chagall, les années méditerranéennes

Chagall s'est installé dans le midi de la France, à Vence d'abord, en 1949, puis à Saint-Paul, en 1966, où il est mort en 1985, à quatre-vingt-dix-huit ans. D'une colline à l'autre, il aura produit en abondance, en toute sérénité. Deux expositions fêtent ces années.

Musée national Message biblique Marc-Chagall, avenue du Docteur-Ménard, 06000 Nice. Tél. : 93-81-75-75. Sauf mardi, de 10 heures à 19 heures. Du 3 juillet au 30 octobre. 27 F. Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140 Vence. Tél. : 93-58-15-78. Sauf lundi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Du 2 juillet au 30 octobre.

Nice

Jim Dine

Encres, pastels, fusains, collages, sculptures et tableaux avec objets suspendus et cœurs d'un Américain échappé du pop'art, qui est tendre, capricieux et se fait toujours plus peintre de choses intimes.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Sauf mardi, de 11 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 22 heures. Du 1er juillet au 25 septembre. 25 F.

PARIS

Le *Cyclop* de Jean Tinguely

Planqué au milieu de la forêt, le monstre va chercher dans les vingt mètres de haut : c'est une tête qui a de l'œil, de l'oreille, des méninges qui grincent. Elle est pleine d'idées, d'images, d'œuvres réalisées au fil de plus d'une décennie par Jean Tinguely et ses amis. Une folie.

Les bois de Milly-la-Forêt, direction de l'exposition fléchée, Milly-la-Forêt, 91490. Tél. : 64-98-83-17. Tous les jours de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30. A partir du 1er octobre de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 16 h 30. Jusqu'au 30 octobre. 30 F (réservation de billets au 64-98-83-17).

Erik Dietman

« Sans titre. Pas un mot. Silence ! » C'est ainsi que l'artiste, plutôt en verve, propose de regarder son ensemble de sculptures coulées en bronze (dont 7 tout spécialement pour l'exposition), de plus en plus « énaurmes », et, à vue de nez, rabelaisiennes à souhait.

Centre Georges-Pompidou, la galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Sauf mardi et jours fériés, de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 29 août.



COLL. ALAIN FLEIG/PARIS

L'Orient des photographes Une exposition qui raconte l'histoire de l'installation des premiers studios de photographies au Maghreb et au Proche-Orient dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Ici un couple européen en costume algérien (par Jean Geiser, Alger, vers 1870).
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Jusqu'au 7 août.

Lee Friedlander

Le photographe Lee Friedlander donne de ses nouvelles avec ses « Lettres des gens », qui font actuellement l'objet d'une vaste exposition au MOMA de New-York, et dont la galerie Zabriskie donne une belle idée. Dans cet hommage – appuyé – à Walker Evans, on retrouve toute la virtuosité, l'humour, la complexité du cadre et la relation au monde d'un des plus grands photographes d'aujourd'hui.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, 75004, Paris. Tél. : 42-72-35-47. Jusqu'au 30 juillet.

Joan Mitchell

Paris, avec les toiles des années 80, et Nantes avec les œuvres des trente premières années, rendent le premier hommage posthume à une grande dame de la peinture abstraite de l'après-guerre. Née à Chicago en 1926, Joan Mitchell avait commencé sa carrière à New-York dans les parages de Kline et De Kooning, puis elle était venue à Paris à la fin des années 50 et s'était fixée sur les bords de la Seine, à Vétheuil, près de chez Monet. Où jusqu'à sa mort, en 1992, elle allait peindre de grandes toiles démultipliant, dans la violence picturale, mille « petites sensations ».

Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 11 septembre. 35 F.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures, vendredi jusqu'à 21 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 septembre.

Nadar

Baudelaire, Manet, Nerval, Gautier, Gustave Doré, Sarah Bernhardt... En photographiant gens de lettres et artistes de son temps, Félix Nadar (1820-1910) a inventé, dans son domaine, le portrait psychologique, où la personnalité prend le pas sur la reproduction des traits. Cette exposition de haut vol (150 tirages originaux, parfois uniques) est un événement.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Sauf lundi, de 9 h 30 à 18 heures, nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Jusqu'au 11 septembre. 36 F.

Picasso photographe

Une surprise ! Elle est faite de 140 clichés, épreuves tirées par l'artiste lui-même ou d'après les négatifs originaux, tous conservés dans les archives du Musée Picasso. Autoportraits, portraits, vues d'ateliers des années cubistes : l'œuvre photographique ainsi révélée pourrait favoriser de nouvelles lectures des tableaux de cette période.

Musée Picasso, hôtel Salé 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Sauf mardi, de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 17 juillet. 27 F ; dimanche, tarif unique : 18 F.

Judit Reigl

Après s'être échappée de Hongrie en 1950, Judit Reigl s'est échappée du surréalisme de Breton, préfacier de sa première exposition à Paris, en forçant l'écriture automatique vers un au-delà du rêve, de l'image, du symbole. Pour suivre un chemin solitaire. Un hommage mérité autour de la donation Goreli.

Centre Georges-Pompidou, galerie sud, le Studio (Tél. : 44-78-12-33). Jusqu'au 25 juillet.

Frits Thaulow

Frits Thaulow (1847-1906) était norvégien, peintre et ami de Rodin. D'où cette exposition à l'hôtel Biron, qui réunit une soixantaine de tableaux et de pastels, qui permettent de découvrir le paysagisme de cet artiste fasciné par les neiges de l'hiver.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 44-18-61-10. Sauf lundi, de 9 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 25 septembre. 27 F.

Et aussi

Jannis Kounellis. *Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Jusqu'au 13 juillet.*

Ange Leccia, Jean-Luc Vilmouth. *Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Tél. : 43-25-42-63. Jusqu'au 10 juillet.*

Richard Nonas. *Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 40-27-05-55. Jusqu'au 16 juillet.*

Markus Raetz. *Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Tél. : 42-78-08-36. Jusqu'au 16 juillet.*

Olivier Debré, Jules Olitski. *Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. : 43-59-90-07. Jusqu'au 30 juillet.*

Carel Visser. *Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 30 juillet.*

RÉGIONS

Amiens

Le Modèle, le double, l'identique

La question du modèle et de sa représentation dans l'art depuis une trentaine d'années. Avec une palette d'œuvres intrigante : elles sont de Picasso, Picabia, Bacon, Rainer, Broodthears, Gasiorowski, pour la couverture du modèle ; de Raysse, Paik, Trockel et Paolini, pour celle du double, de l'identique.

Musée de Picardie, 48, rue de la République, 80000. Tél. : 22-91-36-44. Sauf lundi, de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 octobre.

Céret

Auguste Herbin

Une rétrospective. Plus d'une centaine d'œuvres de 1902 à 1960 retracent le parcours du peintre qui, après un bref passage par l'impressionnisme, découvre Cézanne et adhère au cubisme, avant de glisser vers une abstraction géométrique de plus en plus synthétique et dépouillée.

Musée d'art moderne, 8, bd. du Maréchal-Joffre, 66400. Tél. : 68-87-27-76. Jusqu'au 20 septembre.

Colmar

Adolphe Braun et la photographie

En soixante tirages originaux : compositions florales, scènes rurales, panoramiques, c'est la première rétrospective consacrée à Adolph Braun (1812-1877), qui était alsacien, et l'un des grands des débuts de la photographie.

Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 octobre. 28 F.

Concrémiers

Steve Miller

Depuis dix ans, cet artiste new-yorkais associe technologies nouvelles et peinture traditionnelle. Radiographies et scanners lui ont permis récemment d'explorer le thème du portrait et de restituer la « vérité » de ses modèles-patients : critiques d'art, galeristes, parents et amis.

Espace art Brenne, Prigny, 36300. Tél. : 54-37-40-16. Jusqu'au 4 septembre.

Marseille

L'Estaque, naissance du paysage moderne

Cézanne a peint quelque soixante paysages de l'Estaque entre 1870 et 1886. A la mort du maître d'Aix, en 1906, c'est Derain qui arrive sur les lieux, bientôt suivi de Braque, l'inventeur du cubisme. Ce dernier y reviendra plusieurs fois jusqu'en 1910, seul ou en compagnie de Freisz ou de Dufy. Gleizes aussi y fera son pèlerinage en 1910, et Macke en 1914.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Sauf lundi et jours fériés, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 septembre. 15 F.

Pont-Aven

1894, le cercle de Gauguin en Bretagne

Revenu de Tahiti en compagnie d'Annah la Javanaise, Gauguin fait son quatrième et dernier séjour en Bretagne d'avril à novembre 1894. Les amis et disciples sont là : Filiger, Seguin, Maufra, Sérusier, O'Conor, Jourdain, Moret... L'exposition (anniversaire) évoque ces mois passés au Pouldu et à Pont-Aven, en soixante-dix œuvres du maître et du groupe qui datent toutes de l'année.

Musée de Pont-Aven, place de l'Hôtel-de-Ville, 29930. Tél. : 98-06-14-43. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 septembre. 25 F.

Quimper

Max Jacob et Picasso

Une exposition anniversaire : le poète, qui était de Quimper, est mort à Drancy, il y a cinquante ans. En 1901, il avait découvert Picasso chez Vollard, lui avait appris le français, lui avait fait découvrir Paris, avait été le témoin privilégié du travail du peintre jusqu'en 1918. En trois cents numéros, peintures et dessins de l'un et de l'autre, gravures et lettres, le compte-rendu d'un amitié qui a fini par s'effilocher.

Musée des beaux-arts, 40, place Saint-Corentin, 29000. Tél. : 98-95-45-20. Sauf mardi, de 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 septembre. 30 F.

Rouen

Les cathédrales de Monet

En 1892 et 1893, Monet a peint dans tous ses états, sous toutes les lumières, la façade principale de la cathédrale de Rouen. Vingt des trente toiles de cette « série » sont réunies, pour marquer la réouverture du Musée des beaux-arts rénové. Et faire bien voir le travail du peintre tout contre son motif. *Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-52-00-62. Sauf mardi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 novembre. 40 F (billet comprenant également la visite du musée).*

Strasbourg

Jeanne Bucher

De la rue du Cherche-Midi au boulevard du Montparnasse, de 1925 à 1946, Jeanne Bucher (une Alsacienne) eut trois galeries, toutes d'avant-garde. Où elle exposa Braque, Gris, Picasso, Laurens, Miro, Kandinsky, Ernst, Masson, Chirico, des artistes prétendus « dégénérés », Vieira Da Silva, des jeunes comme de Staël. Juste hommage.

Musée de l'Ancienne Douane, 1a, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000. Tél. : 88-52-50-00. Tous les jours de 11 heures à 18 h 30. Le jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 11 septembre.

Valence

Jaume Plensa

Après Di Suvero en 1990, après Etienne-Martin en 1992, c'est au tour du sculpteur catalan Jaume Plensa d'investir la cité. Celui-ci a forgé pour Valence une œuvre qu'il présente en vingt et un éléments : vingt et une portes qu'il nomme selon les lieux, leur histoire, leur fonction dans l'espace urbain. Par ailleurs, toutes ses sculptures en bronze, une quarantaine, sont exposées dans des vitrines de magasins.

Service culturel, mairie de Valence, 26021. Tél. : 75-79-23-50. Jusqu'au 4 septembre.

Villeneuve-d'Ascq

Dennis Oppenheim

En cent soixante-dix œuvres, le parcours d'un Américain qui, depuis la fin des années 60, a pratiqué le body art et le land art, avant de se consacrer à de grandes installations angoissantes, où il est question de l'aliénation de l'homme.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 septembre. 25 F.

Et aussi

Chefs-d'œuvre du Musée d'art moderne Louisiana à Albi. *Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie, 81000. Tél. : 63-54-14-09. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 11 septembre. 20 F.*

Pierre Alechinsky à Altkirch. *Centre rhénan d'art contemporain d'Alsace, 18, rue du Château, 68130. Tél. : 89-08-82-59. Sauf lundi et mardi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 septembre.*

La Route de l'art... sur la route de l'esclave à Arc-et-Senans. *Saline royale d'Arc-et-Senans, sels ouest, 25610. Tél. : 81-54-45-45. Tous les jours de 9 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 août. 29 F.*

Ilya Kabakov à Grenoble. *Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet. 15 F.*

Gary Hill à Lyon. *Musée d'art contemporain, 16, rue du Président-Edouard-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 septembre. 20 F.*

Bernard Pagès à Margaux. *Château d'Arsac, 33460. Tél. : 56-58-83-90. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre.*

Raoul Hausmann à Saint-Etienne. *Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 juillet. 23 F.*

Arts : Geneviève Breerette.
Photo : Michel Guerrin.

DANSE

Trisha Brown et Bob Rauschenberg ouvrent le Festival de Chateauvallon

Le Texan de face et la danseuse de dos

Sixième collaboration entre Trisha Brown et Bob Rauschenberg : pour la danseuse en solo, le peintre a coupé une robe de déesse, inventé un décor de lumières et, prêt à tout, a composé de la musique. Le solo s'appelle : « If you couldn't see me » (Si tu ne pouvais pas me voir). Il a été créé, en mai dernier, au Joyce Theater de New-York. Il fera l'ouverture du Festival de Chateauvallon, en juillet. Particularité historique : il est dansé, d'un bout à l'autre, dos au public. Visite de la chorégraphe chez Bob Rauschenberg, à New-York.

NEW-YORK

De notre envoyée spéciale

LE rire d'ogre de Robert Rauschenberg retentit au bout d'une pièce d'au moins douze mètres de long. Pièce entièrement vide à l'exception d'une drôle de momie égyptienne, d'un tableau de James Rosenquist et de trois œuvres du maître de céans devant lesquelles on s'arrêterait volontiers. Mais le regard ordonne que l'on s'approche. On n'est pas au musée. La scène ressemble à une séquence de *Giant* ou de *Citizen Kane*. Le Texan a conservé son allure de play-boy. Mais aucun désir de plaire à tout le monde chez cet homme-là. Milton Rauschenberg – c'est lui qui s'est prénommé Robert, reprenant le prénom de son grand-père, arrivé de Berlin à la fin du dix-neuvième siècle – boit du bourbon dans un verre turquoise. La télévision est allumée, son baissé.

Dans l'escalier, on entend Trisha Brown grimper les marches deux par deux. Rauschenberg occupe sur LaFayette Street les quatre étages d'un étroit immeuble de briques rouges qu'on croirait peint tant il est impeccable. La mince Trisha Brown, fille d'Aberdeen, ville située tout au nord de la côte ouest, disparaît dans les bras du natif de Port-Arthur. Crinière frisée contre cheveux blancs. Rauschenberg a soixante-neuf ans. Elle, cinquante-sept. Il porte des Reebok noires. Elle ressemble à un oiseau.

Bob Rauschenberg a horreur des questions. Encore plus des interviews. Il y a des lustres qu'il n'en accorde plus. Plus besoin. En revanche, il a prévu un dîner. Cordialité sudiste. Hisachika Takahashi a composé un repas comme un tableau, mi-japonais mi-mexicain, vert et orange. Epis de maïs et légumes asiatiques. Le jeune homme est l'un des deux artistes, avec Darryl Pottorf, qui assistent Rauschenberg dans son travail. A New-York et à Captiva, une île du Golfe du Mexique, près de Fort Myers, où le peintre est parti vivre dès 1963.

« C'est moi qui ai insisté pour que tu fasses ce solo », annonce péremptoire le peintre. *« Mais non*, réplique Trisha Brown, sidérée par un tel aplomb. *J'y avais déjà pensé avant que tu ne m'appelles pour me suggérer l'idée d'un solo entièrement dansé le dos au public et qui se nommerait* If you coulnd't see me *(Si tu ne pouvais pas me voir). »*

Rauschenberg, de sa voix de stentor, lui fait remarquer, tendrement sadique, qu'elle s'est retournée quatre fois pendant les répétitions de l'après-midi et que la première représentation, au Joyce Theater, a lieu le lendemain. *« C'est une tâche délicate de faire surgir des matériaux qui paraissent aussi bons de dos que de face*, poursuit la chorégraphe. *La chose la plus dure est l'absence de regard. Je me sens seule. Entre Bob et moi, il y a un échange réciproque. Quand il m'a dit qu'il allait s'occuper de la musique, je lui ai fait confiance »*. La musique dure dix minutes. Le solo est donc court : *« Il paraît plus long parce qu'il est bon ! »*, ironise Bob Rauschenberg. *Le peintre et la* chorégraphe se connaissent depuis plus de trente ans.

« La première fois que j'ai vu Bob, c'était à l'occasion d'un dîner chez moi. Mon père m'envoyait des saumons de trente livres, livrés dans des caisses de glace. C'était l'occasion de gigantesques repas. On était plutôt du genre affamé dans ce temps-là, dit Trisha Brown de sa voix de plume. *Mais j'avais découvert son travail lors de sa première rétrospective au Jewish Museum. En ville, on n'entendait parler que de cette exposition. Pour la première fois je comprenais qu'on pouvait préférer la peinture à la danse. L'œuvre était pleine de vie, d'humour, ouverte à tous les possibles, à l'improbable... »* Rauschenberg l'interrompt : *« Vas-y Trisha ! Je vais peut-être enfin comprendre pourquoi je ne suis pas devenu danseur ! »* Et Trisha Brown de continuer : *«C'était une époque où la danse pouvait être pensée en termes d'art visuel et la peinture en termes de danse. Il n'y avait pas de ligne de démarcation. Bob était aux avant-postes. »*

Danse ou peinture ? Pendant dix ans, de 1954 à 1964, Bob Rauschenberg mène ses recherches esthétiques, à la fois sur la toile et auprès de la Merce Cunningham Company. Le peintre fait les costumes, les décors, les lumières. Aux côtés du musicien John Cage, il participe au parcours du chorégraphe et travaille sur plus de vingt scénographies. *« Je me retrouve davantage dans cette discipline, dans le dévouement des danseurs à leur art que dans la peinture. Le corps et le mouvement comme unique matériau est une tentation permanente. »*

29 mars 1963, la rétrospective au Jewish Museum, organisée par Alan Solomon, pose la question de la peinture et envisage les différents moyens de s'en débarasser. En rupture totale avec l'expressionnisme abstrait de la génération précédente, l'œuvre, à l'humour ravageur, ouvre la voie au pop art, à l'hyperréalisme, ainsi qu'aux installations minimalistes. On a en mémoire les trois bouteilles munies des ailes de la Victoire de Samothrace de *Coca Cola Plan*-1958. Le lit ouvert, couverture sanguinolante, *Bed*-1955, *fait hurler les puritains.*

Chaque tableau mêle les imageries et les objets du quotidien, une peinture vivement colorée, les collages, les incrustations. Avec ces créations mi-sculptures, mi-toiles (nommées « combines » en anglais), Rauschenberg affirme qu'il n'a rien à perdre. En fait, il gagne sur tous les tableaux. L'univers est son champ de bataille : *« Je suis un fou global »*, s'amuse-t-il. Et soudain triste : *« Je suis surtout quelqu'un qui vieillit. »* En 1964, après avoir obtenu le Grand Prix de la Biennale de Venise, Rauschenberg veut quitter l'espace même de la toile.

Judson Church, 1961, Greenwich Village. Un groupe de danseurs – certains viennent de chez Cunningham – posent à la danse les mêmes questions que Rauschenberg à la peinture : comment bouger en évacuant toute idée connue de l'art chorégraphique. Ils ont pris l'habitude de se réunir dans une église désaffectée, la Judson Church, devenue depuis un lieu historique de l'art américain. Ils s'appellent Steve Paxton, Trisha Brown, Lucinda Childs, Yvonne Rainer, Simone Forti, Deborah Hay, Julie Finch, qui dansa aux côtés du chanteur Otis Redding. Extrémistes, radicaux, ivres de jeunesse et d'expériences, ils formeront ensemble un courant appelé *post modern dance*. L'influence de John Cage, ses théories du hasard, de l'improvisation, de l'acceptation de l'inattendu, imprègnent fortement la communauté d'artistes. Trisha Brown le dit encore aujourd'hui : *« On faisait des choses folles, mais on a accompli un sacré boulot. »*

« Pendant les concerts, Cage adorait les éternueurs, les tousseurs, les renifleurs, poursuit le peintre. *On créait des performances qui duraient six heures. On dansait devant douze personnes comme si notre vie en dépendait. Dès que la musique, disons plutôt les bruits, de Cage commençaient, la salle achevait de se vider. On continuait ! Tu te rappelles, Trisha, la pièce où tu avais une robe de mariée et des crackers dans ton soutien-gorge ? »* Darryl Pottorf revient avec des livres. Sur les photos, on voit Rauschenberg faire du patin à roulettes avec un parachute accroché sur le dos (*Pelican*-1965), mettre des roues de voiture aux pieds de Steve Paxton (*Map Room II*), dessiner au sol, avec Paxton et Deborah Hay, une fresque à l'aide de longs macaronis, mis bout à bout, tandis que Trisha Brown, assise, les regarde, imperturbable. Sur d'autres clichés, le peintre se tient immobile, en short et chemise bariolée, dans l'obscurité tandis que trente tortues portant chacune une petite lampe se déplacent dans l'espace *(Spring Training)*. *« La Judson n'est pas seulement le résultat de circonstances historiques spécifiques. Une pareille aventure se mérite, se gagne chaque jour à force d'énergie à vaincre les difficultés, à vouloir innover, trouver*, rugit Rauschenberg. *La première fois que j'ai vu Trisha Brown danser, ses pas ont laissé une cicatrice sur mon cœur »*. Même culot, même volonté de tout explorer, d'accumuler pour davantage éliminer, trouver la forme juste. Se trouver. Être unique. Malgré les apparences, Trisha Brown est la petite sœur de Rauschenberg. En plus réservé, cela va sans dire. Elle l'étonne, fragile et indestructible : elle danse le long des murs (*Man walking down the side of the building (1970)*, sur les toits de New-York (*Roof Piece*, 1971), dans les bassins des jardins publics. Elle danse allongée et dans le silence (*Accumulation*, 1971). *« La Judson développait la limitation et la restriction comme moteur de la création »*, explique la chorégraphe avec une gourmandise toute puritaine.

Trisha Brown et Bob Rauschenberg attendront 1979 pour créer ensemble : *Glacial Decoy*, une chorégraphie sur le faux et le leurre. Le peintre gonfle les joues pour imiter les appeaux dont se servait son père, fier chasseur, quand il ne travaillait pas à la Compagnie d'électricité du Texas. Lui, il déteste la chasse, mais est passé maître dans l'art de la pêche au gros. *Set and Reset* (1983) utilisait des matériaux de la Nasa pour les *costumes et le décor. Carmen* (1986), chorégraphie d'un opéra mis en scène, à Naples, par Lina Wertmuller, arrache des sifflements d'admiration au Texan : *«Trisha a fait de la dynamite avec* Carmen *! »* La pièce fut suivie d'*Astral Convertible* (1989) et d'*Astral Converted* : Rauschenberg, reprenant le principe de ces fameuses tortues lumineuses, avait imaginé des machines à phares blancs, montées sur roulettes, que les danseurs déplaçaient au cours de leurs mouvements (1991).

Pour *If you couldn't see me*, le peintre a rêvé pour Trisha d'une robe de déesse, décolletée jusqu'au creux des reins, fendue jusqu'en haut des cuisses : tenue extrême quand on connaît la pudeur de la chorégraphe. Danser de dos oblige à quelques sacrifices. Est-ce l'évocation du passé ? *« J'ai toujours aimé Trisha ! »*, dit-il d'une voix qui se dérobe. Rauschenberg pleure.

DOMINIQUE FRÉTARD

★ « If you couldn't see me », « Foray Foret » et « Newark », Festival de Chateauvallon. Les 1er et 2 juillet, 22 heures. Tél. : 94-24-11-76.

Trisha Brown dans « If you couldn't see me » (Si tu ne pouvais pas me voir).

LOIS GREENFIELD

Repères

Trisha Brown. 1937 : née à Aberdeen (Etat de Washington). Formée au Mills College et au Connecticut College. 1960 : arrive à New-York. Membre principal de l'aventure de la Judson Church, qui regroupe des artistes en rupture et en recherche. 1970 : crée sa compagnie. Signe particulier : développe une danse en liaison avec les formes architecturales. *Man Walking Down the Side of the Building* (1970) et *Roof Piece* (1971), *Locus* (1975) ont marqué l'histoire de la danse. Devient chef de file de la *post modern dance*. Passionnée par la forme, elle développe son *œuvre en compagnie de* plasticiens, Donald Judd et Rauschenberg. 1979-1993 : accumule les pièces qui font date : *Glacial Decoy, Set and Reset, Lateral Pass, Newark, Astral Convertible, For M. G.*... Et plus *récemment Another Story* (1992), qu'elle crée pour des danseurs de Dominique Bagouet. 1994 : création du premier solo dansé de dos, *If you couldn't see me*. Et, nouveau pari, chorégraphier pour la première fois sur de la musique classique. Trisha Brown a choisi Bach (Festival d'automne à Paris, septembre 1994). 1996-1997 : projet d'une mise en scène d'opéra, *Orphée*, de Gluck.

Bob Rauschenberg. 1925 : né à Port-Arthur (Texas) le 22 octobre. Père employé à la compagnie d'electricité de l'Etat. Mère très habile en couture. Enfant, dessine *les héros de bandes dessinées et* des fleurs de lys sur le papier de sa chambre. Fessée. Etudiant modèle, se considère comme un *misfit*. Entre dans la marine pendant la deuxième guerre mondiale. Horreur de tuer, demande à s'occuper des *invalides. 1948 : séjour à Paris.* Académie Julian. Y rencontre sa future femme, Susan Weil. 1951 : de retour aux Etats-Unis, il fait partie de la communauté artistique de Black-Mountain (Merce Cunningham, John Cage, Willem De Kooning, etc.). Là, il étudie avec Josef Albers, artiste du Bauhaus ayant fui le nazisme. Rauschenberg a déjà la réputation d'être un iconoclaste. 1954-1964 : développe une peinture qui donnera naissance au pop art, à l'hyperréalisme et aux installations. Il s'appelle lui-même « Poppa's Pop ». Scénographe permanent de la Merce *Cunningham Company. 1963 :* rétrospective au Jewish Museum. Il a trente-sept ans. Décide de vivre dans l'île de Captiva (Floride). 1965-1980 : chef de file de la peinture américaine, avec Jasper Johns, James Rosenquist, Frank Stella, etc. *Il expose dans le monde* entier. Il mène les recherches avec les danseurs de la Judson Church : performances légendaires. Rencontre avec Trisha Brown, pour laquelle il signera décors et costumes. 1984 : met au point son projet ROCI (Rauschenberg Overseas Culture Interchange), qui consiste à développer, avec la participation des habitants, des projets artistiques dans des pays du tiers-monde, et partout où la liberté est mise à mal : ex-URSS, Chine, Cuba, Tibet, Mexique, Venezuela, Sri-Lanka, etc.



JOANNE SAVIO

Trisha Brown et Bob Rauschenberg.

Solo d'adieu

DIX minutes de dos face au public. Une robe qui dévoile l'échine. Gros plan sur la mobilité des vertèbres dont le rôle est, comme leurs noms l'indiquent, de se tourner (*vertere* : tourner). Cervicales, dorsales, lombaires, sacrées, pour une danse d'articulations. Quatre segments à partir desquels la danseuse doit mesurer l'amplitude des bras et des jambes. Tout déséquilibre qui amorcerait un profil serait la chute du concept. *If you coulnd't see me* commence à droite de la scène avec une lumière claire, opalescente, qui effleure la danseuse. La musique ressemble à celle d'un harmonium d'église.

Trisha Brown s'ouvre l'espace avec de grandes enjambées latérales. A mi-chemin, elle remonte jusqu'au fond de la scène, redescend, et finit de parcourir la partie gauche du plateau. Puis elle refait le même trajet en sens inverse. Elle dessine ainsi quatre rectangles, quatre mouvements dont elle module les intensités. Elle se balance, hésite, se relance par quelques petits déhanchements vifs, tel le poisson qui remonte le courant, fait mine de s'arrêter le temps de prendre une pose de statue hindoue, jambes à l'équerre, bras démultipliés. Une course avec des affûts, des rêveries, des urgences. Moment de pure beauté.

« De dos, je n'ai eu aucun retour du public, mais j'avais cet équilibre parfait qui fait qu'on est à la fois dedans et à l'extérieur. A chaque obstacle passé, je me disais : « My God, ça marche incroyablement bien ce soir », reconnaîtra Trisha Brown, après la première au Joyce de New-York. Ce solo *semble* un adieu. Adieu aux amis et collaborateurs morts, Donald Judd, John Cage. Adieu à une époque. L'adieu, peut-être, de Rauschenberg à la chorégraphe. Dix minutes pour articuler trente ans de danse avec l'avenir. *« Il y a deux ans, j'ai pris conscience que je maîtrisais totalement mon processus de création. Il faut que je le bouscule. Pour la première fois de toute ma vie, je vais travailler avec de la musique classique, celle de Bach. »*

D. F.